

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1940-1941.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

Zp 50959/1940-251

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

# L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT LES ANNEES 1940 ET 1941

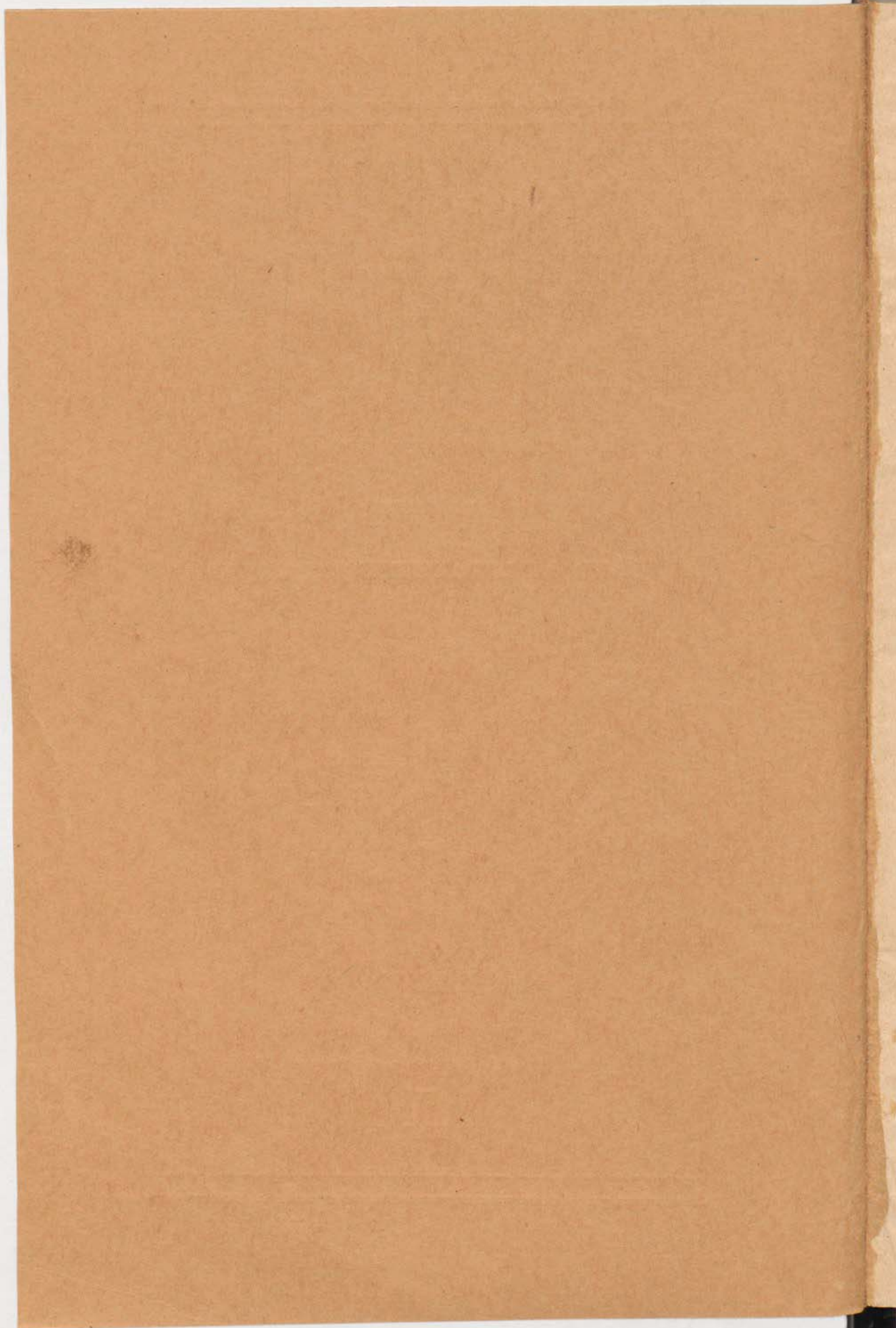


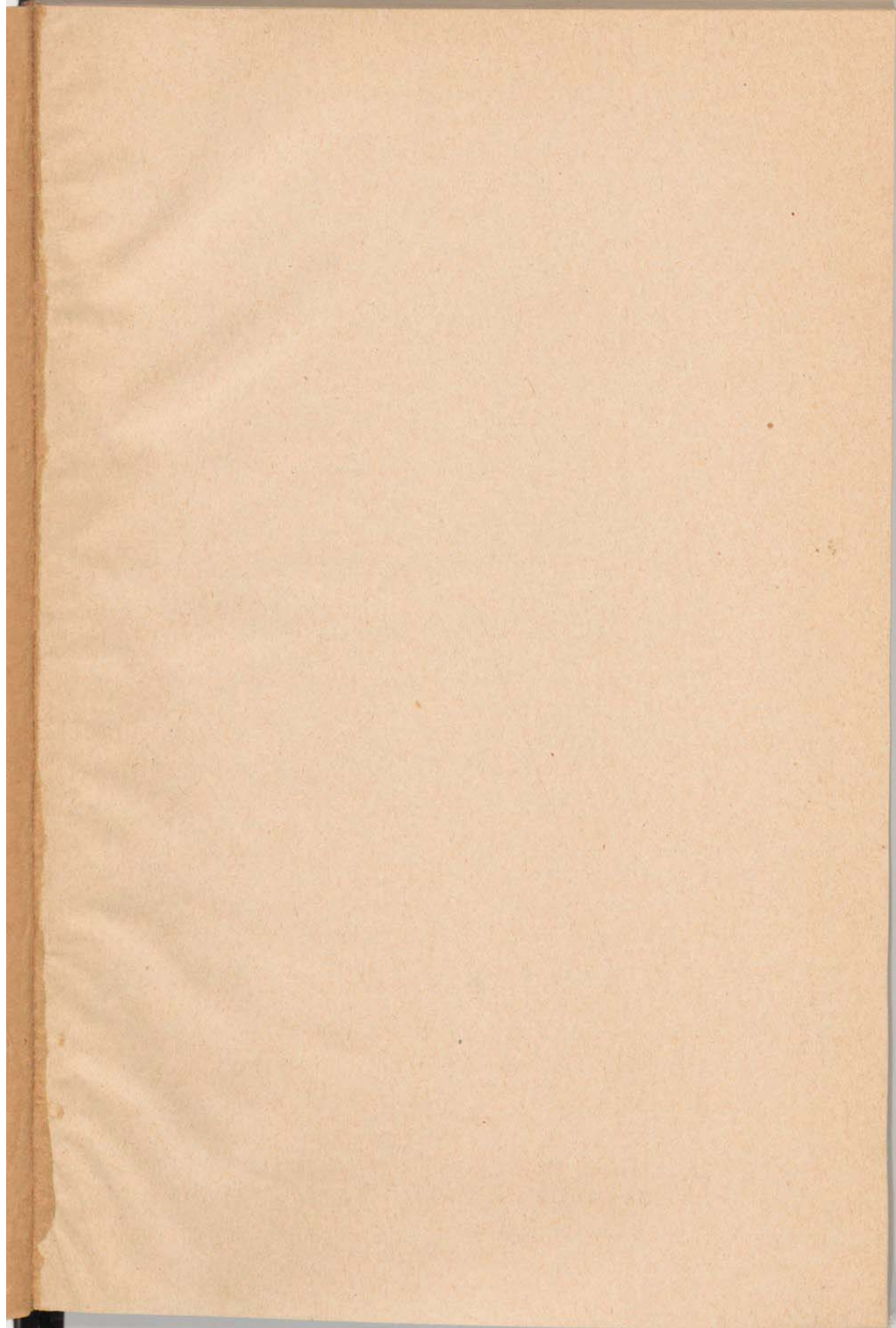
ROUEN

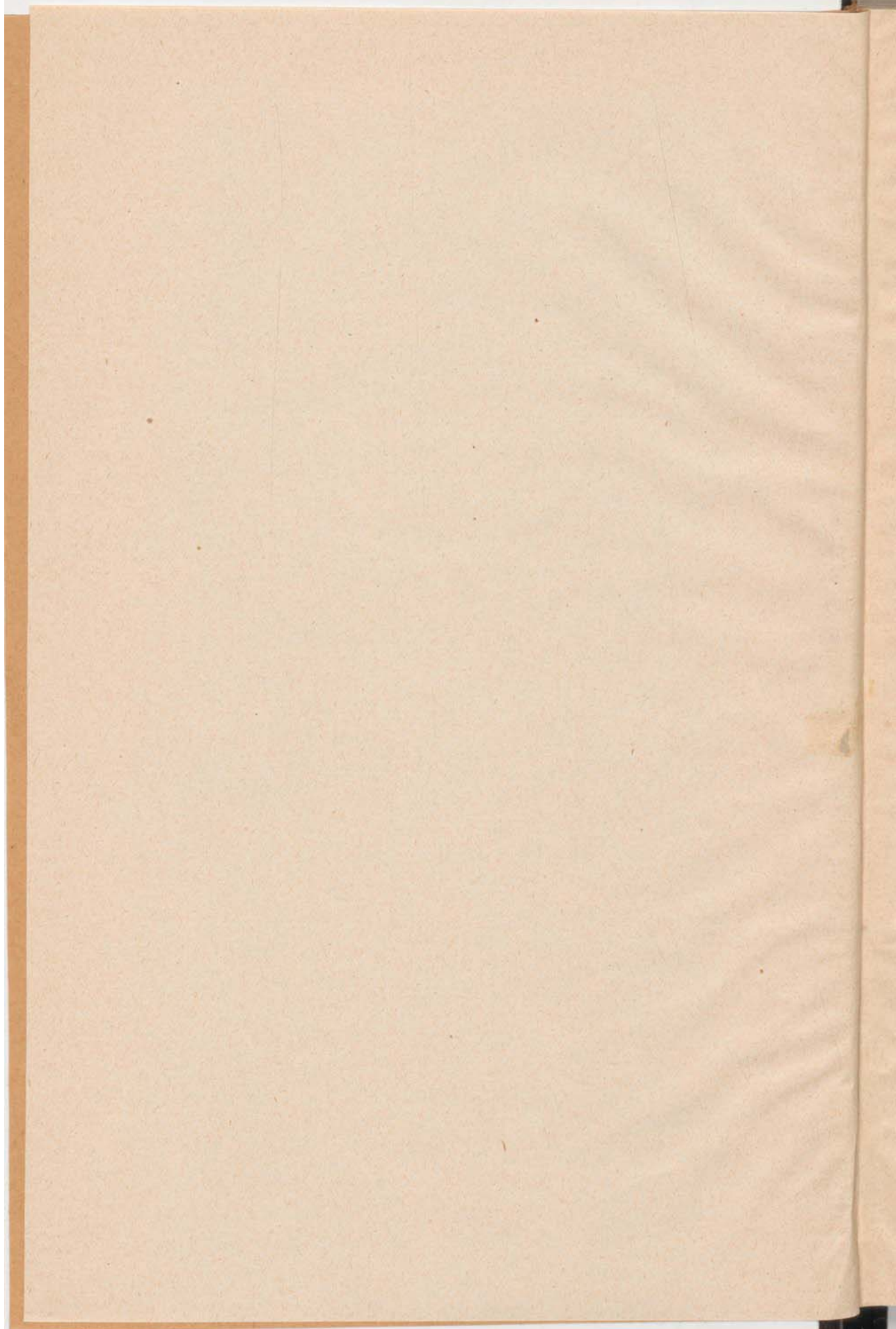
IMPRIMERIE LAINÉ

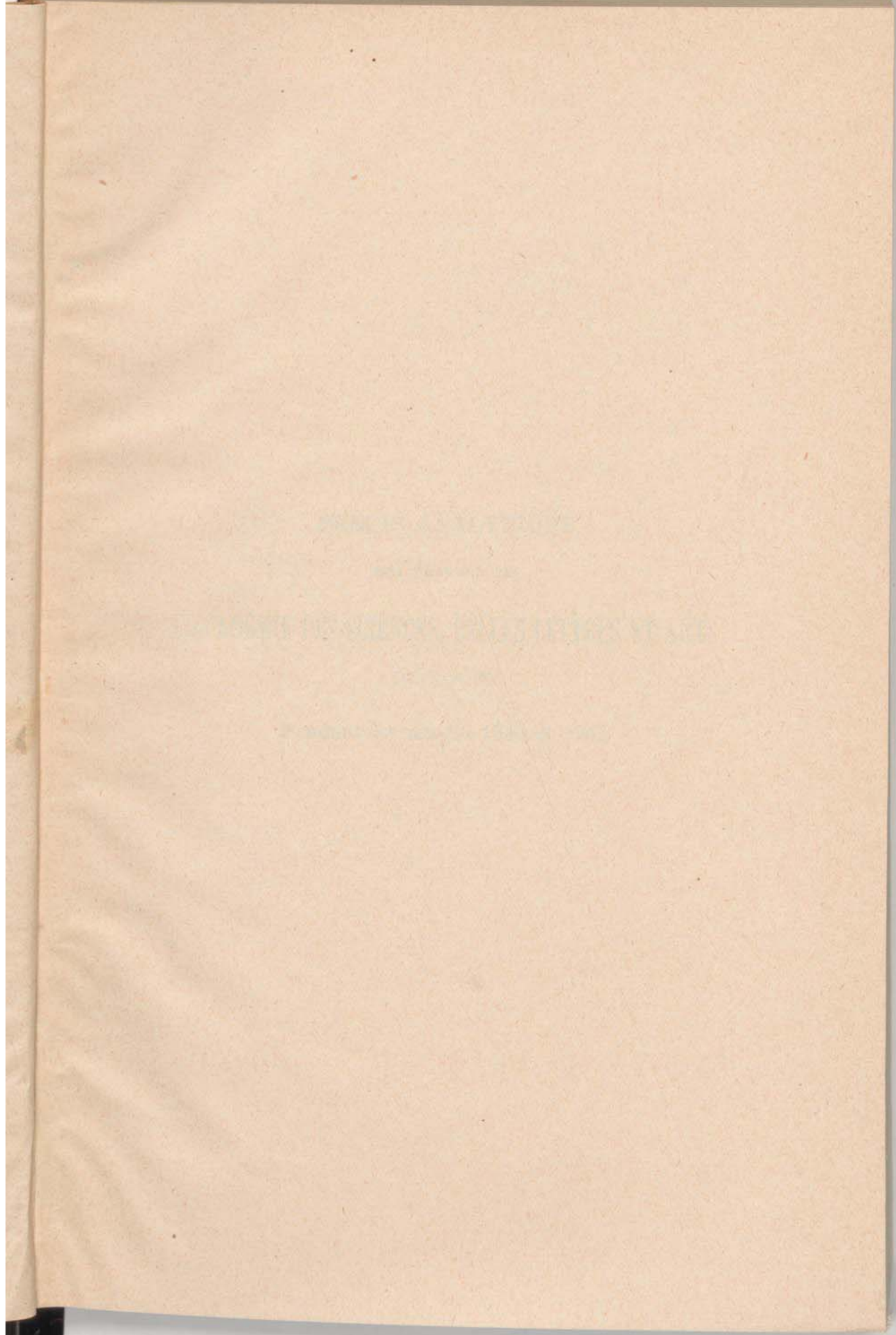
PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

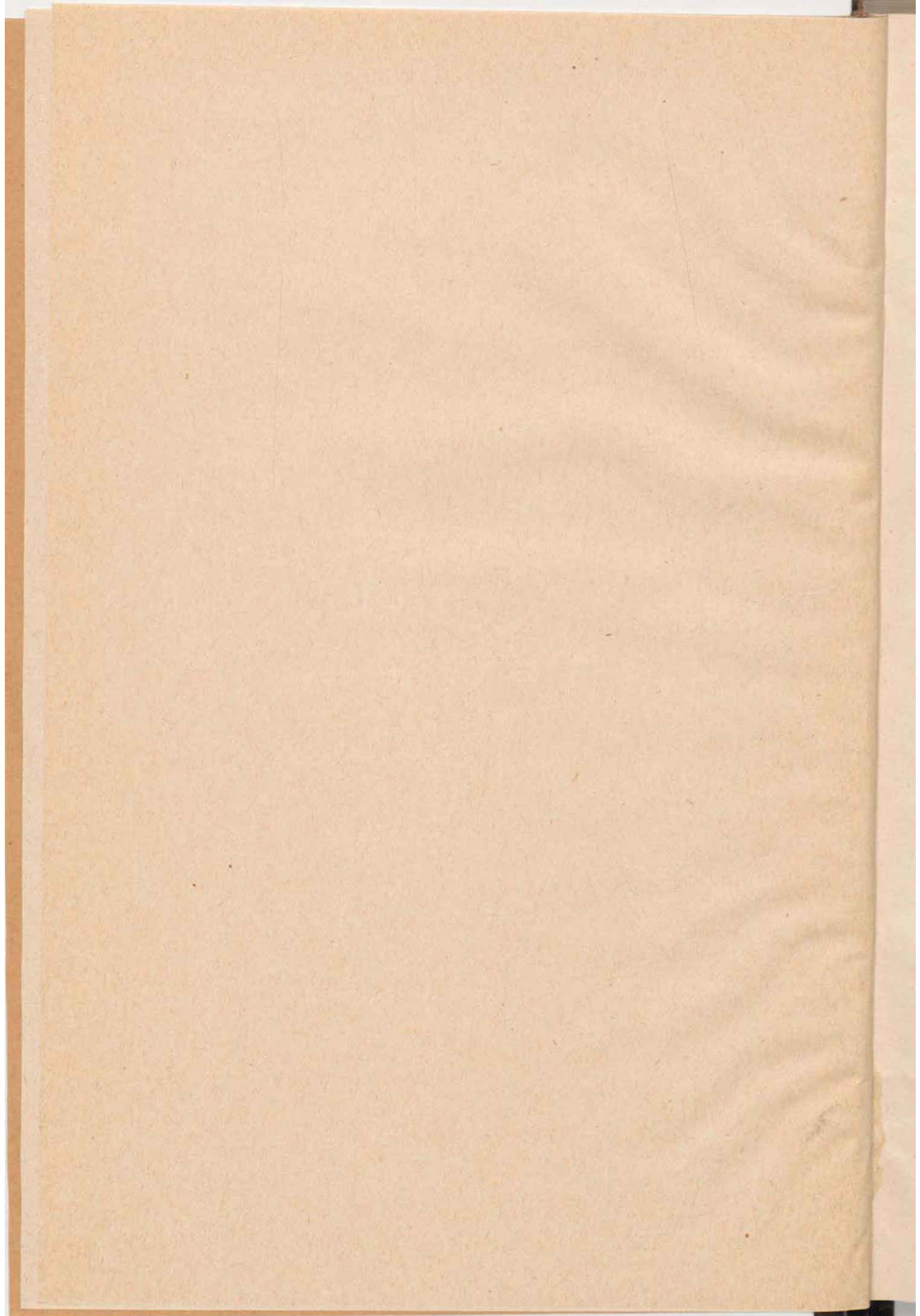
1942













PRECIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

Pendant les années 1940 et 1941

## ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

---

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

# L'ACADÉMIE

DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT LES ANNEES 1940 ET 1941



ROUEN

IMPRIMERIE LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—  
1942

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

# RESEARCH REPORT

NO. 100

BY

DR. J. VAN VLIET

Submitted in partial fulfillment of the requirements for the Ph.D. degree



CHICAGO

1950

PHYSICS DEPARTMENT

100

# TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN




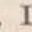



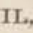

(au 31 décembre 1941)

## MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-INFÉRIEURE.  
M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.  
M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III<sup>e</sup> RÉGION.  
MGR L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.  
M. LE MAIRE DE ROUEN.

## MEMBRES TITULAIRES

(Suivant l'ordre de réception)

- M. Ferdinand COUTAN, I , docteur en médecine (12 décembre 1895).  
M. Georges RUEL, ✱, I , architecte (11 décembre 1902).  
M. Edouard DELABARRE, ✱, I , C , architecte diplômé du Gouvernement, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole régionale d'Architecture (15 décembre 1909).  
M<sup>me</sup> Colette YVER [M<sup>me</sup> Huzard, née de Bergevin], ✱, de la Société des Gens de Lettres (20 décembre 1917), *m. non résidant.*  
M<sup>me</sup> LEFRANÇOIS-PILLION, archéologue (4 avril 1919). *m. non résidant.*  
M. Pierre CHIROL, I , architecte S. C., diplômé par le Gouvernement (16 mai 1919).  
M. Henri LABROSSE, ✱, I , directeur des Bibliothèques et Archives historiques de la Ville (18 décembre 1919).  
M. Edmond PERRÉE, I , archiviste de la Chambre de Commerce (25 février 1921).  
M. Louis DUBREUIL, O ✱, , ancien député-maire de Rouen (15 décembre 1921).  
M. Maurice ALLINNE, A , directeur du Musée départemental des Antiquités (7 mars 1924).

- M. Abel CAILLE, I ☉, directeur de l'Institut chimique (28 mars 1924).
- M. Albert FAROULT, ✱, ancien président de la Chambre de Commerce (23 mai 1924).
- M. Jean LAFOND, ✱, direct. du *Journal de Rouen* (3 avril 1925).
- M. Fernand GUEY, ✱, I ☉, directeur des Musées de Peinture et de Céramique (23 avril 1926).
- M. Alexandre FÉRON, historien (18 juin 1926).
- M. André CAUCHOIS, ✱, docteur en médecine (25 juin 1923).
- M. Robert RÉGNIER, ✱, A ☉, O ☉, docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et de la Station de Zoologie agricole du Nord-Ouest (3 décembre 1926).
- M. Gaston MANCHON, I ☉, peintre et graveur (7 janvier 1927).
- M. Paul-Louis ROBERT, I ☉, critique théâtral (17 décembre 1927).
- M. René HERVAL, membre de la Société des Gens de Lettres, directeur du Crédit du Nord (20 décembre 1928).
- M. le chanoine LESERGEANT, I ☉, O ✠, vicaire général, archiprêtre de la Cathédrale (17 mai 1929).
- M. André HALIPRÉ, ✱, I ☉, docteur en médecine, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie (21 mars 1930).
- M. René FAUCHOIS, ✱, ✠, auteur dramatique (5 décembre 1930).
- M. Maurice LEMESLE, en littérature : MAURICE GERMAIN, docteur en médecine (21 janvier 1932).
- M. Robert PINCHON, ☿, I ☉, artiste peintre (1<sup>er</sup> juillet 1932).
- M. Marcel LANQUETUIT, I ☉, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. le chanoine FARCY, A ☉, curé de Saint-Sever (15 juin 1934).
- M. Jean DELACOUR, ✱, ornithologiste (30 novembre 1934).
- M. Paul LABOUNOUX, O ✱, I ☉, C ☉, directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure (3 mai 1935).
- M. le Général Louis SCHUHLER, G O ✱, ☿, ✠, ✠, ✠ (5 juillet 1935).
- M. le chanoine L. LETELLIER, docteur ès lettres, directeur à l'Institution Join-Lambert (22 novembre 1935).
- M. Edmond SPALIKOWSKI, I ☉, ☉, homme de lettres (12 novembre 1936).
- M. Georges LAISNEY, ✱, I ☉, ✠, professeur agrégé au Lycée Corneille, homme de lettres (12 février 1937).

- M. Maurice PELLET, ingénieur agronome (4 février 1938).  
 M. Eugène LE GRAVEREND, ✱, A ☉, O ☉, directeur du Service des Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938).  
 M. Paul LAIGNEL-LAVASTINE, ✱, I ☉, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (10 juin 1938).  
 M. Pierre-René WOLF, romancier (2 décembre 1938).  
 M. le chanoine Edouard COUTAN, agrégé de l'Université, supérieur de l'Ecole de Théologie (10 mars 1939).  
 M. René-Gustave NOBÉCOURT, ✱, ✠, secrétaire général de la Rédaction du *Journal de Rouen* (12 mai 1939).

## MEMBRES DECEDES EN 1940 ET 1941

- M. Louis BOUCHER, I ☉, docteur en médecine (1<sup>er</sup> mai 1896), décédé le 1<sup>er</sup> mars 1940.  
 M. Léon LENOUVEL, ✱, agrégé de l'Université, docteur ès sciences physiques, directeur de l'Ecole préparatoire à l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres (13 fév. 1931), décédé le 15 mai 1940.  
 M. Albert DUPRÉ, I ☉, ✠, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de Saint-Ouen (15 novembre 1918), décédé le 6 juillet 1940.  
 M. Joseph CHEVALIER, botaniste, ancien président de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen (10 mars 1933), décédé le 10 août 1940.  
 M. Jules L'HOTE, ✱, A ☉, ✠, ancien directeur des Douanes (23 décembre 1930), membre non résidant, décédé en novembre 1940.  
 M. Georges DE BEAUREPAIRE, I ☉, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats (24 mai 1901), décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1941.  
 M. Henri PAULME, ✱, A ☉, ✠, directeur honoraire du Crédit Foncier (1<sup>er</sup> juin 1900), décédé le 5 décembre 1941.

## MEMBRES ELUS NON ENCORE REÇUS

- M. Albert RICHART, ✱, O ☉, directeur des Services vétérinaires de la Seine-Inférieure (28 octobre 1938).  
 M. Georges FAYARD (25 novembre 1938).  
 M. Marius PERRIER, ✱, I ☉, directeur du Conservatoire de Musique et de la Musique municipale de Rouen (9 décembre 1938).

## MEMBRE ASSOCIE ELU EN 1941

M. le Professeur Maxime LAIGNEL-LAVASTINE (11 juillet 1941).

## CORRESPONDANTS ELUS EN 1940 ET 1941

M. Marcel BAUDOT (3 mai 1940).

M. le D<sup>r</sup> Jules TINEL (17 mai 1940).

M. Edmond PILON (16 mai 1941).

## BUREAU (1940)

M. le D<sup>r</sup> LEMESLE, *Président*.

M. Robert PINCHON, *Vice-Président*.

M. Joseph CHEVALIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.

M. le chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres*.

M. Henri LABROSSE, *Trésorier et Archiviste*.

## BUREAU (1941)

M. Louis DUBREUIL, *Président*.

M. Georges LAISNEY, *Vice-Président*.

M. Robert REGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.

M. le Chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres*.

M. René HERVAL, *Trésorier*.

M. Henri LABROSSE, *Archiviste*.

## BUREAU (1942)

M. Georges LAISNEY, *Président*.

M. Marcel LANQUETUIT, *Vice-Président*.

M. Robert REGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences*.

M. le Chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres*.

M. René HERVAL, *Trésorier*.

M. Henri LABROSSE, *Archiviste*.

---



CHRONIQUE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE LA CAVALERIE  
FRANÇAISE

**EXERCICE 1940**

---

OFFICE OF THE SECRETARY

CHRONIQUE  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE  
PENDANT L'ANNÉE 1940

---

19 JANVIER. — M. Henri Labrosse est élu archiviste en remplacement de M. Georges de Beaurepaire, démissionnaire. — M. le Président souhaite que l'Académie publie pour le deuxième centenaire de sa fondation un « Répertoire » des documents qu'elle possède.

2 FÉVRIER. — Communication de M. Paul-Louis Robert sur *Le Chevalier des Touches* de Barbey d'Aurevilly.

16 FÉVRIER. — L'Académie accepte le legs de M. Henri Hie. — Communication de M. Pierre Chirol : *Le bas-relief de l'Autel du Vœu, à la Cathédrale de Rouen*. (Publiée dans ce *Précis*.)

1<sup>er</sup> MARS. — Attribution des arrérages de la Fondation Guérault. — Communication de M. Edouard Delabarre : *Réflexions sur l'heure présente*. — Approbation des comptes de l'année 1939, présentés par M. Labrosse, trésorier intérimaire.

15 MARS. — Eloge de M. le D<sup>r</sup> Louis Boucher, ancien président, décédé. — L'Académie vote la dépose du tableau de Court, *Corneille accueilli par le Grand Condé*, endommagé par le gel et le dégel. — M. Edmond Spalikowski lit

quelques-uns de ses poèmes inédits : *Septembre 39, Jours de Guerre, Regrets, Propos de Novembre*. — Communication de M. Robert Regnier sur *La lutte contre l'envahissement des rats*.

5 AVRIL. — M. Regnier étudie « les effets des vidanges de mazout en Seine sur les oiseaux et les poissons », et M. Delacour le problème de « la destruction du gibier d'eau douce par les chasseurs ».

12 AVRIL. — Service funèbre à la Cathédrale. — La Compagnie visite l'église Saint-Nicaise, sous la conduite de M. Pierre Chirol.

19 AVRIL. — M. Labrosse présente les comptes de la « contribution de l'Académie pour l'aménagement du cabinet de Pierre Corneille dans la maison de la rue de la Pie ». — Après le rapport de M. Robert Regnier, des félicitations sont adressées à M. Marcel Baudot, archiviste en chef du département de l'Eure.

3 MAI. — M. Marcel Baudot est élu membre correspondant. — Communication de M. Maurice Pellet : *Le Verglas de janvier 1940*. (Publiée dans ce *Précis*.) — Rapport de M. le D<sup>r</sup> André Cauchois sur les travaux du D<sup>r</sup> Jules Tinel, médecin des Hôpitaux de Paris : des félicitations sont adressées au D<sup>r</sup> Tinel.

17 MAI. — M. le D<sup>r</sup> Jules Tinel est élu membre correspondant. — M. le D<sup>r</sup> Cauchois présente ses nouvelles études de démographie éditées par la Fédération normande des Associations des Familles nombreuses. — Eloge funèbre de M. Léon Lenouvel, membre résidant.

5 JUILLET. — Attribution des arrérages de la Fondation Guérault.

19 JUILLET. — Communication de M. Maurice Allinne : *L'Illustration à Rouen d'une nouvelle de Boccace.*

18 OCTOBRE. — M. Robert Regnier est élu secrétaire pour la Classe des Sciences et M. René Herval, trésorier. — M. le Président annonce la mort de M. Albert Dupré. — M. Regnier fait l'éloge de M. Joseph Chevalier, décédé. — Des félicitations sont adressées à M. Bernard Fay, membre correspondant, nommé administrateur général de la Bibliothèque nationale. — Communication de M. René Fauchois sur *La Situation actuelle du Théâtre à Paris.*

15 NOVEMBRE. — Attribution des Prix Boulet-Lemoine, Dumanoir, Octave Rouland, Pelletat, Bouctot (Beaux-Arts) et des arrérages de la Fondation Auguste Guérault. — Eloge funèbre de M. L'Hôte, membre non résidant. — Lecture de poèmes inédits par M. René Herval. — On décide que la Compagnie tiendra ses séances chaque vendredi, à 5 heures.

22 NOVEMBRE. — L'Académie demande à la Préfecture et à la Mairie de ne pas donner suite au projet d'édifier un théâtre provisoire dans la cour intérieure de l'Hôtel des Sociétés savantes. — M. Henri Labrosse rend compte de la cérémonie organisée à Paris en l'honneur de M. Alfred Coville, membre de l'Institut, dont il résume l'œuvre scientifique.

29 NOVEMBRE. — M. Regnier précise la situation faite aux Sociétés littéraires, scientifiques et artistiques par les Autorités occupantes. — Communication de M. Féron sur *Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen de 1691 à 1707.*

6 DÉCEMBRE. — Attribution des Prix La Reinty et Courtonne-Lenepveu.

13 DÉCEMBRE. — M. Fernand Guey précise que l'Hôtel des Sociétés savantes est mentionné à l'*Inventaire supplémentaire des Monuments historiques*. — Attribution des Prix Braquehais-Verdrel. — M. le Trésorier annonce que le jeton de présence sera doublé, grâce à la fondation de M. Henri Hie. — M. Louis Dubreuil lit une communication intitulée : *Commémoration du passage des restes mortels de l'Empereur Napoléon à Rouen, en décembre 1840*.

20 DÉCEMBRE. — M. Louis Dubreuil est élu président et M. Georges Laisney, vice-président. — Eloge funèbre de M. Henri Osmont, conservateur honoraire du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par M. Henri Labrosse.

21 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle. Remise des Prix. (Les rapports de MM. Chirol, Laignel-Lavastine, Delabarre, Regnier, Labrosse sont publiés dans ce *Précis*.)

L. LETELLIER,

Secrétaire pour la Classe des Lettres.

---

# COMPTES DE L'ANNÉE 1940

## I. — ACADÉMIE

### RECETTES

Report de l'avoir au 1 <sup>er</sup> janvier 1940.....	439 07
Arrérages 1940 .....	7.173 13
Intérêts des dépôts.....	811 80
Subvention municipale .....	1.800 »
Cotisations .....	1.409 15
Legs Hie .....	20.000 »
Participation des Fondations aux frais généraux 1940 .....	16.644 65
Participation des Fondations aux frais généraux 1939 .....	8.300 »
	<u>56.577 80</u>

### DEPENSES

Impression du <i>Précis</i> : Acompte.....	5.000 »
Impressions diverses .....	360 70
Consortium et personnel.....	1.446 20
Frais de banque.....	76 60
Entretien (éclairage, frottage, mobilier, fournitures de bureau) .....	57 50
Chauffage : Achat et montage d'un poêle.....	430 05
Chauffage : Achat de bois et manutention.....	508 75
Assurances incendie .....	170 40
Service funèbre annuel.....	215 »
Timbres et divers.....	412 50
Frais de dépose du tableau de Court.....	475 »
Achat de vingt Crédit national 1920 (1939).....	10.346 »
Achat de dix Bons Caisse autonome 4 1/2 0/0 (1940) .....	9.456 75
Achat de 1.080 francs Rente 4 1/2 B (Legs Hie)...	20.484 15
Solde disponible .....	7.138 20
	<u>56.577 80</u>

## II. — COMPTES DES FONDATIONS ET DÉPOTS

### A. — FONDATIONS

#### 1. BOUCTOT :

Report de 1939.....		500 »
Arrérages 1940 .....		660 »
Prix décerné .....	500 »	
Participation aux frais.....	160 »	
Solde à reporter.....	500 »	
	<u>1.160 »</u>	<u>1.160 »</u>

2. BOULET-LEMOINE :		
Arrérages 1940.....		1.314 »
Prix décerné .....	1.000 »	
Participation aux frais .....	314 »	
	<u>1.314 »</u>	<u>1.314 »</u>
3. BRAQUEHAIS-VERDREL :		
Report de 1939.....		7.000 »
Participation aux frais 1939.....	7.000 »	
Arrérages 1940 .....		56.223 »
Allocations 1940 .....	44.000 »	
Frais afférents au service de la Fondation .....	626 60	
Participation aux frais.....	11.596 40	
	<u>63.223 »</u>	<u>63.223 »</u>
4. COURTONNE-LENEPVEU :		
Report de 1939.....		576 25
Arrérages 1940 .....		282 »
Prix décerné .....	800 »	
Participation aux frais.....	58 25	
	<u>858 25</u>	<u>858 25</u>
5. DUMANOIR :		
Report 1939 .....		800 »
Arrérages 1940 .....		1.060 »
Prix distribués .....	1.600 »	
Participation aux frais.....	260 »	
	<u>1.860 »</u>	<u>1.860 »</u>
6. GOSSIER :		
Solde débiteur 1939.....	69 »	
Entretien tombe 1940.....	271 10	
Arrérages .....		Néant
Solde débiteur à reporter.....		340 10
	<u>340 10</u>	<u>340 10</u>
7. GUÉROULT :		
Report 1939 .....		1.000 »
Participation aux frais 1939.....	1.000 »	
Arrérages 1940 .....		7.450 »
Allocations et frais.....	4.845 »	
Participation aux frais.....	2.605 »	
	<u>8.450 »</u>	<u>8.450 »</u>
8. HIE :		
Arrérages 1940 .....		972 »
Amélioration des jetons de présence et participation aux frais.....	772 »	
Réserve pour frais d'entretien du tombeau .....	200 »	
	<u>972 »</u>	<u>972 »</u>



9. HOUZEAU :		
Report 1939 .....		436 »
Arrérages 1940 .....		160 »
Participation aux frais.....	296 »	
Solde à reporter.....	300 »	
	<u>596 »</u>	<u>596 »</u>
10. LA REINTY :		
Report 1939 .....		1.100 »
Arrérages 1940 .....		405 »
Service relig. Allouville-Bellefosse...	100 »	
Prix distribués .....	900 »	
Participation aux frais.....	105 »	
Solde à reporter.....	400 »	
	<u>1.505 »</u>	<u>1.505 »</u>
11. PELLECAT :		
Arrérages 1940 .....		2.650 »
Prix distribués .....	2.000 »	
Participation aux frais.....	650 »	
	<u>2.650 »</u>	<u>2.650 »</u>
12. ROULAND :		
Report 1939 .....		300 »
Participation aux frais 1939.....	300 »	
Arrérages 1940 .....		830 »
Prix distribués .....	600 »	
Participation aux frais.....	230 »	
	<u>1.130 »</u>	<u>1.130 »</u>
13. ROUSSELIN-MAYET :		
Report 1939 .....		600 »
Arrérages 1940 .....		910 »
Participation aux frais.....	310 »	
Solde à reporter.....	1.200 »	
	<u>1.510 »</u>	<u>1.510 »</u>
14. VERMONT :		
Report 1939 .....		500 »
Arrérages 1940 .....		160 »
Participation aux frais.....	60 »	
Solde à reporter.....	600 »	
	<u>660 »</u>	<u>660 »</u>
<b>B. — DEPOTS</b>		
CAUMONT :		
Dépôt au 31 décembre 1939.....		524 55
Intérêts à 3,25 0/0.....		17 05
Solde à reporter.....	541 60	
	<u>541 60</u>	<u>541 60</u>

## DELAMARE-DEBOUTTEVILLE :

Dépôt au 31 décembre 1939.....		2.329 »
Intérêts à 3,25 0/0.....		75 70
Solde à reporter.....	2.404 70	
	<u>2.404 70</u>	<u>2.404 70</u>

## NORMANNIA :

Dépôt au 31 décembre 1939.....		9.108 75
Intérêts à 3,25 0/0.....		296 05
Solde à reporter.....	9.404 80	
	<u>9.404 80</u>	<u>9.404 80</u>

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1940

## ACTIF

Caisse d'Epargne (Livret n° 168.698) .....	20.555 65
Crédit du Nord (Compte n° 3.246).....	1.493 55
Secrétariat des Sociétés savantes .....	300 »
	<u>22.349 20</u>

## PASSIF

Disponibilité des fondations et des dépôts.....	15.211 »
Réserve pour solde de l'impression du <i>Précis</i> .....	4.000 »
Réserve pour paiement chèque Devaux, non présenté au 31 décembre.....	271 10
Solde disponible .....	2.867 10
	<u>22.349 20</u>

L'Académie a approuvé ces comptes dans sa séance du 17 janvier 1941.

*Le Trésorier,*

R. HERVAL.

# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(21 décembre 1940)

---

## RAPPORT SUR LES PRIX

DE LA

## FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

Par M. PIERRE CHIROL

---

MESSIEURS,

J'IMAGINE, dans cinquante ans, la surprise étonnée des curieux, qui évoquant la vie rouennaise en 1940, y apercevront en nos archives la trace de la séance solennelle tenue aujourd'hui à la date du 21 décembre.

Tant de groupements demeurent actuellement en sommeil, nombre d'activités de premier plan se révèlent subitement paralysées, une langueur morbide a envahi certains caractères réputés virils qu'il sera bien pardonné à ces « rats de bibliothèques » d'éprouver une stupéfaction au récit imprimé de notre activité.

Et qu'ils n'évoquent pas surtout ces précédents byzantins où, dit-on, des discussions oiseuses prenaient le pas, si elles ne parvenaient à les annihiler, sur l'angoisse profonde et justifiée des âmes au temps des grands bouleversements.

Notre Assemblée de ce jour apparaît pourtant toute naturelle aux esprits réfléchis : notre présence ne vise-t-elle pas à réaliser la mission parfois séculaire léguée à notre Académie

par des généreux donateurs? Nous sommes réunis pour accomplir le rite de la Charité dans l'ordre de l'esprit et du cœur, et ce magistère ne saurait jamais chômer.

A contempler ainsi cette élite, miroir de notre société rouennaise telle qu'elle s'empressait en cet hôtel au temps des années heureuses, je ne puis m'interdire de rappeler le texte fameux de saint Paul sur la prééminence de la Charité : « Parce que patiente et douce, cette vertu ignore les insolences et en s'enfle point; sans ambition ni égoïsme, elle ne s'irrite pas, elle n' imagine pas le mal et sans se réjouir de l'iniquité, elle met sa joie dans la vérité. Elle souffre tout, croit tout, espère et endure tout. » Aussi, conclut l'écrivain inspiré, « la Charité ne finira jamais, pas même quand les prophéties s'anéantiront, quand le langage cessera et quand la science sera détruite ».

C'est dire si cette éminente vertu doit demeurer l'ultime bastion capable de survivre à tous les bouleversements humains.

Quoi d'étonnant, après avoir médité le langage concis de l'apôtre si, dans sa sphère provinciale, nous constatons comment l'Académie de Rouen répond à ce principe éternel et se montre toujours agissante, malgré les incertitudes extérieures au lourd voile de plomb et les angoisses personnelles des individus; rien ne saurait arrêter son action ni sa vie.

Aussi, parmi tant de fondations dont notre Compagnie demeure la gardienne noblement jalouse, la plus adéquate au temps présent qui ne connaîtra jamais l'indifférence des candidats, n'est-ce pas cette fondation Braquehais-Verdrel, où s'épanouit au maximum l'esprit de charité?

Toute une fortune, hélas! atteinte par de massifs prélèvements d'Etat, a été orientée par sa propriétaire pour secourir les parents chargés de famille.

Malgré les événements, et peut-être à cause de ceux-ci, les dossiers ont été déposés en nombre fort appréciable.

Notre Secrétariat a enregistré soixante-neuf demandes régulièrement constituées, la courbe des candidats s'établit avec les éléments suivants :

Deux familles de 13, de 11 et de 10 enfants apparaissent tout d'abord, puis l'ordonnée se relève avec le groupe des 9 enfants qui comprend 9 candidats, elle atteint 16 postulants au droit du total des 8 enfants et son maximum s'établit à 27 pour les familles de 7 ; fait curieux, la collectivité des 6 enfants a produit un rebroussement car elle ne comporte que 11 demandes.

Quatre candidats avaient déjà bénéficié l'an passé de notre générosité ; ils ont été écartés, sauf toutefois pour le cas spécial d'un veuvage récent.

Les demandes émanent de 26 communes, Rouen compte 20 candidats ; on en trouve 6 à Grand-Quevilly, 5 à Sotteville, 4 à Darnétal. Trois demandes émanent de Oissel et de Monville, le reste (deux et un) revient aux 20 autres communes.

Deux anciens bénéficiaires du prix Cognacq réduit ont néanmoins été retenus : l'un pour cause de cécité aggravée de chômage et de l'attente d'un septième enfant ; l'autre, pour avoir généreusement poursuivi sa tâche puisqu'il compte treize enfants vivants et un autre décédé.

La Commission, après plusieurs examens et délibérations, a réparti en quarante-quatre secours de 1.000 francs chacun la somme dont elle disposait, elle l'a résumé dans le tableau suivant :

Nombre d'enfants	Candidats inscrits	Candidats retenus
Familles de 13.....	2	2
— de 11.....	2	2
— de 10.....	2	1
— de 9.....	9	7
— de 8.....	16	10
— de 7.....	27	15
— de 6.....	11	6

Comme chaque année, il est opportun de rappeler que le nombre d'enfants, s'il est un élément important d'appréciation, ne saurait être le seul et le principal ; il s'agit d'éducation, en effet, il s'agit de faire des hommes en modelant patiemment leur être moral et non point seulement s'estimer sa tâche terminée quand on aura donné l'existence, quitte à les abandonner ensuite, sans souci de surveillance, à leur destin. Aussi, soins du corps et soins de l'âme, préoccupations d'instruction et d'apprentissage, prévoyance et ingéniosité pour réaliser une demeure familiale, constituent des éléments dont nous tenons le plus grand compte. Ces éléments ont parfois bouleversé étrangement un classement hâtif, établi tout d'abord d'après les seules bouches à nourrir.

C'est pourquoi le jugement uniquement basé sur pièces nous avait paru jadis insuffisant ; les visites à domicile faisaient partie intégrante de notre travail, dans bien des cas, elles conditionnaient le résultat.

Hélas ! nous avons dû cette année renoncer à cette dernière partie de notre méthode : il a été impossible de procéder aux visites à domicile et d'asseoir sur elles notre jugement. La difficulté des communications en est la cause, il eût été illogique de visiter les candidats rouennais et de négliger les

autres : notre impartialité en eût pu être atteinte et qui sait si notre choix n'aurait pas été soupçonné.

Aussi les notes des années précédentes ont été utilisées, l'expérience et les souvenirs des anciens enquêteurs mis à profit, avec la prudence normande aidant, nous avons abouti à la proportion exposée ci-dessus.

Nous avons conscience d'avoir répondu le mieux possible aux intentions de la donatrice et mieux encore aux prescriptions du mot d'ordre appelé à régénérer notre race en lui rendant confiance dans ses destinées, en l'incitant à être le principal agent de son propre salut : Travail, Famille, Patrie, ces mots lancés comme une consigne par un héros, véritablement digne de Plutarque, à la fin de quel rapport doivent-ils être inscrits sinon à propos des familles nombreuses ?

Réserves de la nation, son seul espoir suprême, à la condition toutefois de tendre sans cesse à élever ses enfants dans tous les domaines et non de les nourrir seulement, les familles nombreuses de France en multipliant le salubre exemple de la procréation, en bravant hardiment les ricanements persifleurs contre tant de joies profondes et discrètes, finiront bien par rendre à la Patrie sa vigueur d'antan et à lui tisser un nimbe dont rien ne la fera déchoir.

## FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

*Allocations de 1.000 francs*

M<sup>me</sup> veuve Adolphe ANDRÉ, 27, rue Braquehais-Verdrel, Cité des Sapins, à Rouen, 8 enfants (7 vivants).

M<sup>me</sup> veuve BÉNARD, 18, rue Louis-Ricard, Grand-Quevilly, 9 enfants (7 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Emile BILLAUX, Le Trait, Cité H. B. M., 9 enfants (8 vivants).

M<sup>me</sup> veuve J.-P. CALTOT, 20, route de Lyons, à Rouen, 9 enfants (7 vivants).

M. et M<sup>me</sup> COLNOT-FERCOQ, à Monville, 6, route de Fontaine, 6 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Lucien CONFAIS, à Maromme, 7, rue de la Marne, Côte de Velours, 7 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Henri CRÉPY, à Darnétal, ancienne route de Gournay, 14 enfants (11 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Alph. DELAHAYE, à Rouen, 11, rue Juste-Dumanoir, 7 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Ch. FONTAINE, à Rouen, 5, rue Albert-I<sup>er</sup> (Cité Trianon), 6 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Jules FOSSÉ, à Pavilly, 32, rue de l'Hospice, 9 enfants (6 vivants).

M. et M<sup>me</sup> FOURNIL, à Sotteville, rue Louis-Antier, 7 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Henri GAINVILLE, Le Paulu, par Saint-Pierre-de-Varengeville, 8 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> GENET-DUVAL, à Ambourville, par Duclair, 10 enfants (9 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Henri GENET, à Saint-Paër, Bas-Mouchel, par Duclair, 12 enfants (8 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Irénée GIROT, à Darnétal, 43, rue Maugendre, 7 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> René GOUELLAIN, à Sotteville, 6, rue Branly, 7 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Alex. GRAIN, à Jumièges, rue Mainberthe, 8 enfants (7 vivants).

M. et M<sup>me</sup> GUÉRILLON, à Saint-Georges-sur-Fontaine, 13 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> GUICHET-DELABARRE, Saint-Jean-du-Cardonay, 7 enfants (tous vivants).



M. et M<sup>me</sup> Ch. GODFROY, à Sotteville, 297, rue Pierre-Corneille, 8 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> HOUILLIÈRE, à Saint-Ouen-du-Breuil, Hameau de Maltot, 7 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> LAHAYE, à Saint-Jacques-sur-Darnétal, Quévreville, 9 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Raym. LAMOTTE, à Petit-Quevilly, 47, rue d'Orléans, 9 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Julien LEBAS, à Oissel, 137, quai d'Elbeuf, 6 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> André LECLERC, à Barentin, 3, rue du Lin, 8 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Aug. LEFRANÇOIS, à Auzouville-sur-Ry, 9 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Max. LEGRAS, à Rouen, rue Lucien-Valin, 9 enfants (7 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Robert LEHOUX, Grand-Quevilly, 19, rue Louis-Ricard, 9 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Raym. LEVISTRE, à Rouen, 42, route du Havre, 6 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Henri LOUVRY, à Rouen, 205 bis, rue de Grieu, 12 enfants (10 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Marius MAUBLANC, à Rouen, 33, rue Poisson, 8 enfants (7 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Raym. MAURICE, à Rouen, 24, rue de Grieu, 9 enfants (8 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Marcel NOEL, Saint-Wandrille-Rançon, Hameau des Yaux, 9 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Ch. PETIT, à Grand-Quevilly, 5, rue Gustave-Flaubert, 10 enfants (8 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Léon PÉZIER, à Petit-Quevilly, rue de la République, Cité Unan, 7 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Ern. PICARD, Le Trait, 85, quartier La Neuville, 13 enfants (11 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Raym. PINEL, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, 14 enfants (13 vivants).

M. et M<sup>me</sup> PLAISANT, à Darnétal, Cité ouvrière de la Table-de-Pierre, 9 enfants (8 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Henri RENOULT, à Sotteville, 52, rue Garibaldi, 9 enfants (7 vivants).

M. et M<sup>me</sup> Aug. ROBERT, à Rouen, Triège des Sapins, 6 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Louis ROUSSEL, à Pavilly, 24, rue Alexandre-Ribot, 9 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> ROYER, Grand-Quevilly, Cité 3 des Hauts-Fourneaux, n° 84, 8 enfants (tous vivants).

M. et M<sup>me</sup> Henri SELLIER, à Darnétal, 37, rue des Mellots, 8 enfants (7 vivants).

M<sup>me</sup> veuve THOMAS, à Rouen, Grande Famille, 27, rue des Capucins, 7 enfants (tous vivants).

---

# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(21 décembre 1940)

## RAPPORT

SUR LES

PRIX DES FONDATIONS

DUMANOIR, BOULET-LEMOINE ET OCTAVE ROULAND

Par M. PAUL LAIGNEL-LAVASTINE

MESDAMES, MESSIEURS,

C'EST dans les plus dures épreuves que l'âme des hommes peut donner sa mesure, et l'on sait que l'atroce aventure de la guerre éveille des héroïsmes, qui dans la paix n'auraient pas trouvé leur emploi. Par un privilège singulier, les sapeurs-pompiers, qui font une guerre perpétuelle à un ennemi aussi redoutable que l'incendie, ont en tout temps l'occasion de déployer les plus hautes vertus du soldat. Cependant, au cours des tragiques événements qui ont ravagé une partie de notre ville, ils ont livré une grande et exceptionnelle bataille, qui leur a permis de montrer, mieux que jamais, tout ce dont ils sont capables. C'est ce que l'Académie a voulu signaler à l'admiration publique, en décernant le prix Dumanoir, destiné à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure, au caporal Léon Hauchard et au sapeur Paul Rouas.

Une note de M. le Chef de bataillon Méré, commandant le corps des Sapeurs-Pompiers, nous apprend que, le dimanche 9 juin, vers 10 h. 30, à la suite de l'explosion de deux tanks,

l'un français, l'autre allemand, deux violents incendies ont éclaté rue de la République, à la Maison des Abeilles et aux Magasins Thierry-Martin. « Pour des raisons que je pourrai donner plus tard, écrit M. le chef de bataillon Méré, notre intervention immédiate ne fut pas autorisée. Le feu, trouvant un aliment facile dans les vieilles constructions rouennaises, gagna rapidement d'intensité par les combles généralement encombrés de matières combustibles; au cours de la journée du 9 juin et pendant toute la nuit du 9 au 10, nous restions impuissants à regarder la progression foudroyante de l'incendie, qui se propageait d'une part, par la Halle au Blé, le magasin de décors, les immeubles du quai de Paris, pour remonter ensuite la rue Grand-Pont; d'autre part, le feu se propageait avec la même rapidité par les rues Malpalu, des Augustins et les quais. Cette nuit du 9 au 10 juin fut pour nous une vision d'horreur où, les bras croisés malgré nous, nous regardions se dessiner, à la lueur des flammes, les tours de la Cathédrale, de Saint-Maclou et de Saint-Ouen. »

Le lundi 10 juin, comme les flammes qui dévoraient les maisons de la place de la Calende menaçaient la Cathédrale, les pompiers furent enfin autorisés à intervenir.

« La ville étant privée d'eau par suite de la rupture des conduites maîtresses, provoquée par les explosions des ponts, dit M. le commandant Méré, nous établissions nos engins en aspiration dans le Robec, en face de l'église Saint-Maclou; cette disposition nous permit d'attaquer vigoureusement le feu, place de la Calende, et de protéger momentanément la partie sud de la Cathédrale.

« Cependant, l'incendie progressait dans la direction de la rue Grand-Pont.... Devant l'énorme foyer qui dévorait les nombreux immeubles, je fis sortir la totalité de notre matériel,

qui fut mis en aspiration en Seine devant la Brasserie Victor, ce qui nous permit d'attaquer le feu rue Grand-Pont sur toute sa longueur et place de la Cathédrale. Nos porte-lances, qui se trouvaient sur les toitures des n<sup>os</sup> 5 et 7 de la place de la Cathédrale, durent battre en retraite, en raison de la chaleur et de la fumée qui se dégageaient des maisons en feu. C'est à ce moment que le vent, changeant de direction, poussa les flammes vers l'échafaudage en bois de la Tour de Beurre, qui prit feu, communiquant l'incendie au clocher, et ensuite à la charpente des combles, du côté sud. »

Cette fois, c'était bien la Cathédrale qui se trouvait en danger : les combles détruits, elle n'eût plus été qu'une ruine imposante, en proie à toutes les intempéries. Une grosse lance à haute pression, établie à l'intérieur de l'édifice, assura la protection du grand orgue. Cette mesure permit d'attaquer directement les combles, qui étaient « entièrement en feu ». C'est alors que le caporal Hauchard et le sapeur Rouas parvinrent à hisser dans ces combles une lance à forte pression. Opération difficile et périlleuse, dans laquelle, au témoignage de leur chef, ils ont rivalisé « d'endurance, de courage et de qualités professionnelles ». « Une deuxième lance fut établie derrière l'orgue par d'autres sapeurs-pompiers, qui réussirent à arrêter la propagation du feu de ce côté. Tous les sapeurs-pompiers ont fait vaillamment leur devoir, et au bout d'une heure de manœuvre, j'avais la satisfaction de pouvoir déclarer que le feu était circonscrit et que la Cathédrale était sauvée. »

Ainsi, c'est tout le Corps des Sapeurs-Pompiers qui, en ce sauvetage de notre Cathédrale, a accompli son devoir avec la conscience la plus courageuse. Mais le caporal Hauchard et le sapeur Rouas s'étant particulièrement distingués, et dans

un épisode capital de la crise, il est juste que, voulant rendre à tout le Corps l'hommage qui lui est dû, nous les choisissons pour leur attribuer les récompenses individuelles dont nous pouvons disposer. J'ajouterai que ce qui rend leur abnégation encore plus exemplaire, c'est qu'ils sont pères, le caporal de cinq enfants, et le sapeur de quatre : ils n'ont pas hésité à risquer une vie, si nécessaire aux objets de leur affection, pour leur assurer cet héritage d'honneur.

Ce sont là des actes de vertu, au sens premier du mot, des œuvres d'une énergie toute virile. Tout autres sont celles que couronnent les prix Boulet-Lemoine et Octave Rouland. Il s'agit ici de ces vertus domestiques, auxquelles les Latins donnaient plutôt le nom de Piété. Ces piétés, ce sont surtout les femmes qui les exercent, ce qui est dans l'ordre de la nature, puisqu'elles sont les colonnes de la maison et les gardiennes du foyer, que leur rôle est d'entretenir la vie dans le cercle de la famille.

Le prix Boulet-Lemoine, fondé à l'intention de la « personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifice pour assister et pour soigner, jusqu'à leur mort, son père et sa mère et le survivant d'eux », a été décerné à M<sup>lle</sup> Ernestine Jourdain, de Barentin. Née en 1900, elle est la dernière de onze enfants; elle a eu sept frères mobilisés en 1914, et trois d'entre eux sont morts pour la France. Elle s'est consacrée à ses parents; elle a perdu sa mère en 1925; elle est restée seule avec son père, atteint d'une infirmité incurable qui exigeait des soins continuels; elle a renoncé à vivre pour elle-même et, par sa vigilante sollicitude, elle a prolongé son existence jusqu'en 1939, quand il avait atteint

l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Les attestations de M. le Maire de Barentin, de M. le Curé de sa paroisse, du D<sup>r</sup> Salle, médecin de la famille, et de M. Raymond Badin, administrateur-délégué des Etablissements Badin et Fils, où elle a travaillé pendant de nombreuses années et qu'elle n'a quittés que pour se vouer totalement au service de son père, nous confirment son mérite, dans les termes les plus élogieux.

Le prix Octave Roulland est réservé à des « membres de familles nombreuses, qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs ». Il a été partagé entre M<sup>lle</sup> Lucie Guern et M<sup>lle</sup> Thérèse Masse.

M<sup>lle</sup> Lucie Guern habite Grand-Quevilly. Seconde de neuf enfants, elle avait dix-sept ans, quand sa mère est morte, en août 1938. « Après l'avoir soignée pendant plusieurs mois, témoigne M. le D<sup>r</sup> Macron, elle l'a remplacée. C'est elle qui, inlassablement, s'est occupée de ses huit frères et sœurs (dont cinq sont encore à l'école) avec le plus grand dévouement; délaissant les plaisirs de son âge, elle s'est entièrement consacrée à sa famille, faisant l'admiration de tous ceux qui la connaissent. »

M<sup>lle</sup> Thérèse Masse est née à Oissel en 1918. Elle a donc vingt-deux ans, habite présentement Saint-Etienne-du-Rouvray et est employée comme aide-chimiste aux Etablissements Kuhlmann. Le chef du personnel de cette maison, M. le D<sup>r</sup> Hempel, maire de Saint-Etienne, vante son courage et son labeur. Son père, grand mutilé du travail, amputé du bras et de la jambe gauches, ne peut travailler, et ne touche qu'une allocation de 600 francs par mois; la mère ne peut s'occuper que du père. C'est donc M<sup>lle</sup> Thérèse qui subvient à leurs besoins et leur « rend une petite part (ce sont ses propres termes) de ce qu'ils ont fait pour élever leurs sept

enfants ». Nous disons, nous : une grande part ; car ses quatre sœurs et ses deux frères étant mariés et ne pouvant rien faire pour leurs parents, c'est elle seule qui a assumé tout le poids de cette septuple reconnaissance, dont elle s'acquitte avec une fervente allégresse.

Cette allégresse, qui illumine l'accomplissement des devoirs chers au cœur et librement élus, en est une récompense autrement équitable que nos pauvres prix en monnaie dépréciée. Elle décore ces humbles vertus d'un caractère de noblesse héroïque, qui leur vaut de figurer dignement dans le palmarès, à côté de la mâle action de nos pompiers. D'autre part, jamais toutes les formes de la vertu n'ont été aussi précieuses que dans les heures désastreuses que présentement nous vivons. On peut dire que les vertus privées sont aussi des vertus civiques, car qui sert la famille sert du même coup la cité. Puisqu'elles concourent toutes à cette reconstruction de la France qui s'impose aux efforts des Français, il est juste qu'elles soient mises à l'honneur, également.

---



## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(21 décembre 1940)

### RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

Par M. EDOUARD DELABARRE

**Q**UELQU'UN me posa naguère cette question : « A quoi servent les arts? »

Ai-je besoin de dire quelle fut alors ma stupeur! Ne pas comprendre la nécessité et l'importance de l'Idéal dans la vie, dépasse, en effet, tout ce que l'esprit peut concevoir d'in vraisemblable!

Sans doute, aurais-je pu manifester ma surprise d'une manière un peu vive, heureusement je pus me calmer immédiatement à la pensée que malgré la désolation des temps actuels, beaucoup, hélas! n'ont pas encore compris!

A quoi peuvent servir les arts? Mais quand en développant la délicatesse de notre jugement et de nos sentiments, ceux-ci ne feraient que semer devant nous, au cours de notre existence, des admirations perpétuelles, de nous apporter des trésors spirituels dont la possession donne plus de joie que celles que procure la fortune (j'en appelle aux saints de l'art qui préfèrent vivre et mourir dans la pauvreté plutôt que de souiller leur idéal par des sacrifices à la mode), ne serait-ce pas déjà suffisant?

Mais il y a mieux.

En entretenant le sentiment de l'Idéal dans nos âmes, l'art les élève peu à peu et les arrache à la douloureuse servitude

des sens. Alors, est-ce que comprenant le lien qui unit le beau au bien, celles-là dégagées des bas sentiments humains et des tristes misères qu'ils engendrent, ne sont pas conduites naturellement à pénétrer dans le rayonnement splendide de la Vérité, source infinie de toutes les perfections sous quelques formes qu'elles se présentent, beauté, pureté, justice, amour du prochain, esprit de sacrifice..., perfections dont la sublimité attire, anime et nourrit notre foi et nous conduit peu à peu à nous abandonner et à nous ravir de tout ce que notre esprit peut concevoir de grand, de noble et d'élevé.

Ne sommes-nous pas, d'ailleurs, tous d'accord pour reconnaître que l'absence d'idéal pour une nation l'expose aux pires misères quand elle ne lui prépare pas quelquefois de cruelles déceptions.

Ne devons-nous pas alors admirer cette belle jeunesse qui accourt, tous les jours, nombreuse, à l'Aître Saint-Maclou, où se sont réfugiées nos Ecoles des Beaux-Arts et d'Architecture sinistrées, pour y chercher, dans le culte de l'art, celui de la vérité!

A cette étrange question qui me fut posée : A quoi servent les arts? ces jeunes gens et jeunes filles, par leur empressement, répondent, je crois, suffisamment.

Ils préparent heureusement la nouvelle France! C'est à ces Ecoles, l'Ecole des Beaux-Arts et l'Ecole supérieure d'Architecture de Rouen, que s'est formé et élevé l'esprit délicat et plein de charme du jeune lauréat du prix Bouctot de cette année, M. Georges Mirianon.

Ce prix, d'une valeur de 500 francs, est attribué à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur serait né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aurait figuré soit à une exposition rouennaise, soit aux Salons de Paris.

M. Mirianon, architecte distingué, délicat et particulièrement doué, a su et pu, malgré le temps qu'il dut consacrer à ses études à l'École d'Architecture, trouver celui de satisfaire le vif attrait qu'il avait pour la peinture.

Les nombreux croquis, dessins, gouaches et peintures à l'huile qu'il vous a présentés, Messieurs, témoignent incontestablement, en effet, du charme exquis que procurent à son âme délicate les mille beautés qu'il sait heureusement découvrir dans la poésie des formes et des lignes, dans les lumières, les demi-teintes, les transparences et les ombres, dans les reflets, dans la couleur!

L'Académie a éprouvé un plaisir très réel à examiner les œuvres soumises à son examen par l'heureux titulaire du prix Bouctot de cette année.

En le présentant à nos suffrages, notre éminent confrère, M. Guey, a cru devoir dire « que les peintures et dessins de M. Mirianon étaient plus délicats que la meilleure des plaisoires ».

Nous avons tous partagé son avis et il m'est agréable de le dire au lauréat de cette année, c'est le plus bel éloge que je puisse lui apporter.

Son art, en effet, des plus variés, s'est manifesté à nous dans un portrait à l'encre de Chine, dans lequel on reconnaît, grave et méditative, une physionomie qui lui est chère; dans des croquis d'expression; dans diverses peintures à l'huile, des coins de jardins, des fleurs, un arbre d'un très beau caractère, détachant ses branches dénudées et vraiment décoratives sur un ciel d'une belle venue; dans des gouaches, notamment une belle étude de canard suspendu l'aile déployée, un marché aux requins à Dieppe, le marché de la Haute-Vieille-Tour, une parade foraine, un chantre des rues. Dans

toutes ces œuvres fortement imprégnées d'art, d'audace parfois, mais d'habileté toujours, M. Mirianon a su affirmer son talent, quels que soient les différents moyens d'expression qu'il a employés.

Mais n'a-t-il pas encore, dans ses peintures, comme dans ses dessins, un sentiment élevé et varié du caractère des scènes, des personnages ou des objets qu'il représente ?

L'observation vive et ardente de l'artiste et sa sensibilité savent profondément tout pénétrer et dégager fortement ses impressions.

Qu'il nous soit donc permis de le féliciter et d'applaudir à son talent naissant déjà si bien affirmé, et, par avance, aux succès futurs que nous lui souhaitons sincèrement et cordialement.

---

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(21 décembre 1940)

---

### RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

Par M. EDOUARD DELABARRE

---

« **D**EUX prix de 1.000 francs chacun seront attribués à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière. »

Cette année, l'Académie a retenu pour ces prix les noms de deux jeunes gens d'un égal mérite :

MM. Pierre Collombel et Jacques Groult.

Collombel est élève de première classe à l'Ecole nationale d'Architecture de Rouen.

Notre collègue, M. Ruel, a dirigé ses premières études ; M. Feray les suit à présent.

Le public, généralement, ne se fait pas une idée de la somme de travail et des efforts qui sont imposés à un élève pour obtenir le diplôme du Gouvernement ; six années, quand ce n'est pas davantage, sont nécessaires pour y parvenir.

Outre l'enseignement élevé qu'impose cet art profondément et intimement lié à la vie sous toutes ses formes et à l'esprit si varié des personnes comme à celui des sociétés qui se succèdent et ne se ressemblent jamais, l'architecte doit être dessinateur, sculpteur, archéologue, mathématicien, perspectiveur, constructeur, chimiste et physicien, comptable et pos-

séder encore la connaissance de toutes les questions de législation qui touchent son art.

En faut-il davantage pour exiger d'un étudiant le sacrifice de tout son temps pendant la durée de ses études ?

Pourtant, il faut vivre, et la situation de beaucoup ne leur permet pas de se dispenser de travailler en même temps au dehors, dans des cabinets d'architectes, pour s'assurer le pain quotidien.

Ne doit-on pas admirer ceux qui, comme Collombel, savent mener de front les deux choses et, malgré cela, obtenir de tels succès dans les concours qu'on peut les compter dans leur école parmi les meilleurs élèves et les plus méritants.

M. Collombel est né à Yvetot le 15 octobre 1917.

Son père étant décédé l'année d'après sa naissance, sa mère, restée seule avec trois enfants en bas-âge, dut faire face à une situation particulièrement délicate pour les élever au prix de nombreux sacrifices.

Fort épris des arts, Collombel entra à notre Ecole des Beaux-Arts à l'âge de douze ans (il était alors encore élève à l'Ecole primaire supérieure) et il y obtint quatre médailles pour le dessin d'ornement et le fusain aux concours de fin d'année.

Ayant ensuite préparé l'admission à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Rouen, il y fut reçu élève en titre au mois de juin 1936.

Depuis son admission, il y obtint les récompenses suivantes :

En deuxième classe, des mentions de géométrie descriptive, de stéréotomie (coupe de pierre et charpente), de statique et résistance des matériaux, de construction.

Sur projets rendus et sur éléments analytiques, plusieurs mentions.

Des mentions en législation du bâtiment, en archéologie, en dessin d'ornement, enfin des médailles en dessin d'après l'antique, en modelage et en perspective.

Notons simplement que tous ces concours sont jugés à Paris, sous le voile de l'anonymat et sont communs aux huit Ecoles françaises et à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris.

Passé en première classe en 1938, il n'y resta que trois mois, car il fut appelé sous les drapeaux au mois de novembre.

Ces trois mois cependant lui suffirent pour obtenir une médaille sur un projet de basilique dont vous avez admiré, Messieurs, le grand caractère.

Incorporé comme canonnier de 2<sup>e</sup> classe, il passa rapidement au grade de maréchal des logis pendant la guerre, et bon Français autant que bon architecte, Collombel fut décoré de la Croix de Guerre.

Démobilisé en août 1940, Collombel vient de reprendre sa place à l'Ecole parmi ses camarades.

La délicatesse de ses sentiments lui imposant le devoir de gagner sa vie pour alléger les charges de sa digne mère, Collombel est entré en 1932 au Cabinet de MM. Pierre Lefebvre et Fils, où il travaille depuis cette date.

Reconnaissant ses mérites et ses rares qualités, Messieurs, vous avez sans hésiter jugé qu'un des prix Pellecat devait être attribué cette année à M. Collombel.

Qu'il en soit vivement félicité.

La chimie! science admirable, nous révèle peu à peu l'éternelle loi qui régit les choses, loi définitive et absolue, contre laquelle nous ne pouvons rien et que fixa l'ordre établi et voulu.

Nous pouvons discuter, critiquer, exprimer nos préférences sur la manière dont il conviendrait de régir l'Univers (une telle sottise n'est-elle pas courante?) il n'en demeure pas moins que nous obéissons, et dame, nous n'avons pas autre chose à faire.

Ne nous en plaignons pas trop cependant, quoiqu'on en dise, car il est fort probable, pour ne pas dire certain, que les choses iraient moins bien si l'un quelconque d'entre nous était chargé de leur administration.

Mais si nous ne pouvons ordonner, nous pouvons, dans une bien modeste mesure pourtant, découvrir et constater que rien ici-bas n'est le fait du hasard, et que la nature, comme les plantes, comme les animaux, comme les êtres humains, tout ce qui est, concourt à l'entretien et à la conservation de l'ensemble afin d'assurer un progrès voulu et certain, en dépit du zèle lamentable que nous apportons, par une décevante incompréhension de nos devoirs, à retarder sans cesse.

La chimie, en collaboration d'ailleurs avec les autres sciences, nous apprend à mieux comprendre le sens de la vie et à découvrir, phénomène extrêmement complexe et plus complexe même que nous l'imaginons, que celle-ci est apparue subitement sur la terre, sans aucune transition intermédiaire (la science est bien obligée de l'avouer), quand et seulement lorsque tout fut prêt pour la recevoir, et qu'elle ne peut subsister qu'en empruntant à tout ce qui est, sans exception, les éléments qui sont nécessaires à sa conservation et dans la mesure de ses besoins.

Comme aucune ombre ne passerait sur la science, si l'homme avait la sagesse de ne voir en elle qu'une œuvre de paix!

Malheureusement, chaque découverte est trop souvent pour l'homme une nouvelle tour de Babel qu'il édifie pour mieux



rendre inintelligible notre langage et nous éloigner les uns des autres parce que nous ne nous comprenons plus!

Les savants, heureusement, échappent à de telles erreurs et il serait injuste de leur adresser à leur sujet le moindre reproche.

Le but de leurs recherches est tout autre, autrement n'auraient-ils pas le droit de se décourager et de cesser de nous découvrir tous ces émerveillements que leurs patientes recherches et leurs laborieux travaux nous préparent.

Le jeune Groult, à qui l'Académie a réservé un de ses prix Pellecat, est de ceux-là, et son esprit ne saura jamais, nous n'en doutons pas, s'écarter de la belle voie qu'il s'est tracée et qu'il a jusqu'alors, malgré son jeune âge (il vient de prendre dix-huit ans), parfaitement et avec succès suivie toujours.

Né le 12 décembre 1922 à Rouen, notre lauréat a fait ses études à l'Ecole primaire supérieure de Rouen, où il a obtenu successivement le Brevet élémentaire, le Brevet d'Enseignement primaire supérieur (Section générale), le Brevet d'Enseignement primaire supérieur (Section des Arts et Métiers).

Mais la chimie exerçait sur lui un attrait particulier, et il aurait bien voulu continuer ses études pour devenir chimiste, mais la situation modeste de son père ne lui permettait pas, hélas! alors de suivre cette voie.

Autoriser son fils à se lancer dans une carrière dont les études auraient par trop alourdi le budget familial lui semblait bien difficile! Pourtant, l'envie le tenaillant, Jacques Groult se risqua quand même à suivre pendant deux années les cours gratuits du soir à l'Institut chimique, tout en continuant ses études à l'Ecole primaire supérieure.

L'ayant particulièrement remarqué, notre confrère, M. Caille, directeur de cet Institut, alla trouver M. Groult père et lui proposa de prendre son fils à son laboratoire et de lui faire suivre gratuitement, en 1939, les cours de la Section préparatoire de l'Institut chimique.

« J'ai donc eu la bonne fortune et la joie, nous dit le jeune Groult, de pénétrer dans un grand laboratoire où j'ai pu, dès mes débuts, aider à la manipulation des appareils les plus variés. Aussi mon goût pour la chimie n'a fait que grandir et je désire vivement pouvoir poursuivre mes études à l'Institut chimique pour tenter d'y obtenir le Diplôme d'ingénieur-chimiste qui me permettra, avec l'aide de mes maîtres, d'embrasser la carrière de chimiste industriel qui m'a toujours paru la plus belle! »

Bel idéal que vous avez tant désiré poursuivre, et qui mérite chez vous, mon jeune ami, d'être encouragé. Votre maître ne nous déclare-t-il pas, en effet, que vous aimez l'étude et que vous cherchez toujours l'occasion de vous instruire. Puisse le prix Pellecat, que l'Académie est heureuse de vous attribuer, vous aider quelque peu et nous permettre de compter un jour un grand savant de plus.

---

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(21 décembre 1940)

---

### RAPPORT SUR LE PRIX COURTONNE-LENEPVEU

Par M. ROBERT REGNIER

---

DESTINÉ à récompenser l'œuvre d'un archéologue, d'un architecte ou d'un musicien, le prix Courtonne-Lenepveu est pour la seconde fois depuis dix ans décerné à un archéologue normand.

L'Académie, en effet, a été unanime à l'accorder à M. Georges Poulain, conservateur du Musée et des Archives de Vernon, dont les travaux féconds et désintéressés justifient à tous égards son choix.

Originaire du département de l'Eure, Georges Poulain s'est adonné avec passion depuis sa jeunesse à l'étude de la préhistoire et de la protohistoire de sa terre natale, il en a fouillé quelques-uns des gisements les plus caractéristiques, témoins de très anciennes civilisations, et obtenu des résultats qui, par leur qualité, l'ont accrédité auprès des services officiels. Les vicissitudes du temps et les difficultés de l'existence n'ont pas éteint sa flamme; avec le même enthousiasme, il a poursuivi sa route, sans se préoccuper de ce que pouvait lui coûter de bien-être ce sacrifice au besoin de connaître.

Dès son enfance, nous le voyons s'intéresser à la numismatique et à la technique des fouilles : il y consacre tous ses loisirs; il devient l'élève d'Edmond Demolins, fondateur de

l'Ecole des Roches, qui lui enseigne le latin; entre-temps, il s'initie à la préhistoire et ramasse des silex taillés, mais une idée le hante : fouiller.

La commune de Saint-Pierre-d'Autils, près Vernon, où viennent de s'installer ses parents, va lui en fournir la première occasion. Imprégné des lectures sur les découvertes préhistoriques en Dordogne, il est frappé au cours de ses promenades par la forme particulière des roches qui surplombent un des hameaux du pays — il a à peine vingt-cinq ans. Il se renseigne, vient prendre les conseils du savant conservateur du Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, Léon de Vesly, qui, en outre, lui donne des leçons de dessin, et seul il attaque le gisement de Mestreville. Commencées en 1901 et poursuivies les années suivantes (1902-1904), ces fouilles furent particulièrement fécondes : découvertes de sépultures néolithiques, d'outillage, de restes de renne et de mammoth; pour son coup d'essai, Georges Poulain a réussi un coup de maître; pour la première fois, grâce à lui, est révélée l'existence d'abris sous roches dans le bassin inférieur de la Seine.

Le Muséum de Rouen et le Musée de Vernon conservent avec soin les documents trouvés à Mestreville. Les observations récentes que nous avons faites sur place en compagnie de Georges Poulain ont confirmé notre opinion que les points explorés ne devaient représenter qu'une faible proportion du gisement, dont toute la partie centrale est effondrée. Il est à souhaiter que dans un avenir prochain, grâce à la générosité de quelque mécène et à l'appui de l'Etat, ces fouilles soient reprises avec celui qui en est l'inventeur. Elles nous réservent sans aucun doute des surprises et pourront nous éclairer sur la vie à la fin des temps paléolithiques dans notre région.

Les premiers succès de Georges Poulain ne devaient pas

tarder à attirer sur lui l'attention du monde savant. Entré à la Société normande d'Etudes préhistoriques, il en devient très rapidement un des membres les plus éminents. Le bulletin de cette Société contient un grand nombre de ses communications et publie actuellement son étude sur « l'Habitat humain en Normandie » qui, par son ampleur et la précision de la documentation, indique l'étendue de ses connaissances.

Camille Julian, l'illustre historien des Gaules, lui prodigue ses conseils, Henri Gadeau de Kerville, le grand naturaliste normand, soutient pécuniairement ses efforts. Avec ce savant, dont il resta, jusqu'à sa mort récente, le fidèle ami, il fouilla successivement les gisements préhistoriques de Bonnières et de Jeufosse (Seine-et-Oise), le camp de Vernonnet (Eure), les buttes jumelles de Saint-Pierre-la-Garenne (Eure), la Butte-Olivet, à Hardencourt (Eure), faisant preuve dans toutes les circonstances d'une grande perspicacité.

Mais les mérites de Georges Poulain ne s'arrêtent pas aux découvertes que nous venons de citer. On lui doit l'étude de l'enceinte du Goulet (Eure), l'exploration de l'ancien cimetière du Chêne-Godon, à Blaru (Seine-et-Oise), d'une villa romaine à Condé-sur-Iton (Eure), d'une villa agraria romaine à Saint-Pierre-la-Garenne, d'un ouvrage fortifié à Houlbec-Cocherel (Eure), d'une sépulture antique à Saint-Just (Eure), et surtout les fouilles très fécondes des fana de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), qu'il conduisit avec beaucoup de patience et de méthode de 1910 à 1914.

Entre-temps, Georges Poulain consacrait à Vernon et à son canton, au Vexin normand et au département de l'Eure, en général, des études très documentées, qui l'ont classé parmi les meilleurs archéologues de la région.

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de

l'Académie de Rouen, Georges Poulain a, depuis trente-cinq ans, donné le meilleur de son temps à l'archéologie normande, ne conservant pour lui aucun des documents qu'il recueillait dans ses fouilles.

Sculpteur sur bois et dessinateur de talent, écrivain clair et précis, il appartient à cette lignée d'artistes et d'artisans qui contribuent à donner tant de caractère à la vie de nos provinces. Au moment où, devant l'étendue de sa défaite militaire, le pays reprend conscience de lui-même et essaie de reforge son âme en ressuscitant la vie provinciale, l'Académie se devait d'honorer un homme dont toute la vie est un chant d'amour pour sa terre natale, et elle est heureuse d'attribuer le prix dont elle dispose à M. Georges Poulain.

---

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(21 décembre 1940)

### RAPPORT SUR LE PRIX LA REINTY

Par M. HENRI LABROSSE

MESSIEURS,

EN 1866, le baron Baillardel de la Reinty fondait, en mémoire de ses ancêtres, familles Belain, Diel et Baillardel, et notamment de Pierre Belain dit d'Esnambuc, pionnier normand de la colonisation de la Martinique, des prix bisannuels destinés à récompenser alternativement : 1° Des marins du pays de Caux ; 2° Des personnes du pays de Caux distinguées par leurs services ou leurs vertus ; 3° Des auteurs d'ouvrages ou d'œuvres d'art relatifs aux Antilles.

Le prix de 1940 devait échoir à cette dernière série. La reconduction d'arrérages précédents non attribués en doublait l'importance pécuniaire ou permettait à notre Compagnie de choisir deux lauréats.

C'est la seconde solution qui, après examen des candidatures, a été adoptée. Les deux lauréats sont :

1° M<sup>me</sup> Irmine ROMANETTE, femme de lettres, demeurant à Paris, 3, rue Debrousse (XVI<sup>e</sup>), où elle dirige depuis 1933 une très intéressante Revue littéraire, *le Trésor du Siècle*, intitulée tout d'abord *Trésor des Lettres* ;

2° Le R. P. J.-B. DELAWARDE, qui, mobilisé à la Martinique, commandait, en mars 1940, à Saint-Joseph, la 4<sup>e</sup> Compagnie comme lieutenant.

M<sup>me</sup> Romanette, originaire de la Martinique, s'est attachée passionnément à l'étude et à l'histoire de son île natale, et a consacré, depuis 1925, de nombreux articles (1), conférences et ouvrages à sa petite patrie, au Normand Belain d'Esambuc, le pionnier de sa colonisation française, à Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, qui y passa son enfance, au douloureux destin de l'Impératrice Joséphine (2) qui, descendante de Belain d'Esambuc, y naquit et y vécut sa jeunesse, à Aimée Dubuc de Rivery, la présumée sultane Validé Nakchidil.

En 1932, un roman de haute tenue littéraire, *Sonson de la Martinique*, édité par Malpère, nous évoquait la simple mais pitoyable histoire d'un brave laboureur martiniquais dont une fiancée au cœur changeant méconnut la profonde tendresse, et qu'une épouse cupide et traîtresse désespéra et fit assassiner. Mais surtout la Martinique, ses sites, son histoire, son folklore, ses mœurs, ses coutumes y sont décrits avec une élégance de plume et une richesse de détails qui font de ce petit volume la plus agréable des géographies romancées. Les quelques pages que j'en extrais en donneront une idée :

« Cependant, l'exploitation des montagnes volcaniques, où s'abritent caféières et cacaoyères, bananeraies et ananasaies, plantations vivrières, de légumes et jardins, arbres nourrissants et bois, ne permet pas aux populations, dont c'est le patrimoine, de détenir la grande fortune. Elle assure, tout au plus, honnête aisance dans les familles. C'est ainsi, sans doute, que

(1) Dans la *Revue universitaire* (15 mars 1925), le *Courrier colonial* (1929), le *Génie français* (nov. 1932), le *Monde colonial illustré* (1938), et surtout, depuis 1933, le *Trésor des Lettres*, devenu en 1934 le *Trésor du Siècle*.

(2) *Trésor du Siècle* (1935-1937), 19 articles, 400 pages.



l'existence simple et sans appareil peut établir quelque rapprochement entre habitants et laboureurs de ces régions montagneuses.

« La richesse, qui crée toujours les distances, est le privilège des grands planteurs de cannes à sucre des plaines, usiniers, distillateurs, détenant l'industrie et le commerce des produits de la canne : sucre et rhum. Mais si la culture de la plante industrielle est génératrice de fortune, pour quelques-uns, elle n'a jamais fait qu'une vie chétive et végétative, sans plus, aux laboureurs, dont la position de prolétaires n'a jamais cessé d'être misérable depuis que les cannes poussent, par leurs bras d'ébène, au soleil des îles fortunées.

« Et ils s'en vont, quand ils le peuvent, vers les mornes hospitaliers et tutélaires, ceux qui cherchent à acquérir une individualité en devenant propriétaires d'un petit bien familial. C'est dans la végétation luxuriante des terres grasses et rouges qu'ils trouvent, avec leur subsistance, tout ce qui peut servir à leurs besoins, et faire l'objet de transactions.

« Des abîmes s'élèvent les fougères arborescentes aux palmes poudrées d'argent. Leurs troncs noirs, droits et filamenteux, taillés par d'ingénieux artisans, s'emploient dans les bâtiments rustiques et dans la fabrication des vases d'ornement.

« Sur les croupes des mornes escarpés de l'Alma et des pitons des Deux-Choux, des forêts de jeunes choux-palmistes balancent leur pompon au sommet de leur tronc blanc et tendre renfermant une moelle exquise. Les montagnards intrépides, au pied sûr, munis de coutelas, les tronçonnent pour l'alimentation de la ville.

« Le long des forges et des chemins, les bambous géants se pressent dans une défense illusoire et se multiplient au fur

et à mesure que la hache coupe à la racine leurs longs tuyaux verts pour des usages variés : conduits d'eau, gouttières, claies et palissades, balais de carrelage des patios et des bassins.

« Le calebassier branchu ne porte-t-il pas, suspendue, la calabasse, ce pendentif énorme, qui, fendue et évidée, donne le coui, ustensile de cuisine utilisé chez les pauvres comme chez les riches ?

« Le seul combustible du pays depuis trois centenaires est le charbon de bois. L'on conviendra que les bûcherons ont trouvé quelque ressource dans les bois-canon qu'ils transforment sans arrêter en charbon, quand ils ne font pas, pour le même usage, des coupes massives à l'arbre-à-pain, qui porte dans un seul fruit, appelé fruit-à-pain, la nourriture de toute une famille, et à l'avocatier dont le fruit, l'avocat, renferme un beurre végétal.

« Les bois-balata, les bois-catalpa, les bois-galba, aux noms sonores comme le coup de maillet sur leur surface lisse aussi dure que le fer, et que d'autres ! servent aux constructions des maisons. Les bois précieux, aux senteurs enivrantes, tels le cèdre odorant, l'acajou, le bois-técome, dénommé poirier, le bois de rose, l'ébène, le courbaril, constituent un fonds de richesses que l'utilisation pour les meubles n'a point épuisé.

« N'est-ce pas sur les flancs hospitaliers des mornes que se sont acclimatés les bois d'épices fines dont les parfums venus des pays lointains de l'Orient, des pays de rajahs et de nababs, intensifient la joie de vivre aux îles ensoleillées ? Ne serait-ce pas l'âme des Orientales qui s'exhalerait mystérieusement du rire voluptueux des lèvres parfumées aux arômes de la cinnamome, de la muscade, du bois d'Inde, du géroffier, de la mangue, des essences de roses, de laurier, d'anis, de fleurs d'oranger ?

« La divine impératrice Joséphine n'aurait-elle pas capté le charme irrésistible de son sourire dans les fleurs dont elle était énamourée et qui faisaient sa parure ? C'est sans doute pour la survivance de son charme persistant, par delà d'elle-même, qu'elle acclimata, à la Malmaison, sa demeure d'élection où elle dort son dernier sommeil d'oiseau des îles exilé, les plantes de la Martinique qui enchantèrent son enfance.

« Que d'arbres aussi pour désaltérer le montagnard intrépide explorant la forêt tropicale. Ici, la liane-turdue, l'arbre-des-voyageurs, offrent, à portée des mains, l'eau pure de leurs tuyaux. Là, poussant à l'état sauvage, des arbres géants portent suspendus à leurs ramures puissantes et feuillues des fruits juteux et sucrés, dorés de toute la gamme des ors : oranges et pamplemousses, citrons-doux et mandarines, prunes d'Espagne et prunes de Chili, pommes-roses et pommes d'acajou, pommes de Cythère et pommes de liane ; plus de pommes que n'en eurent jamais, sans doute, le jardin du paradis d'Adam et d'Eve, le jardin des Hespérides, le jardin d'Aladin.

« Et c'est dans le désordre impressionnant des grands bois, peuplés d'êtres surnaturels par l'imagination hallucinée de tant de formes et de couleurs, dans l'enchevêtrement des hauts rideaux de lianes agités de souffles mystérieux, que naissent les fleurs charnues et satinées aux parfums suaves et entêtants : daturas, gardénias, tubéreuses, magnolias, ixoras, jasmins d'Arabie, lis des bois, boules de neige.... On ne saurait rêver choix plus virginal de blancheur immaculée pour bouquet d'épousée. Sur les troncs des fougères s'accrochent par leurs racines chevelues et s'épanouissent, languides et sensuelles, les orchidées sans âme parfumée, aux formes chimériques et aux coloris de rêve, cependant qu'aux bords des sources et des

rivières, à l'ombre des frondaisons, dans la mousse des racines moisies, courant comme des couleuvres, vivent en famille féconde les fleurs modestes d'une grâce et d'un parfum exquis : bégonias roses, héliotropes pourprés, pensées des bois, muguets jaunes, iris sauvages, violettes, myosotis, marguerites, portant les diamants de la rosée.

« Mais encore, champs de culture, les mornes sont défrichés par les laboureurs qu'on aperçoit, tantôt suspendus au-dessus des abîmes, tantôt plongés dans les gorges profondes. Ils alignent, en vallonnant, par étages séparés de lisières de pois-doux, les cacaoyers aux gousses jaunes ovoïdes, les caféiers piqués de fruits rouges, les bananiers ployant sous le régime de bananes étagées en rangs circulaires. Ils disposent en escaliers des ignames de toutes les sortes, aux racines comestibles, et des variétés de colocases à tubercules que sont les choux de Chine, les choux-caraïbes dont les feuilles ornementales de même que les tubercules sont nourrissants. Sur les plateaux, ils étendent des champs de manioc, d'ananas, de maïs, de patates sucrées, entourés de lisières de pois d'Angole. Ils tapissent en pacages de paras et d'herbes de Guinée les pentes longeant les rivières et les ravins.

« Et chaque matin que Dieu fait, au point du jour, l'on voit passer sur la route La Trace des conducteurs juchés sur des charrettes véhiculées par des mulets, chargées de bois ou de sacs de charbon de bois; des théories de femmes portant sur la tête un « tray », caisse en forme d'auge, chargé de denrées. Les uns et les autres s'en vont au marché ou sur la place de Fort-de-France vendre leurs richesses sylvestres, dont le produit de la vente est partagé entre propriétaires et métayers, selon le partage consacré par la coutume. »

D'autre part, l'attention de votre Compagnie devait être sollicitée par l'active participation de M<sup>me</sup> Romanette aux hommages rendus en 1935 et en 1938 à l'occasion du Tricentenaire de la colonisation de la perle des Antilles, à Belain d'Esambuc, son « conquéreur ».

En 1933 (3), à Saint-Pierre-de-la-Martinique qu'il avait fondée, fut transportée une motte de terre prélevée dans sa ferme natale de Quenonville, commune d'Allouville, et érigé un monument commémoratif imité de celui de Rollon à Rouen.

En mai 1938 (4), ce furent des fêtes importantes au Havre et à Allouville et l'apposition d'une plaque sur les murs de la ferme de Quenonville.

Un prix fondé pour glorifier celui qui donna la Martinique à la France, ne pouvait que légitimement récompenser le talent et l'activité de M<sup>me</sup> Romanette.

\*  
\*\*

En décembre 1937, le R. P. Delawarde présentait à l'Université de Clermont-Ferrand une thèse de doctorat, *La Vie paysanne à la Martinique. Essai de géographie humaine*, fruit d'un séjour de plusieurs années dans cette île.

L'auteur y avait présumé par plusieurs études publiées de 1935 à 1937 :

*L'Installation humaine dans les Mornes de la Martinique;*

(3) Cf. *le Trésor du Siècle* (Janvier 1935).

(4) Cf. *l'Abeille cauchoise*, Yvetot (N° du 21 mai 1938) ; *la Paix*, à Fort-de-France (N° du 2 juillet 1938) ; *l'Indépendant de Paris* (Juin 1938) ; *le Trésor du Siècle* (Mars-avril 1938) ; *le Monde colonial illustré* (Juillet 1938).

*Les Défricheurs et les Petits Colons de la Martinique au XVII<sup>e</sup> siècle;*

*Le Prêcheur : Histoire d'un Etablissement humain sur les pentes de la Pelée;*

*Préhistoire martiniquaise : les Gisements du Prêcheur et du Marigot.*

La population de la Martinique s'accroît considérablement et déjà 200.000 insulaires vivent sur un millier de kilomètres carrés, dont près de la moitié n'est pas exploitée. Puisque le travail à l'étranger ne sollicite plus d'ouvriers, comme autrefois, et que les bourgs et les villes de l'île n'offrent plus guère de débouchés, le P. Delawarde avait pensé que la vie paysanne martiniquaise était destinée à un certain développement. Son étude voudrait faire connaître l'économie rurale actuelle et l'extension possible de son domaine. D'ailleurs, l'augmentation du nombre des modestes cultivateurs n'est-elle pas toujours pour un pays un bienfait d'ordre social et économique?

Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il dans sa préface, les paysans de la Martinique mènent une vie qui se distingue nettement de toute autre activité. Tandis que, d'une part, sur les terres labourables, s'étendent de vastes champs de canne à sucre au milieu desquels travaille tout un monde spécialisé et fument des distilleries et des usines à sucre, source de richesse pour le pays tout entier depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, d'autre part, à l'écart des routes, éparse sur la montagne, une population de petits cultivateurs vit, silencieuse et peu connue, autour de pauvres cases, sur des petits champs, s'occupant à des cultures vivrières grâce auxquelles elle joue un rôle important dans l'approvisionnement des marchés. Ces ruraux sont en majorité des descendants d'affranchis qui, désireux d'une plus complète indépendance, sont montés abattre les bois qui couvraient les

hauteurs et ont cultivé individuellement de petits lopins dont souvent ils sont devenus propriétaires. Ils vivent dans un cadre encore ancien de travaux et de coutumes pittoresques qu'il semble intéressant de fixer avant que l'évolution actuelle si rapide ne les fasse disparaître.

Le roman de M<sup>me</sup> Romanette nous offrait en 1932, ai-je dit, une agréable géographie romancée. Le P. Delawarde nous apportait une enquête scientifique sérieuse, que les suffrages de l'Université recommandaient tout particulièrement.

La conclusion de l'ouvrage, suggérant avec sagacité en 1937 des solutions pratiques pour le développement social et agricole de notre belle colonie, mérite d'être citée. Leur opportunité pour la mère patrie, en 1940, n'échappera pas, si l'ère du paysan y est aussi souhaitable qu'aux Antilles.

« La Martinique fut conquise et occupée au XVII<sup>e</sup> siècle dans le but qu'avait Richelieu d'en faire une colonie de petits cultivateurs et de peuplement européen. Cette entreprise, commencée d'abord avec succès, ne tarda pas cependant à s'orienter dans un autre sens et par le nombre, les Africains y dominèrent bientôt. D'autres races intervinrent, et le résultat fut un mélange des sangs d'où est née une population toute nouvelle par ses caractères physiologiques, ses aptitudes, ses aspirations. De cette création, les Européens sont les artisans responsables, il leur revient d'en assumer les soucis d'avenir.

« La majorité des habitants de l'île est composée de petits cultivateurs. Ils sont la principale source humaine du pays, ils en forment aussi la part la plus attachante et celle qu'il convient d'aider à se multiplier davantage dans un but social et pour une nécessité vitale. L'émigration étant rare et d'ailleurs difficile, c'est en effet dans la culture des petits champs que la population, sans cesse croissante, devra bientôt chercher

sa vie et par l'usage de la petite propriété découvrir le secret de l'épargne, se créer des besoins de confort, d'indépendance qui, appuyés sur l'éducation chrétienne qu'elle reçoit, achèveront de l'élever moralement.

« Toutefois, on ne peut guère songer à quelque développement quantitatif sans envisager l'exploitation de terres importantes encore intouchées et appartenant au massif central de l'île. Or, aujourd'hui, le premier instrument de conquête et de mise en valeur est la route. Celle-ci manque encore. Sans doute faudra-t-il la tracer avec audace parmi un dédale plutonien, mais dans le pays les premiers colons ont laissé des exemples admirables de ces sortes de travaux....

« La distribution de la sollicitude officielle a peu favorisé les petits cultivateurs en ce pays de l'économie dirigée qui connaît le contingentement et les primes aux cultures. Peut-être faudrait-il accuser d'abord la mentalité paysanne et tendre à la redresser. La terre n'est pas aimée, elle continue d'être chargée du péché de la servitude passée; évoluer, c'est la fuir et substituer la plume et le papier à la houe que l'on promène sur un coin de glèbe. La complexion souvent délicate des sangs mêlés s'accommodant assez mal du travail de la terre ne peut servir d'excuse à tous. Il conviendrait d'éveiller, par une impulsion convenable, le sens de la noblesse du travail de la terre et de faire aimer l'effort qu'il exige.....

« Les terres sont déjà usagées et l'on ne peut plus les traiter au petit bonheur avec l'espoir de contempler des prodiges de fertilité. Grâce à un enseignement pratique, le petit cultivateur saurait diriger sa culture, et cette initiation le porterait à échanger sa tranquille incuriosité et sa timidité ombreuse contre une compréhension ouverte et confiante des offres que pourrait lui faire le Service d'Agriculture.



« Que l'on songe, pour la regretter, à la ferme-école tenue vers le milieu du siècle dernier par les Frères de Ploërmel sur le Fonds-Saint-Jacques et où de jeunes garçons apprenaient à travailler en même temps qu'à lire et à écrire. N'avait-on pas songé, un instant, à fonder au même endroit une école d'agriculture?... »

« Tout invite à la culture sur ces terres fécondées à longueur d'année par le soleil et les pluies, où les gelées et les orages dévastateurs ne sont pas à craindre, les cyclones étant heureusement exceptionnels. Que l'on compare la situation du petit cultivateur martiniquais et celle du petit cultivateur des Alpes, par exemple, la somme des soucis et des efforts qui sont les leurs, compte tenu des fatigues occasionnées par le climat tropical. Mais la saison rigoureuse, les froids de l'hiver qui flagellent les corps semblent forger en même temps des volontés, des énergies, et là, peut-être, gît la cause profonde de tant de différences. Il reste que, peu soucieux du confort et ne cherchant guère que sa nourriture, le paysan martiniquais, propriétaire d'un lopin, est presque indépendant et se dispense souvent d'occuper ses loisirs chez les grands planteurs qui manquent de bras et le sollicitent.

« Toutefois, cette économie de la vie du petit propriétaire terrien, rendu indépendant par des productions variées et des besoins modestes, correspond probablement à la formule qui, sans apporter le confort, sauvera de la famine un monde déséquilibré par la standardisation et la mécanoculture. Le mode d'exploitation familiale, si humain et bienfaisant, n'est d'ailleurs qu'un retour à des traditions perdues, régissant naguère encore les fermes de plusieurs régions de l'Europe où l'on n'achetait guère que le fer et le sel, et où l'on se suffisait par ailleurs. »

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

EXERCICE 1941

---

EXERCISES

CHRONIQUE  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE  
PENDANT L'ANNÉE 1941

---

17 JANVIER. — M. René Herval, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 1940. — Eloge funèbre de M. Adrien Huguet, par M. Henri Labrosse. — Lecture de poèmes inédits par M. René Herval.

24 JANVIER. — Communication de M. Georges Laisney sur *Jean Loret et la Muse historique*.

31 JANVIER. — Communication de M. Robert Regnier : *Un Problème actuel : la Lutte contre les Rats*.

7 FÉVRIER. — Lecture des *Siciliennes*, par M. René Herval.

14 FÉVRIER. — Communication de M. Henri Labrosse : *L'Histoire du Sou*. — Lecture de poèmes inédits par M. le Chanoine Coutan.

21 FÉVRIER. — M. Henri Labrosse étudie l'inscription gravée sur le socle de la statue de Rollon, au jardin de l'Hôtel de Ville de Rouen : « Nous en resterons maîtres et seigneurs, 25 juillet 885. » — Communication de M. Louis Dubreuil sur *La Famine durant le Siègne de Paris par Henri IV, en 1590*.

28 FÉVRIER. — Communication de M. le Chanoine Letellier : *A propos de Polyeucte*.

7 MARS. — Eloge de MM. Albert Lambert, sociétaire et doyen de la Comédie-Française, Brunet-Debaines, aquafortiste, Rogier, aquarelliste, membres correspondants décédés. — Attribution des arrérages de la Fondation Guérault. — M. Féron lit une *Note sur les Clémentins*. — Communication de M. Georges Laisney : *Adolphe Willette, Normand d'adoption*. (Publiée dans ce *Précis*.)

14 MARS. — Communication de M. Louis Dubreuil sur *La Nuit des Rois*, de Shakespeare.

21 MARS. — M. René Herval lit la première partie de son étude sur *La Légende normande à travers le Monde*.

28 MARS. — Seconde partie de *La Légende normande à travers le Monde*, par M. Herval.

4 AVRIL. — M. Robert Regnier expose les résultats de ses *Recherches sur les hannetons, et en particulier sur le hanneton commun, Melolontha melolontha*.

25 AVRIL. — MM. Chirol et Herval offrent leur livre intitulé : *Rouen à travers les Ages*. — M. Faroult lit une *Note sur une Tradition du Lieuvin : la Cueillette des Œufs de Pâques*, et M. Georges Laisney une *Préface pour les scènes de « Chez Gustave »*.

2 MAI. — Service funèbre à la Cathédrale. — Communication de M. Louis Dubreuil : *Le Cardinal Cambacérés*.

9 MAI. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. René Herval, adresse ses félicitations à M. Edmond Pilon. — M. Robert Regnier étudie *Le Doryphore de la Pomme de Terre*.

16 MAI. — M. Edmond Pilon est élu membre correspondant. — Vote d'un vœu proposé par M. Pierre Chirol

sur *La Délimitation de la Normandie*. — Communication de M. René Herval sur *Agrigente*.

23 MAI. — M. Louis Dubreuil expose les résultats des *Fouilles de Kis, Ur et Jéricho*.

30 MAI. — Communication de M. René Herval sur *Sélinonte et Ségeste*.

6 JUIN. — Note de M. Féron sur les *Archives du Château de la Rivière-Bourdet*.

13 JUIN. — Séance au Muséum d'Histoire naturelle. M. Robert Regnier lit une notice (publiée dans ce *Précis*) sur M. Joseph Chevalier et présente l'herbier offert à cet établissement par M<sup>me</sup> J. Chevalier et ses enfants. — Il lit des extraits de la correspondance adressée à ses prédécesseurs Pouchet et Pennetier.

20 JUIN. — M. Georges Laisney conte *Le Voyage à Rouen d'Alfred Piédagnel*.

27 JUIN. — Lecture de poèmes inédits par M. René Herval : *Le Chien de Tristan, Isotta, Méduse, le Sabbat*.

4 JUILLET. — L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. le D<sup>r</sup> Halipré, adresse ses félicitations à M. le Professeur Maxime Laignel-Lavastine. — Communication de M. Robert Regnier : *L'origine, les déplacements et la distribution géographique du Doryphore de la pomme de terre*.

11 JUILLET. — M. le Professeur Laignel-Lavastine est élu membre associé. — M. Edmond Perrée lit une note sur *Les Ponts de Rouen*, et M. Georges Laisney des ballades inspirées par les événements : *Ballade des Vilains Oiseaux, Ballade de la Guerre qui n'est plus en dentelle, Ballade des Menus de ce temps*.

17 OCTOBRE. — M. René Herval annonce que plusieurs journaux demandent le rattachement du Mont-Saint-Michel à la Bretagne. L'Académie décide de combattre ce projet en adressant un « vœu » aux Pouvoirs publics : M. René Herval est prié d'en établir le texte.

24 OCTOBRE. — L'Académie adopte le « vœu » présenté par M. Herval. — Attribution des arrérages de la Fondation Auguste Guérault. — M. Robert Regnier étudie les moyens de *Protection contre les Rats*, et M. Laisney *Le Mont-Saint-Michel et le culte du Saint*.

31 OCTOBRE. — Communication de M. René Herval : *Rodrigue de Chalon a-t-il été l'inspirateur du Cid ?*

7 NOVEMBRE. — Eloge funèbre de M. Georges de Beaurepaire, ancien président. — M. Georges Laisney lit une communication : *La Condamnation de Banquet*. — M. Henri Labrosse résume deux articles publiés dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de la Marne*, l'un sur « Les Ancêtres de Gustave Flaubert », l'autre sur « Le Gâteau des Rois ».

14 NOVEMBRE. — Communication de M. René Herval : *Le Roi Enzo*. (Publiée dans ce *Précis*.)

21 NOVEMBRE. — M. Labrosse résume une étude publiée dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras* sur *Lamartine*. — M. Robert Regnier expose ses *Recherches sur le Peuplier*.

22 NOVEMBRE. — Attribution des Prix Pellegat, Boulet-Lemoine, Dumanoir, Octave Rouland. (Un Prix Octave Rouland n'est pas attribué.) — M. René Herval lit son étude sur *Le Mont-Saint-Michel à travers la Littérature*.

5 DÉCEMBRE. — Eloge funèbre de M. Henri Paulme. —



L'Académie décide que plusieurs tableaux lui appartenant seront déposés au Musée de Peinture. — Attribution des Prix Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet.

12 DÉCEMBRE. — Attribution du Prix Bouctot (Sciences).  
— Communication de M. Maurice Pellet : *La Situation actuelle de l'Agriculture en France.*

19 DÉCEMBRE. — M. Georges Laisney est élu président et M. Marcel Lanquetuit, vice-président pour l'année 1942.  
— L'Académie, après avoir entendu le rapport de M. Robert Regnier, adresse ses félicitations à M. le D<sup>r</sup> Neveu.

20 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle. — Remise des prix. (Les rapports de MM. Chirol, Laignel-Lavastine et Pellet sont publiés dans ce *Précis.*)

L. LETELLIER,  
Secrétaire pour la Classe des Lettres.

# COMPTES DE L'ANNÉE 1941

## I. — ACADÉMIE

### RECETTES

Report de l'avoir au 1 <sup>er</sup> janvier 1941.....	7.138 20
Arrérages 1941 .....	7.359 95
Intérêts des dépôts.....	731 90
Subvention municipale .....	2.000 »
Cotisations .....	1.458 15
Participation des fondations aux frais généraux.....	16.305 65
Remboursement de 10 P. T. T. 5 0/0 1928.....	9.875 »
Ventes de <i>Précis</i> .....	920 »
	<u>45.788 85</u>

### DEPENSES

Consortium et personnel.....	1.836 40
Entretien et fournitures de bureau.....	881 85
Assurances incendie .....	170 45
Frais de banque .....	339 80
Impression du <i>Précis</i> 1939 (solde).....	4.162 90
Impressions diverses .....	212 10
Service funèbre annuel.....	215 »
Timbres et divers.....	213 »
Achat de 10 P. T. T. 5 0/0 1928.....	10.192 70
Achat de 10 Caisse autonome 4 0/0 1941.....	10.000 »
Achat de 20 Crédit national 1919.....	12.556 60
Réfection du tableau de Court.....	325 »
Entretien tombe Gossier.....	271 10
Solde disponible .....	4.411 95
	<u>45.788 85</u>

## II. — FONDATIONS

### 1. BOUCTOT :

Report de 1940.....		500 »
Arrérages 1941.....		660 »
Prix décernés .....	1.000 »	
Participation aux frais.....	160 »	
	<u>1.160 »</u>	<u>1.160 »</u>

2. BOULET-LEMOINE :		
Arrérages 1941 .....		1.314 »
Prix décernés .....	1.000 »	
Participation aux frais.....	314 »	
	<u>1.314 »</u>	<u>1.314 »</u>
3. BRAQUEHAIS-VERDREL :		
Arrérages 1941 .....		56.223 »
Allocations 1941 .....	44.000 »	
Frais afférents au service de la fondation .....	867 15	
Participation aux frais.....	11.355 85	
	<u>56.223 »</u>	<u>56.223 »</u>
4. COURTONNE-LENEPVEU :		
Arrérages 1941 .....		282 »
Solde à reporter.....	282 »	
	<u>282 »</u>	<u>282 »</u>
5. DUMANOIR :		
Arrérages 1941 .....		1.060 »
Prix décerné .....	800 »	
Participation aux frais.....	260 »	
	<u>1.060 »</u>	<u>1.060 »</u>
6. GOSSIER :		
Arrérages 1941 .....		631 30
Solde débiteur 1940.....	340 10	
Solde à reporter.....	291 20	
	<u>631 30</u>	<u>631 30</u>
7. GUÉROULT :		
Arrérages 1941 .....		7.450 »
Allocations et frais.....	5.661 20	
Participation aux frais.....	1.788 80	
	<u>7.450 »</u>	<u>7.450 »</u>
8. HIE :		
Arrérages 1941 .....		972 »
Réserve 1940 pour entretien de tom- beau .....		200 »
Amélioration des jetons de présence et participation aux frais.....	772 »	
Réserve pour entretien du tombeau.	400 »	
	<u>1.172 »</u>	<u>1.172 »</u>
9. HOUZEAU :		
Report 1940 .....		300 »
Arrérages 1941 .....		160 »
Solde à reporter.....	460 »	
	<u>460 »</u>	<u>460 »</u>

## 10. LA REINTY :

Report 1940 .....		400 »
Arrérages 1941 .....		405 »
Participation aux frais.....	105 »	
Solde à reporter.....	700 »	
	<u>805 »</u>	<u>805 »</u>

## 11. PELLECAT :

Arrérages .....		2.650 »
Prix décernés .....	2.000 »	
Participation aux frais.....	650 »	
	<u>2.650 »</u>	<u>2.650 »</u>

## 12. ROULAND :

Arrérages 1941 .....		830 »
Prix décerné .....	300 »	
Participation aux frais.....	230 »	
Solde à reporter.....	300 »	
	<u>830 »</u>	<u>830 »</u>

## 13. ROUSSELIN-MAYET :

Report 1940 .....		1.200 »
Arrérages 1941 .....		910 »
Prix décerné .....	1.500 »	
Participation aux frais.....	610 »	
	<u>2.110 »</u>	<u>2.110 »</u>

## 14. VERMONT :

Report 1940 .....		600 »
Arrérages 1941 .....		160 »
Participation aux frais.....	60 »	
Solde à reporter.....	700 »	
	<u>760 »</u>	<u>760 »</u>

## DEPOTS

## CAUMONT :

Dépôt au 31 décembre 1940.....		541 60
Intérêts à 3 0/0.....		16 25
Solde à reporter.....	557 85	
	<u>557 85</u>	<u>557 85</u>

## DELAZARE-DEBOUTTEVILLE :

Dépôt au 31 décembre 1940.....		2.404 70
Intérêts à 3 0/0.....		72 10
Solde à reporter.....	2.476 80	
	<u>2.476 80</u>	<u>2.476 80</u>

## NORMANNIA :

Dépôt au 31 décembre 1940.....		9.108 75
Intérêts à 3 0/0.....		189 35
Règlement facture Bigot, à Caen...	3.049 »	
Solde à reporter.....	6.249 10	
	<u>9.298 10</u>	<u>9.298 10</u>

## III. — BILAN (au 31 décembre 1941)

## ACTIF

Caisse d'Epargne (Livret n° 168.698).....	15.965 20
Recette municipale (subvention 1941 à encaisser)...	2.000 »
Secrétariat des Sociétés savantes.....	300 »
	<u>18.265 20</u>

## PASSIF

Disponibilité des fondations et dépôts.....	12.416 95
Crédit du Nord (Compte n° 3.246).....	1.436 30
Solde disponible .....	4.411 95
	<u>18.265 20</u>

L'Académie a ratifié ces comptes dans sa séance du 16 janvier 1942.

*Le Trésorier,*  
R. HERVAL.

---

1880

1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

1895

## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(20 décembre 1941)

---

### RAPPORT

SUR LES

## PRIX ROUSSELIN-MAYET ET BRAQUEHAIS-VERDREL

Par M. PIERRE CHIROL

---

MESSIEURS,

LES touristes, d'ordinaire, n'ont pas coutume de porter leurs curieuses investigations dans les cimetières des cités qu'ils visitent, en France du moins. Ils se réservent pour l'Italie, où Campos-Santos anciens et modernes, catacombes étrusques ou chrétiennes leur semblent seuls être dignes de leur attention. Ils ont grand tort, car parmi le foisonnement des banalités funéraires multipliées par une industrie que le seul respect des morts protège contre l'aiguillon du ridicule, ils ne manqueraient pas d'observer certaines coutumes bien curieuses et de percevoir la pulsation de maints sentiments locaux, extrêmement évocateurs pour les artistes et les penseurs.

Nos villes françaises possèdent des cimetières du plus noble pittoresque : le Père-Lachaise, à Paris, offre, en son allure romantique, une synthèse du goût national au XIX<sup>e</sup> siècle ; à Senlis, les allées de buis taillé évoquent admirablement le charme endormi de cette délicieuse contrée ; le cimetière Saint-Nicolas, à Caen, procure l'atmosphère d'un paysage élyséen ;

et notre Cimetière Monumental, planté telle une acropole, semble la table des matières de nos illustrations locales. Nul endroit plus propice pour prendre conscience du développement prodigieux de ce Rouen, qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, bien loin de se figer dans l'unique culte de son glorieux passé, a su s'adapter aux conditions modernes de la vie économique et devenir ainsi un point névralgique de notre vie nationale.

Si quelques touristes, fidèles à mon conseil, s'égarant au Cimetière Monumental un des derniers dimanches de l'année, en fin de matinée, ils demeureront intrigués par un rassemblement à l'arrière de l'ancienne chapelle. Le style des tombeaux y est désuet : la règnent les colonnes brisées chères à la Restauration, les stèles d'un gothique périmé et maladroit, les acrotères d'où jaillissent des mains qui s'étreignent... Quelques cyprès rabougris y tendent des troncs noueux vers un ciel maussade dépourvu de toute grâce florentine. Le cimetière, dans cette division administrative, paraît à l'agonie... Qu'y viennent faire ces messieurs entourés de femmes et d'enfants dont un grand nombre apporte de menus bouquets? D'autant que tout le monde semble chercher une tombe inconnue : guides et petite escouade bien docile se consultent, très embarrassés.

Cette singulière réunion est une manifestation de reconnaissance, bien propre à réfuter l'opinion en la prétendue légèreté de notre race, à souligner les qualités profondes de délicatesse, de saine tradition qui demeurent une armature certaine, mais cachée, trop bien cachée parfois....

Ces guides indécis, cette troupe porteuse de gerbes, ce sont les Académiciens de Rouen et les lauréats de la fondation Braquehais-Verdrel qui sont montés pour saluer et fleurir la tombe de la grande bienfaitrice des Familles nombreuses.



N'allez pas leur reprocher l'incertitude de leurs recherches : s'ils connaissent mal le lieu du pèlerinage, il le faut attribuer à titre de vertu supplémentaire de la donatrice. Comme tant d'autres, elle eût pu consacrer une partie de sa fortune à étonner la postérité par un mausolée fastueux. La mémoire des promeneurs en eût été frappée, et telle une princesse russe ensevelie au Père-Lachaise, son souvenir eût pu survivre, à titre de curiosité, par son faste insolent.

Mais, profondément généreuse et sans postérité, M<sup>me</sup> Braquehais a décidé d'adopter les Familles nombreuses de l'arrondissement de Rouen pour héritiers, et, jusqu'à ses bijoux, tout fut dispersé en leur faveur. Aussi, elle dort son dernier sommeil dans la sépulture de la famille Verdrel, dont l'allure de cénotaphe antique, gauchement traduite en brique et pierre, témoigne de la pauvreté architecturale qui régnait en 1830. Sabliers et torches renversées soulignent le goût « bourgeois » de l'époque.

Mais, aujourd'hui, grâce à l'une de celles qui y reposent, nul ne saurait parler d'égoïsme criminel, et le pèlerinage de ces travailleurs chargés d'enfants, chaque année, ferait taire les critiques, s'il en était besoin.

N'avais-je pas raison d'avancer combien il était utile, parfois, pour prendre une idée exacte d'une âme commune, d'errer dans les cimetières en promeneur solitaire ? Et d'autres tombes de bienfaiteurs sollicitent aussi d'autres hommages : MM. les Académiciens visitent tour à tour la colonne de l'abbé Gossier, la sépulture de Guérault, bienfaiteur des musiciens, de Courtonne-Lenepveu, de Houzeau, le chimiste, de notre dernier bienfaiteur, le sympathique Henri Hie.

Ces monuments, malgré leur simplicité, sont marqués d'une esthétique fleurant leur époque ; ils apportent la preuve objec-

tive de cette pérennité dans l'effort, de cette continuité qui relie les générations rouennaises et les entraîne dans un sens déterminé pour le maintien et la glorification de la petite Patrie.

Depuis douze ans, M<sup>me</sup> Braquehais-Verdrel repose dans cette chapelle, et l'Académie de Rouen, sa légataire universelle, accomplit de tout son cœur la tâche délicate qu'elle lui a confiée; aussi, comme le bon exemple se trouve, lui aussi, être contagieux, une autre donation, moins importante mais de même tendance, est venue, si j'ose dire, aggraver les scrupules de notre Commission en augmentant sa responsabilité.

M<sup>me</sup> Rousselin-Mayet a fondé un prix de 1.500 francs, à distribuer tous les deux ans, selon les dispositions testamentaires, « à une famille de Rouen d'au moins cinq enfants dont les vertus et la situation mériteront d'être spécialement encouragés ».

Comme votre Commission a estimé devoir suivre les principes adoptés les années précédentes, c'est-à-dire vu le prix de la vie, diviser en fractions de 1.000 francs les revenus Braquehais, le prix Rousselin-Mayet se trouve être, en 1941, « plus conséquent », comme on dit en Normandie.

Vous comprendrez donc pourquoi, malgré l'importance moins considérable du legs, je commence tout d'abord par vous en rendre compte.

Parmi les postulants à cette fondation, votre Commission a retenu la candidature de M<sup>me</sup> veuve Lapert, demeurant rue du Lieutenant-Widmer, à Rouen. Déjà bénéficiaire d'un prix Braquehais en 1936, M<sup>me</sup> Lapert est titulaire d'une médaille d'argent : elle a eu le grand malheur de perdre son mari en 1940, alors qu'elle attendait son huitième enfant. Et

cette expression consacre seulement le nombre des bouches à nourrir dont, seule, elle supporte présentement la charge.

En effet, le dossier déposé révèle comment, d'un premier mariage, M<sup>me</sup> Lapert eut quatre enfants, dont une seule, âgée de dix-huit ans, est actuellement susceptible de lui venir en aide par son travail. Depuis sa seconde union, en 1926, M<sup>me</sup> Lapert a donné à la Patrie huit enfants, dont l'avant-dernier lui a été ravie au bout de trois mois : au total, elle a assumé en vingt ans douze maternités.

Son mari, excellent travailleur, au témoignage de ses patrons, a été atteint dans sa maison, le 8 juin 1940, par un éclat d'obus, dont il est mort après plusieurs mois de pénibles souffrances morales et physiques; il avait trente-huit ans. Mais cet accident de guerre ne constitue pas une blessure de guerre pour un non-mobilisé. Aucune pension n'a pu être attribuée à la veuve.

L'infirmière sociale qui visite cette famille témoigne comment le courage de notre lauréate n'a point faibli devant la tâche de demeurer seule avec la charge de huit enfants s'échelonnant de dix-huit ans à trois mois. Seule, l'aînée rapporte quelque gain; le petit jardin est soigneusement entretenu par le fils aîné, âgé de treize ans.

Ce foyer dévasté, mais où veille une femme courageuse, a paru à l'Académie digne d'être distingué entre tous par son mérite intrinsèque et par le symbole qu'il recèle. Là où la femme ne se dérobe point aux devoirs les plus nobles et les plus adéquats à sa nature, la fécondité, l'inflexible courage et la vertu, rien n'est perdu et tout peut renaître.

Y a-t-il un meilleur exemple à proposer, en nos jours amers qui voient s'élaborer douloureusement les éléments primordiaux du renouveau français?

J'invite M<sup>me</sup> Lapert à venir toucher le prix Rousselin-Mayet, dont l'Académie de Rouen est heureuse de la gratifier.

\*  
\*\*

Les lauréats des prix Braquehais-Verdrel avaient à se partager cette année une somme de 44.000 francs. Selon la tradition des périodes troublées, l'Académie a estimé devoir les distribuer au plus grand nombre possible de candidats, soit quarante-quatre familles qui recevront chacune 1.000 fr.

Cette résolution n'est pas le résultat d'une propension fâcheuse au moindre effort chez nos confrères : mais, devant l'impossibilité de procéder à la manière du temps de paix, par des enquêtes à domicile, l'Académie, obligée de juger uniquement sur pièces, a estimé plus équitable de ne pas prétendre établir un classement entre les mérites individuels. Plus les bienfaits seront étendus, moindres seront les chances d'erreur.

Quatre-vingt-cinq dossiers ont été déposés, parmi lesquels nous avons retrouvé vingt-deux candidats déjà bénéficiaires de notre palmarès. Un prix Cognacq doit y être ajouté. En principe, sauf le cas particulièrement intéressant d'invalides ou de veuve, ces anciens lauréats ont été écartés, car l'an dernier notre attention avait été spécialement attirée par nombre de postulants dont la persévérance méritait bien quelque récompense.

C'est ce qui expliquera, à la lecture du palmarès, comment, sur une liste où se rencontrent un candidat avec quinze enfants, un autre avec douze enfants, trois chargés de onze enfants et huit autres de dix enfants, ce sont surtout les jeunes ménages possédant neuf ou huit ou sept ou six enfants qui forment la majorité. D'ailleurs, ces foyers où les têtes blondes sont

apparemment moins nombreuses, supportent actuellement de bien lourdes charges : aucune aide ne saurait venir de ces écoliers dont l'appétit aiguisé et les vêtements souvent déchirés causent à leurs mamans tant de soucis graves et toujours renaissants.

L'Académie, sans méconnaître aucunement le très noble effort des ménages plus âgés et partant plus accablés de charges, a porté volontiers son attention cette année sur ces cellules de vie où les éléments se décomptent numériquement moindres, mais connaissent le rythme et le zèle capables d'y produire encore des floraisons persistantes.

Qu'elles viennent donc, ces jeunes épouses, recevoir un modeste témoignage de reconnaissance sociale pour l'exemple bienfaisant qu'elles donnent, en élevant, dans tous les sens du mot, ces fils et ces filles sans lesquels les plus fortes résolutions et les intentions les plus généreuses demeureraient lettre morte. Que de cette Assemblée intime applaudissant à leur énergie, elles emportent la conviction de la solidarité étroite qui unit tous les fils du même sol : en le travaillant avec ardeur, ce sol, chacun de nous, dans sa sphère étroite, saura concourir, et d'une manière fort efficace, au relèvement et à la grandeur de la Patrie.

Familles :

BACHELIER (Robert), 70, rue des Chartreux, Grand-Quevilly, 7 enfants (tous vivants) ;

BRÉANT (Joseph), hameau des Vatis, Saint-Jean-du-Cardonnay, 9 enfants (8 vivants) ;

BRUNEAU (Henri), 7, sente Dupont, Le Houlme, 9 enfants (6 vivants) ;

BLOQUET, 15, rue Juste-Dumanoir, Cité des Sapins, Rouen, 11 enfants (8 vivants) ;

CAHARD (Victorien), 33, rue Braquehais-Verdrel, Rouen, 12 enfants (10 vivants) ;

Veuve CAVELIER, 48, rue de l'Hospice, Pavilly, 7 enfants (5 vivants) ;

CHATEL (André), 2, rue Auguste-Leblond, Rouen, 6 enfants (6 vivants) ;

CHENU (Julien), 9, rue Max-Duret, Rouen, 6 enfants (6 vivants) ;

CLOAREC (Bernard), 12, rue Dumanoir, Rouen (les Saps), 7 enfants (tous vivants) ;

COGNARD (Fernand), 7, rue du Cat-Rouge, 8 enfants (7 vivants) ;

COLNOT (René), 9, rue du Cantony, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, 8 enfants (tous vivants) ;

CORNU (Ferdinand), 21, rue du Chanvre (Cité Badin), Barentin, 11 enfants (7 vivants) ;

COULOMBEL, 2, rue Gustave-Flaubert, à Grand-Quevilly, 8 enfants (7 vivants) ;

FABRICE-CHARON, Saint-Georges-sur-Fontaine, 6 enfants (6 vivants) ;

DUJARDIN (Marcel), 8, rue Grivesnes, Rouen, 7 enfants (tous vivants) ;

FÉRAY (Raymond), 11, rue Guynemer, Darnétal, 7 enfants (tous vivants) ;

GÉRARD (Lucien), 45, route de Caen, à Grand-Quevilly, 12 enfants (11 vivants) ;

Veuve GERVAIS, 40, impasse Lemoine, Sotteville, 7 enfants (6 vivants) ;

GOUJET-DUTHIL, 42, avenue Jules-Siegfried, hameau de la Vierge, Pavilly, 6 enfants vivants ;

GRUEL-LAURENT, Saint-Pierre-de-Varengeville, 7 enfants vivants ;

HORLAVILLE (Albert), sentier des Chasseurs, 10 enfants (6 vivants) ;

HUARD, 11, impasse Maromme-Duboc, Monville, 7 enfants vivants ;

HUET (Georges), Les Hameaux, Jumièges, près de la forêt Jumièges, 10 enfants (8 vivants) ;

HUON (Alexandre), 79, rue du Renard, Rouen, 9 enfants ;

LANFRAY (Eugène), près de l'église de Cideville, 6 enfants vivants ;

LANGEVIN (Raymond), « Les Perce-Neige », rue Clémenceau, Le Trait, 11 enfants (8 vivants) ;

CHOPART (Marcel), 34, rue de Lorraine, Maromme, 8 enfants (6 vivants) ;

LENOIR-CREVEL (Léon), « Les Jacinthes », rue Georges-Clémenceau, Le Trait, 9 enfants vivants ;

LENOIR-RENAUX, hameau Les Huniers, Sierville, canton de Clères, 10 enfants vivants ;

LENOBIN (Eugène), 30, rue Marcel-Sembat, Petit-Quevilly, 10 enfants vivants ;

LERAT (Jules), 12, rue de la Cigogne-du-Mont, Rouen, 7 enfants (6 vivants) ;

LESUEUR (Raymond), 120, rue du Renard, 9 enfants (7 vivants) ;

MAIMBERTE-BAUDRY, 59, rue Théodore-Géricault, à Grand-Quevilly, 8 enfants (6 vivants) ;

MONDON-HABRAN, 4, Cité des Hauts-Fourneaux, 104, Petit-Quevilly, 11 enfants (10 vivants) ;

MONIER-VANTRIMPONTE, 47, rue Félix-Faure, Caudebec-lès-Elbeuf, 6 enfants vivants ;

PERNEL (Roger), 30, rue de Bretagne, Saint-Etienne-du-Rouvray, 8 enfants vivants ;

PETREL (Gaston), hameau de la Croix-Jacques, Roumare, 6 enfants vivants ;

PICARD-COURCELLE, 18, rue Porte-aux-Rats, Rouen, 6 enfants vivants ;

PIEDNOEL-COURCELLE, 18, rue Baron-Bigot, Monville, 7 enfants vivants ;

Veuve PIGNOQUE (Marie-Louise), ancien presbytère, Yvecrique, 12 enfants (11 vivants) ;

POTIER-MASSA, 39, rue Saint-Nicaise, à Rouen, 14 enfants (9 vivants) ;

POTTIER-AMELINE, 46, chemin des Sapins (Cité des Familles nombreuses), à Rouen, 6 enfants vivants ;

THOREL-VAILLANT, 20, rue Michel-Picquenot, Monville, 10 enfants (8 vivants) ;

TISSANDIER-CHAUVIN, 9, route d'Elbeuf, passage à niveau, Grand-Couronne, 9 enfants vivants.



## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(20 décembre 1941)

### RAPPORT

SUR LES

**PRIX DUMANOIR, BOULET-LEMOINE et Octave ROULAND**

Par M. PAUL LAIGNEL-LAVASTINE

« **L**ORSQU'ON voulait empêcher saint Vincent de Paul, dit M<sup>me</sup> de Staël dans son livre *De l'Allemagne*, de s'exposer aux plus grands périls pour secourir les malheureux, il répondait : « Me croyez-vous assez lâche pour préférer ma « vie à moi ? » Ce Moi, que saint Vincent jugeait préférable à sa vie et auquel il n'hésitait pas à la sacrifier, était sans doute, puisqu'il était chrétien, son âme immortelle rachetée par Jésus-Christ, et que ce rachat avait ressaisie de ses droits à l'éternité bienheureuse ; dont il pensait, comme Polyeucte :

Est-ce trop l'acheter que d'une triste vie... ?

Mais sa formule, cette antithèse entre « ma vie » et Moi, peut aussi convenir à ceux que n'émeut pas l'espoir des récompenses célestes. Eux aussi, ils peuvent se résoudre, si l'occasion l'exige, à faire bon marché de leur vie pour donner satisfaction à leur Moi, c'est-à-dire au sentiment intime qu'ils ont de leur être et de sa dignité. Ce sentiment, c'est ce que les héros profanes de Corneille appellent leur Gloire, ce que le gentilhomme de Montesquieu et le soldat de Vigny appellent leur Honneur. Il consiste dans la volonté de rester fidèles,

quelles que soient les circonstances, au service d'une grande idée, comme celle de famille ou de profession ou de patrie ou d'humanité, ou encore de justice ou de liberté, à laquelle ils se sont voués si pleinement qu'elle occupe tout leur cœur, et ont adhéré si étroitement qu'ils se confondent avec elle et la reconnaissent pour reine de toute leur pensée et de toute leur activité. Renoncer à servir ces idées, en obéissant à la crainte ou à quelque bas calcul, ce serait renoncer à eux-mêmes, se renier, déchoir à une existence si dépouillée de tout ce qui permet de se contenter soi-même qu'elle n'aurait plus de prix à leurs yeux ; à une existence d'esclave, car se laisser contraindre à trahir ce qu'on a embrassé dans sa pleine liberté, n'est-ce pas consentir à la servitude ?

Or, se refuser à ce lâche abandon, c'est pratiquer ce qu'on appelle la vertu. Voilà pourquoi ce même nom de vertu s'applique à des actions aussi différentes que celles auxquelles l'Académie a attribué les prix dont j'ai à parler. Car elles ont toutes ce trait commun que leurs auteurs, comme saint Vincent de Paul, ont cru que c'est en exposant leurs jours au péril ou en en faisant offrande à la tâche pieuse qu'ils ont choisie qu'il leur a été donné de « vivre leur vie », véritablement la « leur ».

Le prix Dumanoir, destiné à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure, a été décerné à M. Joseph Hérisson, secrétaire de police au Commissariat du troisième arrondissement.

Le 16 mai, vers 23 h. 30, M. Hérisson, regagnant son logis après avoir assuré son service, traversait la place Saint-Vivien. Il y avait là deux hommes et une femme qui faisaient grand vacarme. Il les invita à se calmer et à rentrer chez eux.

Là-dessus, un de ces hommes se jeta sur lui et lui porta deux coups de couteau; l'un l'atteignit à l'artère fémorale, provoquant une forte hémorragie. M. Hérisson, transporté à l'Hospice Général, fut sauvé par une transfusion de sang. Il resta à l'hôpital jusqu'à la fin de juin, et ne put reprendre son service qu'au mois d'octobre. « Il subira encore pendant de longues années, écrit M. le Commissaire central, les conséquences de cette agression. »

Ainsi, M. Hérisson a bravé la mort et ne lui a échappé que de peu, pour accomplir ce qu'il a cru devoir à son honneur professionnel. Notez qu'alors il n'était pas de service; il pouvait, comme un simple passant, continuer son chemin sans intervenir. Personne ne lui en eût fait reproche: mais lui, il ne se serait pas pardonné de n'avoir pas agi pour rétablir l'ordre public, qu'il voyait troublé. C'est cette conscience et ce courage que l'Académie a voulu honorer; elle a voulu en même temps rendre hommage, en la personne de M. Hérisson, à tout le Corps de la Police municipale. Il arrive aux citoyens les plus pacifiques de se laisser aller à des mouvements de mauvaise humeur, quand ils ont affaire à ses agents. Dernièrement, je me suis fait interpellé un peu rudement, pour traverser la place Cauchoise, en dépit de règlements que j'ignorais; et je m'en suis senti irrité, pendant un instant. Je n'en suis que plus heureux d'avoir cette occasion de témoigner, au nom de l'Académie, toute l'estime et toute la reconnaissance que méritent ces hommes de cœur, à qui nous devons la sécurité de nos rues et de nos foyers.

Le prix Boulet-Lemoine a été fondé à l'intention d'une « personne de condition pauvre, originaire du département et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévoue-

ment et de sacrifices, pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux ».

Les 1.000 francs de ce prix destiné à la piété filiale ont été partagés également entre deux nobles filles, M<sup>lle</sup> Georgette Leborgne et M<sup>lle</sup> Yvonne Raud.

M<sup>lle</sup> Georgette Leborgne, de Blangy-sur-Bresle, avait un frère qui est mort pour la France, à Neuville-Saint-Vast, le 30 septembre 1915. En raison de ce deuil, elle a renoncé à se marier, pour ne pas abandonner ses parents désolés, et, comme l'écrit sa compatriote, M<sup>me</sup> Simonne Tueur, membre de la Société des Gens de Lettres et lauréate de l'Académie française, « elle a enchaîné sa vie à leur infortune, pour les assister dans leur vieillesse ». Elle les a entourés des soins les plus vigilants et les plus tendres, jusqu'à leur mort. Sa mère ayant péri en 1940, à l'âge de quatre-vingts ans, elle est restée le soutien de son père, un vieillard de quatre-vingt-six ans, aveugle et impotent. Mais il fallait encore que la catastrophe nationale vînt alourdir le fardeau domestique de cette Antigone, pour lui offrir matière à déployer toute la force de son âme vaillante. En mai et juin 1940, Blangy subit des bombardements si meurtriers que l'évacuation s'impose. M<sup>lle</sup> Leborgne veut sauver son père; elle l'arrache à son foyer croulant, trouve les moyens de le transporter à Pierrecourt. Là, M. Genty, maire de Pierrecourt et député de la Seine-Inférieure, ayant à se rendre à Rouen, les prend dans sa voiture. Le 6 juin, elle franchit la Seine avec son père, et ils se réfugient chez des cousins, à Sotteville. Au mois d'août, elle le ramène à Blangy. Leur maison est détruite; de tous leurs biens il ne leur reste rien. Ils s'installent dans un baraquement de planches, où elle continue, malgré la fatigue de l'exode, malgré une grave affection cardiaque et des varices

qui lui rendent douloureux de se tenir sur ses jambes, malgré l'incommodité de cet abri de fortune et la difficulté de se fournir des denrées les plus nécessaires, à veiller jour et nuit sur le vieillard, pour assurer à ses derniers jours tout le bien-être qu'il était possible de lui procurer. Il est mort le 13 juin dernier : à présent, la voilà seule dans sa baraque, « presque sans ressources, avec quelques meubles péniblement recueillis dans nos ruines », dit M. le Curé de Blangy, qui ajoute que, « s'il avait un choix à faire pour récompenser les plus méritants de sa paroisse, c'est à elle qu'il accorderait son suffrage ». C'est ce que fait l'Académie, estimant que M<sup>lle</sup> Leborgne répond amplement aux conditions fixées par le fondateur du prix, heureuse de couronner une vie d'abnégation et d'apporter aussi une faible réparation aux calamités qui ont accablé Blangy-sur-Bresle, la plus éprouvée, avec Neufchâtel-en-Bray, des villes-martyres du département.

Bien que dépourvue d'accidents aussi pathétiques, la conduite de M<sup>lle</sup> Yvonne Raud n'a pas paru moins digne d'être distinguée. Elle est née à Sotteville, en 1895, la seconde de cinq enfants, dont deux sont morts en bas-âge. Le père, d'origine bretonne, serrurier à la gare de Rouen-Saint-Sever, mourut prématurément à quarante-quatre ans, en 1904 ; sa veuve, qui n'avait rien pour vivre qu'une pension annuelle de 189 francs allouée par le Réseau, dut aller faire au dehors des heures de ménage et de lavage. C'est donc sur Yvonne, une fillette de neuf ans, que retomba tout le soin de ses petits frères : Charles qui avait sept ans, et Joseph âgé de dix-huit mois. Elle dut quitter l'école pour s'y consacrer. Au bout de quatre ans, elle en avait treize, la mère, surmenée, fut prise d'un mal, qui alla s'aggravant. Dans les premières

années, elle avait des périodes de relâche, pendant lesquelles sa fille pouvait travailler en usine; en 1918, elle fut irrémédiablement paralysée des deux jambes, et dès lors M<sup>lle</sup> Yvonne ne s'éloigna plus de son chevet. M<sup>me</sup> Raud mit vingt-trois années à mourir; pendant vingt-trois années, la vie de sa fille se consuma monotone, sans autre horizon que cette chambre de malade, sans autre divertissement que le tricot. A la fin, la paralytique était si infirme qu'il fallait sans cesse laver son linge souillé, et pendant la rigueur de l'hiver, quand l'eau gelait dans le baquet. M<sup>lle</sup> Yvonne a supporté ce long cercle de peines sans se relâcher, sans se rebuter, sans se plaindre, avec une constance sereine qui a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont connue. Il était juste que l'Académie mît en lumière l'exemple édifiant d'un tel sacrifice.

Après la piété filiale, la piété fraternelle. Le prix Octave Rouland s'adresse aux membres de famille nombreuse qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs. Il a été attribué à M<sup>lle</sup> Mauricette Lebourg, de Vieux-Rouen-sur-Bresle. Cette jeune fille, née en 1920, est restée pendant quatorze ans l'unique enfant de la maison; puis elle a eu coup sur coup, en 1934, 1935 et 1937, deux frères et une sœur. En 1940, une nouvelle grossesse altéra gravement la santé de sa mère, déjà ébranlée par cette triple couche. Après deux séjours dans une clinique d'Amiens, elle se vit contrainte à prendre un repos absolu. M<sup>lle</sup> Mauricette travaillait à la verrerie, dont son père est, depuis trente-cinq ans, un ouvrier irréprochable: elle dut renoncer à son emploi, et, — ce sont les propres termes de M. le Maire de Vieux-Rouen, — « pendant la longue maladie de sa mère, elle a seule assuré la tenue de la maison, et n'a pas ménagé ses

forces, afin que ses trois petits frères et sœur n'eussent pas à souffrir de l'absence maternelle ». Ce certificat est trop éloquent pour qu'il y ait rien à ajouter. Aujourd'hui, M<sup>lle</sup> Mauricette a vingt et un ans; sa mère est en état de reprendre sa place, et la fille peut songer à fonder à son tour un nouveau foyer. Le prix Octave Rouland sera comme un présent de nocces, qui attestera qu'elle a déjà fait ses preuves, qu'elle a l'étoffe d'une bonne ménagère et d'une bonne mère : puisse l'heureux jeune homme, qui l'installera à son foyer, priser la valeur d'une dot qui, certes, ne l'enrichira guère, mais qui sera une précieuse garantie du bonheur dont l'espoir le flattera.

Il paraît réconfortant de finir sur ces paroles de bon augure. Les palmes décernées à M<sup>lles</sup> Leborgne et Raud décorent des existences qui se sont usées dans l'accomplissement des saints devoirs auxquels elles se sont données; mais celle qui est dédiée à M<sup>lle</sup> Lebourg ceint un jeune front, et l'on peut dire que, tout en illustrant la vertu que cette jeune fille a exercée dans le passé, elle donne un heureux présage de l'avenir qui s'ouvre encore devant elle. Arrêtons-nous sur cet espoir, sur cette promesse. Faisons confiance à la destinée, qui peut réserver à la vertu sans défaillance de justes compensations des peines qu'elle s'est vu infliger. Il est permis de considérer comme un gage du relèvement de la France, qu'on puisse trouver tous les ans dans notre région des traits de vertu si dignes des récompenses dont dispose l'Académie, et même observer que, si elle en avait davantage à distribuer, elle pourrait nommer un plus grand nombre de lauréats : car, le palmarès, ne mettant à l'honneur que ceux qui ont paru exceller entre tous, en néglige d'autres dont le mérite, pour ne

pas briller au premier rang, est tout de même assez manifeste pour nous confirmer dans la persuasion que les grands cœurs et les nobles consciences ne sont pas de si rares prodiges dans notre Normandie, dans notre France d'aujourd'hui.

---



## SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

(20 décembre 1941)

---

### RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT ET BOUCTOT

Par M. MAURICE PELLET

---

LES deux prix annuels Eugène Pelletat de 1.000 francs chacun, doivent être attribués, selon les volontés du généreux donateur, « à des jeunes gens, de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite, et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière ».

Cette année, le choix de votre Commission, ratifié par l'Académie, s'est porté sur deux de nos jeunes concitoyens, dont l'un, Robert Petit, poursuit ses études à l'Institut chimique de Rouen, et dont l'autre, Bernard Flavigny, vient d'achever une importante partie de ses études musicales.

Robert Petit est né le 14 mars 1923; après avoir obtenu son brevet élémentaire, il est entré, en 1940, comme élève de la section préparatoire à l'Institut chimique de Rouen.

Il s'y est distingué par son application, ses solides connaissances, ainsi que par son caractère sérieux, et s'est immédiatement classé au premier rang. Il a subi l'examen d'admission en première année de l'I. C. R. au mois de juin 1941, en même temps que des élèves pourvus d'une très solide instruction, et il s'est classé à nouveau au premier rang. C'est donc un étudiant très sérieux et tout à fait capable de faire

d'excellentes études. D'autre part, ses parents ont la lourde tâche d'élever huit enfants, dont il est l'aîné.

L'Académie, en décernant un prix Pelletat à Robert Petit, est à la fois heureuse de récompenser les belles qualités de travail et d'intelligence dont fait preuve ce jeune lauréat, et aussi de féliciter ses parents qui font le dur sacrifice de laisser à leur fils la possibilité de continuer ses études malgré les charges d'une très nombreuse famille.

Le second lauréat du prix Pelletat est un jeune musicien, qui dans quelques semaines fêtera ses seize ans. Or, à quinze ans et demi, il était déjà premier prix, premier nommé, du Conservatoire national de Musique. Il est vrai que Bernard Flavigny a commencé le piano de bien bonne heure.

A quatre ans et demi, alors qu'il est élève de M<sup>me</sup> Harel, il donne son premier concert, et notre regretté confrère, le Maître Albert Dupré, qui l'entend, est frappé « de la magnifique organisation de ce délicieux enfant ».

Marcel Dupré s'intéresse également à notre jeune prodige, et il le confie, en 1936, à la Maîtrise de la Cathédrale, dont les remarquables dirigeants l'instruisent et le guident tout en permettant à d'autres Maîtres, tels que M<sup>mes</sup> Galanti-Kastler et Tagliaferro, les frères Jean et Noël Gallon, ainsi que Marcel Dupré, de parfaire ses connaissances musicales.

Ses progrès et ses succès sont foudroyants : Aux concours Bellan, en 1938, il remporte le premier prix de sa section, puis, le même jour, le premier prix (premier nommé) de toutes les sections réunies.

Aux Concours du Conservatoire national, il obtient, en 1939, un accessit ; en 1940, c'est un second prix qui, à quatorze ans et demi, récompense ses efforts, et en 1941, le

jury lui décerne le prix auquel je faisais allusion il y a quelques instants.

A ses qualités extraordinaires de musicien, Bernard Flavigny joint celle, assez rare chez les artistes, d'une aimable modestie. Si à quatre ans et demi il donnait des concerts, il a abandonné ceux-ci depuis longtemps, si l'on peut dire, car pour suivre ses études littéraires et musicales, et atteindre les sommets artistiques auxquels il peut prétendre, il renonce volontairement aux joies que pourraient lui valoir les applaudissements d'auditeurs enthousiastes.

Bernard Flavigny estime, à juste raison, que même un enfant prodige n'a pas terminé ses études à seize ans, et il veut les compléter avant de se produire.

S'il doit réserver son prochain concert pour sa ville natale, nous attendrons sagement celui-ci, sachant qu'en vérité il ne saurait tarder. Puisque Bernard Flavigny veut encore travailler, qu'il continue ses études dans le calme; notre surprise et notre plaisir seront plus grands encore lorsqu'il voudra bien nous permettre de l'écouter.

\*  
\*\*

L'Académie décerne cette année deux prix Bouctot pour les sciences : celui de 1941 et celui de 1938 qui, voici trois ans, avait été réservé.

Trois travaux ont été soumis à la Commission spéciale ayant mission de les juger; l'un d'eux se rapporte à la chimie pure, un second à la chimie industrielle, un troisième à la chimie agricole. Notre confrère M. Caille, directeur de l'Institut chimique de Rouen, a bien voulu procéder à l'examen des deux premières œuvres, tandis que M. Le Graverend,

directeur du Jardin des Plantes, s'est chargé de celle du troisième.

A la suite des rapports de nos confrères, l'Académie a décidé d'attribuer le prix Bouctot 1941 (500 francs) à l'auteur du travail intitulé : *Contribution à l'Etude de la Substantivité*. Elle s'est prononcée pour le partage du prix 1938 entre les deux autres candidats, l'auteur des *Recherches sur les Combinaisons doubles du Nitrate de Thorium et des Nitrates alcalins, y compris celui d'ammonium*, recevant un prix de 300 francs, et l'auteur de la note sur *l'Humus des Forêts et des Terres non cultivées*, touchant la somme complémentaire de 200 francs.

Le travail de chimie industrielle a été présenté par M. Pierre Petitcolas, docteur ès sciences, chef du laboratoire de recherches intermédiaires aux Etablissements Kuhlmann, à qui vont les félicitations de l'Académie pour cette œuvre que M. Caille commente ainsi :

« Ce travail est une importante contribution à l'étude de la substantivité, c'est-à-dire de la relation existant entre la constitution des matières colorantes et leur affinité pour le coton.

« L'auteur s'est d'abord attaché à préparer un nombre important de composés de structures assez compliquées : dérivés acéto-acétylés de la série du thiazol, possédant une longue série de doubles liaisons conjuguées.

« Il expose ensuite les méthodes de préparation de ces composés, ainsi que l'étude expérimentale de leur substantivité. Il se propose de procéder à une vérification expérimentale approfondie d'une hypothèse de Shirm reliant la substantivité à la présence, dans la molécule, d'une longue

suite de doubles liaisons conjuguées; il est enfin conduit à énoncer une règle mettant en accord la théorie de Shirm avec celle de Robert Halber, vérifiée elle-même par Ruggi, qui admet que les produits substantifs doivent avoir un optimum de dispersion pour être absorbés. »

Ce travail constitue une précieuse contribution à l'étude de la substantivité et il intéresse au premier chef notre industrie régionale.

J'ajouterai que M. Petitcolas nous a signalé les noms des divers collaborateurs qui ont plus spécialement contribué à mettre au point cette étude. Je me fais un plaisir de les citer et de les féliciter.

Ce sont : Robert Sureau, docteur ès sciences; Louis Nicolas, docteur ès sciences; Joseph Frankiel, docteur ès sciences, et René Goupil, ingénieur-chimiste, tous attachés au laboratoire de recherches des Etablissements Kuhlmann.

Le travail de chimie pure a été effectué par M<sup>me</sup> Braseliten-Vaillant, professeur à l'Ecole des Sciences de Rouen, que nous félicitons également bien sincèrement.

Ces recherches sur les combinaisons de sels mettent en œuvre, ainsi que le fait remarquer M. Caille, diverses méthodes physico-chimiques trouvées par divers chimistes et en particulier par son Maître, M. Chauvenet, ainsi que par le regretté camarade de notre confrère, M. Cornec.

« Grâce à ces méthodes, poursuit le commentateur, il a été possible de mettre en évidence un certain nombre de combinaisons du nitrate de thorium avec les nitrates alcalins; plusieurs d'entre elles ont pu ainsi être préparées par l'auteur de ce travail important, qui comporte de nombreuses mesures fort consciencieuses. »

Nous ajouterons que si les travaux de chimie pure n'apparaissent pas toujours d'une utilité immédiate, ils peuvent être un jour ou l'autre à l'origine de quelque application nouvelle, et la tâche, souvent ingrate, qu'ils imposent à ceux qui s'y adonnent, est le plus souvent méconnue; aussi notre Compagnie est heureuse de pouvoir mettre en lumière les travaux très intéressants de M<sup>me</sup> Braseliten-Vaillant.

Enfin, l'étude relevant de la chimie agricole est l'œuvre de M. Gabriel Loisel, membre correspondant de notre Académie, président de la Société d'Etudes des Sciences naturelles d'Elbeuf; M. Le Graverend a pu la commenter ainsi qu'il suit :

« Ce travail sur l'humus du sol des forêts apporte des précisions sur un sujet déjà cependant très étudié. Ces précisions sont le résultat d'analyses de sols de forêts et d'anciennes forêts, prélevés en divers points du territoire. Elles sont d'une opportunité précieuse, puisqu'elles mettent en évidence l'intérêt que présente la mise en culture de ces sols, du fait de leur teneur en principes fertilisants favorables, et cela au moment où l'extension des cultures agricoles et fruitières est à l'ordre du jour.

« La documentation présentée dans ce travail, résultat de précieuses et patientes analyses de terres, apporte des éléments nouveaux à l'étude si complexe des sols. »

L'Académie s'est également plu à reconnaître la valeur de ce travail d'actualité, puisque, aussi bien, il s'agit maintenant de faire rendre à la plupart de nos terrains, même s'ils sont loin d'apparaître de toute première qualité, des récoltes aussi abondantes que possible.

Nous ne doutons pas que les prix que décerne ainsi périodiquement l'Académie de Rouen, grâce à la générosité de M. Bouctot, de qui je veux saluer ici la mémoire, constitueront pour les lauréats d'aujourd'hui un précieux encouragement à persévérer dans leurs recherches scientifiques, relevant soit du domaine de la chimie pure, soit de celui de la chimie appliquée. Cette science s'étend à un nombre d'activités tellement considérable que malgré les énormes progrès qui l'ont fait aboutir à son actuel développement, les sujets d'études nouveaux sont encore infinis.

Mais souhaitons que les recherches s'aiguillent surtout vers des domaines capables de ramener sur notre pauvre terre un peu plus de bonheur.

---

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



MÉMOIRES

MÉMOIRES

Le "Tercenal" de Nice  
et le  
"Clos-des-Galées" de Rouen  
DANS L'ÉVOLUTION DES PORTS

Par M. le Professeur MARCEL HÉRUBEL

de l'École des Hautes Etudes en Sorbonne

Membre de l'Académie de Marine

Correspondant de l'Académie de Rouen

---

AVANT-PROPOS

---

*J'ai eu l'honneur de faire, en mai 1938, deux conférences au Centre universitaire méditerranéen. A la fin de la seconde, j'ai montré que le premier port artificiel et le premier arsenal de l'Europe occidentale, au moyen âge, avaient été construits à Nice. De son côté, l'Académie de Rouen m'ayant demandé de lui réserver une communication, j'ai choisi comme sujet la suite du précédent et expliqué, au cours de la séance du 27 février dernier, comment le « Clos-des-Galées » de Rouen procédait, en droite ligne, de l'Arsenal de Nice. L'Académie et son secrétaire, M. le Chanoine Letellier, ont bien voulu accueillir dans notre publication mon exposé. Il m'est très agréable de les en remercier cordialement.*

---



## I. — DEUX MOTS D'HISTORIQUE

Chacun sait que Nice est une colonie massaliote (1). A l'arrivée des conquérants, le pays était occupé, de la Vésubie jusqu'à la mer, par les Ligures Vidiantiens. Ceux-ci se retranchèrent, au nord, dans leur oppidum de Cimiez (*Cemenelion*), et les Massaliotes, qui n'avaient besoin que d'une base placée sur la route de leurs navires de commerce et de guerre, se fixèrent sur l'actuelle colline du Château (2).

Ces deux positions correspondent à deux conceptions différentes : les unes, — celles des Ligures, — surtout terriennes ; les autres, — celles des Massaliotes, — surtout maritimes et, j'ajouterai, thalassocratiques. Plus tard, que feront les Romains, maîtres de la région ? Plus adonnés aux choses de la terre qu'aux choses de la mer, ils désertèrent, ou à peu près, la vieille colonie grecque et s'installèrent solidement sur les hauteurs de Cimiez, l'ancienne ville ligure, qu'ils érigeront en capitale, à l'époque d'Auguste. Nice deviendra une simple « échelle » de la côte romaine, un mouillage, un échouage : « *Nicia plagia* », lit-on dans l'*Itinéraire* d'Antonin.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'agglomération niçoise disposait de deux ports naturels : Saint-Lambert et le port de Lympia (3). Le premier était situé entre les Ponchettes,

(1) Nice veut dire victoire (des Massaliotes sur les Etrusques).

(2) Le port des Massaliotes était l'actuel port de Lympia, situé au pied de la colline du Château. Le castellum primitif, élevé par les Massaliotes, qui manifestement en délogèrent les Ligures, défendait non seulement le port, mais la côte et la vallée du Var, comme celles de la Vésubie et de la Tinie (M. Clerc, I, p. 258).

(3) Pourquoi Nice, au moyen âge, disposant de l'antique port de Lympia, a-t-elle fondé un nouveau port au débouché du Paillon : le port Saint-Lambert ? Probablement pour protéger la ville basse et servir d'embarcadère à ses habitants, presque tous des commerçants.

extrémité rocheuse, pointant en mer, des hauteurs du Château, à l'est, et l'embouchure de la petite rivière, le Paillon, à l'ouest (A, B, fig. 1). Le second, à l'orient des hauteurs du Château, entre le pied de celles-ci et les quartiers actuels du Lazaret et de Montboron (E, F, fig. 1). Un acte de 1205 porte interdiction aux marins de jeter du lest dans le port Saint-Lambert. Les statuts de 1216 nous apprennent que les bateaux y payaient la moitié des taxes perçues dans l'autre. Cette faveur s'explique par une meilleure protection et la proximité plus grande du centre des affaires. Il n'empêche que le port Saint-Lambert a totalement disparu et que le port de Lympia est devenu le seul port de Nice.

Dans le port Saint-Lambert, les navires de guerre se mêlaient aux navires de commerce (c'étaient, d'ailleurs, les mêmes). A l'exportation, assez active, on trouvait : des huiles d'olive, des vins, des fruits confits, des parfums, des soies grèges, du sel, du bois de charpentes, des cordages, des étoffes de laine tissées à Drap. Les importations consistaient en blé, comestibles, tissus variés. Au vrai, le port Saint-Lambert était, par-dessus tout, marchand.

Le port de Lympia, où se déversaient des sources limpides, — ce qui justifie peut-être son nom, — n'avait reçu aucun aménagement (4). Peut-être le port Saint-Lambert possédait-il un môle en 1216, mais je me garderai bien de

(4) Le port de Lympia n'a jamais, semble-t-il, cessé de fonctionner. En tout cas, il est cité, en 1248, à propos de la dîme des pêcheurs (Cartulaire de Saint-Pons, de Nice, p. 64). En 1380, il apparaît sous la forme de lieu-dit : « *Proprietatem cujusdam... site in territorio Nice loco dicto ad Lympidam* » (Fonds des Dominicains de Nice, 11 décembre 1380). De même, en 1480 : « *Quandum faisiam sive terram planam scitam in territorio dicte civitatis loco vulgariter a Lympia* » (*Ibid.*, 21 mars 1480).

l'affirmer. Le certain, c'est qu'en 1251 il fut transformé de fond en comble.

Voici pourquoi et comment.

## II. — LA DARSE ET LE TERCENAL DE NICE.

Il n'était pas de mois que le littoral niçois ne fût infesté par les pirates sarrasins. De plus, les marins et les marchands de la ville souffraient du despotisme des Génois et des Pisans, maîtres de la mer. Aussi Charles d'Anjou, comte de Provence, résolut-il d'assurer à ses sujets la sécurité et la liberté de circulation. Il appela deux notables, Jacques Caïs et Guillaume Olivari, qui connaissaient, pour y avoir navigué et séjourné, Gênes, Venise, Alexandrie, Byzance, les côtes du Levant, et s'étaient distingués sur les flottes des Croisades. En 1251, il leur donna l'ordre de creuser, sans délai, une darse.

En somme, il s'agissait de faire du vieux port Saint-Lambert un port militaire artificiel. La darse de Charles d'Anjou se trouvait, parallèlement au rivage, sur l'emplacement actuel du Palais de Justice (I) et de la Préfecture (II) (fig. 1). La darse, qui pouvait mesurer environ 2 hectares et demi, était fortifiée, ainsi que ses abords immédiats. On sait que la tour la plus rapprochée des Ponchettes et, par conséquent, du château, s'appelait tour Saint-Elme (fig. 2). Deux môles fortifiés limitaient, du côté de la mer, une surface d'eau que l'on désigna du vieux nom de Port Saint-Lambert. Ce port Saint-Lambert nouveau faisait office d'avant-port à la darse. En principe, il était réservé aux caboteurs, tandis que la darse l'était aux navires de guerre.

A ces deux fonctions correspondaient deux modes admi-

nistratifs. La darse était entretenue par le comte, disons l'Etat ; le port Saint-Lambert et ses môles, par les habitants et les usagers. A cet effet, on prélevait un cinquième sur les legs et successions ; les navires chargés de blé et de sel donnaient chacun une mesure ; les bêtes de somme étaient réquisitionnées un jour par an, au mois d'avril, pour les travaux de réparation effectués aux môles ; les paysans des alentours, qui semaient plus de 2 setiers, étaient taxés à 2 deniers par setier.

Le caractère exclusivement militaire de ces ouvrages était encore rehaussé par la présence de l'Arsenal ou « Tercenal ». Puissamment fortifié (tours, créneaux, etc.), cet édifice coiffait, au nord, la darse et venait s'appuyer, à l'ouest, sur le rempart de mer (fig. 2). Il contenait un chantier de constructions navales et les magasins habituels d'armes et d'agrès.

L'avant-port, la darse et le Tercenal, ainsi définis, ont rendu les plus grands services. Ils ont tenu en respect les Barbaresques, les écumeurs de mer de tout acabit et imposé une crainte salutaire aux Génois, aux Siciliens et aux Pisans. Les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, d'une part, le duc Amédée VIII, d'autre part, — en 1420, — y firent construire et armer des galères que l'on lançait par des ouvertures pratiquées, à cet effet, dans les murailles. C'est de Nice que sortit, en 1522, la carraque *Sainte-Anne*, le plus grand vaisseau de l'époque. En 1557, le duc Emmanuel Philibert éleva de nouvelles tours sur le littoral et agrandit les fortifications du Château.

### III. — NICE ET VILLEFRANCHE

Tel est, dans ses grandes lignes, le développement de l'œuvre maritime de Charles d'Anjou. Il ne faudrait pas croire que ce prince ait borné à Nice ses efforts.

Non loin de cette ville, à l'est, s'ouvre une admirable baie. Cette baie, comme celle de Toulon, avait été peu fréquentée par les marines antiques amies des promontoires, parce qu'elle était trop grande pour des bateaux trop petits et, partant, difficilement défendable. Le Vieux-Port de Marseille avait la taille maxima compatible avec l'occupation portuaire. Mais, voici le moyen âge. Héritier des traditions romaines, il installe ses ports dans les estuaires — les plus grands à l'amont de ceux-ci — et dans les baies abritées; j'ai étudié ailleurs ce processus (5). Afin de renforcer la défense de Nice et de favoriser son trafic, Charles d'Anjou fonda un port et une ville, les deux fortifiés, à l'orée de la baie, vers l'ouest : c'est Villefranche.

Qui songerait à faire une comparaison entre Villefranche et Antibes? Et, pourtant, elle s'impose.

Ces deux villes et ces deux ports ont eu la même mission : protéger Nice. Seuls, ont différé les modes, adaptés aux mêmes besoins d'époques dissemblables. Antibes (*Anti-Polis*), à l'aiselle d'un puissant cap, était la base navale des marins massaliotes, lesquels ne s'intéressaient pas à la possession de l'arrière-pays, mais étaient prêts, en revanche, à fondre sur l'ennemi menaçant Nice du côté de la mer et sur les Ligures d'au delà du Var. Villefranche, tapie aux abords de sa rade, avait tous les caractères d'un « hable » médiéval, destiné à défendre, sur terre et sur mer, une ville, qui se trouvait être la capitale d'un Etat à la fois maritime et territorial.

A Villefranche s'attache une particularité digne de remarque.

A compter de 1420, le duc Amédée VIII institua, sous le

(5) Voir bibliographie.



nom de « droit de transit », une assurance contre la piraterie. A cet effet, il prélevait 2 0/0 sur les cargaisons de tous les navires passant à Villefranche, et, avec le produit de cette taxe, il armait et équipait une flottille de galères en vue de la police des mers. Puis, appuyé sur ses deux bases navales, il lança un appel à la Chrétienté contre les Barbaresques. Le roi de France y répondit le premier ; les autres princes méditerranéens suivirent.

A l'instigation de Paganino di Pozzo, Amédée fit construire, en 1434, une route vers Coni par Lavens, Utelle et Lantosque. Cette voie, tant marchande que militaire, servit d'abord au transport du sel en Piémont et, par la suite, accapara une grande partie du trafic.

Il va de soi que le premier soin du duc régnant avait été d'aménager une darse, à Villefranche, sur le modèle de celle de Nice. En 1557, Emmanuel Philibert répara cette darse, où se tenaient en permanence quatre galères, et les chantiers de construction qui, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, avaient mis à flot, d'après les plans des frères Galléan, des unités de 1.600 tonneaux, portant 150 hommes et 27.000 quintaux de marchandises.

#### IV. — LA FIN DE L'ANCIEN PORT DE NICE

Le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle — celui-là surtout — marquèrent l'apogée de Nice et de Villefranche. le vieil axe commercial Seine-Saône-Rhône s'était légèrement déplacé vers l'est. Jacques Cœur s'en était vivement inquiété et avait tenté de redresser la situation en créant de nouvelles lignes de navigation à Aigues-Mortes.

Mais, le déclin allait suivre de près la prospérité. En 1513, le port Saint-Lambert était aux trois quarts comblé par les alluvions, qui, tassées et aplanies, devinrent une place : la place du Môle. Les navires entraient dans la darse par un étroit boyau. Le Tercenal fut abandonné : en 1604, on n'en voyait plus que les restes.

Le plan du dessinateur de Fer nous donne une idée très précise de l'état du port de Nice en 1684 (fig. 2). La darse, entourée de ses remparts, existe toujours ; l'avant-port est réduit à une sorte de couloir très court, protégé, à l'est, par un tronçon de l'ancien môle. Les ruines du Tercenal ont été rasées. Les connexions entre la darse et le Château, agrandi et nommé « Forteresse », sont encore visibles. Celle-là et celui-ci sont toujours hors la ville, mais dépendent toujours des remparts.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'alluvion parachèvera son œuvre. L'avant-port et la darse seront comblés. A leur place s'élèveront les monuments que vous savez (fig. 1).

Le duc Charles-Emmanuel III, désireux de conserver son port à Nice, fit venir de Turin des ingénieurs. Ces hommes de l'art proposèrent de jeter les eaux du Paillon dans l'actuel quartier de Riquier et d'y creuser un bassin. La peur des atterrissements et l'énormité de la dépense firent écarter ce projet. En 1738, on se rabattit, d'un commun accord, sur le port de Lympia (fig. 1), où le travail était facile. Le terrain fut défoncé en direction du nord. Le 22 juillet 1750, on construisit un petit môle. Un an après, le port était livré à la navigation.

## V. — NICE ET LA RENAISSANCE PORTUAIRE

La plupart des faits relatés dans cet exposé étaient, je présume, peu connus, sauf des érudits régionaux, qui — et de cela je suis sûr — en savent beaucoup plus long que moi. Aussi bien, n'ai-je point voulu donner une information pure et simple à caractère descriptif, mais développer, à propos de Nice, des considérations utiles et que je crois neuves sur l'évolution portuaire au moyen âge.

Retenez la date de construction de la darse niçoise : 1251. Depuis la chute de l'Empire Romain jusqu'à cette année-là, aucun — je dis aucun — port n'avait été *construit* en Europe septentrionale et occidentale (c'est-à-dire les Pays du Nord, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, la Péninsule Ibérique) et dans une notable partie du bassin méditerranéen. Certes, aux VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, les Vénitiens avaient « fabriqué » leur île; les Croisés avaient bâti, de 1226 à 1228, le « Château-de-la-Mer » en Syrie; Saint Louis, en 1248, la Tour de Constance à Aigues-Mortes.... Il n'empêche que tous ces travaux ne comportaient pas de bassins artificiels : ils appartenaient à ce que j'ai appelé la série *Portus* et, en aucune façon, à la série *Habulum* (6).

C'est Nice qui, en 1251, a eu l'honneur de renouer la tradition portuaire antique.

Comment ?

On peut affirmer, sans risque d'offenser ses mânes, que Charles d'Anjou avait des notions maritimes plutôt vagues. Il est certain que ses conseillers, Jacques Caïs et Guillaume

(6) *L'Homme et la Côte*, op. cit., pp. 125 et sq.

Olivari, étaient, en revanche, des marins consommés et connaissaient, pour l'avoir vue sinon pratiquée, la technique portuaire, à Gênes, Venise, Alexandrie et à Byzance demeurée intacte et prospère depuis des siècles. Ils avaient eu sous les yeux les premiers aménagements de Gênes. Il est infiniment probable qu'ils avaient visité le port en ruines de Fréjus, entendu parler des ports anciens de Ravenne, d'Ostie, de Pouzzoles, du Pirée, de Carthage sous son triple aspect, vandale, romain, punique. Peut-être avaient-ils parcouru, dans le texte ou dans un résumé, le traité de Vitruve, théoricien des ports antiques. Par ailleurs, le monde des marins de tous les temps est petit, clos et se transmet fidèlement, de générations en générations, les tours de main, les procédés, les traditions.

Bref, que l'occasion se présente : Caïs et Olivari — ou, à défaut de ceux-ci, d'autres hommes « experts sur le fait de la mer » — seront les restaurateurs de l'art portuaire antique et construiront, qu'ils le sachent ou non, un appareil semblable à un *cothon* carthaginois. Aussi sont-ils prêts, lorsque Charles d'Anjou, voulant — et c'était son devoir de chef d'Etat — protéger son comté contre les pirates, leur ordonne de « fabriquer » un port — un port militaire avec un arsenal.

Que le port aménagé de fond en comble soit, à l'origine, un *organe de défense* et non pas un organe commercial, qu'il ait pour but de soutenir la guerre plutôt que de répondre aux besoins des marchands : cette vérité, je l'ai, je crois, démontrée ailleurs (7). Innombrables sont les exemples. Celui de Nice n'est pas plus net que les autres ; mais, il a le mérite d'être, pour l'Europe occidentale, le premier en date au moyen âge.

(7) Voir bibliographie.

## VI. — DE NICE A ROUEN ET AU HAVRE-DE-GRACE

Oui, la darse niçoise marque une véritable *renaissance*. Le grand mouvement philosophique, artistique, littéraire, scientifique du XVI<sup>e</sup> siècle a été précédé de plus de deux cent cinquante ans par la reprise des traditions portuaires de l'Antiquité.

Car c'est bien l'Antiquité méditerranéenne qui a « inventé » les ports artificiels complets avec quais, bassins, môles, etc. Longue en est la liste. Il suffit de citer quelques noms : d'abord l'extraordinaire Pharos, Sidon, Tyr, puis les ports helléniques, les ports carthaginois, les ports romains.

En dehors de la Méditerranée, il n'y avait aucune construction spécifiquement portuaire. Boulogne-sur-Mer, port impérial, avait été à peine rectifié ; il devait attendre, pour se parer d'une digue stratégique, la riposte de Constance Chlore, en 293, à la révolte de Carausius. A Lillebonne, on trouve quelques murailles difficiles à interpréter. Aleth, comme Saint-Nazaire, a été un simple castrum. Le « quay » de Rouen, ainsi que le « vicus portensis » de Nantes, n'était autre chose que le rebord des remparts. Si Bordeaux possédait, à l'intérieur de ses murailles, un minuscule bassin, c'est que la nature s'était chargée de le creuser en mordant sur les deux rives de la Devèze. La seule invention d'ordre portuaire imputable aux peuples extra-méditerranéens, c'est l'écluse à-sas réalisée, pour la première fois, de 1180 à 1234, à Damme, avant-port de Bruges, et dont la nécessité était évidente dans les ports enfoncés soumis aux jeux quotidiens de la marée. Et les réservoirs de chasse, direz-vous, ils sont d'origine « atlantique » ?

Eh bien ! non. En dépit de leur utilisation courante, au moyen âge, dans les ports occidentaux, ils ont été inventés par les Grecs de Séleucie-de-Piérie, avant-port d'Antioche.

La renaissance portuaire ne s'est pas cantonnée à Nice. Si je vous demandais le nom du port où elle s'est étendue quarante-trois après, vous ne le devineriez pas : c'est Rouen.

Nous sommes à la fin de l'année 1293. Les côtes de France sont, au nord et à l'ouest, infestées de pirates, les luttes entre Normands et Bayonnais allument la guerre entre la France et l'Angleterre. Philippe le Bel ne dispose pas d'un seul navire de combat. Souverain énergique, il prend des décisions nettes qu'il exécute incontinent. Il lui faut un port de guerre. A cet effet, il choisit une métropole riche et prospère et où les moyens abondent. Il choisit la capitale normande : Rouen, placée à l'amont de l'estuaire séquanien, ainsi qu'il sied à une ancienne cité romaine. Mais, en dehors de son « Quay », Rouen n'a pas de port construit. Qu'à cela ne tienne : Philippe le Bel ordonne d'en faire un. Fort bien ; mais, qui va bâtir ce port ? Faute de technique, personne, dans le royaume, ne sait exécuter promptement et proprement un pareil travail. Philippe s'informe et s'adresse aux Génois. « experts sur le fait de la mer ». Alors arrive de Gênes un ingénieur, Henri Marchese, assisté d'Huguet et d'Albertin Spinola, de Lanfranc Tartaro, de Nicolas du Parrez, amenant une équipe de deux cent cinquante à trois cents ouvriers italiens : « maîtres de la hache » — entendez charpentiers — et maçons. Tous ces hommes, administrés par Clément de Saïn, visiteur du Temple, se fixent à Rouen.

Dès mars 1294, Marchese commence la construction d'un arsenal ou dorsenal, sur le modèle de celui de Nice : c'est le

fameux « Clos-des-Galées », sis en l'ancienne paroisse Saint-Martin-jouxte-le-Pont, dans le quartier de Richebourg, à l'endroit où est actuellement la gare de la rive gauche dite gare d'Orléans.

Le schéma de la figure 3 me dispensera d'une longue description. Imaginez un ouvrage de 4 à 5 hectares. Du côté de la terre, il est entouré d'un fossé où l'eau circule, d'une levée de terre (T) et d'une forte muraille crénelée (C) ; du côté de la Seine, de la même muraille adossée à un puissant batardeau (A). Il est percé de deux portes : l'une vers les champs, avec pont-levis et herse ; l'autre faisant communiquer le fleuve avec le bassin ou « Estant ». Situé au milieu du Clos, ce bassin est entouré, sur trois faces, de chantiers de constructions navales et de réparations (C R) ; de « Halles couvertes » (H), c'est-à-dire des remises où l'on tire à sec les nefes et les galères (galées) ; de magasins d'armement, d'agrès divers et d'approvisionnement (M). En 1372, on bâtit un magasin à poudre (P) dans le coin aval du batardeau.

Le Clos-des-Galées desservait un vaste secteur : toute la Seine maritime, les côtes de Normandie et de Picardie jusqu'à Boulogne. Il a été longtemps fréquenté par les Génois ; en 1370, il hébergeait un amiral de cette nationalité : Régnier de Grimaud ou Grimaldi. En 1295, il y avait à Rouen 50 galères et 7 galiots construits sur place, 223 nefes achetées, le tout monté par 7 à 8.000 Italiens ou Provençaux et des marins normands (8). Tout le Midi avait « bougé » pour porter secours au Nord et arrêter la piraterie britannique et « ostendoise ».

(8) JAL, *Archéologie navale*, II, p. 301.

Le Clos a été détruit par les Rouennais eux-mêmes à l'approche des Anglais, en 1418. Sur le bassin comblé et sur les halles rasées on cultiva « l'orge et le senevé, la vesce, les pois et le blé ». Sur ce champ désaffecté on bâtit un grenier à sel, puis une caserne, enfin, la gare de chemin de fer déjà citée et qui, je crois, semble arrivée au bout de sa carrière. Curieuses vicissitudes de quelques arpents de terre!

Le Clos-des-Galées de Rouen — œuvre strictement militaire, de conception entièrement génoise — est le *premier port* avec bassin *artificiel*, quais et accessoires, qui ait été construit, en Europe occidentale, proche une mer soumise à la marée.

Le Clos de Rouen en appelait un autre situé près du front de mer. C'est pourquoi, vers 1340-1345, on construisit le Clos-des-Galées d'Harfleur, placé sous la dépendance administrative de celui de Rouen. Décrire cet ouvrage serait hors du sujet. Vous en aurez une image suggestive en imaginant un château fort médiéval bâti dans l'eau : le chemin de ronde de la courtine devient un quai, la cour centrale un bassin, le donjon une tour formant îlot, le corps de logis des magasins.

Ensuite, ce furent les aménagements — tous à caractère militaire — de La Rochelle (1382-84, 1445-68), de la Crique d'Espagne à l'ouest d'Harfleur (1475-77), de Honfleur, la fondation du Havre-de-Grâce (13 avril 1517), qui, alliant la tradition médiévale aux conceptions nouvelles issues de la Renaissance, a été le premier en date des ports *modernes* dans le monde. Du Havre, le mouvement gagna Londres, dont les premiers docks, le Blackwall et le Howland-Docks, sont respectivement de 1661 et 1690, etc. L'élan était donné; l'ère des perfectionnements allait commencer.

La primauté dans les constructions portuaires, complètes et



en pierre, la Méditerranée semble l'avoir gardée, du moins en une certaine mesure. Voyez l'Algérie. Ses côtes sont inhospitalières : d'où nécessité d'aménagements. La grande jetée d'Alger est de 1838. Hormis la digue de Cherbourg, on n'avait rien fait de tel dans la métropole. La grande jetée de la Joliette, à Marseille, est de 1844. Mais, la jetée nord du Havre, de 1907, est contemporaine de celle de Dakar. Il y a plus. C'est à Alger qu'ont été employés, pour la première fois, les blocs artificiels en béton de 10 mètres cubes.

Je désirerais risquer une hypothèse pour essayer d'expliquer la prééminence des Méditerranéens dans les constructions portuaires. Quelles causes invoquer ?

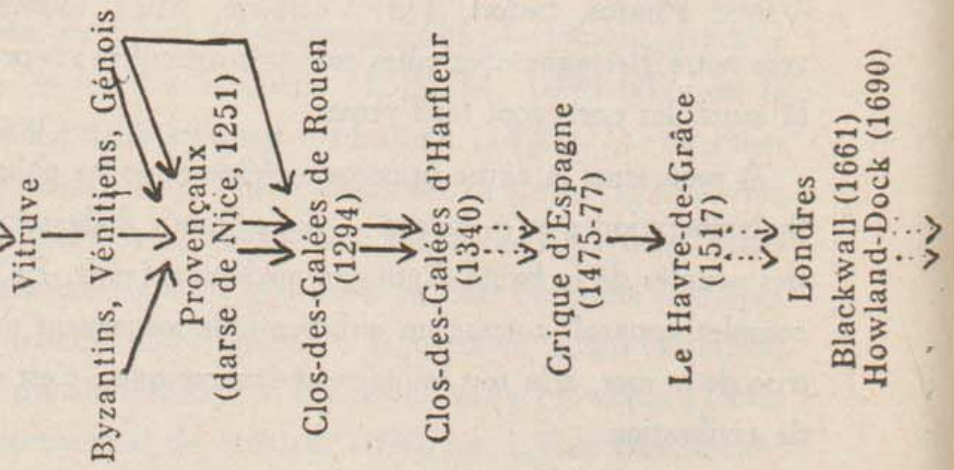
L'absence de marée ? Peut-être ; mais, le fond de l'Adriatique est l'une des rares régions où la marée se fait sentir ; or, les travaux d'aménagement de Venise ont débuté dès le VII<sup>e</sup> siècle. D'autre part, l'amplitude du flux est, en Norvège, très faible ; cependant, les ports de ce pays sont tard venus.

La faiblesse des articulations côtières ? Probablement. Voyez Pharos, Sidon, Tyr, Carthage. Mais, tournez-vous vers notre Bretagne. Ses côtes sont très articulées ; cependant, là aussi, les ports sont tard venus.

A mon sens, la cause principale réside dans les obligations thalassocratiques ou — mieux — dans l'esprit thalassocratique des peuples de la haute Antiquité méditerranéenne. Et le port complet apparaît comme un indispensable instrument de maîtrise de la mer, à la fois militaire et économique : c'est un fait de civilisation.

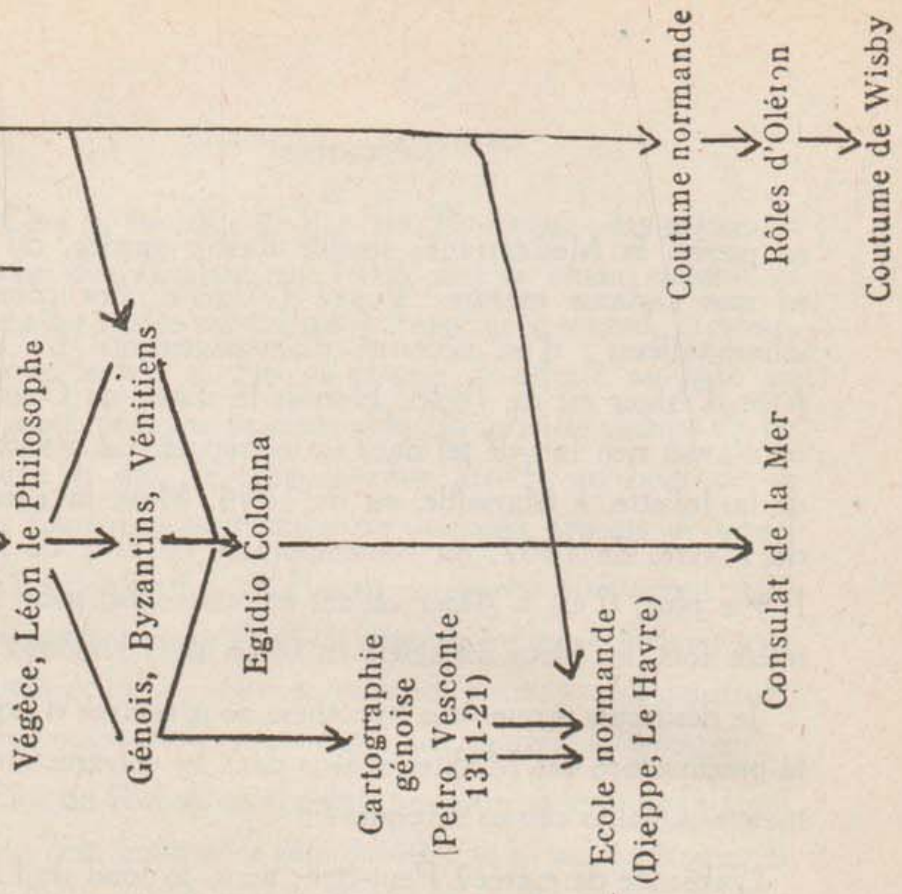
## CONSTRUCTIONS PORTUAIRES

TRADITIONS PORTUAIRES PRÉ ET POSTHELLÉNIQUES



## NAVIGATION, STRATÉGIE, TACTIQUE

TRADITIONS ANTÉ ET POSTHELLÉNIQUES | TRAD. NORDIQUES



## VII. — PORTS ET NAVIGATION

Qui dit ports dit navires et navigation. Peut-on appliquer à celle-ci les conclusions tirées de l'étude des ports? Oui, mais avec une variante.

Voici un tableau qui a le double avantage de résumer l'évolution monumentale des ports et celle de la navigation, voire de la stratégie et de la tactique navales. Je ne reviendrai pas sur les ports et me contenterai d'esquisser un court commentaire sur la navigation, afin de rendre le schéma lisible. J'ai employé à dessein ce dernier mot, car il ne s'agit que de cela, c'est-à-dire une présentation tout à fait sommaire.

L'art de la navigation a, historiquement, deux points de départ et non pas un seul comme l'art portuaire. Ces deux points de départ sont : les traditions anté et posthelléniques, d'un côté; les traditions nordiques, de l'autre, apportées en Europe occidentale par les Vikings et développées par les Normands. De même que la théorie portuaire a été formulée par Vitruve, au chapitre : *de Portubus*, de même la théorie navale de l'Antiquité l'a été par Végèce et le Byzantin Léon le Philosophe et est entrée dans la pratique courante (à moins qu'elle n'en soit sortie) des Byzantins, puis des Génois et des Vénitiens. C'est là qu'Egidio Colonna est venu la reprendre, l'étendre et la compléter, surtout sous son aspect juridique. D'Egidio Colonna procèdent, en grande partie, les règles posées dans le « Consulat de la Mer ».

Par ailleurs, les Génois, marins habiles et prudents, créent une école cartographique. Les premiers portulans datés sont ceux de Petro Vesconte : 1311, 1313, 1318, 1321. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Ecole normande rejoint l'Ecole génoise. Dieppe

et Le Havre brillent d'un vif éclat, avec Pierre Descelliers et Jacques de Vaux, pour ne citer que ceux-là.

Les Normands n'avaient pas seulement perfectionné la cartographie ni créé la plupart des noms qui désignent les navires et leurs principaux organes, ils avaient mis sur pied une « Coutume », dont se sont inspirés les « Rôles d'Oléron », véritable bréviaire des navigateurs, des armateurs et des courtiers maritimes du Ponant. Notez qu'il existe quelques rapports de détail entre le « Consulat de la Mer » et les « Rôles d'Oléron ». La « Coutume de Wisby » était plus particulièrement appliquée en Grande-Bretagne et dans la mer du Nord et la Baltique.

#### VIII. — EN GUISE DE CONCLUSION

Ces communications d'idées et de techniques entre le Ponant et le Levant ont eu, pour l'un comme pour l'autre, les meilleurs résultats.

« Par un étrange retour des destinées humaines, écrit mon éminent et très regretté confrère Ch. de La Roncière, le courant, qui jusque-là avait porté les foules vers le Midi, vers l'Orient, reflue vers le Nord. Italiens ou Provençaux voyaient dans la France leur terre promise. Tandis que les banquiers lombards et florentins (Perruzzi, Giudice, Bardi, Freschobaldi, Cerhi, Scala, Spina, Giacomini, etc.), en affermant les revenus royaux, supplantent les Templiers, des officiers napolitains administrent les domaines de Robert d'Artois. En Bretagne, nous rencontrons plusieurs armateurs italiens, Guido Bonini, par exemple. Machiavel, quelque ancêtre du grand Florentin, établi à Quimper, embrasse dans ses opérations commerciales

le Nord et le Midi de la France, la Flandre elle-même. » (9)  
Sous l'étendard fleurdelysé, on comptait six nations et trois  
coutumes maritimes....

Eh bien, tout cela — au moins par le truchement des  
ports monumentaux — a son origine à Nice et à Rouen ;  
tout cela est symboliquement parti de la darse et du Tercenal  
de Charles d'Anjou et du Clos-des-Galées de Philippe le Bel.

---

(9) *Hist. de la Marine française*, I, p. 337.

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

---

ANTHIAUME (Abbé A.), *Le Navire, sa construction en France et particulièrement chez les Normands*, in-8°, 1922, pp. 22 et sq.

BEAUREPAIRE (Ch. DE), *Recherches sur l'ancien Clos-des-Galées de Rouen*. Acad. de Rouen, in-8°, 1864.

BRÉARD (Ch.), *Le Compte du Clos-des-Galées de Rouen, 1382-1384*. Soc. Histoire de Normandie, *Mél.*, II, 1893.

Cartulaire de Saint-Pons, à Nice.

CLERC (Michel), *Massalia, histoire de Marseille, des origines à la fin de l'Empire romain*, I, 1929, p. 258.

DELISLE (L.), *Actes normands de la Cour des Comptes, 1328-1350*. Soc. Histoire de Normandie, 1872, pp. 162-283.

FER (DE), *Atlas des Ports*, 1684.

Fonds des Dominicains de Nice, 1380-1450.

HÉRUBEL (Marcel) (où se trouvent les références détaillées), *Les origines des Ports de la Seine maritime*, in-8°, 1930, 232 pp., 16 fig.

HÉRUBEL (Marcel), *Les Origines des Ports de la Loire maritime*, in-8°, 1932, 152 pp., 15 fig.

HÉRUBEL (Marcel), *Les Origines des Ports de la Gironde et de la Garonne maritime*, in-18°, 1934, 152 pp., 20 fig.

HÉRUBEL (Marcel), « Sur les Origines militaires de l'Aménagement des Ports », *Revue maritime*, 1935.

HÉRUBEL (Marcel), *l'Homme et la Côte*, in-8°, 1937, 214 pp., 42 fig. dans le texte; 15 pl. (notamment chap. XII, XIII, XIX et schéma p. 125).

LA RONCIÈRE (Ch. DE); *Histoire de la Marine française*, in-8°, tome I<sup>er</sup>, pp. 335-340.

TOSSELLI (Abbé J.-B.), *Précis historique de Nice depuis sa fondation jusqu'en 1860*, in-8°, 1867, vol. I<sup>er</sup>, pp. 50, 58, 81, 83, 99, 166, 279, 298-301.

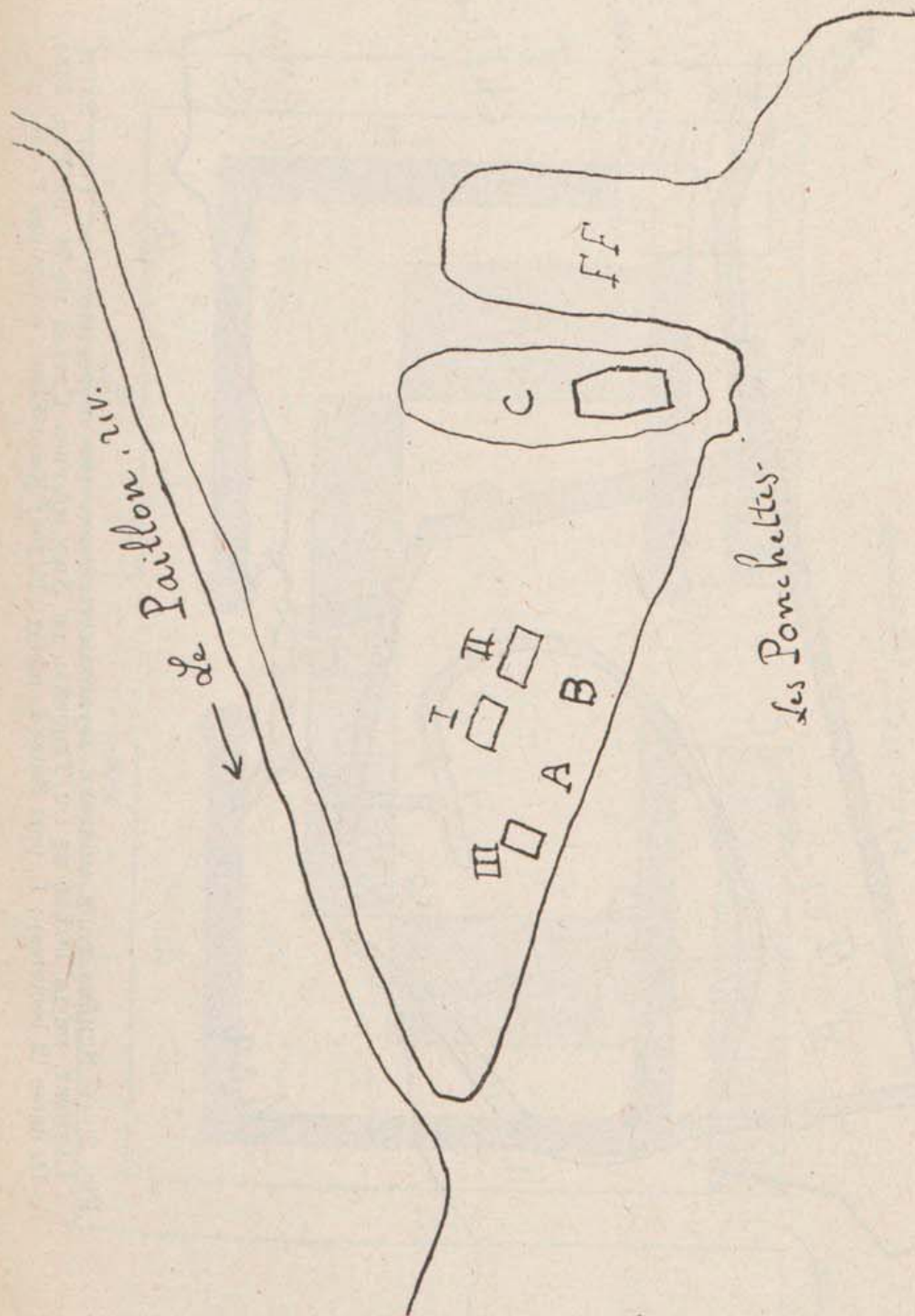


Fig. 1. — CROQUIS POUR MONTRER LA DISPOSITION DES LIEUX

A. B., emplacement du port Saint-Lambert; F. F., port Lymphia; C., colline et château. L'emplacement de la darse du Tercenal est marqué, au nord, par les points I (Palais de Justice) et II (Préfecture); III, Théâtre municipal.

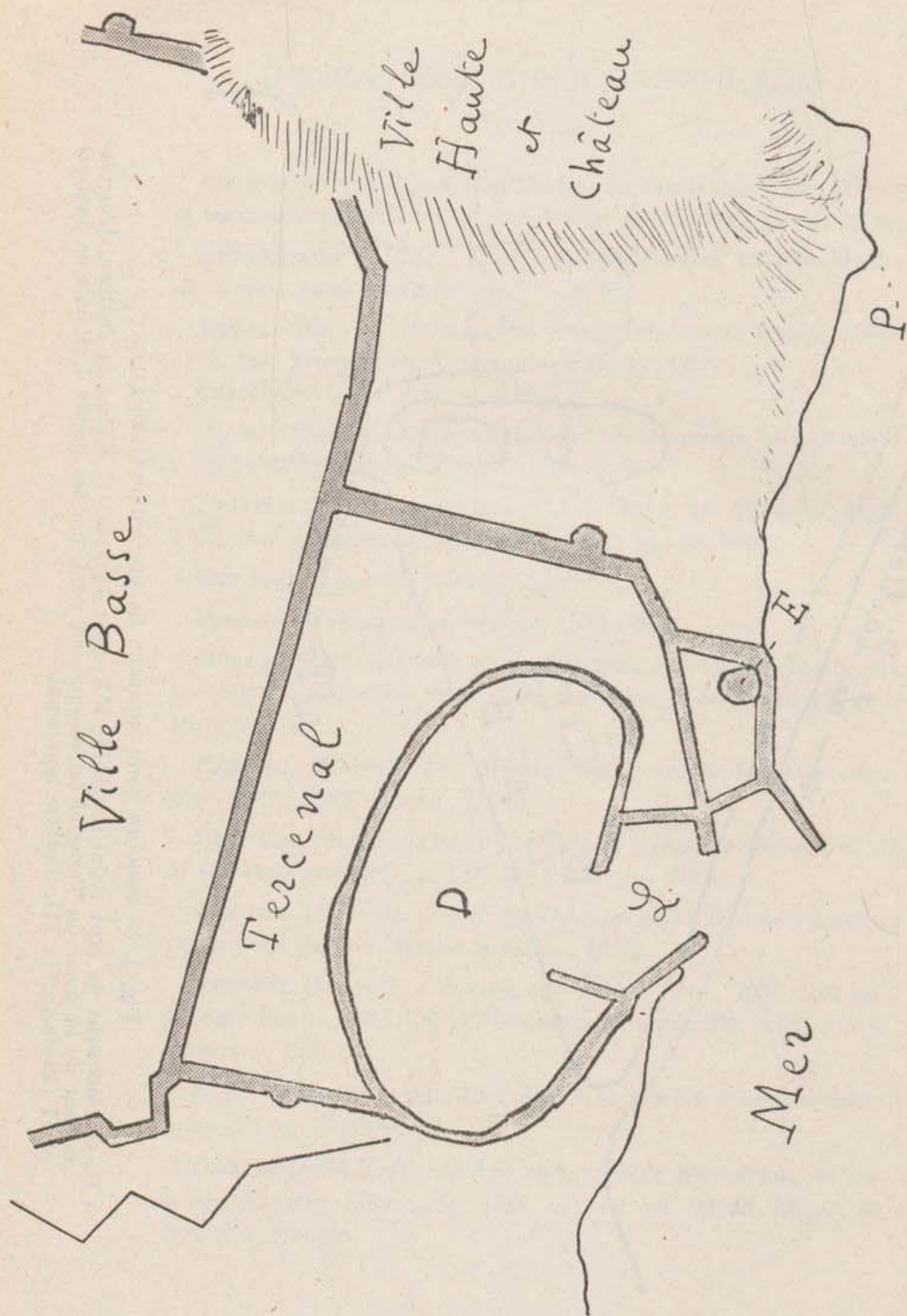


Fig. 2. — SCHÉMA POUR MONTRER APPROXIMATIVEMENT LES DISPOSITIONS DU PORT SAINT-LAMBERT, DE LA DARSE ET DU TERCENAL DE NICE, D'APRÈS L'ATLAS DE M. DE FER, 1684. D, darse (2 hectares); L, port Saint-Lambert; E, tour Saint-Elme; P, pointe des Ponchettes.



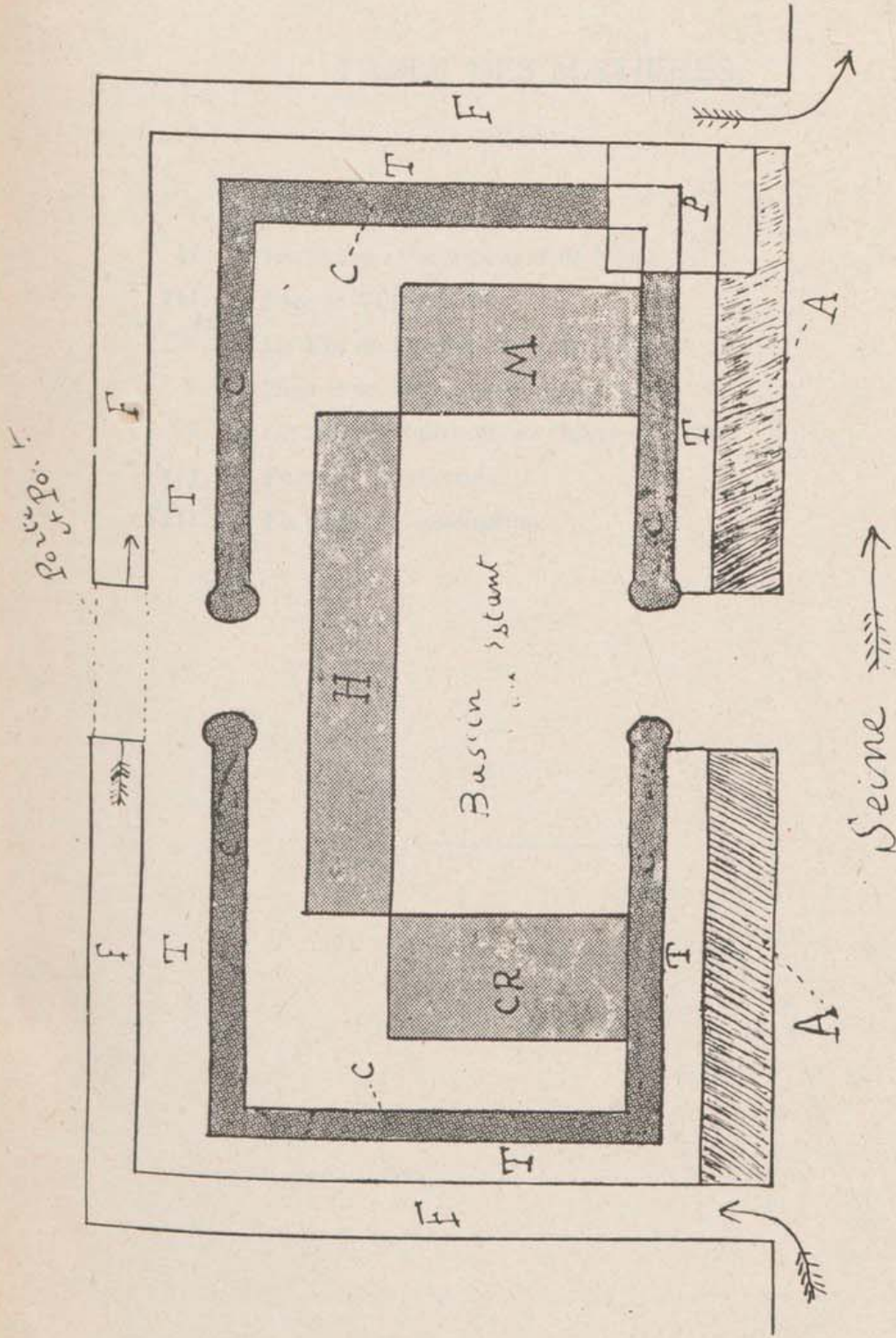
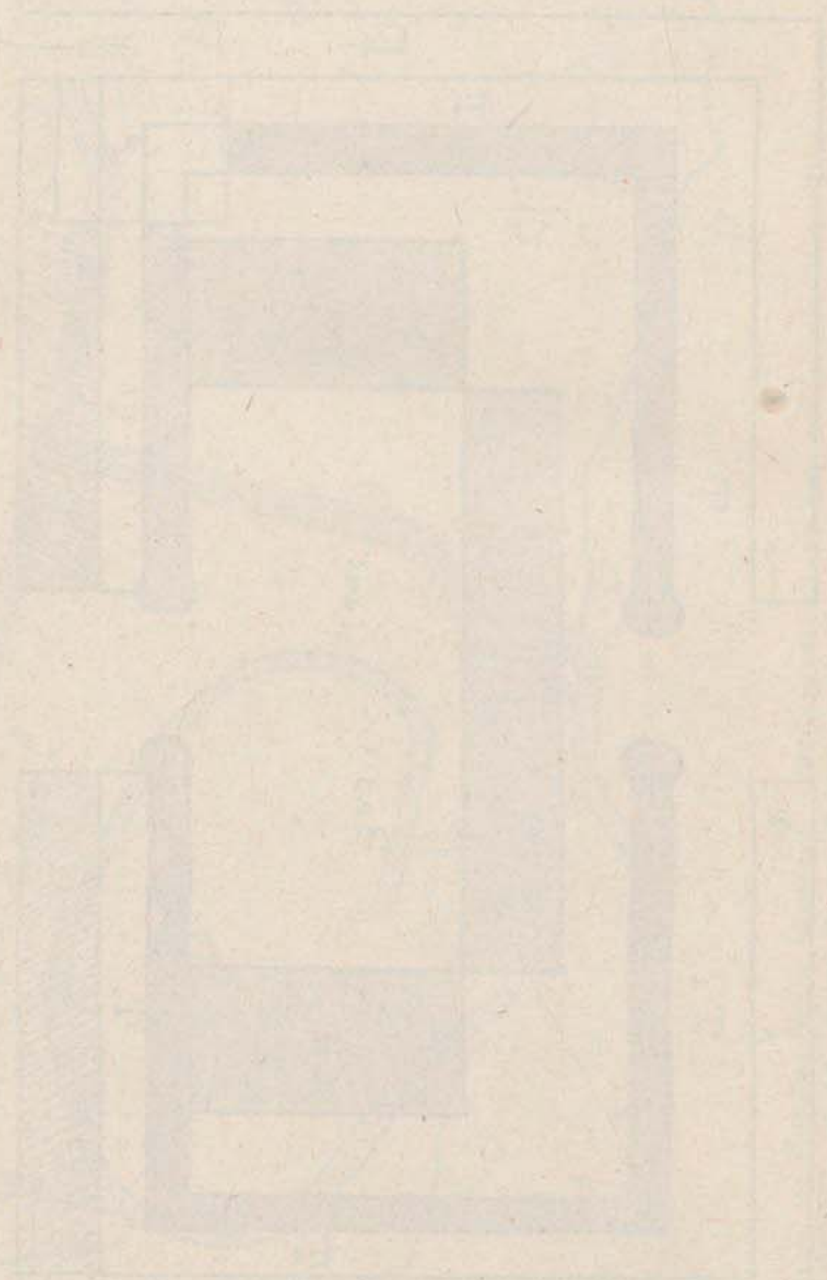


Fig. 3. — SCHEMA POUR MONTRER APPROXIMATIVEMENT  
 LES DISPOSITIONS DU CLOS-DES-GALÉES DE ROUEN. RECONSTITUTION D'APRÈS LES TEXTES  
 A, batardeau; C, mur crénelé; F, fossé; H, halles couvertes; CR, magasins de réparations et  
 de constructions; M, magasins; P, magasin à poudre, bâti en 1372; T, levée de terre.

Faint, illegible text or bleed-through from the reverse side of the page.



## TABLE DES MATIERES

---

- I. — Deux mots d'histoire.
  - II. — La Darse et le Tercenal de Nice.
  - III. — Nice et Villefranche.
  - IV. — La Fin de l'ancien Port de Nice.
  - V. — Nice et la Renaissance portuaire.
  - VI. — De Nice à Rouen et au Havre-de-Grâce.
  - VII. — Ports et Navigation.
  - VIII. — En guise de conclusion.
-

## TABLE DES FIGURES

- 
1. — Simple croquis pour montrer, par des repères, la disposition des lieux, ancienne et actuelle, de Nice.
  2. — Essai de restitution très approximatif du premier port de Nice en 1251.
  3. — Le Clos-des-Galées de Rouen (1294).
-

# LE BAS-RELIEF DE L'AUTEL DU VŒU

DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

Par M. PIERRE CHIROL

---

C'EST un souvenir de guerre, en 1917, à l'époque lointaine où, mobilisé dans le Service des Infirmiers militaires, j'étais, en qualité d'architecte du Service de Santé, préposé à la répartition du charbon dans les hôpitaux.... Et cela me conduisit à étudier un petit problème relatif à l'Autel du Vœu dans notre Cathédrale!

Je dus me présenter un jour à la petite formation de Neufchâtel-en-Bray et, dans le parloir des Religieuses, en feuilletant d'un œil distrait des brochures d'édification, mon attention fut attirée par une illustration représentant l'ensevelissement du Christ. Je faillis la négliger, ayant cru reconnaître le grand bas-relief de l'Autel du Vœu, quand le contexte me causa un profond étonnement : si le sculpteur s'appelait bien Lecomte, l'œuvre reproduite était conservée dans la basilique d'Evron (Maine-et-Loire), à laquelle tout l'article était consacré.

Ma curiosité d'archéologue rouennais fut piquée au vif, mais il me devint impossible de poursuivre mon investigation, car, tel le jeune homme rencontré par Dante dans le cycle infernal, « ce jour-là je ne pus lire plus avant »; M<sup>me</sup> la Supérieure s'avançait pour discuter de la provision nécessaire à son calorifère.

Et de longtemps, en effet, je ne pus lire plus avant... ce qui concernait cette énigme, car la note succincte prise en hâte fut classée dans un dossier qui demeura introuvable durant quinze années. Le nom de l'éditeur, la *Bonne Presse*, me permit de tenter des recherches, hélas! inutiles, jusqu'en 1935, où je remis enfin la main sur ma cote originale. Et il me devint possible de me procurer, non sans de nouvelles difficultés, le numéro de janvier de la brochure *Notre-Dame*, publiée rue Bayard. Naturellement, il était épuisé, et une fois de plus se trouvait justifiée la boutade : « Le document imprimé est souvent ce qui demeure le plus inédit. »

Ce numéro de revue, ardemment convoité, me permit alors, vu ses précisions de lieu et d'histoire, de demander quelques compléments d'informations au curé-doyen d'Évron. Celui-ci chargea un de ses anciens vicaires de me répondre, en sa qualité de membre de la Société historique de la Mayenne.

Sa correspondance a fourni une bonne part de ma documentation. De son côté, notre collègue, M. Paul Le Cacheux, avait bien voulu s'adresser à l'archiviste de la Mayenne, qui, dans son ignorance de la question, me renvoyait au vicaire historien. Une heureuse chance m'obligea à un voyage d'affaires dans la région, et un soir je pus enfin examiner le bas-relief et ainsi compléter par une étude personnelle sur place la documentation laborieusement rassemblée.

La brochure *Notre-Dame*, dans le numéro du 2 janvier 1914, contient un article développé sur l'abbaye d'Évron. Celle-ci a été fondée par un pèlerin de Terre Sainte, miraculeusement délivré de captivité : Ruinée plusieurs fois au cours du haut moyen âge, l'église comprend aujourd'hui une courte nef du XI<sup>e</sup> siècle, précédée d'une tour puissante formant liaison avec les bâtiments abbatiaux reconstruits à

l'époque classique, mais le réel intérêt de l'ensemble réside dans le transept et le chœur, magnifique morceau du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'abbé Guittier, auteur de cette notice, ajoute en termes exprès : « L'autel majeur se trouve exactement sous la clef de voûte. Il est tout en marbre turquin, enrichi aux pilastres et aux gradins d'ornements en bronze doré et ciselé d'un merveilleux travail... Le bas-relief en marbre blanc, représentant l'ensevelissement du Christ, est l'œuvre du sculpteur Lecomte. Il avait été fait pour la cathédrale de Rouen ; une tache dans le marbre l'a fait refuser. »

La lecture des auteurs ayant traité de notre métropole ne révèle aucune allusion à cet incident. Nul n'en a parlé, ni Mgr Loth, dont le texte pourtant très développé sur le nouveau jubé s'appuie sur la brochure spéciale de l'abbé Langlois, ni le chanoine Jouen, riche de nombreux documents inédits, dont une lettre de Clodion à l'orthographe fantaisiste.

Malheureusement, les pièces d'archives ayant trait aux livraisons de Clodion et de Lecomte n'ont pu être retrouvées, et comme le Chapitre avait délégué un membre parisien pour surveiller en atelier l'activité des sculpteurs, le silence de nos documents ne saurait être probant. Le travail a pu être refusé de vive voix et devant un fait indiscutable, l'artiste s'est trouvé dans la nécessité de s'incliner. Cette tradition semble avoir pris naissance en Maine-et-Loire et elle pourrait ainsi s'expliquer, d'après l'abbé Ceuneau, mon correspondant :

L'affirmation en apparaît pour la première fois, en 1840, sous la plume du curé d'Évron, l'abbé Gérard. Celui-ci, natif de la localité, avait pu connaître, soit directement, soit par ses parents, le dernier prieur de l'abbaye, Dom Barbier, mort en 1819. Dom Barbier avait pu voir sceller le bas-relief

en 1782. Il fut, en effet, mêlé à la réalisation du maître-autel. Etant déjà prieur à cette date, son rôle le désignait pour connaître les vicissitudes de la construction.

Un fait est certain : la tache existe à Evron, de 0 m. 10 de côté, légère, mais visible sur le linceul du Christ, et, d'autre part, Clodion, cité par le chanoine Jouen, explique, dans une lettre datée de Carrare, qu'il avait soigneusement choisi les blocs à la carrière, en espérant éviter les taches.

Donc, il en redoutait ; cependant, on pourrait m'objecter que seules les hautes colonnes étaient tirées des carrières de Carrare. Les sculpteurs et ornemanistes parisiens semblent s'être approvisionnés dans le dépôt royal de marbre où il fut versé 8.000 livres pour 400 pieds cubes de livraison.

En outre, les comptes précisent pour les deux bas-reliefs le paiement de 8.000 livres, soit 4.000 chacun. Or, le bas-relief d'Evron fut livré pour 3.000, et il comporte plus de personnages. N'en pourrait-on pas déduire que ce cas comporte une allure de solde, à meilleur marché ? La tache pourrait bien n'y être pas étrangère.

Tout semble donc permettre d'accueillir l'hypothèse du refus, d'autant plus que malgré sa perfection, le travail d'Evron n'est pas signé ; au contraire, celui de Rouen porte à droite le nom de Lecomte, 1776. L'artiste a donc reconnu ce dernier ; quant à l'autre, il fait figure d'irrégulier.

A première vue, les proportions paraissent très différentes, mais pourtant les mesures concordent sensiblement :

A Evron, longueur, 1 m. 80 ; à Rouen, 1 m. 82.

— hauteur, 0 m. 66 ; — 0 m. 75.

L'œuvre rouennaise est un peu plus étendue, surtout en hauteur, mais il est curieux de noter comment elle est entourée d'un petit filet, maladroitement rapporté sur trois côtés seulement, la partie basse n'en possédant pas. On serait tenté d'en



déduire que le scellement du nouveau bas-relief exigea une adaptation plus ou moins adroite de l'encadrement précédemment préparé.

Un seul point empêche de conclure par une affirmation catégorique, la composition des deux pièces n'est pas identique : quatre figures à Rouen, six à Evron, ce qui augmente l'échelle de ce dernier, mais en aurait fait un pendant peu symétrique à l'œuvre de Clodion qui, à l'origine du jubé, se présentait parallèlement à elle.

Il paraît possible de hasarder l'explication suivante, pure hypothèse intellectuelle, d'ailleurs : Lecomte aurait composé et exécuté le bas-relief d'Evron pour la cathédrale de Rouen.

Le délégué du Chapitre le refuse à cause de la tache, les derniers coups de ciseau n'ayant pu la faire disparaître.

Lecomte est obligé de recommencer, mais le bas-relief de Clodion alors étant achevé, Lecomte en profite pour simplifier sa scène et l'harmoniser avec la voisine : témoin les chérubins qui brandissent palmes et couronnes et fleurent bien davantage le style de Clodion dans le second travail, livré à notre Cathédrale.

Quant à l'œuvre tachée, elle restait pour compte à l'artiste.

Comment vint-elle à Evron ?

L'abbé Cuneau, dans sa correspondance, me fait remarquer comment l'œuvre d'Evron, quoique non signée, connut le succès de deux répliques ; tout d'abord on la retrouve au maître-autel de la Cathédrale de Sées, coulée en cuivre doré. Puis au XIX<sup>e</sup> siècle, une seconde réplique, prise à Sées, fut faite pour le maître-autel du Val-de-Grâce, à Paris.

Pourquoi Sées l'a-t-il choisie ?

Une explication semble possible : Mgr J.-B. du Plessis d'Argentré, évêque de Sées, décora le sanctuaire vers 1780,

selon la mode de l'autel à la romaine, isolé et double. Or, le bas-relief de revers, dédié à saint Gervais, est en marbre blanc et celui de l'avant, regardant le peuple, représente l'ensevelissement du Christ, et il est traité en cuivre doré. Cette différence de matière pourrait s'expliquer ainsi : l'Evêque de Sées avait acquis le bas-relief en marbre de Lecomte pour faire symétrie avec celui de saint Gervais, mais la tache le fit refuser encore, et cette fois, comme le défaut était connu lors du contrat, on ne pouvait obliger à une réfection.

Restait la solution du moulage et du coulage en bronze qui fut adoptée. Mais Mgr d'Argentré était aussi abbé commendataire d'Evron, où l'on réédifiait également le maître-autel. C'était l'occasion de le placer enfin. On n'a pu jusqu'à ce jour préciser si l'Evêque de Sées, abbé d'Evron, avait payé en totalité les deux autels, ce qui donnerait un poids singulier à cette hypothèse. En tout cas, il serait naturel qu'il ait fait pression sur le prieur pour lui faire acquérir, sinon accepter en don gratuit, le morceau de sculpture refusé à Rouen et dont lui-même n'avait pas voulu enrichir sa cathédrale.

Il semble très important de noter que le prieur Dom Barbier, en fonction en 1780 et en relation constante avec Mgr d'Argentré, est mort en 1819 et a pu connaître l'abbé Géralt, homme érudit, auteur de la première notice qui rapporte la tradition.

Malgré tant de recherches infructueuses, qui sait si la découverte d'une pièce d'archives ne viendra pas quelque jour éclairer ce petit problème ?

En ce qui regarde le point de vue esthétique, les deux œuvres de Rouen et d'Evron sont de mérite égal ; le corps du Christ et des Saintes Femmes sont de lignes nobles et harmonieuses. La facture de Lecomte est indéniable. Seuls

les angelots et quelques détails semblent, à Rouen, avoir subi l'influence de Clodion.

Ces deux autels, remarquables à plus d'un titre, passent inaperçus parmi les trésors de notre Cathédrale. Pourtant, ils témoignent d'un curieux effort dans l'art français du XVIII<sup>e</sup> siècle, où la note religieuse, quand elle s'y montre, est moins médiocre qu'on ne le prétend.

L'autel de Clodion est, à ce titre, très précieux, et je me rappelle l'avoir fait remarquer une fois à des touristes polonais, afin de leur souligner qu'il ne fallait jamais désespérer de la France, ni la juger sur ses apparences trop frivoles, puisqu'à Rouen, Clodion, lui-même, était devenu un artiste chargé d'édification et par suite — qui le penserait? — générateur de pieuses pensées.

---

the following is a list of the names of the persons who were members of the American Medical Association during the year 1935. The names are arranged in alphabetical order by the name of the state or territory in which they were practicing medicine at the time of their admission to membership. The names of those who were members at the time of the organization of the association in 1850 are given in italics. The names of those who were members at the time of the organization of the association in 1850 are given in italics.

*Alabama*

1850: *James M. Smith, D.D., M.D., F.R.S.*

1851: *John C. Calhoun, C.S.*

1852: *John C. Calhoun, C.S.*

1853: *John C. Calhoun, C.S.*

1854: *John C. Calhoun, C.S.*

1855: *John C. Calhoun, C.S.*

1856: *John C. Calhoun, C.S.*

1857: *John C. Calhoun, C.S.*

1858: *John C. Calhoun, C.S.*

1859: *John C. Calhoun, C.S.*

1860: *John C. Calhoun, C.S.*

1861: *John C. Calhoun, C.S.*

1862: *John C. Calhoun, C.S.*

1863: *John C. Calhoun, C.S.*

1864: *John C. Calhoun, C.S.*

1865: *John C. Calhoun, C.S.*

1866: *John C. Calhoun, C.S.*

1867: *John C. Calhoun, C.S.*

1868: *John C. Calhoun, C.S.*

1869: *John C. Calhoun, C.S.*

1870: *John C. Calhoun, C.S.*

1871: *John C. Calhoun, C.S.*

1872: *John C. Calhoun, C.S.*

1873: *John C. Calhoun, C.S.*

1874: *John C. Calhoun, C.S.*

1875: *John C. Calhoun, C.S.*

1876: *John C. Calhoun, C.S.*

1877: *John C. Calhoun, C.S.*

1878: *John C. Calhoun, C.S.*

1879: *John C. Calhoun, C.S.*

1880: *John C. Calhoun, C.S.*

1881: *John C. Calhoun, C.S.*

1882: *John C. Calhoun, C.S.*

1883: *John C. Calhoun, C.S.*

1884: *John C. Calhoun, C.S.*

1885: *John C. Calhoun, C.S.*

1886: *John C. Calhoun, C.S.*

1887: *John C. Calhoun, C.S.*

1888: *John C. Calhoun, C.S.*

1889: *John C. Calhoun, C.S.*

1890: *John C. Calhoun, C.S.*

1891: *John C. Calhoun, C.S.*

1892: *John C. Calhoun, C.S.*

1893: *John C. Calhoun, C.S.*

1894: *John C. Calhoun, C.S.*

1895: *John C. Calhoun, C.S.*

1896: *John C. Calhoun, C.S.*

1897: *John C. Calhoun, C.S.*

1898: *John C. Calhoun, C.S.*

1899: *John C. Calhoun, C.S.*

1900: *John C. Calhoun, C.S.*

# ADOLPHE WILLETTE

Normand d'adoption

Par M. GEORGES LAISNEY

---

LE nom du délicieux peintre et dessinateur que fut Adolphe Willette redevient d'actualité chaque année, puisque tous les ans, le Mercredi des Cendres, on célèbre à Paris et ailleurs — notamment à Rouen — la messe dont il sollicita la fondation pour les artistes et littérateurs, ses confrères. Il est doublement actuel cette année : le Salon des Humoristes présente, en effet, aux Parisiens, l'original du beau dessin qu'il publia jadis dans *le Rire* — je crois — et où l'on voit la France, en bonnet rouge et jupe tricolore, blessée dans le dos par le poignard d'un parlementaire. Or, Adolphe Willette, né à Châlons-sur-Marne en 1857 et Parisien de Montmartre — d'un Montmartre que les ombres de Gavroche et de Mimi Pinson hantaient encore et que peuplaient des artistes sincères et désintéressés — fut un Normand d'adoption, et, à ce titre, il nous appartient un peu.

Faut-il rappeler ce que fut celui dont les peintures et les dessins primesautiers, fantaisistes, malicieux et charmants ont réjoui si longtemps tant de braves gens à une époque où les braves gens avaient encore le droit de rire ? On a peut-être oublié Adolphe Willette, on a tant de choses à faire par le temps qui court — qui ne court pas assez vite, hélas ! — Willette était né l'année qui avait vu mourir Musset, Delacroix, Béranger. Il appartenait à une famille de militaires : son

père, lieutenant-colonel d'Etat-Major, avait été l'aide de camp du général de Neuilly et avait fait la campagne du Mexique ; son grand-père, général de l'Empire ; son arrière-grand-père était de service au pied de l'échafaud où périt Robespierre. Lui-même, qui, pour être d'une famille d'officiers, fut le moins enrégimenté des artistes, était le type du Français de France, et Gustave Geffroy avait pu écrire de lui : « Une jolie bravoure, héroïque et gamine, une crânerie coquette de garde-française à Fontenoy et de volontaire à Jemmapes, une haine de libre poète pour les entraves sociales ou les tyrannies de l'argent, une gaîté droite et montante comme le vol et le chant de l'alouette, voilà quelques-unes des caractéristiques de son esprit. » Elève de Cabanel à l'Ecole des Beaux-Arts, où il était entré en 1877, il sortit de l'Ecole pour escalader la Butte, où il se fixa pour la vie. Il avait exposé au Salon de 1881 une *Tentation de Saint Antoine* qui fut remarquée, il exposa par la suite une *Buveuse de Rosée*, une *Veuve de Pierrot*, dont les reproductions furent innombrables. Il trouva sa vraie voie le jour où Rodolphe Salis lui offrit au *Chat-Noir* — la revue qu'il venait de fonder et à laquelle il avait donné le nom de son fameux cabaret — une collaboration régulière. Les dessins que Willette donna dès lors au journal montmartrois charmèrent tout de suite un nombreux public par leur verve délicate, leur trait spirituel où l'on retrouvait quelque chose du trait de Watteau, de la grâce aisée de Fragonard. Le fameux Pierrot de Willette ressemblait assez au Gilles des *Fêtes galantes*. Le dessinateur, déjà célèbre, continuait de peindre cependant ; il dota le Cabaret de Salis d'une belle enseigne, de vitraux : *le Veau d'Or*, *la Vierge verte*, en décora les murs de vastes panneaux, dont celui qu'il avait intitulé *Parce Domine*, et qu'on lui avait payé — en deux

fois, encore, disait-il — 250 francs, restera comme un témoignage d'une époque où l'amour et l'art fraternisaient dans une commune misère. Le *Chat-Noir* payait assez mal, on l'a vu; Adolphe Willette commença une collaboration de vingt-trois ans au *Courrier français*, qui ne payait guère plus. Il faisait, pourtant, presque tout le journal à lui seul, depuis la couverture jusqu'aux dessins de publicité pour la *Revalescière* ou les *Pastilles Géraudel*. Il fit paraître ainsi des centaines de planches où, tantôt, de jolies filles jetaient leur bonnet pardessus le Moulin de la Galette, — mais la licence du dessinateur-poète demeurait bien française et toujours de bonne compagnie, — où, tantôt, la « perfide Albion », avec ses longues dents et son casque, était fort maltraitée.

Car celui qu'on appelait volontiers le « doux » Willette — et qui était, au demeurant, le meilleur des hommes — ne laissait pas de nourrir des haines vigoureuses. Il détestait, entre autres, les Anglais, avait publié sous le titre : « V'là les English », un numéro spécial du *Rire*, violemment satirique, dont la première page représentait Jeanne d'Arc au bûcher et la dernière certain général de l'Empire, gravant de la pointe de son épée, au dos d'une *Histoire d'Angleterre*, un mot qui l'a rendu célèbre. Napoléon n'était point oublié, ni les demoiselles de l'Armée du Salut, dont Willette ignorait l'admirable charité et qu'il jugeait coupables d'empêcher les gens d'aimer, rire et chanter, en rond.... Il m'avait confié un jour qu'il rêvait, avant de mourir, de proprement trucher un citoyen britannique, et son plaisir eût été double, avouait-il, si ce citoyen se fût trouvé, par chance, être... un clergyman! Il accusait les pasteurs anglais de puritanisme, d'hypocrisie et de vouloir « tuer la

joie ». — Si l'on égorgeait tous ceux qui ont tué ou tentent de tuer la joie, à quels massacres n'assisterions-nous pas!... — Certains de mes amis ont témoigné, ou témoignent, je dois l'avouer, de goûts assez sanguinaires. L'un d'eux, le plus Normand des Normands, ne voudrait pas mourir sans avoir assommé l'un de ces ennemis traditionnels — dit-il — des Normands que sont les... Bretons! C'est aussi le meilleur homme de la terre et les Bretons peuvent dormir bien tranquilles!... Adolphe Willette détestait aussi — je l'ai dit — d'autres peuples et encore — après qu'ils se furent fâchés — Rodolphe Salis, qu'il appelait l'Ane rouge; mais, plus que les Anglais, plus que Salis, il haïssait M. Béranger, président, je crois, de la « Ligue contre la Licence des Rues », qui faisait impitoyablement la chasse aux dessins un peu légers et voyait — s'il faut en croire ses censeurs — des intentions grivoises là où il n'y en avait guère. Willette le traitait de la belle façon, notamment dans un numéro de *l'Assiette au Beurre*, dont je n'aurai pas l'irrévérence de donner ici le titre. Il n'aimait pas beaucoup plus les professeurs, je dois le dire; il avait conservé de ses huit années d'internat au Lycée de Dijon — et, auparavant, des longs mois passés à la pension Boniface, « où l'on fouettait à tour de bras » — le plus fâcheux souvenir. Il n'avait jamais oublié l'un de ses « pions » du lycée dont il faisait figurer volontiers le nom, accompagné d'épithètes vengeresses, dans ses dessins. Mais Willette n'était pas méchant s'il avait quelque rancune, et le fonctionnaire dont je parle étant devenu censeur au Lycée Corneille, il m'avait chargé, lorsqu'il avait appris que j'y étais nommé, de déclarer à l'ancien tourmenteur de sa jeunesse qu'il ne lui en voulait plus du tout de sa rigueur! Il y avait, d'ailleurs belle lurette que celui-ci avait quitté Rouen et,



peut-être, la vie.... Oserai-je dire que j'avais eu la bonne fortune de... réhabiliter un peu aux yeux de Willette l'Université en prononçant, lors d'une distribution de prix, un discours sur « une des formes malignes du Snobisme, l'Anglo-manie » qui lui avait plu. Adolphe Willette avait encore, on le devine, la haine de la sottise. Il écrivait — car il aimait écrire — à propos de la « bêtise » des civils au cours de l'autre guerre : « Ecoute, cher poilu, écoute-moi, j' vas te dire eune bonne chose : ce civ'lot de la bêtise duquel tu souffres quand tu viens en perm, eh bien! c'est le même qui m'aura fait enrager tout le temps de mon congé sur cette terre! C'est le même qui, devant le kiosque à journaux où sont exposées mes dernières œuvres, m'arrête du bout de sa canne pour daigner s'informer de moi : « Qu'est-ce que vous faites, maintenant? Travaillez-vous?... » C'est le même, influencé par une notoriété acquise malgré lui, qui me dit : « Hé oui! parbleu, vous avez du talent! mais vous êtes trop Français!... je voudrais vous inviter, mais, voilà... j'ai de la famille!... » C'est le même qui, dans une conversation, m'entendant citer une pensée de La Bruyère, émit sévèrement : « Ça, c'est encore de l'esprit de Montmartre!... » C'est le même qui, me regardant peindre, coupe mon enthousiasme désintéressé d'un : « ...Et ça, ça vous est bien payé? » C'est le même, oui, mon vieux frère, qui, me voyant, à cinquante ans, décoré du ruban rouge, saisit le revers de mon habit et, me regardant profondément dans les yeux, me souffle ceci : « Et, on est sérieux, à présent?... »

Mais, c'est de Willette, Normand d'adoption, que je voulais surtout vous entretenir. La Faculté, lui ayant conseillé de fuir pour un temps la vie fatigante qu'il menait à Montmartre pour se soumettre au régime de l'air pur, du lait naturel et

du repos dans la verdure, il était venu s'installer à Saint-Nicolas-la-Vieille-Eglise, près de Granville, où il avait loué — pour 60 francs par an (quelle heureuse époque!) — une maisonnette à un cabaretier. Un brave menuisier lui fit une solide table à dessin, un vieux braconnier — le père Colas — lui enseigna la pêche. Georges Dubosc, qui a écrit un article sur Willette en 1926, nous confie que notre peintre avait fait de ce père Colas un fort beau portrait pour le remercier de ses leçons et que le contrebandier s'était hâté de vendre la toile à un Anglais pour s'acheter un fusil de chasse. J'espère, la peinture ayant été payée fort cher, que Willette pardonna à son professeur de pêche d'avoir vendu une de ses œuvres à un représentant d'une race qu'il détestait. Il avait gagné la sympathie de tous les habitants du village. On raconte, pourtant, qu'il faillit la perdre un certain jour où l'on se demanda fort sérieusement s'il n'était pas un brin sorcier. On lui fit grise-mine et il s'expliqua auprès de ses amis : un soir qu'il s'amusait, assis près de sa cheminée, à tisonner son feu du bout de son bâton normand, le bâton s'était enflammé sans qu'il s'en doutât. Sortant sur la route noire, il s'était aperçu que le bâton brûlait encore, et il s'était diverti à le faire tournoyer pour entretenir le feu, traçant ainsi des signes diaboliques dans la nuit. « V'là qu'il écrit au diab'e », avaient dit les gens. Le Parisien — bon chrétien — n'avait pas eu de peine à faire oublier sa mésaventure.... Willette recouvra la santé dans ce joli pays paisible et marin. Il y passa trois années. Vingt ans après, il y revint avec sa femme et ses filles, acheta cette fois à 10 kilomètres de Coutances, près de Saint-Nicolas-de-la-Lande, à Bois-roger (sans doute avait-il été attiré par le voisinage de Blainville-sur-Mer où il avait des amis, les Belin — on sait que

ce pays est un pays de libraires — qui possédaient nombre de ses œuvres et, notamment, ce vitrail du *Veau-d'Or* qui avait orné le *Chat-Noir* jadis), une jolie maisonnette, qu'il appelait son château et qu'il fit transformer par un de mes oncles qui me présenta à lui. Il me témoigna de la sympathie, me donna de précieux conseils, — dont j'ai mal profité, — m'invita dans son vaste atelier dont il avait décoré les murs de fresques primesautières et où figurait une toile de lui représentant son père le Lieutenant-Colonel. Les gens l'aimaient, il leur écrivait, de Paris, des lettres qu'il ornait de croquis charmants. La guerre — l'autre — survint; je ne retrouvai Willette qu'après l'armistice, à mon retour d'Orient, il m'avait pardonné d'enseigner l'anglais.... On le voyait souvent à Coutances, il avait fait la connaissance de mon ami Joseph Quesnel, avait présidé à des vernissages d'expositions de peinture que Quesnel organisait, s'était intéressé à la création de ce groupe coutançais d'imagiers, le *Pou qui grimpe*, dont j'ai parlé ici-même, auquel, dès mon retour, je m'étais agrégé. Je n'ai pas dit, en parlant de ses haines, qu'Adolphe Willette détestait — mais cela allait de soi — ces traditionnels ennemis des artistes que sont les huissiers.. Or, nous avions au *Pou qui grimpe*, un bon ami qui se trouvait justement être huissier, que nous avions nommé notre Maire — nous devions même le parer d'une belle écharpe arc-en-ciel que nous ne réussîmes jamais à lui offrir — et que nous avions chargé des mille démarches fastidieuses qu'entraînait l'organisation de nos expositions et de nos fêtes. C'était le meilleur homme de la terre et le plus obligeant, et Willette, qui n'eût jamais imaginé qu'un huissier pût être si serviable, le comblait de dessins — exécutés sur papier timbré — où il le représentait avec des ailes angéliques.... Adolphe Willette venait tous les lundis au

marché de Coutances dans sa petite voiture avec sa famille. Il parcourait les rues, vêtu de velours sombre, le taupé posé sur ses longs cheveux blancs bouclés, le bâton normand à la main, tout le monde le connaissait et le saluait. Je me rappelle qu'il présida, en 1921, au lendemain de la troisième représentation de *l'Ensorcelée* (dix tableaux que Quesnel avait tirés du magnifique roman de Barbey d'Aurevilly et fait jouer — avec quel succès — sur la scène du vieux théâtre de Coutances), l'inauguration du buste de... saint Pinxit. Saint Pinxit ne figure pas au calendrier : nous avons besoin d'un saint patron et nous n'avons rien trouvé de plus simple — quelle irrévérence! — que d'en imaginer un plutôt que d'essayer de le découvrir dans la *Légende*. Un de mes camarades, Jean Thézeloup, avait sculpté de ce saint Pinxit un buste très réussi et nous l'avions inauguré solennellement au sein d'une de ces *assemblées* normandes que nous nous efforcions de ressusciter. Et Willette avait fait un long discours qui se terminait par cette *Prière à Saint Pinxit* :

« Saint Pinxit, vous qui êtes toujours sur le chevalet, vous nous donnez l'exemple du travail qui, malgré la vie toujours chère, est la raison de notre gaîté; faites que notre joie continue, en ayant celle de voir où nous vivons, c'est-à-dire la joie de rendre la beauté de la nature et celle d'en percevoir l'harmonieuse rumeur. C'est alors qu'ayant réussi, par nos œuvres, à transmettre ces joies à notre prochain, hélas! trop souvent aveugle et sourd, nous vous demandons de lui inspirer à notre égard, pour la découverte de ces joies, sinon de la reconnaissance, au moins de l'estime. Ne nous laissez pas succomber à la tentation de la « déformation » et de la cacophonie picturale, et délivrez-nous du mal modern' style.... Ainsi soit-il! »

Willette assista encore aux fêtes que nous avons organisées en 1922 pour célébrer l'inauguration du buste de Rémy de Gourmont et applaudit au cortège fleuri que nous avons imaginé et réalisé. L'année suivante, il scellait, en compagnie de ses amis Poulbot, Millière, Neumont, le chansonnier Lucien Boyer, l'alliance de la République de Montmartre et de Granville-la-Victoire. Un cortège — c'était au Mardi-Gras — réunissait des Granvillaises, en bavolette (la jolie coiffe de Granville) et capot (c'est la cape granvillaise) et des conventionnels, venus de Montmartre et tout empanachés et ceinturés de tricolore, le char de la *Lune sur la Butte* au char normand de *la Rose au Bois*. Le lendemain, Willette était reçu, officiellement, à la mairie de Saint-Nicolas-la-Vieille-Eglise et le maire le haranguait. Heureux temps d'insouciance et de gaieté bon enfant!...

Adolphe Willette mourut quelques années plus tard, en 1926, après une longue agonie, dans sa maison de la rue Lacroix, où il avait écrit ses souvenirs, publiés en 1919 chez Floury, sous le titre de *Feu Pierrot*.

Il savait depuis des jours que ses heures étaient comptées; il accepta courageusement la terrible échéance; son frère, le D<sup>r</sup> Willette, ne pouvait plus rien pour lui, sa femme, son ami, le D<sup>r</sup> Joltrain, ne se faisaient plus d'illusions sur son sort. Au cours de sa dernière nuit, il voulut se lever, se mit à marcher par la chambre, « comme s'il eût suivi — écrivit un journaliste — des images harmonieuses qui venaient l'assister à l'heure terrible entre toutes et calmer ce cœur qui s'obstinait à battre » — « Je monte..., je monte, dit-il, le visage en extase, je monte tout droit jusqu'au Paradis. » Ce furent ses dernières paroles. « Le Paradis! — disait-il volontiers — alors, vous croyez que j'y pourrai dessiner, peindre, éternellement?... »

The first part of the report is devoted to a general  
 description of the country and its resources. It is  
 found that the country is well adapted for  
 agriculture and stock raising. The soil is  
 fertile and the climate is healthy. There is  
 a great abundance of timber and other  
 minerals. The population is increasing  
 rapidly and the commerce is flourishing.  
 The government is well administered and  
 the laws are strictly enforced. The  
 people are happy and contented. The  
 country is a true paradise on earth.  
 The second part of the report contains a  
 detailed account of the various branches  
 of industry and commerce. It is found  
 that the country is well supplied with  
 all the necessaries of life. The  
 manufactures are numerous and of  
 great value. The commerce is  
 extensive and profitable. The  
 country is a true paradise on earth.  
 The third part of the report contains a  
 description of the various branches  
 of industry and commerce. It is found  
 that the country is well supplied with  
 all the necessaries of life. The  
 manufactures are numerous and of  
 great value. The commerce is  
 extensive and profitable. The  
 country is a true paradise on earth.

UN DESCENDANT DES HAUTEVILLE

---

## Le Roi-poète Enzo de Sardaigne

Par M. RENÉ HERVAL

---

EN 1194, l'empereur Henri VI, époux de la Normande Constance, fille du roi Roger II, s'empara de la Sicile. Il anéantit l'ancienne dynastie et déporta en Allemagne la reine Sibylle ainsi que son jeune fils, le roi Guillaume III. Trompés par ce fait brutal, beaucoup d'historiens se sont imaginé qu'à cette même date avait pris fin l'histoire de l'expansion normande dans la Méditerranée. Il n'en fut rien cependant.

Certes, le règne des Hauteville était terminé et l'éblouissante famille qui avait fourni à l'histoire politique de l'Italie des princes comme Robert Guiscard, Roger I<sup>er</sup> le Grand-Comte, Roger II et Guillaume le Bon avait à jamais disparu. Il n'en était pas moins vrai que le souverain qui allait hériter de leurs domaines était appelé à prolonger brillamment leur influence et la forme de civilisation qu'ils avaient si brillamment imposée.

Né à Palerme en 1194, Frédéric II de Souabe fut élevé dans cette ville, au sein d'une cour qui avait conservé toutes les traditions normandes. Il connut à peine son père que les Siciliens, révoltés par ses excès et soutenus par Constance elle-même, avaient finalement chassé de l'île. Petit-fils du grand Roger, le jeune prince reçut l'éducation remarquable

dont avaient bénéficié ses prédécesseurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner de le voir s'intéresser, en dépit d'une vie politique très orageuse, à toutes les formes du savoir. Frédéric II fut poète. Il écrivit un *Traité de Chasse*, des ouvrages de zoologie et d'hippiatrique. Fervent des recherches philosophiques, il adressa aux doctes de l'Islam un questionnaire dont l'abondance, la diversité et la précision sont stupéfiantes pour l'époque. Le fils de Constance fut non seulement un des plus grands souverains, mais aussi un des hommes les plus intelligents et les plus instruits du moyen âge. La cour de Palerme reprit, grâce à lui, tout l'éclat qu'elle avait connu sous les règnes de Roger II et de Guillaume II. L'Empereur rimait, ses fils, légitimes ou non, rimaient, leurs courtisans rimaient. Aussi la première école de poésie italienne fut-elle, ainsi que Dante le constatait, l'école sicilienne : « Frédéric, César et Manfred, son digne fils, héros vraiment illustres, brillant d'un esprit noble et droit, réglèrent les choses humaines, tant que la fortune le leur permit, en écartant toute espèce de brutalité... Tout ce que composaient alors les meilleurs poètes italiens sortait de la Cour de ces princes. » (*De Vulgari eloquentia*, I.)

Cette poésie sicilienne s'exprimait dans une langue encore mal dégagée du latin, mais déjà pleine et flexible. Elle respirait, en raison des thèmes qu'elle choisissait, la douceur et la galanterie provençales. Mais elle roulait, çà et là, dans ses strophes, des réminiscences bien normandes. Morgane et les fées neustriennes, citées dans les sonnets et les *canzoni* attestent que, durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'influence spirituelle de la Normandie était encore grande à Palerme et à Messine. Les monuments architecturaux de cette époque apportent d'ailleurs sur ce point un témoignage analogue à celui que donnent les œuvres littéraires.



Parmi les fils de Frédéric II, l'aîné de ceux qui naquirent de son mariage avec Constance d'Aragon, Henri, est l'auteur certain d'une *canzone*. Le second, Frédéric d'Antioche, en écrivit probablement une autre. Mais ce sont surtout les enfants illégitimes de l'Empereur qui semblent avoir été doués de talent poétique : Manfred, que Dante a loué et qui fut le plus grand, Enzo qui fut le plus charmant et aussi le plus malheureux.

\*  
\*\*

Enzo — dont le nom fut traduit en latin par les chroniqueurs italiens sous les formes *Henricus* et *Entius* — était fils de Frédéric II et d'une de ses maîtresses, originaire de Crémone. Un historien moderne, M. Antonino De Stefano, l'appelle « la fleur la plus magnifique de la Cour sicilienne, un miracle de beauté et d'intelligence », et ces éloges ne sont que le résumé de ceux qui lui ont été décernés à l'envi par ses contemporains. La *Chronique* de Francesco Pippini, par exemple, nous dit de lui qu'il était « vaillant aux armes, de noble nature et que ses ennemis eux-mêmes le considéraient comme un homme qui méritait toutes sortes de louanges ». L'attitude qu'allèrent observer un jour à son égard les Bolognais, dont il était le captif, confirme pleinement ce jugement et montre que ce jeune prince avait su gagner à la fois l'estime et le respect de tous.

Elevé à la Cour de Palerme, Enzo y apprit non seulement l'italien, mais aussi le français. Nous en avons la preuve formelle puisque, vers 1250, étant déjà prisonnier à Bologne, il fit traduire en cette dernière langue, par Daniel de Crémone, un *Traité de la Chasse*, composé en arabe par un fauconnier impérial nommé Moamyn, et aussi un *Traité de Fauconnerie*,

dont l'auteur était le persan Ghatif. Il est vraisemblable que, de fort bonne heure, il s'exerça à faire des vers : la destinée ne lui réservait que trop de loisirs qu'il pourrait consacrer à ses compositions poétiques.

Nous ne pouvons songer à retracer ici cette effroyable lutte de la Papauté et de l'Empire, qui devait se terminer par la chute et la mort de Frédéric II. Celui-ci, durant trente ans, s'usa à combattre le parti guelfe, dévoué à la cause du Saint-Siège. Toute l'Italie, partagée entre les deux factions hostiles, était vraiment, à cette époque, *l'auberge de douleur* dont a parlé son grand poète. L'Empereur, accablé d'ennemis, ne pouvait même pas se fier entièrement à ses partisans que les promesses ou l'anathème détachaient souvent de lui. Enzo, au milieu de tant d'incertitudes, demeura toujours pour son père un appui sûr et fidèle. Sa vie guerrière fut parfois malheureuse ; en toute circonstance, elle demeura sans tache.

Frédéric II, qui semble avoir tout particulièrement aimé ce fils si séduisant, avait cherché, de très bonne heure, à lui assurer un trône. Il lui avait fait épouser dans ce but Adélaïde de Mansa, héritière des *judes* de Torrès et de Gallura qui s'étaient efforcés, depuis longtemps, de constituer en Sardaigne un Etat indépendant et unitaire. Mais Adélaïde n'était plus jeune. Après avoir été la femme d'un neveu d'Innocent III, puis d'Ubaldo Visconti, elle attendait sans doute avec joie le beau prince qui charmait toute l'Italie. Mais celui-ci, après avoir passé une nuit auprès d'elle, trouva sans doute l'épreuve suffisante. Il regagna le continent, n'emportant de cette brève aventure matrimoniale que le vain titre de roi, octroyé par son père.

Dès 1241, si nous en croyons les *Annales Mediolanenses*, Frédéric II désigna Enzo pour être un des vicaires impériaux

de Lombardie. La vie du jeune prince — il n'avait alors que dix-sept ans — ne fut plus, à partir de ce moment, qu'une longue bataille. Au mois de mai 1241, il prenait la tête de la flotte pisane et sicilienne pour aller attaquer, dans les parages de la Corse, une escadre génoise qui, sous le commandement de Guglielmo Obriachi, transportait de Provence à Rome les prélats convoqués par Grégoire IX en vue d'un concile. La victoire des Impériaux fut éclatante, Une partie des passagers des vaisseaux génois fut tuée ou noyée, une autre envoyée à Pise, chargée de chaînes d'argent (1).

Les années 1242 et 1243 se passèrent en petits combats livrés avec des fortunes diverses. Enzo pénétra sur le territoire du diocèse de Plaisance, mais il subit un sérieux échec près de Sairano où les Milanais étaient venus l'attaquer. En 1245, les choses tournèrent encore plus mal pour lui : les Milanais parvinrent à le faire prisonnier près de Gorgonzola. Il eut pourtant la chance de recouvrer sa liberté après un bref internement dans le campanile de cette ville.

La situation de l'Empereur devenait de plus en plus critique, car les efforts de ses partisans s'épuisaient contre cette hostilité guelfe qu'on ne brisait dans une ville que pour la voir renaître dans une autre. Le Concile de Lyon, réuni par Innocent IV en 1245, l'avait déposé et excommunié, ainsi que le roi Enzo lui-même. Son médecin fut soupçonné d'avoir voulu l'empoisonner. Frédéric II, exaspéré par une révolte de Parme, se tourna finalement contre cette ville. Aidé par Enzo, il l'assiégea et, pour affirmer sa volonté d'en finir avec elle, il fonda dans le voisinage une cité nouvelle portant le nom significatif de Vittoria. Mais un jour qu'il était parti à la chasse,

(1) Parmi les prisonniers figuraient Pierre de Colmieu, archevêque de Rouen, et Guillaume de Vaspail, abbé de Fécamp.

les Parmesans firent une sortie si vigoureuse qu'ils pénétrèrent dans Vittoria, mirent en fuite les Impériaux et s'emparèrent d'un immense butin. Frédéric dut se réfugier à Crémone (1248).

Cependant, le parti gibelin, compromis en Lombardie, avait remporté de notables succès en Toscane où Florence s'était rangée sous l'obéissance de l'Empereur. Le roi Enzo, toujours prêt à entrer en action, — les chroniqueurs du temps lui décernent volontiers l'épithète de *bellicosus*, — crut le moment propice pour rassembler une armée composée des contingents de Crémone, de Reggio d'Emilie, de Modène, de Toscane, de Pouille et d'Allemagne et pour marcher contre les Bolognais et leurs alliés du parti guelfe. La bataille fut livrée le 24 août 1249 à Fossalta, près de Modène. Le jeune prince, de tempérament ardent, semble s'être trop hâté d'engager des troupes qu'une étape pénible venait de fatiguer. Les milices de Bologne refoulèrent l'armée impériale, s'emparèrent de son camp et firent prisonnier le roi Enzo lui-même. Celui-ci fut emmené à Bologne. Ses vainqueurs ayant décidé de ne jamais lui rendre la liberté, il fut d'abord enfermé dans une salle du Palais du Podestat, puis dans un autre palais, construit spécialement pour son usage et qui existe toujours....

\*

\*\*

Le malheureux prince devait demeurer captif jusqu'à sa mort, soit pendant plus de vingt-deux années. Mais les Bolognais qui savaient sa valeur, — et c'était la raison pour laquelle ils se refusaient à le libérer en dépit des offres de rançon les plus alléchantes, — semblent avoir été sensibles à son prestige. Alors que les vaincus, au cours des luttes acharnées de

ce siècle, étaient généralement voués à une fin terrible, Enzo fut toujours entouré d'égards et même d'honneurs royaux. Il était visité chaque jour par les personnages les plus marquants de la ville qui venaient volontiers s'entretenir ou jouer avec lui pour le distraire. Quant au peuple, il était heureux de voir parfois apparaître au balcon du palais ce prince si beau, si noble de manières et, pour tout dire, si sympathique. Giovanni Pascoli, dans ses *Canzoni di Re Enzo*, a très bien rendu cette sorte d'amour que les Bolognais ressentaient pour leur captif :

« Tous les yeux sont levés, tous sont tournés vers une fenêtre de l'Arengo. Les lances et les épées ne sont plus dressées. Elles scintillent confusément. A la fenêtre se tient le vaincu de Fossalta, le Roi. Sa tête brille comme l'or, ses blonds cheveux lui tombent jusqu'à la ceinture. Il regarde de ses grands yeux bleus le Carroccio entouré d'une dure marée de fer. Il contemple la croix rouge fixée à sa hampe. Le roi Enzo est là, debout comme au bordage d'une galère. Au-dessous de lui, c'est une mer qui s'agite. Le vent salé lui enfle les narines et siffle parmi ses cheveux.... L'émotion du peuple passe comme un grand vent à travers sa blonde chevelure. Le lion de la Commune, son beau et fort lion en cage, c'est lui.... »

On a prétendu que le roi Enzo aurait été consolé dans sa prison par la belle Lucia Viadagola et qu'il en aurait eu un fils. La légende assure même que celui-ci, surnommé Bentivoglio, aurait été le fondateur de la célèbre famille de ce nom. Mais, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, cette tradition était rejetée par les historiens les plus sérieux et notamment par Francesco Sansovino (1).

(1) F. SANSOVINO, *Origine delle famiglie illustri d'Italia*. Venise, Combi et La Nou, 1677.

En réalité, l'infortuné prisonnier dut terriblement souffrir de sa captivité et de son inaction. C'était bien un lion en cage, ainsi que devait un jour le dire Pascoli. Pour charmer son ennui, il se faisait traduire, nous l'avons vu, des ouvrages de chasse. Parfois aussi il composait, dans le goût des Provençaux, des vers où la phraséologie amoureuse laissait percer le nostalgique regret des beaux pays qu'il ne devait plus revoir :

« Va, ma petite chanson, et salue Messire (l'Amour). Dis-lui le mal que j'endure. Celle qui me tient en sa puissance me resserre tellement que je ne peux plus vivre. Salue pour moi la Toscane, souveraine en fait de courtoisie. Puis va dans la plaine de Pouille et dans la grande Capitanate : c'est là qu'est mon cœur, la nuit et le jour.... »

\*  
\*\*

Le roi Enzo mourut le lundi 14 mars 1272. Il était âgé de quarante-huit ans. Les Bolognais firent embaumer son corps et, suivant le désir qu'il avait exprimé, l'inhumèrent aux frais de la Commune, avec les plus grands honneurs, dans l'église de San Domenico.

En 1346, sa dépouille dut être déplacée en raison de travaux importants qui étaient alors en cours d'exécution. Lorsque ceux-ci furent terminés, un office solennel fut célébré pour l'ancien prisonnier, toujours cher au souvenir des Bolognais. Puis la bière dans laquelle il reposait, éperons aux pieds, épée au flanc et couronne en tête, fut définitivement placée dans un enfeu situé entre la première et la seconde chapelle, à droite du chœur.

La mémoire d'un prince qui fut à la fois un des plus

séduisants et des plus malheureux de son temps a toujours été célébrée avec sympathie par les écrivains italiens. C'est ainsi qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, dans son plaisant poème, *la Secchia rapita* (le *Seau enlevé*), Alessandro Tassoni interrompait un instant ses propos badins pour saluer « celui qui, sur le champ de bataille, ne trouva jamais d'égal ni en valeur ni en beauté ». Quel plus bel éloge le poète pouvait-il faire de ce dernier et nostalgique descendant des Hauteville ?

The first part of the paper is devoted to a general  
 introduction of the subject. It is shown that the  
 theory of the subject is of great importance  
 and that it is necessary to study it  
 in order to understand the principles  
 of the subject. The author then proceeds  
 to discuss the various aspects of the  
 subject and to show how they are  
 related to each other. The paper  
 concludes with a summary of the  
 main results and a list of references.

The second part of the paper is devoted to a  
 detailed study of the subject. It is shown  
 that the theory of the subject is of great  
 importance and that it is necessary to  
 study it in order to understand the  
 principles of the subject. The author  
 then proceeds to discuss the various  
 aspects of the subject and to show  
 how they are related to each other.



## LE VERGLAS DE 1940

Par M. MAURICE PELLET

---

J'AI eu l'occasion, l'an dernier, de vous signaler les méfaits d'un abaissement brusque et important de la température dans le courant de décembre 1938, et je vous avais donné quelques renseignements sur les dégâts considérables que cette gelée avait occasionnés, surtout dans le domaine agricole.

Et voici que ce nouvel hiver, très rigoureux dans son ensemble, nous a apporté, lui aussi, ses méfaits en fin janvier 1940.

Cette fois, c'est un verglas extraordinaire qui s'est abattu sur une grande partie de la France et dont notre département a eu plus particulièrement à souffrir.

Le verglas est un phénomène assez curieux et relativement rare, qui, pour se produire, exige tout d'abord que la température, à quelques mètres du sol et jusqu'au sol lui-même, soit inférieure à 0°, alors que celle des couches plus élevées se trouve de quelques degrés supérieure au point de congélation de l'eau. Il faut également que l'atmosphère soit extrêmement calme, et naturellement que le temps soit à la pluie.

Dans de telles conditions, l'eau qui tombe en gouttelettes très fines aborde lentement le sol en passant d'une température supérieure au point de congélation de l'eau à une température inférieure; chaque goutte de pluie se refroidit peu à peu en suivant cette chute de température, mais comme l'eau est pure et l'atmosphère calme, il se produit un phénomène de sur-

fusion, c'est-à-dire que l'eau, au cours de sa chute, continue à se refroidir et atteint une température inférieure à son point de congélation tout en restant liquide. Mais au moindre choc, tel que celui résultant du contact avec une substance dure quelconque, l'équilibre instable particulier à cette surfusion est rompu et l'eau se prend en glace instantanément.

Certains journaux qui, par suite des rigueurs de la censure, ont pu tout au plus signaler le phénomène, ont employé le terme « givre » ; or, cette forme d'eau solidifiée est différente de celle que présente le verglas, car elle correspond plutôt à une condensation directe de vapeur d'eau en glace sur un corps froid, c'est-à-dire à une sublimation, sans passer apparemment par le stade liquide, et cette méthode de solidification produit des cristaux et non pas une matière amorphe.

Il y a donc, avec le verglas, accumulation de glace sur tout ce qui est exposé à cette pluie spéciale et c'est pourquoi les rues qu'il recouvre se transforment en patinoires d'un poli étonnant ; c'est la raison pour laquelle tous les objets qu'il enrobe s'émaillent d'un vernis particulièrement limpide et brillant.

Les diverses conditions nécessaires à la formation du verglas sont très rarement toutes réunies à la fois, et par suite ce phénomène est relativement rare.

Il dure quelquefois de vingt à trente minutes et l'on ne s'en aperçoit pas toujours ; en décembre 1927, au cours d'une matinée, il a dû dépasser à Rouen deux ou trois heures et ce temps devait déjà constituer presque un record local.

Mais cette performance de 1927 a été largement mise à mal par le verglas de 1940 qui a pu tomber en certains endroits pendant près de quarante heures, et cela sur une assez grande partie de la France, soit au nord-est d'une ligne

brisée constituée par les points suivants : Le Havre, Rennes, Tours, Bourges, Saint-Etienne, Dijon, Mulhouse.

L'intensité du phénomène a été extrêmement variable sur toute cette étendue, mais, malheureusement, l'Eure et la Seine-Inférieure furent parmi les départements les plus touchés.

Cette chute de pluie glaciale a commencé dans notre région dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 janvier. La température dans le voisinage du sol pouvait varier entre  $-4^{\circ}$  et  $-5^{\circ}$ . J'ai pu savoir que certains aviateurs avaient relevé entre 800 et 1.000 mètres d'altitude une température de  $5^{\circ}$  au-dessus de zéro, soit une différence de 9 à  $10^{\circ}$ .

Par suite de circonstances exceptionnelles, cet écart s'est maintenu pendant près de deux jours et le verglas s'est épaissi peu à peu, recouvrant tout ce que cette pluie extraordinaire pouvait atteindre.

Le voisinage immédiat de la mer a cependant eu une influence heureuse, se traduisant par une absence à peu près complète de verglas sur les terres en bordure de la Manche (quelques centaines de mètres).

Je ne vous décrirai pas l'aspect des villes que vous avez tous pu voir, au moins de votre fenêtre, puisque aussi bien beaucoup n'ont pu mettre le pied, sinon le nez dehors.

Vous êtes au courant des nombreuses chutes qui se sont produites et malheureusement aussi des accidents qui les ont quelquefois suivies. A Yvetot, on a pu mesurer dans une rue une épaisseur de verglas de 10 centimètres; vous vous rappelez, d'autre part, ceux feux de bengale que les trolleys de nos tramways provoquaient tout le long des câbles conducteurs..., quand, toutefois, ces véhicules pouvaient marcher. A Rouen, au cours de cette nuit du dimanche au lundi, beaucoup d'automobilistes qui, ayant laissé leur voiture dans

la rue tandis qu'ils sont au théâtre ou au cinéma, se trouvent, en fin de représentation, impuissants à les ouvrir parce qu'elles sont complètement enrobées d'une épaisse carcasse cristalline.

A la campagne, au fur et à mesure que le verglas s'intensifie, les différents objets ou matériaux enrobés prennent quelquefois un étrange aspect.

Les fils téléphoniques, télégraphiques ou de force s'épaississent peu à peu; leur diamètre atteint 2, 3, 4 et jusqu'à 6 centimètres; certaines observations accusent même 8 centimètres. A cette dernière dimension correspond un poids de 5 kilos de glace au mètre courant, soit, sur 50 mètres de portée, une charge totale de 250 kilos; or, beaucoup de poteaux ont trois, quatre, cinq, six fils, tandis que ceux qui suivent nos lignes de chemin de fer en supportent trente ou quarante; à titre d'exemple, une ligne de haute tension à trois conducteurs de cuivre d'un diamètre de 4 millimètres et d'une portée de 80 mètres reçoit pour un diamètre de 6 centimètres de glace une surcharge égale à 624 kilos, alors que le poids total des fils n'est que de 27 kilos. Cependant, si ces fils mettent un certain temps à casser, c'est que la glace faisant corps avec eux sur toute leur longueur augmente dans une certaine mesure leur force de résistance; on a affaire à un câble de glace armée. La même charge, supposée en matière non intimement soudée au fil, aurait fait rompre celui-ci bien plus tôt.

Sur les arbres, le phénomène est fort curieux; toutes les branches, les brindilles, les feuilles des essences persistantes, les lichens, les mousses sont recouverts de cette masse de glace donnant à certains d'entre eux l'aspect d'un lustre de cristal. Quant à la frondaison des essences à feuilles persistantes, elle s'incline peu à peu vers le sol pour arriver à pendre

lamentablement et souvent arriver jusqu'à lui. A Yvetot encore, les perles constatées à l'extrémité des branches d'un saule pleureur atteignent 11 centimètres.

Cependant, çà et là, une légère brise provoque quelques frissons dans la ramure et ce sont alors les extraordinaires tintements de mille clochettes que de rares privilégiés ont pu percevoir, et il est infiniment regrettable qu'aucune prise de son n'ait pu les fixer.

L'herbe se présente également sous un aspect curieux; chaque brin est, lui aussi, enrobé de glace sur des épaisseurs atteignant plusieurs millimètres; une touffe devient un bouquet, et la prairie laisse l'impression, à qui foule ce curieux tapis, de marcher sur une jonchée de cristal.

A Montcauvaire, M. Alexandre constate sur une tige de carotte de 2 millimètres de diamètre, la formation d'une lamelle de glace de 4 centimètres de large sur 15 millimètres d'épaisseur.

Quant aux clôtures en grillages, elles se vitrifient peu à peu par l'eau glacée qui ne cesse de tomber jusqu'à constituer de véritables murs transparents atteignant 2 ou 3 centimètres d'épaisseur.

Mais ici encore l'appareil photographique n'a guère été plus généreux que l'enregistreur de son. Quelques images ont bien été saisies çà et là, mais en général à trop grande distance pour qu'il soit possible de se rendre compte des phénomènes que nous venons de citer; il eût fallu réaliser de « gros plans », suivant une expression chère aux cinéastes, pour fixer de manière visible les enrobements des végétaux. Je ne connais pas, après enquête, d'amateurs de la région rouennaise qui aient eu l'idée ou l'occasion d'opérer de telle façon.

Hélas! si pour quelques-unes des matières enrobées leur

beauté va s'accroissant au fur et à mesure que s'épaissit la gaine vitrifiante, pour beaucoup c'est le désastre qui au bout de quelques heures commence à se faire sentir.

Dans le courant de l'après-midi du 29 janvier, on constate en effet les premiers dégâts. Les poteaux télégraphiques ou téléphoniques commencent à céder ; la rupture d'un fil entraîne celle de ses voisins et les deux poteaux situés de chaque côté du point de rupture s'abattent en sens opposé ; les autres poteaux suivent immédiatement le mouvement des chefs de file, dans la direction de ceux-ci.

Et les poteaux cassent, qu'ils soient en bois ou mieux encore en ciment armé ; ils cassent en haut, au milieu, en bas, mais, pour une même ligne, presque toujours à la même hauteur. Généralement, quand la rupture est à la partie inférieure, le poteau se couche presque parallèlement à la route, ce qui est normal ; quelquefois, il dévie à droite ou à gauche de cette direction et vient barrer la route, retardant ou arrêtant même les rares usagers obligés à l'emprunter.

Dans l'ensemble, ce sont les lignes nord-sud qui ont le plus souffert, car si le temps était calme, il y avait cependant une légère brise à direction générale est-ouest, en particulier sur les hauts plateaux de Seine-Inférieure, et leurs fils offraient par conséquent une superficie réceptrice plus grande que celle présentée par des câbles tendus suivant une direction perpendiculaire.

Le long de la ligne de chemin de fer Rouen-Le Havre, entre Motteville et Etainhus, tout est par terre ; poteaux et fils, lamentablement enchevêtrés, donnent l'impression de gigantesques toiles d'araignées déchirées par la tempête. L'encombrement de la voie arrête toute circulation, que d'ailleurs rendrait aussi impossible la manœuvre des aiguilles. Pendant

plusieurs heures aucun train ne circule ; pendant deux jours, la marche se fait à voie unique.

Il faut également noter que, lors du dégel, la fonte des charges de glace ayant été irrégulière, il y eut de ce fait des déséquilibres de forces entraînant de nouvelles ruptures de poteaux, alors qu'à pleine surcharge également répartie telle ligne avait pu résister.

Quant au bilan des dégâts en Seine-Inférieure, le voici en quelques chiffres :

Pour les lignes électriques, 3.600 poteaux (ce à quoi correspondent 250 kilomètres de ligne) sont brisés ; ils privent de lumière et de force 65.000 abonnés. Si l'on ne peut y voir la nuit, il n'est plus possible de faire marcher certaines usines, de monter l'eau des puits, d'écrémer le lait, de hacher la nourriture des animaux.

Et il faudra plusieurs mois pour remettre le tout en état.

Pour les lignes téléphoniques, on compte 250 kilomètres d'artères complètement détruites et 200 kilomètres partiellement. Sur 735 centres et bureaux, 577 sont totalement interrompus et 5.000 abonnés sont privés de l'usage de leur poste. La réfection sera terminée dans deux mois et coûtera quelque 8 millions.

En ce qui concerne la végétation, ce sont surtout les arbres qui ont eu à souffrir. Les plus atteints furent les jeunes baliveaux des taillis sous futaie ; ployant sous le poids de la glace ou se brisant, ils sont en grande partie perdus définitivement pour l'avenir de la forêt. Les essences les plus atteintes sont le peuplier, le bouleau, le chêne, le hêtre. Certains résineux, tels que les cèdres, les pins sylvestres ou maritimes, les ifs séculaires de nos cimetières (dont certains étaient classés) ont reçu des plaies qui demanderont longtemps pour se cicatriser et guérir.

On pourrait croire que les essences à feuilles persistantes eussent dû souffrir sensiblement plus que celles à feuilles caduques, la surface offerte au verglas étant beaucoup plus considérable; il n'en a pas été toujours ainsi et, par exemple, tel *Sequoia gigantea* ou *wellingtonia* célèbre du Roumois est resté indemne, alors que des hêtres ou des peupliers voisins, dénudés, ont été ébranchés. Dans les forêts, les dégâts sur les arbres ont commencé sur ceux qui se trouvaient face à l'est; les menues branches se sont d'abord brisées, puis les plus grosses et enfin les arbres entiers ont été écartelés ou se sont effondrés dans un fracas épouvantable. Les habitants voisins des forêts n'oublieront, paraît-il, jamais la sinistre nuit du 30 au 31 janvier 1940, au cours de laquelle il leur fut impossible de dormir, et l'on assure que certains d'entre eux crurent leur dernière heure arrivée.

Le fracas de cet écroulement de nos grands arbres, M. Alexandre, professeur au Collège de Normandie, le compare au « pilonnage » d'un village par bombardement d'artillerie; et cela non pas que le craquement d'une maîtresse branche d'un arbre produise un bruit comparable à celui de l'éclatement d'un obus, mais parce que sa chute, entraînant une quantité considérable de glace armée de bois, ressemble, à s'y méprendre, à l'écrasement sur le sol des tuiles, pierres, gravats et boiseries d'une maison bombardée.

Là encore les enregistreurs de son ont fait malheureusement défaut.

Les arbres de nos vergers ont également beaucoup souffert dans certaines contrées : à Ocqueville, dans le canton de Cany, dans un verger de 180 pommiers, 27, soit 15 0/0, ont été complètement écartelés et ébranchés; presque tous les



autres ont une grande partie de leur ramure plus ou moins saccagée.

Quant aux dégâts sur les cultures en terre, ils ont été relativement faibles et seuls les blés d'automne provenant, par suite des événements, de semailles tardives, ont été partiellement détruits, alors qu'ils venaient à peine de germer. Ceux qui étaient déjà bien levés au moment du verglas se sont parfaitement défendus.

Comme autres méfaits, il faut citer les accidents secondaires dus aux chutes d'arbres, ou de leurs branches, et même de poteaux en ciment armé sur des bâtiments voisins.

Enfin, l'effet du verglas s'est fait ressentir à retardement de façons très différentes; en voici deux exemples caractéristiques.

Tout d'abord et dès la fin du phénomène : dans les environs de Dieppe (où l'importance de la glace correspondait à une chute de 22 millimètres d'eau, soit 220 mètres cubes à l'hectare), l'eau provenant d'une fonte très rapide de cette glace ne pouvant pénétrer, même partiellement, dans le sol gelé (1), a coulé en « glissant sur elle-même »; toute une masse liquide ainsi brusquement libérée s'est précipitée en cascades le long des pentes rapides des vallées brayonnes et cauchoises et ces cascades ont entraîné de nombreux talus plantés d'arbres. Les vallées, par suite du faible débit de leur rivière au lit étroit, furent submergées sur toute leur longueur et un certain nombre de maisons et d'étables furent inondées et durent être évacuées. Comme chaque rivière se jette en général dans la mer sur une plage de galets par une sorte de tunnel creusé dans leur masse, et que ce tunnel a un

(1) Le début de la semaine (du 21 au 25) avait été très froid.

diamètre correspondant à un débit normal, l'évacuation de l'eau a été relativement lente et il a fallu plusieurs jours pour que celle-ci se retire complètement (2).

D'autre part, et quelques semaines après, au cours de la grosse tempête du 14 mars, de nombreux arbres ont, en effet, été à nouveau très endommagés, car leurs branches, plus ou moins brisées antérieurement par le poids du verglas, mais qui avaient cependant résisté à cette époque à une cassure complète, ont dû céder à l'effort d'un vent excessivement violent. Il y a eu ainsi une chute de bois presque aussi importante que celle qui s'était produite en fin janvier. J'ai eu l'occasion de parcourir en automobile la route « Lisieux-Evreux » au cours de cet après-midi du 14 mars, et cela m'a valu de recevoir des branches plus ou moins grosses sur ma voiture et de zigzaguer tout le long du voyage pour contourner les gros branchages qui jonchaient le sol; j'ai même dû m'arrêter par deux fois pour débayer mon chemin d'obstacles infranchissables.

Je ne voudrais pas manquer de vous signaler la belle activité et le geste émouvant de la Société des Amis des Monuments et Sites de l'Eure qui a trouvé le moyen, malgré les circonstances actuelles, de faire soigner les blessures des plus précieux des arbres classés de ce département et a obtenu, pour ce faire, un crédit de l'Administration des Beaux-Arts.

Malgré tous ces dégâts, le verglas de 1940 aura été cependant moins néfaste que les gelées de décembre 1938. Sans qu'on puisse encore les chiffrer exactement, il faudra admettre que dans notre département, l'un des plus touchés

(2) Ces faits ont été mentionnés par M. Cassel, directeur du Laboratoire municipal de Dieppe, dans un rapport à l'Office national météorologique.

cependant, les dégâts ne dépasseront pas 15 ou 18 millions ; or, la gelée de l'hiver précédent nous avait coûté simplement pour les blés entre 30 et 40 millions.

L'hiver rigoureux nous a valu d'autres méfaits, particulièrement sur les routes, par suite des très basses températures que nous avons subies ; on ne peut en accuser le verglas. D'ailleurs, si ces gelées ont été presque aussi fortes que celles de fin 1938, elles n'ont pas eu, par contre, d'effet nuisible sur les diverses plantes de nos campagnes, car elles ont trouvé la végétation en pleine somnolence hivernale et quelquefois même sous une épaisse couche de neige, qui formait écran protecteur contre le froid. L'an dernier, nos récoltes avaient été saisies en pleine turgescence et complètement privées de tout abri.

Voici, Messieurs, ce que j'ai pu recueillir comme renseignements principaux sur le verglas de janvier 1940. Il m'a été malheureusement impossible d'obtenir ou de vous donner des renseignements météorologiques qui par ordre supérieur doivent demeurer secrets.

#### NOTE COMPLÉMENTAIRE

Depuis la suspension des hostilités, il m'a été possible de me procurer quelques chiffres.

En ce qui concerne la température : après s'être maintenue, vers le début de la semaine (du 21 au 26 janvier) nettement au-dessous de zéro (entre 0 et  $-12^{\circ}$ , et avec des écarts journaliers d'un même ordre de grandeur entre maximum et minimum), elle remonte légèrement dans la journée du samedi 27, jusqu'à un maximum de  $+4^{\circ}$ . A partir du dimanche matin, jusqu'au mardi midi, elle redevient négative,

mais avec des variations diurnes et nocturnes qui ne dépassent pas — 2°.

La pression barométrique, voisine de 770 m/m au début du phénomène, est descendue lentement aux environs de 760 pendant les journées du jeudi et du vendredi (25 et 26 janvier) et s'est maintenue à ce niveau jusqu'à la fin du mois pour atteindre alors 745 m/m.

Quant à la pluie, d'après un relevé de quelques chiffres signalés en Seine-Inférieure, il est tombé en moyenne dans ce département près de 40 millimètres d'eau entre le 26 et le 29 janvier (10 + 10 + 10 + 7 + 3). La répartition a d'ailleurs été inégale sur le département et l'on a pu constater, par exemple :

Le 27 janvier, 19 m/m à Rouen, 5 m/m à Bolbec, 22 m/m à Dieppe;

Le 28 janvier, 5 m/m à Rouen, 3 m/m à Bolbec, 22 m/m à Dieppe;

Le 29 janvier, 11 m/m à Rouen, 17 m/m à Bolbec, 0 m/m à Dieppe.

---

# POÈMES

Par M. RENÉ HERVAL

---

## LES CANÉPHORES

*Athènes. Portique de l'Erechtheion.*

PORTANT allègrement vos fières destinées,  
O Sœurs de notre rêve ailé, d'où venez-vous ?  
De quel siècle lointain aux sereines années  
Surgissez-vous ainsi, splendides, devant nous  
Comme aux jours glorieux où les Panathénées  
D'un voile transparent voilaient vos fronts si doux ?

De quels dèmes fameux aux antiques légendes  
Venez-vous apporter au seuil du Parthénon  
La corbeille sacrée et ses fraîches offrandes,  
Le gâteau de froment, les fruits de la saison,  
Et parer de rameaux et de souples guirlandes  
Les dieux olympiens debout sur l'horizon ?

Aviez-vous animé de votre grâce exquise  
Colone l'éclatant aux rapides coursiers  
Et, dansant sur la rive ardente du Céphise,  
Hanté l'ombrage bleu de ses bois d'oliviers  
Ou sur la mer attique à l'enivrante brise  
De l'émoi de vos cœurs troublé les nautoniers ?

Quand, portant le péplos tissé pour la déesse,  
Vous passiez lentement à travers la cité,  
Tout un peuple, vibrant d'orgueil et d'allégresse,  
Reconnaissait en vous son âme et sa beauté  
Et voyait sur vos traits et dans votre jeunesse  
Refleurir, éternel, le sang d'Aphrodité.

Avec la majesté sereine des aurores,  
Parmi la foule en joie et les temples polis,  
Vous marchiez gravement sur les dalles sonores  
Et vos robes de lin descendant à longs plis  
Dessinaient chastement, ô sveltes canéphores,  
Vos membres vigoureux et vos flancs assouplis.

Tandis qu'autour de vous les tribus rassemblées  
Acclamaient Athéna sur l'Acropole en fleur,  
Quel artiste divin sur vos traces mêlées  
Recueillit les échos de sa propre ferveur  
Et vous voyant gravir, pieds nus, les Propylées,  
Sentit trembler en lui son génie et son cœur ?

Il suivit longuement le cortège mystique  
Et ses yeux s'attachaient aux flammes de vos yeux.  
Dans son esprit, déjà, le marbre pentélique  
Epousait les contours de vos corps radieux  
Et son rêve ébauchait cet étrange portique  
Qu'il allait élever sous le regard des dieux.

Grâce à lui, d'un pas ferme et d'un visage grave,  
Vous surgissez pour nous des temps évanouis,  
Levant, pour soutenir le poids de l'architrave,  
Les calices neigeux de fronts épanouis,

Tandis que votre chair souple et libre d'entrave  
Sous la molle cyclas rit aux yeux éblouis.

Vous vivez, vous pensez, Korés, Vierges divines,  
Nobles comme les lis, droites comme les blés.  
Un souffle immense anime et gonfle vos poitrines,  
Et quand nous contemplons vos regards étoilés,  
Le silence éternel qui clôt vos lèvres fines  
Nous parle d'espérance, à nous, les exilés.

Ah! guidez-nous encore aux routes de lumière,  
Vous qu'admirait Hellas en ses jours les plus beaux.  
Nous suivrons vos pieds blancs dans l'antique poussière  
Et nous évoquerons de l'ombre des tombeaux  
Ceux qui furent la Race harmonieuse et fière  
Des demi-dieux, porteurs de lyre et de flambeaux.

---

## RÉMINISCENCES

En suivant vers le Sud le vol pesant des cygnes,  
Sur sa barque mon Père est venu des fjords bleus.

La longue mer aux molles lignes

L'ensorcelait de ses fureurs et de ses jeux....

A chaque aube, il rêvait d'immenses crépuscules  
D'où surgiraient soudain des villes d'ambre et d'or  
Et, chaque soir, d'aubes sans pair offrant des ports

Alanguis par les canicules.

En pourchassant de rade en rade l'Inconnu,

La voile et le rêve à l'antenne,

Le Viking atteignit à la terre lointaine

Où l'Amour l'attendait sur le rivage nu.

Il fut à son tour une proie,

Et de ce jour la rame inerte à la courroie

Pendit sur le sable entr'ouvert....

Or, mon Père, écumeur de mer,

Avait le teint vif et l'œil vert :

Thor lui donne éternelle joie!

Mille ans se sont enfuis avec les vents d'hiver :

Je me souviens... C'était hier!

Au pays neustrien, ma Mère, libre et forte,

Travaillait de sa main la laine des fuseaux.

Dès le seuil de son humble porte,

Son rire sonnait clair comme chansons d'oiseaux.

Ainsi que l'enseignait Rome aux filles des Gaules,

La pourpre d'un bandeau de lin ceignait son front

Mais deux tresses, voilant son doux regard profond,



Tombaient sur ses blanches épaules.  
Un soir qu'elle priait, seule, au prochain moutier  
Scintilla la torche barbare.  
Le Viking effréné, surgi de sa gabarre,  
L'emporta frémissante et... fut pris tout entier !  
D'esclave, elle devint la Reine,  
Elle fut de l'Epoux maîtresse et souveraine ;  
Odin fut vaincu par son Dieu.  
Or, ma Mère au grand cœur de feu  
Avait l'esprit prompt et l'œil bleu :  
En Jésus soit sa paix sereine....

Mille ans se sont enfuis avec les vents d'hiver :  
Je me souviens.... C'était hier !

Puis les siècles, roulant leurs ondes illusoires,  
Ont passé.... Je suis né de cet antique amour  
Qui dans la clameur des victoires  
Mêla le sang nordique au sang latin, un jour.  
J'ai deux âmes. Je sens bondir dans ma poitrine  
Le cœur démesuré d'un coureur d'océan ;  
Mes yeux hallucinés par l'horizon béant  
Cherchent la rive et la colline.  
D'autres désirs pourtant séduisent mon esprit,  
Je vibre d'une autre allégresse,  
Car de toutes ses voix en moi chante la Grèce  
Et les roses de Rome à mon seuil ont fleuri.  
Je vogue ainsi de songe en songe,

Dans son double passé mon être se replonge  
En un vertige sans effroi.  
Or, mes fils, longtemps après moi,  
Eux aussi, connaîtront l'émoi  
De la Race qui se prolonge....

Quand mille ans auront fui sous d'autres vents d'hiver,  
Ils se diront : C'était hier....

# Le Semeur d'Etoiles

Par M. PAUL-LOUIS ROBERT

---

A Madame MARIE ROBERT,  
ma chère Muse.

PREMIER TABLEAU

## UN CŒUR BRISÉ

*Paysage d'automne. Un parc..., clair de lune..., une rivière...*

LE POÈTE

Ma Muse.... Elle a laissé ce livre à cette place  
Pour me dire d'attendre et...

*(Il prend le livre)*

Tiens, ma dédicace :

« A ma Muse, de cœur », la ballade et l'envoi.

*(Il embrasse son nom sur le livre)*

Son cœur a répondu qu'Elle pensait à moi.  
Car Elle a désiré, pour que rien ne m'abuse,  
Que mon vers fût l'écho quand j'appelais : Ma Mure.

*(Il rêve)*

Comme ton nom paraît plus doux à prononcer  
Dans l'ombre.... Je le sens passer et repasser  
Sur mes lèvres.... « Ma Muse »... et ma voix, pour le dire,  
Se fait plus caressante et tendre..., elle soupire.

Une brise l'emporte et mêle à tous ces bruits  
 Qui troublent le silence et le calme des nuits  
 Ce souffle du désir où mon âme s'exhale.

*(Il s'éloigne, rêvant)*

Que n'es-tu là, chère Ombre au visage trop pâle  
 Dont la fragilité m'épouvante. Qu'un sort  
 Doux chasse loin de nous l'angoisse de la mort....

Musique de scène : *Au Cimetière* (G. FAURÉ).

Sainte de mon Amour au vitrail de mon rêve,  
 Que doucement vers Toi mon chant d'amour s'élève.

Musique de scène : *Absence* (H. BERLIOZ).

*(Sa prière d'amour monte comme un chant)*

*Tout d'un coup il aperçoit sur une table le dernier message d'amour de celle qui mourut volontairement d'un chaud et froid pour ne pas appartenir à un autre qu'à celui à qui elle s'était unie pour l'éternité par un mariage secret.*

*(Voix d'outre-tombe infiniment tendre et brisée)*

Musique de scène : *Cortège funèbre de Juliette* (H. BERLIOZ).

Je meurs de notre amour, ô mon trop cher époux,  
 Ne sois pas Roméo, toi qui me fus si doux.  
 Immortalise-nous de ta flamme sacrée  
 Et ne me rejoins point moi, la sacrifiée.  
 Qu'une fille te naisse au nom de Giuletta,  
 Celui dont ton amour, poète, me chanta.

*Il sanglote..., il prend les vers qu'il lui dédia..., il les déchire, les jette au fil de l'eau, lance des lis sur ces fleurs de leur amour.*

Sur notre amour défunt, ô chère Bien-Aimée,  
 Que tombe de mes vers la rosée embaumée.

*Manibus date lilia plenis.*

Morte! sans la revoir! *(Désespéré)* Quel déchirement! Cieux  
 Qui m'écoutez, pitié pour Elle.... Etre de ceux  
 Dont l'âme éperdument vers l'idéal s'élève,  
 Et, vaincu de la vie, être l'élu du rêve.

## DEUXIÈME TABLEAU

## VERS L'IDEAL

## LA FLIRTEUSE

Que de hontes, de flirts et d'écœurants pensers  
 Agitent ma pauvre âme. O lune qui te voiles,  
 Sous le regard languide et pâle des étoiles  
 Passent sur mon front blême et souillé de baisers,  
 Le baiser de l'amour et le souffle du rêve  
 Au murmure lointain qui monte de la grève.

*Mais — et c'est là le drame qui traverse cette rêverie métaphysique — l'héroïne de cet épisode appartient à cette catégorie de pseudo-muses que Marcel Prévost baptisait à cette époque les Demi-Vierges. Avant de rencontrer le poète qui la croit ingénue, elle a poussé le flirt assez loin avec l'Autre qui vient de surgir dans l'ombre propice et de lui appliquer un très réel baiser.*

## LE GIGOLO

Et ce rêve va-t-il à l'amant d'autrefois,  
 A ton premier amant ?

## LA FLIRTEUSE

Ce baiser, cette voix,  
 Choses que j'ai pu croire un instant oubliées.

## LE GIGOLO

Tu m'oublieras ainsi pour des billevesées,  
 Perdue en un beau rêve aux magiques essors  
 Vers le pays du songe et des rêveries d'ors.  
 Ton poète : un rêveur, un songe-creux, un fou,  
 Qui t'emmènerait vite au ciel, on ne sait où !

Avec un rien, avec des mots, avec des phrases  
 Il sait faire envoler l'âme vers les extases....  
 Te leurrer d'un vain bruit de mots inconsistants  
 Dont mon premier baiser dissipera les vents.  
 Après tout, ne pouvons-nous, sans qu'il en meure,  
 Glisser aux voluptés que nous offre chaque heure.  
 Qu'il accepte un ménage à trois dans l'idéal!  
 Pour le naïf qu'il est où serait donc le mal?  
 Moi, l'initiateur aux voluptés perverses,  
 Viens, que dans mes bras forts doucement tu te berces;  
 Je te connais si bien : tu ne feras pas *hic*  
 Car je suis le symbole éblouissant du chic.

*Conclut-il. Il veut l'entraîner : elle le repousse. Ecœurée d'abord, puis reprise par l'habitude ancienne, par ce qu'elle a de frivole et d'impur en elle, la pseudo-muse exhale son remords et son dégoût d'elle-même.*

#### LA FLIRTEUSE

Oh! le dégoût de moi qui me remonte aux lèvres,  
 Brûlées de trop ardentes et folles fièvres.  
 Pourquoi tromper ainsi ce cygne immaculé  
 Qui, radieux, s'en vint sous le ciel étoilé?

*Il a tout entendu de ce monologue tragique. Du désespoir brutal, du cri de haine contre les demi-vierges, il vient à la plainte déjà résignée, à la pitié tendre, à l'acceptation, le cœur brisé, de la réalité. Il s'apitoie sur elle comme sur une première œuvre inachevée.*

#### LE POÈTE (*hamlétique*)

*(En aparté)*

Révélation trop soudaine, si brutale!  
 Pour un cœur plus naïf, qu'elle eût été fatale!  
 Si je l'avais aimée, oh! Dieu! c'était l'enfer!  
 Ne sens-tu pas monter quelque chose d'amer :  
 Soupir, parfum mourant que t'apporte la brise  
 De la fleur qui se fane et d'un cœur qui se brise,

Comme lorsque nous fuit, en un tragique instant,  
 L'œuvre longtemps rêvée et qu'on quitte en pleurant ?  
 Je ne te demandais cependant qu'à paraître  
 Me laisser t'adorer comme je voudrais l'être.  
 Aimer, c'est retrouver dans l'être le plus cher  
 Le plus pur de son âme.

## LA FLIRTEUSE

Aimer, c'est dans sa chair  
 Se sentir consumée aux extases d'ivresses  
 Et vibrer de désir et se fondre en caresses.

## LE POÈTE

Atroce duel tragique où se heurtent nos fronts  
 Et tous deux nous aimons, et tous deux nous souffrons.  
 Versons un dernier pleur sur la dernière page ;  
 Tournons de cet album la pure et belle image :  
 Entre nous se dressait, infranchissable mur  
 Aux hésitations d'un désir trop peu sûr,  
 Le contraste éternel du rêve et de la vie !  
 De le gravir jamais nous n'eûmes force, envie.

*La flirteuse s'éloigne, vaincue par son mépris ou, pis, par son indifférence ; elle a cessé d'exister pour lui, si tant est qu'elle ait jamais existé.*

## LE POÈTE

*(Seul, résolument. Faust)*

Loin de moi ce passé d'adolescent léger.  
 Aimer, rêver... aimer son rêve... et l'achever,  
 Tel est le but splendide, au-dessus de la foule.  
 Mais l'amour, c'est toujours de la même eau qui coule,  
 Et toujours en coulant elle rend le même son.  
 Soulève ton génie et relève le front.

Poète : A toi le rêve et les envols sublimes.  
Plane au-dessus de tous, demeure sur les cimes,  
Ne va plus dérivant au flot vil des plaisirs.  
Calme l'effervescence obscure des désirs.  
Non, ce n'est pas assez que d'aimer une femme,  
Et de garder pour elle, elle seule, ton âme.  
Pour servir le vrai Dieu, le seul et grand Amour  
Que ton rayonnement illumine le jour.

*(Méditatif, platonicien)*

Que par ta volonté féconde un jour surgisse  
Un univers parfait d'amour et de délice,  
Contemple l'idéal, aspire à l'infini;  
Que te possède enfin le démon de midi.  
Rejette loin de toi toute fin misérable.  
Il faut d'un œil percer la voûte impénétrable,  
Y saisir le secret; qu'appelés à l'amour,  
Hommes, de tous en un, chacun de nous s'éveille  
D'un égoïste songe, ose cette merveille,  
Et sente en son cœur, hier sombre tel un noir four,  
S'infuser lentement la vie universelle  
Au souffle ardent et fort d'une lèvre mortelle,  
Que tu fasses jaillir la sublime étincelle  
Et de ta douleur crée une vie éternelle.  
Que la vérité luise, éclate à tous les yeux  
De toute la largeur et l'infini des cieux.  
Il faut réaliser comme un rare chef-d'œuvre  
La synthèse absolue et l'unité de l'œuvre.  
Oui tu dois, prêtre auguste et saint des vérités,  
Unir en l'infini les êtres et les mondes  
Arrachés au destin qui les fit isolés,  
Victimes d'appétits et de haines immondes;



Arrêter leur élan vers l'espace vital  
 Contre toute injustice affirmer l'Idéal,  
 Sur eux faire planer comme d'un coup d'aile  
 La loi qui les convie à la vie éternelle.  
 Que Dieu les fasse entrer au royaume du Gral  
 Dont tu vins, rayonnant d'amour, en preux féal (1).  
 Amour, soleil de l'âme éternelle du monde,  
 Illumine à jamais mon âme et la féconde....  
 Un rêve magnifique emporte à l'avenir  
 Le poète extasié, fou d'un noble désir :  
 Sur l'immense océan, voler à pleines voiles,  
 Se pencher dans la nuit comme un semeur d'étoiles.

Le rideau tombe lentement

### TROISIÈME TABLEAU

## L'AMOUR ET LA MUSIQUE (2)

*Paysage de printemps. La Muse apparaît dans la nuit étoilée...  
 Il s'avance vers Elle... Ils reviennent émus et ravis... Elle semble  
 solliciter une improvisation amoureuse de son Poète.*

Au début. — Musique de scène : *Siegfried* : « La Traversée du Feu »  
 (R. WAGNER).

(1) *Son destin est le symbole de l'être qui, en mourant à la vie individuelle pour vivre de la vie universelle, se réfléchit en toutes les autres vies. Et le poème s'achève par une invocation mystique que l'Auteur n'a pas cru devoir développer en 1938 comme l'eût fait en 1900 l'étudiant ès lettres philosophie.*

*Ce n'est pas en contemplant le soleil que l'homme en comprend toute la beauté féconde, en s'abandonnant égoïste à sa caresse dorée..., c'est en contemplant les êtres et les mondes baignés de lumière, car il peut alors avoir l'intuition de l'immense participation de tout à la vie, en la vie.*

*Ainsi l'homme ne se placera pas en face de l'Amour, mais en face du monde des âmes qu'illumine l'Amour..., il ne se laissera pas hypnotiser par le seul rayon qui le baigne et baigne en même temps l'être unique auquel il veuille s'unir. L'épanouissement des rayons attirera son âme diffusée en l'infini prolongement des gerbes lumineuses....*

(2) « Pourquoi séparer l'un de l'autre? Ce sont les deux ailes de l'Âme. »

(Hector BERLIOZ : *Mémoires*.)

## LE POÈTE

O douce Walkyrie au sourire d'azur,  
 Je contemple en extase un visage au front pur.  
 Siegfried a traversé les flammes jaillissantes....  
 Que montent de nos cœurs les phrases caressantes.  
 O Muse, près de Toi, je ne sais plus qu'aimer,  
 T'aimer si pleinement qu'en vain pour m'exprimer  
 Je chercherais des mots inconnus, car le même  
 Sur mes lèvres toujours s'obstine et vient : je t'aime  
 Sans rien vouloir de plus que le droit d'être là.  
 Contemplant ce qu'hier de toi me révéla ;  
 Cherchant à découvrir un peu de ta nature,  
 A travers ta pensée errant à l'aventure.  
 Je t'aime avec l'espoir, ô Muse, qu'à ton tour  
 Tu te feras aussi l'écho de mon amour,  
 Que tu me berceras au son de ta parole  
 Comme fait de l'oiseau la brise douce et folle,  
 Et que, poète aussi, sans me rendre jaloux,  
 Tu parleras d'un ton plus chantant et plus doux

*« Bienheureux entre tous ceux pour qui se marier c'est encore et surtout de la Poésie et qui épousent une Muse et non pas une dot. »*

P.-L. ROBERT,

(Première conférence consacrée  
 à Hector Berlioz, 1907.)

*« De leurs doigts de Fées, Elles ouvrirent les ailes aux Aigles qui devaient tourner dans les tempêtes, ces belles Muses romantiques, et les meilleures furent leurs Epouses et aussi leurs Mères (comme celle de Lamartine). Celles-là, du moins, n'apportent que le Bonheur. »*

P.-L. ROBERT,

Discours de réception à l'Académie  
 de Rouen (décembre 1927)

Les mots que je te dis, j'aime que tu les dises :  
Ils prennent une grâce, une douceur exquises,  
Et, répétés par toi, me semblent tout nouveaux.  
Tu sais grouper leurs sons en rythmes assez beaux  
Pour que ton chant d'artiste enivré me retienne ;  
Car si mon âme est plus sonore que la tienne  
Ta voix a des accents que la mienne n'a pas....

## ELLE

Laisse-moi t'écouter ; le bruit seul de nos pas  
Et le doux frôlement de ma joue à ta joue,  
L'odeur de mes cheveux qu'en rêvant je dénoue  
Et dont je veux couvrir ton beau front d'Inspiré,  
Mon haleine qu'aussi ta lèvre a respiré.  
Tout cet obscur frisson où bat toute ma vie  
Te dit bien que je suis là, près de toi, ravie,  
Et que je vibre aux mots qui me viennent de Toi.  
Ne me demande rien, non, pas même pourquoi  
Je resterais ainsi, sans désir, sans pensée,  
Heureuse de me fondre en l'âme fiancée,  
Et de n'être plus rien quand elle est tout pour moi....

*(Lentement, après un silence rêveur)*

De l'Amour Infini c'est l'Eternelle loi.  
Unis par la lointaine et commune origine  
Des cœurs que le même astre en ce monde illumine  
Comme deux fleuves, tout chargés de reflets d'or  
Où se mire un beau ciel, un lumineux décor,  
Par quelque irrésistible attraction des âmes  
Nous allions l'un vers l'autre et nous nous rencontrâmes....

Et le rayon d'étoile où vibrent nos deux cœurs  
 Nous guidait l'un vers l'autre au pays des bonheurs.

*Elle et Lui, la Muse et le Poète laissent chanter leur juvénile  
 amour :*

LUI

Enfant, tu sens comme un désir que l'âme meure  
 En toi, car tu voudrais peut-être — amoureux leurre —  
 Dans ta foi souveraine en moi qui t'apparais  
 Idéal, et pourtant réel, oui, tu voudrais  
 Renaître à ma pensée en mourant à la tienne  
 Comme à me perdre en toi je mourrais à la mienne.

ENSEMBLE

Aimons-nous.

Musique de scène : *O nuit d'ivresse.*

ELLE

De ton cœur de Poète, et d'Amant, et d'Aimé,

LUI

De ton âme de Femme, et d'Amante, et d'Aimée,

*(Silence)*

LUI

Oh! la magie exquise et subtile des mots  
 Qui montent de nos cœurs à nos lèvres par flots,  
 En un élan divin, en un chant de berceuse.  
 Reste l'Enchanteresse, élue et radieuse,  
 D'un paradis rêvé de chaste volupté.  
 Ne profanons jamais ce qui fait la beauté  
 D'un amour plus puissant que la banale envie.  
 Oui, je saurai de toi le réel de la vie :

L'union de deux cœurs purs et d'un double idéal,  
 Comme je t'apprendrai mon noble but moral,  
 Et je t'élèverai vers mes hautes chimères,  
 Paradis magnifique à nos âmes altières.  
 Que Mage au front puissant j'apparaisse à tes yeux  
 Eclairant l'avenir d'un cerveau lumineux.  
 Et je te veux Prêtresse, et mystique, et troublante,  
 Magicienne du Rêve et tendrement amante  
 Qui vous baise la lèvre en montrant l'Infini.  
 Un amour magnifique, un chef-d'œuvre béni :  
 Rêver à ce qu'on aime. Aimer ce que l'on rêve.  
 Grâce à toi, mon Amour, je suis l'Elu du Rêve.  
 J'ai vaincu dans tes bras les caprices du sort :  
 Tous deux nous défierons la souffrance et la mort.

*Sa pensée s'envole en une rêverie platonicienne sur l'universel désir de sortir de nous-même pour nous incarner en quelque Idéal par une sorte d'ascension.... La Muse s'est doucement éloignée pour ne pas troubler sa rêverie, et l'écoute comme en extase :*

Oh! Dieu, délivre-nous des faiblesses immondes ;  
 Ainsi dans l'infini des âmes et des mondes,  
 Soulevé d'un élan vers un grand devenir,  
 Conscient de sa force et fort de son désir,  
 L'être s'évadera de sa forme première  
 Et monte — illuminé — vers la pure lumière....  
 Au delà de la mort, en d'autres univers  
 Où le mystère est moins obscur, la foi plus haute,  
 Où l'on se sentira plus altier et divers,  
 L'être revit splendide et pur de toute faute....

*Mais sa rêverie revient vers Elle. La Muse se rapproche peu à peu :*

Que vers Toi mon amour ramène mes pensers :  
 Mes rêves les plus beaux s'achèvent en baisers,

Et je songeais à toi lorsque je rêvais d'Elle.  
 Nobles Muses vers qui s'essorera d'un coup d'aile  
 Le génie inspiré des Berlioz, Hugo,  
 Lamartine et Musset, leur œuvre le plus beau  
 Naquit de votre amour aux grâces maternelles,  
 Pour être moins grand qu'eux, je te veux plus haut qu'Elles.

*Doucement la Muse est revenue : Elle lui a pris la main. Dans la splendeur lunaire de la nuit étoilée, serrés l'un contre l'autre, ils s'en vont tous deux confiants et forts vers un avenir de rêve et de bonheur.*

## LA MUSE

Ta Muse, ô mon Semeur d'Etoiles, veut t'aimer  
 Et, comme toi, servir l'Idéal le plus fier.

## LE POÈTE

Et maintenant tous deux en route pour la vie.

## LA MUSE

Blottis l'un contre l'autre et notre âme ravie,

## LE POÈTE

Tous deux nous revivrons les célestes efforts  
 Des Héros qui, debout, luttèrent, toujours forts.  
 Oh! puissé-je être un Dante... et boire le calice....  
 Du moins je t'ai trouvée, ô chère Béatrice....  
 Fort de ton bel Amour, je défierai le mal,  
 Debout, sur mon drakar, tout droit vers le Saint Gral,  
 Vase d'élection qui recueillit les larmes  
 De Jésus expirant au milieu des alarmes  
 Et le sang répandu par chaque saint Martyr  
 D'une Cause qui vaut la mort sans repentir.

Musique de scène : « O nuit d'ivresse et d'extase infinie ». *Les Troyens*  
 (H. BERLIOZ).

## ENSEMBLE

Sur ces sombres destins, ô Nuit, épands tes voiles  
Et verse sur nos fronts des cascades d'étoiles.

Le rideau tombe lentement

*Le Semeur d'Etoiles* a été achevé à bord du *Champollion* et sur la tombe de Dante, à Ravenne (avril-juin 1939).

Composé de 1896 à 1900, *Rêveur* (titre primitif), interrompu par une grave maladie, fut publié en 1934. C'était, sous forme de rêverie platonicienne, l'expression d'une double aspiration profonde à un grand amour et au noble rôle de *Semeur d'Etoiles*.

Son caractère de libre rêverie vécue explique certaines licences poétiques : l'action intérieure est coupée de fréquents silences.

Après une vie qui lui permit de réaliser ce double rêve, l'Auteur a remanié complètement son œuvre de jeunesse et il en a fait, en trois brefs tableaux, le poème douloureux, amer, rayonnant d'une belle vie d'amour et d'apostolat. La moitié de cette version nouvelle fut écrite à la fin de 1938 et dans les premiers mois de 1939, après l'audition de *la Prise de Troie* et des *Quatuors* de Beethoven.

*Rêveur* était construit sur le thème de l'Amour en lutte avec celui du désir, le thème du Rêve et de l'Idéal triomphant au dénouement.

*Le Semeur d'Etoiles*

Au premier tableau, le thème de l'Idéal apparaît comme une lueur d'espoir au Poète dont le cœur vient d'être brisé.

Le second tableau oppose le thème de l'Amour à celui du désir et développe en une progression de motifs l'apothéose du thème essentiel du *Semeur d'Etoiles*.

Le dernier tableau unit en un duo d'amour les thèmes victorieux de l'Amour pur et de l'Idéal.

Entre chacun de ces tableaux s'écoulent plusieurs années.

---

The first part of the paper is devoted to a general  
 consideration of the problem. It is shown that the  
 problem is equivalent to the problem of finding  
 the minimum of a certain function. This function  
 is defined by the following expression:  

$$F(x) = \int_0^x f(t) dt + g(x)$$
 where  $f(x)$  is a continuous function and  $g(x)$  is a  
 convex function. The minimum of  $F(x)$  is attained  
 at a point  $x^*$  which satisfies the equation  

$$f(x^*) + g'(x^*) = 0$$
 provided that  $g'(x)$  is continuous at  $x^*$ . If  
 $g'(x)$  is not continuous at  $x^*$ , then the minimum  
 is attained at a point where  $g'(x)$  has a jump  
 discontinuity. In this case, the minimum value of  
 $F(x)$  is given by the expression  

$$F(x^*) = \int_0^{x^*} f(t) dt + g(x^*)$$
 where  $x^*$  is the point where  $g'(x)$  has a jump  
 discontinuity.

REFERENCES

1. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 1 (1958).
2. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 2 (1958).
3. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 3 (1958).
4. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 4 (1958).
5. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 5 (1958).
6. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 6 (1958).
7. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 7 (1958).
8. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 8 (1958).
9. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 9 (1958).
10. J. V. Aronson, *Math. Ann.*, **131**, 10 (1958).



LA RÉSURRECTION  
D'UN  
MAITRE D'AUTREFOIS

**Le Peintre-Verrier Arnoult de Nimègue**

*(Aert van Oort ou van Hort, Aert Ortkens  
Arnoult de la Pointe)*

Par JEAN LAFOND

---

LA RÉSSURRECTION

de

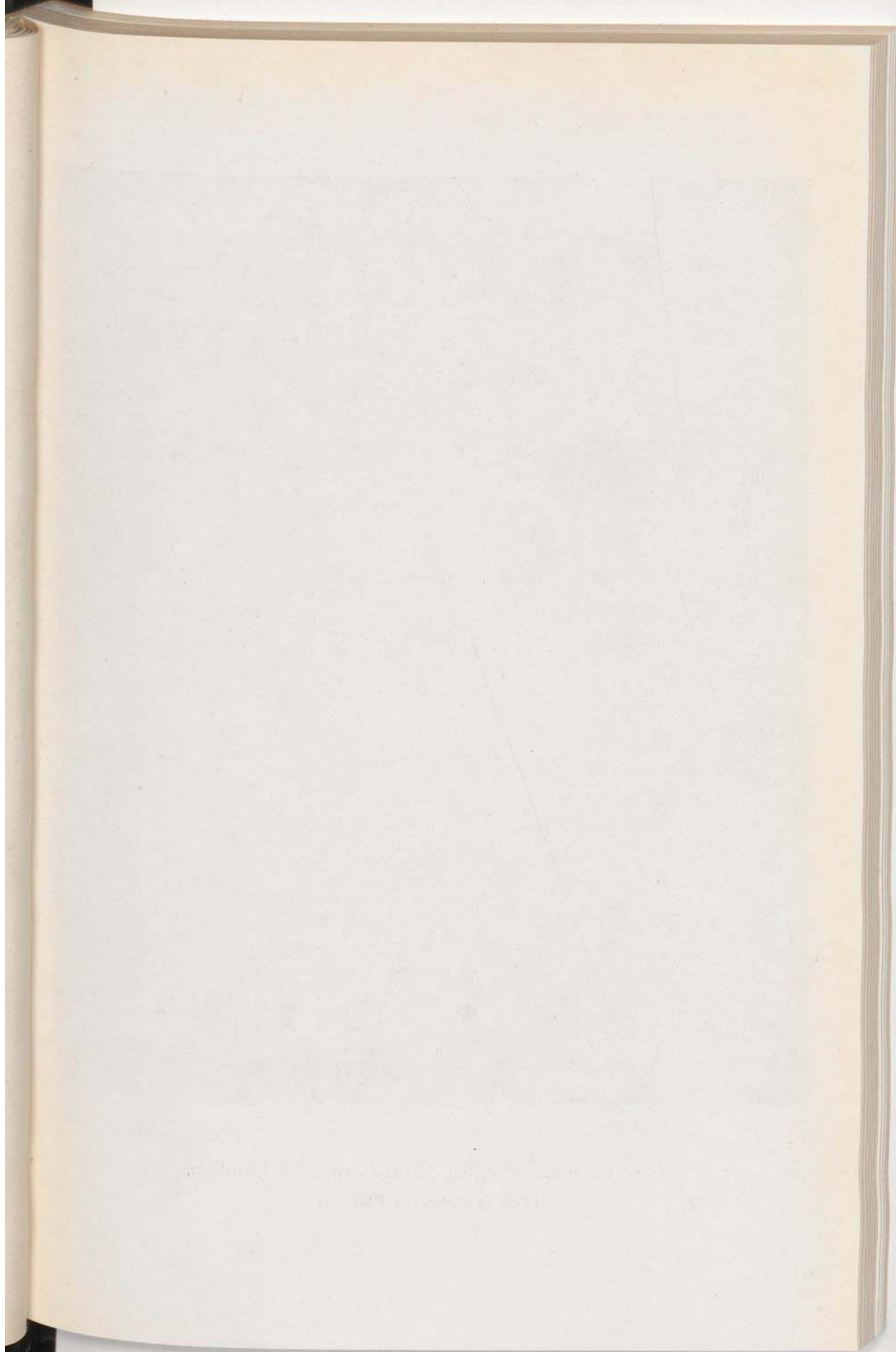
MAITRE D'AUJOURD'HUI

La Sainte-Vierge devant de Noces

(Plaque sur l'organe de la Sainte-Vierge)

(Annonciation)

DE JEAN CARON





Phot, Victoria and Albert Museum

FRONTISPICE. — Eglise Saint-Georges à Londres.

*(Voir la Notice des Planches)*

# LA RÉSURRECTION

D'UN

## MAITRE D'AUTREFOIS

**Le Peintre-Verrier Arnoult de Nimègue**

(Aert van Oort ou van Hort, Aert Ortkens  
Arnoult de la Pointe)

---

A M. JEAN HELBIG,  
diligent commentateur des vitraux belges,  
en cordial hommage.

LE 18 février 1909, dressant le catalogue des vitraux de Saint-Romain de Rouen, l'auteur de ces lignes parvenait à déchiffrer, sur une fenêtre haute du transept, le nom d'un artiste étranger : Arnoult de Nimègue.

Un maître d'autrefois faisait ce jour-là sa rentrée dans l'histoire de l'art avec un ouvrage qui s'imposait à l'attention à la fois par ses qualités d'exécution et par sa valeur décorative : deux épisodes du *Martyre de Saint Etienne*, peints au début du XVI<sup>e</sup> siècle pour l'ancienne paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers, et achetés en 1820 par le curé Crevel, qui avait le souci trop rare de recueillir pour son église les épaves de la Révolution oubliées par les marchands étrangers.

Trente-trois ans ont passé : un âge d'homme, l'« âge parfait », disaient les docteurs de jadis. Le revenant a repris toute sa stature, malgré les vides creusés dans son œuvre par le vandalisme. J'ai confié sa renommée d'abord à la Société des Amis des Monuments rouennais, puis à notre Académie, dès le jour où vous m'avez accueilli parmi vous.

En vous apportant aujourd'hui les derniers résultats de mes recherches, je vais faire de la « résurrection » d'Arnoult de Nimègue et de ses péripéties un récit d'ensemble auquel vous me permettrez sans doute de laisser son caractère d' « aventure archéologique ». Ne sommes-nous pas entre confrères, entre amis ? Parmi les exposés « objectifs » qui ont été et seront publiés ailleurs, cette esquisse plus familière et plus personnelle peut trouver sa place. Sa valeur d'expérience vous fera oublier, je l'espère, l'excès des traits « haïssables ».

\*  
\*\*

L'inscription que j'ai rencontrée au bout de ma lorgnette, avant de la retracer dans un petit dessin (1), se lisait :

ARNOVLT DE NIMEG PEIN...

Cette dernière lettre était à moitié cachée. Elle n'a été reconnue avec certitude qu'en 1921, au moment de la remise en plombs. Cependant, il me paraissait bien que le mot incomplet était « peintre » (Pl. I et X).

La qualité de *peintre* prise par l'artiste me frappa autant que son nom hollandais. Dans une première communication à la Société des Amis des Monuments rouennais (2), où je tentais de définir la manière d'Arnoult de Nimègue en décri-

(1) Publié dans mon *Arnoult de la Pointe*, p. 5 (p. 145 du *Bulletin de la Société des Amis des Monuments rouennais*, année 1911).

Le *Martyre de Saint Etienne* n'a pu être photographié que dix ans plus tard, à la faveur de la première « dépose » générale des vitraux de Rouen. Cf. mon *Arnoult de Nimègue*, planche VII (même *Bulletin*, années 1926-1927, Rouen, 1930).

(2) Séance du 26 février 1910. Résumé aussi inexact que bref dans le *Bulletin* de l'année. (Rouen, 1911, in-4°, p. 7.)

vant les vitraux de Saint-Romain, j'insistai sur ces deux points : la place tenue dans l'histoire artistique de Rouen par des étrangers plus ou moins errants, et l'utilisation par les verriers des modèles, esquisses, estampes ou dessins que mettaient à leur disposition les peintres.

A cette époque déjà, j'avais étudié et résolu le problème de l'inscription : ALDEGREVERS HO ANNO D[OMI]NI [MD]XX, *Aldegrevers en cet an du Seigneur 1520*, relevée sur les vitraux de Conches, peints vers 1535 par Romain Buron de Gisors (3). Il s'agissait de la signature, non pas des vitraux proprement dits (marqués ailleurs des initiales R. et R. B.), mais d'une « image » copiée servilement jusqu'en ce détail superflu. J'écrivis donc à la fin de ma première rédaction : « Puisse un peu de la gloire de Conches rejaillir sur les vitraux de Saint-Romain de Rouen si, comme nous le croyons, ils nous donnent la clef de l'énigme. » Conclusion assez modeste pour la présentation d'un Arnoult de Nimègue, on en conviendra.

C'est seulement à la fin de 1910 que j'abordai la question de savoir si le nouveau venu n'était pas le même homme qu'Arnoult de la Pointe, dont le nom est inscrit en toutes lettres sur un des plus célèbres vitraux de Rouen, l'immense *Arbre de Jessé* de Saint-Godard, dont je ne vous décrirai pas ici l'inoubliable ordonnance (Pl. I et XI). Il s'agissait donc

(3) Jean LAFOND, *Romain Buron et les Vitraux de Conches*. Bayeux, 1942. in-8°, extrait de l'*Annuaire normand, 1940-1941*. Aux indications bibliographiques fournies par cet ouvrage, p. 24, sur la question des signatures, ajouter : A. THIÉRY, *les Inscriptions et Signatures des tapisseries du peintre Jean de Bruxelles appelé aussi Jean de Rome*, Louvain, 1907 ; et Phyllis ACKERMAN, *Recently identified designers of gothic tapestries*, New-York, 1926, (*The Art Bulletin*, vol. IX, n° 2).

de comparer les deux œuvres signées. Entreprise délicate, disais-je alors, en raison « des différences profondes qui existeront toujours, de par la divergence essentielle des thèmes, entre un *Arbre de Jessé* et une scène légendaire », en raison aussi de « l'état déplorable des vitraux de Saint-Romain ». En raison encore, aurais-je dû ajouter, de l'expression caricaturale donnée par Arnoult aux nombreux bourreaux du premier martyr, pour suivre une très vieille tradition à laquelle ce contemporain de Jérôme Bosch était trop heureux d'obéir.

Pourtant, l'examen technique et l'analyse des costumes révélèrent des ressemblances assez frappantes pour que l'étude publiée dans le *Bulletin de la Société des Amis des Monuments rouennais, année 1911*, portât ce titre : « *Arnoult de la Pointe, peintre et verrier de Nimègue, et les Artistes étrangers à Rouen aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.* » (4)

Arnoult de Nimègue avait dû franciser son nom patronymique, suivant une coutume dont on trouve de nombreux exemples dès le XIV<sup>e</sup> siècle, coutume que les étrangers n'ont jamais laissé prescrire et qui a donné lieu de nos jours à d'assez dangereux abus (5).

La seconde partie du titre était justifiée par un tableau d'ensemble dressé d'après l'*Inventaire-Sommaire des Archives de la Seine-Inférieure*, que j'avais eu le loisir de dépouiller pendant mon service militaire (6).

(4) L'*Arbre de Jessé* y est représenté en partie dans la fig. 3, qu'on complétera par les planches IX et X de mon *Arnoult de Nimègue*.

(5) Cf. *Arnoult de la Pointe*, pp. 9-10 (149-150), et *Arnoult de Nimègue*, pp. 9-10 (142-143).

(6) On en trouvera un résumé dans l'article de M. F. Guey sur *la Peinture flamande à Rouen*, publié dans la *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. II, fasc. 3, Bruxelles et Paris, juillet 1932.



Un autre chapitre de mon travail esquissait l'évolution iconographique de l'*Arbre de Jessé* d'après des recherches conduites dans les riches collections de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, récemment fondée à Paris par M. Jacques Doucet (7). Il mettait en évidence le caractère néerlandais du vitrail de Saint-Godard de Rouen.

Un magnifique *Arbre de Jessé*, que j'avais pu étudier à Londres en 1909, était décrit et reproduit, mais seulement comme élément de comparaison (8). L'heure n'était pas venue de l'annexer à l'œuvre d'Arnoult de Nimègue, qui, à ce moment (juillet 1912), comprenait pour moi, en tout et pour tout, deux grands vitraux conservés à Rouen l'un et l'autre.

\*  
\*\*

J'avais cependant le désir d'aller voir en Belgique et en Hollande s'il n'y subsistait aucune trace de l'activité du grand peintre-verrier.

Je partis donc de Rouen le 2 octobre 1912 au matin. La première étape me conduisait à Tournai. Ma première visite fut pour la cathédrale, et le premier vitrail sur lequel je braquai mon « télescope » me livra la signature : ARNT NIMEGEN (Pl. I).

Je crus que je perdais la raison. Laisant là mes vitraux, je courus à la bibliothèque du Chapitre pour consulter la monographie de Descamps et Lemaistre d'Anstaing (9).

(7) Cf. WATSON, *The early Iconography of the Jesse Tree*. Oxford et Londres, 1934, in-4°.

(8) De même, l'*Arbre de Jessé* de Caudebec, que j'attribue maintenant à l'atelier de Saint-Vincent de Rouen, « successeur » d'Arnoult de Nimègue.

(9) DESCAMPS et LE MAISTRE D'ANSTAING, *les Vitraux de la Cathédrale de Tournai*. Bruxelles, 1848, in-fol. Tous les sujets

L'inscription s'y trouvait bien, sur la deuxième chromolithographie dessinée par le peintre-verrier Capronnier, auteur de la restauration de 1845. Mes yeux ne m'avaient donc pas trompé. Avec le même soulagement, je m'aperçus que le texte ne faisait aucune mention de la signature, pour moi si claire.

Je fis part de ma trouvaille à l'aimable et savant chanoine Warichez, en lui demandant si les comptes du XV<sup>e</sup> siècle existaient encore parmi les archives dont il avait la garde. Sur sa réponse négative, je retournai à la cathédrale et pendant de longues heures, ce jour-là et le lendemain, j'explorai le nouveau domaine d'Arnoult.

Les vitraux de la cathédrale de Tournai offrent cette rare originalité de n'être pas, à proprement parler, des vitraux religieux (10). Une série de six sujets retrace la *Lutte de Chilpéric et de Sigebert* (11) : la défaite (Pl. II) et la fuite du roi de Neustrie, son arrivée à Tournai où l'accueille l'évêque, Frédégonde armant des assassins qui vont égorger Sigebert dans sa tente, enfin Chilpéric manifestant sa reconnaissance à l'évêque de Tournai en lui donnant la ville.

C'est l'origine des *Privilèges féodaux de l'Évêque et du*

historiques de Tournai sont reproduits en quatorze chromolithographies d'après les dessins de Capronnier.

Les notices consacrées aux vitraux du transept par Lemaistre d'Anstaing en 1845 et en 1846 ont été réimprimées par Lévy, *Histoire de la Peinture sur Verre*. Bruxelles, 1860, in-4°, 2<sup>e</sup> partie, p. 7 et p. 17.

(10) Je me souviens qu'un jour, à Paris, j'avais refusé « par raison » d'acheter la monographie en déclarant au bouquiniste qu'un tel ouvrage ne me serait guère utile, car les vitraux de Tournai représentaient des sujets trop particuliers.... *Life's little ironies...*

(11) C'est le deuxième *Récit des Temps mérovingiens*, d'Augustin Thierry.

*Chapitre de Tournai*, qu'une deuxième suite illustre en six tableaux : le *pontnage*, réclamé par un clerc en surplis pour toute tête de bétail passant d'une rive à l'autre (Pl. IV) ; le droit sur les poids et balances, acquitté pareillement par le grand négociant et par la paysanne qui apporte son fil à la ville (Pl. IV) ; la redevance sur le vin vendu en fût ou au comptoir, sous la surveillance d'« hommes de Sainte Marie » armés de jauges et de « tailles » ; le tonlieu, qui nous transporte sur le marché parmi les marchands d'œufs, de laitages et de volailles ; l'impôt sur la bière, dont nous observons curieusement la perception dans une brasserie en pleine activité ; enfin, le serment du Magistrat qui chaque année, avant d'entrer en fonctions, jure de respecter ces privilèges seigneuriaux (12).

La troisième série — la plus nombreuse, puisqu'elle compte dix épisodes, illustre le *Rétablissement du siège épiscopal de Tournai en 1146* (13). Elle montre d'abord Letbert, chancelier du Chapitre, sollicitant le consentement de l'évêque de Noyon, obtenant l'appui de saint Bernard, puis prenant le chemin de Rome, en costume de voyage, à dos de mule.

Trois scènes magnifiques se déroulent à la cour pontificale : le pape Eugène III, entouré de ses cardinaux, reçoit la supplique des Tournaisiens (Pl. V), nomme au siège rétabli

(12) Les deux séries (sauf le dernier sujet) ont inspiré au XVI<sup>e</sup> siècle les bas-reliefs de la façade de la cathédrale, où le souvenir des vitraux est évident, malgré le style plus « avancé ».

(13) Ou, plus exactement, la séparation de Tournai et de Noyon, réunis sous la même crosse depuis plusieurs siècles. Dans son *Histoire de Tournai* (Douai, 1620, in-4°), le chanoine Jean Cousin dit « la Restitution de l'Évesque particulier ». Mais ailleurs il parle du « Restablisement de l'Évesché ». C'est plus commode.

Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon, et le sacre de ses mains. Ensuite, Letbert et Anselme chevauchent ensemble, dans l'allégresse, vers la vieille métropole de l'Escaut, où le nouvel évêque, après son entrée solennelle, reçoit le serment de ses officiers civils, puis du Magistrat communal.

Vous avez déjà deviné que les *Privilèges* tranchent nettement sur l'ensemble. La convention — je ne dis pas le style — n'a point de part à ces scènes familières et pittoresques de la vie tournaisienne à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, où tout est vrai, et d'abord le décor urbain et les costumes. Leur aspect particulier est encore accusé par l'accent « gothique » d'un praticien dont le réalisme tombe dans la minutie, détaillant les veines et les rides, et multipliant dans les lingerie les petits plis très travaillés. Dans le premier tableau surtout (Pl. IV), les visages, peints sur verre blanc-jaunâtre, surprennent par leur facture sèche et dure à l'excès.

Car si les vingt-deux sujets de Tournai ont été composés par un seul et même artiste, Arnoult de Nimègue, qui en a dessiné les cartons, faisant régner partout les mêmes proportions et les mêmes formes caractéristiques, usant partout des mêmes détails de costume et de parure, ils n'ont pas tous été peints par lui. Les photographies de détail qui j'ai prises en 1939, au nombre de plus de cent, m'ont permis, avec le concours de mon ami Fernand Guey, le très expert directeur des Musées de Rouen, de délimiter avec une précision suffisante la part de trois ou quatre maîtres ou compagnons différents et même de reconnaître les têtes calquées plus ou moins gauchement par leurs apprentis (14).

(14) Edmond Lévy, dans son *Histoire de la Peinture sur Verre*, 2<sup>e</sup> partie (*Analyse descriptive des Vitraux de Belgique*), p. 4, signale que « trois sujets, dans les verrières, ne proviennent pas

C'est en cette occasion que j'ai découvert le nom du collaborateur principal d'Arnoult de Nimègue, tracé tout au long : *Henry de Campes*, sur l'agrafe d'une chape d'évêque, au *Sacre d'Anselme* (Pl. VIII). Cet artiste était peut-être originaire de Tournai, où l'on rencontre de 1449 à 1453 le

du maître qui en a peint la généralité ». Ces sujets sont : *Frédégonde armant les assassins*, le *Sacre d'Anselme* et le *Serment du Magistrat* (après l'entrée d'Anselme à Tournai). « Les plis des étoffes, écrit Lévy, sont plus largement dessinés, les figures des personnages plus allongées et moins nobles, les tons enfin sont plus bistreux (*sic*). Le *Baptême de Serenus* [un fragment, aujourd'hui perdu, de la *Légende de Saint Eleuthère*] que nous avons représenté dans la planche 19, doit être du peintre qui a fait ces trois sujets. »

Nous avons ici probablement l'écho d'une opinion de Capronnier. Mais cette remarque paraît deux fois insuffisante, d'abord parce qu'elle laisse supposer que dix-neuf sujets sur vingt-deux sont sortis du même pinceau, ensuite parce qu'elle confond la manière du *Sacre d'Anselme* (signé par Henry de Campes) avec celle, assez différente, des deux derniers épisodes du *Rétablissement de l'Evêché*. Son véritable intérêt, c'est de témoigner que l'*Histoire de Chilpéric* n'était pas tout entière de la main d'Arnoult de Nimègue. Le témoignage n'est pas superflu, car le tableau de *Frédégonde* est un de ceux qui ont été le plus radicalement restaurés par Capronnier. On n'y voit plus qu'une seule tête ancienne, celle d'une suivante de la reine, à gauche.

Avant d'avoir réalisé mon « relevé » photographique, j'avais tendance à croire que dans l'atelier de Tournai, la distribution des tâches avait respecté la division des séries iconographiques. J'admettais qu'Arnoult de Nimègue avait peint lui-même l'*Histoire de Chilpéric*, et qu'il avait partagé avec le « *Maître des Privilèges* », les sujets du *Rétablissement de l'Evêché*.

Les choses se sont passées moins simplement, et il faudra beaucoup de soin et de patience pour débrouiller l'écheveau. Mais l'opération mettra en évidence ce fait essentiel que le vitrail monumental est toujours une œuvre collective. Chez Arnoult de Nimègue, comme chez Engrand Le Prince, tous les membres de l'atelier y mettaient la main, du plus grand au plus petit.

peintre Jehan Decamps, et où l'enlumineur Gérard de Campes, fils de Baudouin, fut reçu maître en 1480 (15). On connaît un Gautier de Campes, peintre à Paris, qui a fourni l'esquisse d'une tapisserie pour la cathédrale de Sens (16), un dessin pour le Pont Notre-Dame (17) et les patrons des vitraux de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, à Rouen, en 1515 (18).

Son parent présumé, Henry de Campes, nous apparaît ici comme un honnête exécutant, dont la manière, nettement archaïque, n'est pas sans agrément. Sa subordination à Arnoult de Nimègue est affirmée par ce fait significatif que dans le panneau même qui porte sa signature, la tête du

(15) THIEME et BECKER, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. V. Leipzig, 1911.

Le même dictionnaire nomme encore Gielis, Jacob et Jan van Campe, maîtres à Anvers (1516, 1518, 1517), et Arnt van Campen, qui travaillait à la décoration peinte de Saint-Jean de Bois-le-Duc avec Alaert du Hamel.

(16) J.-J. GUIFFREY, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1880, I, p. 253; GÖEBEL, *Die Wandteppiche... in Frankreich...* Leipzig, 1928, t. I, p. 3.

(17) En 1500, cf. H. von GEYMUELLER, *Die Baukunst der Renaissance in Frankreich*, 1<sup>re</sup> partie, Stuttgart, 1898, p. 83.

(18) L'Inventaire-Sommaire (t. V, p. 105, col. 2), porte : *Gautier se Camyes*. C'est une double faute d'impression, comme je m'en suis rendu compte en me reportant au registre G 6558,

La fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise avait fourni à Gautier des dessins des vitraux de Saint-Etienne-des-Tonnelliers, exécutés par « un peintre ». Ces vitraux étaient l'œuvre d'Arnoult de Nimègue qui avait quitté Rouen pour Anvers en 1513.

Il n'est pas interdit de supposer entre Arnoult et Gautier de Campes un lien quelconque, plus ou moins expliqué par les rapports anciens d'Arnoult avec Henry, et qui expliquerait à son tour le choix de Gautier par les trésoriers de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise.

Pape (Pl. IX) a été peinte par le maître. Pareillement, dans cette série du *Rétablissement de l'Evêché*, à laquelle Henry de Campes a beaucoup travaillé, Arnoult de Nimègue s'est chargé lui-même du premier tableau romain, la *Réception de Letbert par Eugène III* (Pl. V).

C'est le vitrail que j'avais reproduit dans mon étude de 1930, avec celui qui porte la signature d'Arnoult de Nimègue. Mais celui-ci est terriblement restauré, comme toute l'*Histoire de Chilpéric*, où l'on ne trouverait pas plus d'une demi-douzaine de têtes remontant à l'origine (19).

Au contraire, dans l'état actuel de la vitrerie de Tournai, la grande merveille, pour la conservation comme pour l'exécution, c'est cette Cour pontificale qui n'est pas sans faire penser à certain panneau de la *Châsse de Sainte Ursule* (Pl. V, VI et VII). A gauche, deux évêques paraissent deviser. L'un d'eux montre la grosse face glabre des prophètes de Saint-Godard. Les cardinaux attirent l'attention moins sans doute par le rouge éclatant dont ils sont parés que par la criante vérité de leurs physionomies. Deux surtout sont inoubliables :

(19) La planche III reproduit les deux plus intéressantes. Celle du soldat mourant est une vraie caricature, qui fait penser à Jérôme Bosch, comme celles que le maître a multipliées dans ses vitraux rouennais.

Dans les panneaux de Tournai, tels qu'ils ont été remaniés par Capronnier, la proportion de verre ancien atteint rarement la moitié. Le Maître d'Anstaing signale comme ayant subi les restaurations les plus importantes la *Fuite de Chilpéric* et le *Meurtre de Sigebert*.

Mais il faut tenir compte du témoignage du même auteur, affirmant la conformité des cartons avec les calques pris avant la restauration. Du temps de Capronnier, on remplaçait régulièrement toutes les pièces brisées, *mais en les copiant*.

Je puis en donner, pour Tournai, une preuve assez curieuse. Le Chanoine Warichez m'a fait remarquer en 1929 que dans la

ceux qui baissent les yeux vers les députés de Tournai. Comme le visage ascétique du Pape, leurs têtes sont peintes sur du verre rose avec cette « délicatesse de touche » et cette « parcimonieuse économie de matière » que nous louions déjà dans les œuvres rouennaises d'Arnoult de Nimègue. Le maître s'est plu à les modeler par des « lumières » finement enlevées, tandis qu'Henry de Campes multipliait les hachures faites à la pointe du pinceau (20).

Par leur sujet, les *Privilèges* font penser aux miniatures de certains manuscrits, comme les *Economiques* d'Aristote, à la Bibliothèque de Rouen. Le « récit des temps mérovingiens » et la « chronique du siècle de saint Bernard » ressemblent aux tapisseries dont Tournai et Bruxelles tiraient, à cette époque, gloire et richesse. Comme chez les hautelisseurs, on trouve ici un style large, d'un grand effet décoratif, une fantaisie exubérante dans le costume et, dans les figures, un souci de vérité qui donne de l'intérêt aux moindres comparses. Ce sont les caractéristiques mêmes de l'*Arbre de Jessé* de Rouen, et l'on s'avise que dans le *Martyre de Saint Etienne*, les magistrats, les bourgeois, les soldats et même les bourreaux,

scène où Chilpéric confère à l'Evêque ses droits seigneuriaux (série A, n° 6), le décor représente le porche de la Cathédrale, la « fausse porte » et la façade de l'Evêché avec son architecture primitive, que Capronnier n'a pas connue, car en 1845 les colonnettes qui la décoraient étaient encore cachées sous un enduit. Or, le fond de ce panneau a été refait, à l'exception des petits cavaliers qu'on voit à droite. Il est évident que Capronnier a reproduit ici les morceaux originaux qu'il éliminait (en l'espèce pour orner de crochets gothiques la partie supérieure du tableau).

(20) Le Maître d'Anstaing signale ce tableau avec le *Sacre d'Anselme* comme l'un des mieux conservés. Toutes les têtes sont anciennes, sauf celle du prêtre en chape agenouillé à droite. La tête de Letbert est dans la manière d'Henry de Campes.



sinon leur victime, se campent comme des personnages de tapisserie, et gardent la pose.

Il serait bien surprenant qu'Arnoult de Nimègue n'ait pas fourni des patrons aux plus célèbres fabricants de son époque (21). Est-ce une raison pour penser qu'il s'était installé à Tournai? Je l'ai cru, sans examiner suffisamment la question peut-être. Ceux qui ont parlé de lui m'ont suivi aussi sur ce point (22). A la vérité, nous n'en savons rien, ni les uns ni les autres, en l'absence de tout témoignage d'archives. J'observe cependant qu'à cette époque encore Tournai était la métropole religieuse de la Flandre, avec ses archidiaconés de Bruges et de Gand. C'était un séjour de choix pour un grand peintre-verrier.

(21) Edmond Lévy affirme que « les deux peintres » des vitraux de Tournai « ont certainement dessiné les cartons des tapisseries de Nancy », représentant la *Condamnation de Banquet*. Mais les analogies qu'il signale (d'après les dessins bien cursifs de Sansonetti, publiés en 1838 par Jubinal), n'emportent pas la conviction. Il faudrait disposer de reproductions autrement précises pour instituer une comparaison, mais on n'a jamais publié de photographies des tapisseries de Nancy.

Du temps de Lévy et de Jubinal, on pensait encore que la tenture de *Banquet* avait appartenu à Charles le Téméraire. On la place aujourd'hui vers 1500-1510 et son origine tournaisienne reste admise. Il peut y avoir un souvenir de l'*Assassinat de Sigebert* dans « le meurtre d'un jeune homme par la fièvre ».

(22) Néanmoins, M. Jean Helbig, cherchant à expliquer le W qui suit le nom ARNT NIMEGEN sur un calque de Capronnier dont il donne la reproduction, suggère notamment le mot WOONACHTIG, et pense que l'artiste aurait ainsi signifié qu'il habitait Nimègue. (*A propos du déchiffrement de quelques signatures dans nos anciens vitraux*, dans *l'Art et la Vie*, Bruxelles, novembre 1936.)

L'observation du Chanoine Warichez, rapportée dans la note 19, prouve qu'Arnoult connaissait bien Tournai et sa cathédrale, mais ne fournit pas d'argument décisif à notre discussion.

Deux choses néanmoins sont certaines : d'abord les vitraux de Tournai ne viennent pas de Rouen ; les verres ne sont pas ceux dont Arnoult s'est servi chez nous, et qu'il tirait des célèbres verreries de la Haute-Normandie. La gamme des couleurs est toute différente. Et ces vitraux sont antérieurs à la période rouennaise d'Arnoult de Nimègue.

Des ouvrages récents les attribuaient encore sans raison plausible « à Thierry Bouts, de Louvain, ou à Luc Adriaens, d'Anvers » en leur assignait non moins gratuitement la date de 1465. Pourtant, Lemaistre d'Anstaing avait écrit dès 1848 : « Quoique la date (de ces vitraux) ne se retrouve ni conservée dans les archives de la cathédrale ni inscrite sur leurs panneaux, leur style autorise à penser sans trop de crainte d'erreur qu'ils sont de la dernière partie du XV<sup>e</sup> siècle de 1475 à 1500. » (23)

La « manière tournaisienne » d'Arnoult de Nimègue — qui est pour nous sa première manière — est certes très proche de sa manière rouennaise. Sigebert, par exemple, dans son armure d'or décorée d'une ceinture de grelots, est pareil à l'un des rois de l'*Arbre de Jessé*. Il n'en est que plus significatif d'observer l'absence de toute ressemblance précise avec les gravures sur bois d'Albert Dürer, — l'*Apocalypse* de 1498 et la *Grande Passion* de la même époque, — qui sont la « source » principale de l'*Arbre de Jessé* et du *Martyre de Saint Etienne*.

(23) *Op. cit.*, D. 2.

C'est encore Lévy qui a mis en avant, bien légèrement, le nom de Thierry Bouts, qu'il appelait Stuerbout, à la mode de son temps.

Dans l'*Entrée d'Anselme à Tournai*, un personnage porte le collier de la Toison d'Or (1429) et un autre celui de l'Ordre de Saint-Michel, fondé par Louis XI en 1469.

D'autre part, l'ornementation de la Renaissance, qui apparaît déjà dans certains tableaux de Memling, et qu'Arnoult de Nimègue dès son arrivée à Rouen devait pratiquer avec tant de succès, ne joue ici aucun rôle, car l'enfant nu qui, dans l'une des scènes romaines, supporte le bras du trône pontifical ne saurait entrer en ligne de compte, au titre des « cariatides ». On remarquera que les orfèvreries, d'une invention si riche et si intéressante, sont purement « gothiques ».

Il n'y a donc aucune raison pour franchir la barrière du XVI<sup>e</sup> siècle, comme certains l'ont fait, après Henri Hymans. La période 1490-1500 me paraît convenir parfaitement à nos vitraux.

En tous cas, Arnoult a créé pour Tournai une de ses œuvres capitales. A vrai dire, elle n'a pas été sans souffrir du temps et des hommes. Nous ne la voyons plus à sa place primitive (24) et la dispersion de ses panneaux dans les fenêtres romanes d'un majestueux transept aux deux absides opposées nuit certainement à son effet d'ensemble.

Cependant, en quittant « Notre-Dame avec ses cheoncq

(24) Avant la restauration de 1845, les verrières historiques se voyaient dans le déambulatoire. « Elles n'occupaient que le bas des fenêtres, et formaient ainsi une bande qui allait de l'une à l'autre croisée », écrit Le Maître d'Anstaing.

C'est l'arrangement décrit, au « circuit » du chœur, par le vieil historien Jean Cousin (*op. cit.*, t. III, ch. xxxv, p. 166). Il ne faut donc pas se représenter nos vitraux, avec le chanoine Warichez, comme les « débris » des « douze grandes verrières », rassemblés tant bien que mal après l'explosion d'une poudrière en 1745. Ils constituent d'ailleurs des séries iconographiques sans lacunes.

Capronnier aurait dû les laisser dans les fenêtres pour lesquelles ils avaient été peints. Mais la nouvelle superstition de l'unité de style s'y opposait : on voulait vitrer tout le chœur « en treizième siècle ». On les transporta donc dans les hémis-

clotiers » pour continuer un voyage qui devait me conduire jusqu'à Amsterdam, à Utrecht, à Leyde et à Gouda (25) — je ne dis pas sans m'instruire, mais sans enrichir davantage mon tableau de chasse — je gardais pour longtemps l'éblouissement de cette première rencontre sur les routes de Pays-Bas.

\*  
\*\*

La découverte de la signature tournaisienne apportait une confirmation bien utile, je l'avoue très volontiers, à ma première construction. L'inscription de Saint-Romain de Rouen aurait pu être contestée. Était-elle authentique? Faisait-elle corps avec le vitrail? Avait-elle été correctement interprétée? Trois questions auxquelles on ne pouvait plus répondre que par « oui », puisque les vitraux de Tournai se prêtaient à des rapprochements absolument décisifs avec le *Martyre de Saint Etienne* et avec l'*Arbre de Jessé*.

D'autre part, leurs vingt-deux compositions constituaient, avec les deux vitraux de Rouen, un groupe assez nombreux et assez riche en formes caractéristiques dans tous les genres pour fournir des bases sérieuses à bien d'autres comparaisons.

A Rouen même, je reconnus ainsi pour des œuvres certaines d'Arnoult de Nimègue deux grands panneaux de la *Légende de Saint Eustache*, provenant de l'ancienne église paroissiale Saint-Pierre-du-Châtel (au Musée des Antiquités de la Seine-

cycles du transept. Le Maistre d'Anstaing observe que le nombre des fenêtres correspondait « assez bien » à celui des tableaux, et que la largeur des unes et des autres était la même, « à tel point qu'on aurait pu croire que les panneaux avaient eu tout d'abord cette destination ». (*Op. cit.*, p. 3.)

(25) Il n'y a plus de vitraux anciens à Nimègue.

Inférieure) (26) ; quelques beaux fragments utilisés à Saint-Romain (26 bis), et huit verrières légendaires de la nef de Saint-Ouen, portant les armoiries de l'abbé Antoine Bohier, frère de Thomas Bohier, général des Finances de Normandie, le bâtisseur de Chenonceaux (27).

Antoine Bohier fut lui-même un prélat magnifique, étroitement associé au mécénat du cardinal Georges d'Amboise, dont il était le confident.

Le logis abbatial qu'il fit construire de 1502 à 1512, et qu'on rase stupidement au début du XIX<sup>e</sup> siècle, fut le premier monument de la Renaissance à Rouen. Un compte de l'année 1507-1508 nous apprend qu'« Arnoult de la Pointe, victrier », avait pris part à sa décoration. Nous savons maintenant qu'il a aussi travaillé pour la nef que nos « édiles » en mal d'alignement voulaient encore sacrifier à la régularité de la place de l'Hôtel-de-Ville.

Ces vitraux de Saint-Ouen tiennent une place à part dans l'œuvre d'Arnoult de Nimègue, qui dut se plier, comme les autres artistes, à la règle d'unité édictée par les religieux, et suivre un parti adopté une fois pour toutes au XIV<sup>e</sup> siècle. Il lui fallut donc enfermer quarante épisodes de la vie des saints dans de toutes petites niches gothiques et cette contrainte fit valoir, avec son adresse de peintre, une verve familière.

(26) J.-J. VERNIER, *Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, Guide du Visiteur*. Rouen, 1923, in-8°, p. 6. Cf. Arnoult de Nimègue, p. 19 (151). Voir plus loin, note 79.

(26 bis) Un *Evêque*, dans la baie de l'abside, transformé en *Saint Romain* par le vitrier de l'abbé Crevet; et, dans la *Vie de Saint Jean-Baptiste* qui occupe les fenêtres hautes de la nef, trois ou quatre têtes remployées, dont une extraordinaire caricature de bourreau et une superbe figure rappelant l'un des rois de Saint-Godard.

(27) Cf. Arnoult de Nimègue, pp. 12-14 (144-146) et mon étude sur les vitraux dans A. MASSON, *L'Eglise abbatiale de Saint-Ouen de Rouen*. Paris, 1927.

lière et un sens du mouvement que nous ne lui connaissions pas (28).

Je dis quarante parce que chaque fenêtre a cinq formes. Mais nous avons perdu une bonne moitié de ce trésor d'iconographie. La *Légende de Sainte Madeleine* n'est plus représentée que par une scène de *Prédication*; celle de *Saint Antoine ermite*, par deux panneaux (dont une naïve *Tentation*), comme celle de *Sainte Elisabeth de Hongrie*. La *Nativité de la Vierge* garde un tableau de plus, et c'est une très curieuse *Immaculée-Conception* : un tout petit enfant nu apparaît dans une gloire sur le ventre de sainte Anne, représentée debout, les mains jointes, et reçoit l'hommage des deux principaux prophètes de l'Incarnation, Isaïe et le roi David, qui tient sa harpe.

Parmi les quatre épisodes conservés de la *Vie de Saint Martin*, on voit le futur patron de la France précipité au bas d'un escalier par la ruse d'un affreux diable vert.

Le chef-d'œuvre de la série, consacré à sainte Catherine, pourrait passer pour complet s'il n'avait dû être assez énergiquement restauré en 1852 par Th. Bernard, qui a signé et daté son travail dans la scène des *Philosophes*, où abondent les visages cocasses. Par bonheur, le premier et le dernier épisode sont demeurés intacts : le baptême de sainte Catherine par un ermite (très rarement représenté) et l'ensevelissement de la jeune martyre par les anges, au Mont Sinaï. Arnoult de

(28) Cette question de l'échelle a une importance trop souvent méconnue de nos jours. Les peintres-verriers qui ont concouru à la nouvelle décoration de Notre-Dame de Paris se sont-ils aperçu que leurs tympanes sont souvent beaucoup plus acceptables que les grandes figures, où l'excès du maniérisme et les procédés sommaires (et arbitraires) de l'exécution se font plus péniblement sentir?

Nimègue n'a jamais montré plus de grâce (Pl. XIII).

Deux verrières offraient de grandes difficultés d'interprétation. L'une d'elles est en effet très mutilée et a subi de nombreuses interpolations. J'avais proposé d'y reconnaître l'histoire de saint Fiacre et de saint Faron, l'évêque de Meaux dont le trésor de Saint-Ouen possédait certaines reliques. Cependant, le prélat porte une croix, et non une crosse : c'est donc un archevêque. Il faudra poursuivre cette recherche ingrate.

L'autre vitrail est parfaitement conservé et offre un épisode assez frappant : un enfant jeté dans un puits par un juif et ressuscité par un évêque. J'avais pourtant feuilleté en vain les *Caractéristiques* du P. Cahier et les autres répertoires iconographiques lorsque j'eus la surprise de reconnaître ce motif, un beau jour de 1930, au milieu de la magnifique couronne de vitraux dont le XIII<sup>e</sup> siècle a doté la cathédrale de Clermont. Il s'agit de la vie de *Saint Austremoine*, patron de l'abbaye d'Issoire, dont Antoine Bohier obtint la commende en 1499 (29).

En 1504, notre mécène fut pourvu d'un bénéfice d'une toute autre importance : la riche et illustre abbaye normande de Fécamp.

Je pensais bien découvrir à Fécamp des vitraux d'Arnoult de Nimègue. Ils s'y trouvent, en effet, aux fenêtres hautes de l'abside, un peu cachés par le baldaquin doré, au-dessus des marbres italiens dont Antoine Bohier s'empressa de décorer sa nouvelle église abbatiale. Autour de la *Sainte Trinité*, de

(29) J'ai écrit que cette indication pouvait servir à dater les vitraux de Saint-Ouen. Sans doute, mais il faut tenir compte aussi du fait que le père de l'abbé se nommait Austremoine Bohier.

*Saint Taurin*, de *Sainte Suzanne*, s'épanouissent les formes décoratives de la Renaissance, dont l'emploi caractérise déjà l'*Arbre de Jessé* de Saint-Godard, daté de 1506 : pilastres chargés d'arabesques, colonnes-balustres aux chapiteaux décorés d'S, entablements à rinceaux, écus de forme italienne, frontons circulaires encadrant une coquille et coupés par de lourdes guirlandes de feuillages et de fruits tenues par des *putti*, le tout couronné par un léger échafaudage de consoles, de cornes d'abondance, de dauphins, de vases d'or et d'oiseaux (30).

En parcourant la province, en 1912, en 1913 et en 1914, j'ai eu plusieurs fois le bonheur de reconnaître des vitraux où éclatait la maîtrise d'Arnoult de Nimègue. A Notre-Dame de Louviers d'abord, qui conserve un vitrail des *Trois Maries* dont il sera parlé plus loin, ainsi que du *Couronnement de la Vierge*, exécuté pour la Collégiale de Saint-Lô.

Je classe parmi les plus anciennes œuvres normandes d'Arnoult une verrière donnée à Notre-Dame du Grand-Andely par Henri Le Pelletier de Longuemare et par Geneviève Jubert, sa femme, représentés avec leurs enfants aux pieds de la Sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste et d'un saint archevêque (31).

La très modeste église de Bosbénard-Commin (Eure) conserve quatre charmants vitraux d'Arnoult : *Sainte Barbe*, *Saint Pierre*, *Saint Paul* et *Saint Mathurin*, donnés par le seigneur du village, Jacques Le Lieur, l'échevin auteur du

(30) Cf. *Arnoult de Nimègue*, p. 13 (145). Il n'a pas été publié de reproduction des vitraux de Fécamp. M. A.-P. Leroux les a décrits dans *l'Abbatiale de Fécamp... Seconde visite*. Fécamp, 1928, in-8°, pp. 82-86.

(31) Cf. *Arnoult de Nimègue*, p. 16 (148) et fig. 4.



*Livre des Fontaines*, dont on lira le nom à tous les chapitres de l'histoire de la Renaissance à Rouen (32).

Arnoult de Nimègue n'a rien peint de plus brillant ni de plus harmonieux en Normandie que l'œuvre jugée il y a cent ans par Auguste Le Prévost comme « le plus beau vitrail de Conches » (33). La louange a du prix et elle est absolument méritée.

C'est une sorte de triptyque où la Vierge à l'Enfant, abritée par un pavillon dont deux angelots relèvent les courtes, reçoit les prières des donateurs à genoux, présentés par saint Adrien et par saint Romain. Contrairement à l'usage courant des vitraux normands, Anne de Croixmare et Guillaume Toustain de Frontebosc, porte-manteau du roi Louis XII, et son conseiller en l'Echiquier de Normandie, ont la même stature que leurs saints patrons. Leurs têtes sont de francs portraits, d'une finesse sans mièvrerie. Comme leur mariage fut célébré le 23 octobre 1507, l'exécution du vitrail de Conches peut être rapportée avec vraisemblance aux environs de 1510. Le décor architectural rappelle Saint-Godard et Fécamp.

La couronne d'or de la Sainte Vierge appartient aussi à la Renaissance : elle est faite de dauphins affrontés. Dans l'*Arbre de Jessé*, toutes les orfèvreries gardaient encore un caractère « gothique », qu'on retrouve ici dans la haute mitre de saint Romain. Le visage de l'archevêque est raviné de lignes sinueuses, qu'on croirait tracées par une main tremblante. C'est ainsi qu'à Saint-Godard Arnoult de Nimègue

(32) Reproduction dans le second *Album de la Société des Amis des Arts de l'Eure*, Evreux, 1902, avec une notice d'A. Montier. Cf. *Arnoult de Nimègue*, p. 19 (151).

(33) Reproduction dans *Arnoult de Nimègue*, p. 17 (149). Cf. mon *Romain Buron*, pp. 27 et 29, notes 67 et 69.

avait rendu sensible l'âge vénérable des ancêtres du Christ et des grands prophètes (34).

Quant au « merveilleux *Saint Adrien* », M. Emile Mâle l'a peint d'un mot : « Ce jeune soldat aux cheveux blonds est un héros de nos guerres d'Italie. C'est de Milan peut-être qu'il a rapporté ce bijou d'or qui orne son bonnet. » (35) Non pas, un peintre hollandais le lui a donné, et ce n'est pas le trait le moins piquant de l'aventure (Pl. XV).

En effet, la protection d'Antoine Bohier n'a pas seulement valu à Arnoult de Nimègue la clientèle des familles nobles qui occupaient à Rouen les hautes charges judiciaires et administratives. C'est sur les chantiers du fastueux abbé que le Hollandais a dû acquérir cette maîtrise de l'art nouveau dont nous venons de voir les preuves et qui explique si largement son succès dans un milieu féru des modes d'outre-monts. Il y rencontrait en effet les artistes italiens et français appelés par le Cardinal d'Amboise à Gaillon, qui fut, au temps de Louis XII, le principal foyer d'italianisme en France.

A-t-il travaillé lui-même au château archiépiscopal? Les comptes sont muets, et il ne reste rien des vitraux somptueux qui avaient ébloui en 1517 le Cardinal d'Aragon (36). Il a certainement pris une part importante à l'une des entreprises auxquelles Georges d'Amboise tenait le plus : le portail central de la Cathédrale de Rouen. En 1509, ne fournit-il pas

(34) J'observe à ce sujet que les têtes de la période rouennaise d'Arnoult de Nimègue imitent jusque dans le détail les visages dessinés par Albert Dürer pour ses gravures sur bois.

(35) E. MALE, *l'Art religieux de la fin du moyen âge*, 2<sup>e</sup> édition, 1922, p. 180.

(36) Antonio de BEATIS, *Voyage du Cardinal d'Aragon en France*, traduit par M<sup>me</sup> Havard de la Montagne. Paris, s. d., in-8°.

aux sculpteurs « les patrons des petis ymages », c'est-à-dire des figurines qui animent les voussures secondaires? (37)

Je crois avoir relevé d'autres indices de l'activité d'Arnoult de Nimègue dans ce domaine si intéressant. En 1503, les trésoriers de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise paient 27 livres 10 sous « à Arnoult, peintre », pour le « patron » colorié d'un retable (38). Nous aurions là le plus ancien témoignage daté du séjour de l'artiste à Rouen, où il a pu arriver vers 1500 pour une période d'une douzaine d'années.

J'en étais arrivé à ce point de mes recherches quand je fis ma dernière communication à la Société des Amis des Monuments, le 28 avril 1913 (39), et c'est ainsi, à peu de chose près, que je racontai à l'Académie de Rouen, pour la première fois, la résurrection d'Arnoult de Nimègue (40).

\*  
\*\*

Au printemps de 1930, un voyage en Angleterre me donna l'occasion de voir ou de revoir un certain nombre des vitraux raflés à Rouen, lors de la Paix d'Amiens, par Hampp (ou Van Hamp) et Stevenson, les trafiquants dont Eustache de la Quérière, Alexandre Lenoir et Hyacinthe Langlois ont connu l'activité (41).

(37) Cf. *Arnoult de Nimègue*, p. 14 (146).

(38) *Ibidem*, p. 11 (143). Cf. *Arnoult de la Pointe*, p. 6 (146).

(39) Cf. *Bulletin*, année 1913. Rouen, in-4°, p. 4.

(40) Comme suite improvisée à mon discours de réception sur *l'Archéologie et la Jeunesse*, cf. *Précis des Travaux de l'Académie de Rouen*, année 1925. Rouen, 1926, in-8°.

(41) E. DE LA QUÉRIÈRE, *Description historique des Maisons de Rouen*, t. I<sup>er</sup>. Rouen, 1821, in-8°, p. 213; t. II (1841), p. 248.

— A. LENOIR, *Musée des Monuments français* (t. VI), *Histoire de la Peinture sur Verre*, etc. Paris, 1803, in-8°, p. 87. —

E.-H. LANGLOIS, *Essai sur la Peinture sur Verre*. Rouen, 1832, in-8°, p. 73, n. 2.

Le doyen de Wells, le T. R. J. Armytage Robinson, venait de faire réparer, pour leur donner une meilleure place dans sa cathédrale, quatre tableaux de la *Légende de Saint Jean l'Évangéliste*, installés en 1813 par un de ses prédécesseurs dans la grande fenêtre de la façade (Pl. XIV).

Trois d'entre eux sont des épisodes rapportés par la *Légende dorée*. D'abord l'histoire des deux disciples de Craton, que saint Jean avait convertis, et qui avaient distribué leurs biens aux pauvres. « Un jour, ces deux jeunes gens, voyant leurs anciens esclaves vêtus de manteaux de prix alors qu'eux-mêmes étaient mis comme des mendiants, commencèrent à se désoler. » L'Apôtre leur commanda de ramasser sur le rivage de la mer des roseaux et des galets, et il les changea aussitôt en or et en diamants.

Le deuxième panneau montre saint Jean obtenant par ses prières la destruction de l'idole de Diane et la ruine du temple d'Ephèse. Nous voyons ensuite le grand prêtre Aristodème nu, et la mitre en tête, recevant le baptême des mains de saint Jean, dans des fonts bleus où le remplacera bientôt le proconsul, debout à gauche.

Le sens du quatrième panneau échappait au savant docteur Robinson, qui en avait cherché vainement l'explication chez Jacques de Voragine. Saint Jean est couché au premier plan, dans un petit enclos de forme circulaire (42). Sa main gauche tient une épée, comme saint Pierre au *Jardin des Oliviers*.

(42) Sur une banderole blanche, dans le coin droit, on lit ce seul mot : *paradis*.

Dans l'*Apocalypse* de H. Burgkmair (1523), l'apôtre est étendu à plat ventre devant la vision des sept chandeliers (GEISBERG, *Die deutsche Buchillustration*, Munich, s. d., in-fol., 3<sup>e</sup> livraison, pl. 113).

Cependant sept chandeliers d'or posés sur l'herbe évoquent l'*Apocalypse*. Plus loin, un homme coiffé d'un turban nous tourne le dos. Il est vêtu d'une splendide robe rouge avec un collet de fourrure blanche, chargé d'une chaîne d'or où pend un joyau. A droite, plusieurs personnages s'inclinent ou s'agenouillent en joignant les mains. Au-dessus de leurs têtes enturbannées, un fleuve et une montagne, une ville et des arbres composent un charmant paysage peint sur verre bleu.

Ces éléments semblent d'abord disparates, mais ils sont si intimement liés entre eux (notamment par les chandeliers) qu'il faut écarter l'hypothèse d'un « arrangement » de vitrier. Tout s'explique quand on s'aperçoit qu'il s'agit d'un fragment, et surtout quand on reconnaît dans le magnifique homme rouge une figure empruntée à la planche de la *Courtisane de Babylone*, dans l'*Apocalypse* d'Albert Dürer (1498). Il est infiniment probable que notre panneau provient d'un vitrail consacré au même sujet, dont il représenterait le tiers ou le quart (43). Il convient de remarquer que le type et le costume de saint Jean ne sont pas les mêmes que dans les autres sujets, d'ailleurs un peu moins larges (44). Mais il s'agit évidemment d'une œuvre du même atelier.

Le docteur Robinson m'a appris que cinq autres scènes de la même *Légende de Saint Jean l'Évangéliste* avaient appartenu à Sir William Jerningham, sixième baron Stafford, mort en 1809, qui fit construire une chapelle à son château de

(43) Une fenêtre haute de la nef de Saint-Jacques de Lisieux conserve un magnifique vitrail des environs de 1550, où ce sujet apocalyptique occupe cinq formes.

(44) Ils ont été portés à la même largeur par l'adjonction d'une bande composée de verres anciens qui semblent provenir du même vitrail.

Costessey (Norfolk) pour recevoir une des plus riches collections de vitraux qui aient jamais été formées aux dépens du « Continent ». Ce sont le *Supplice de Saint Jean devant la Porte Latine*, *Saint Jean dans l'île de Patmos*, la *Résurrection de Drusienne*, et deux scènes de l'épisode fameux du poison administré à l'apôtre par Aristodème (45).

Or, E.-H. Langlois désigne expressément « la chapelle catholique de Lord Stafford » parmi les églises britanniques « enrichies » de nos dépouilles. Un livre de comptes de J.-C. Hampp a été retrouvé au Fitzwilliam Museum de Cambridge, et M. Bernard Rackham l'a publié (46) en le rapprochant du catalogue d'une grande vente de vitraux faite à Londres chez Christie le 16 juin 1808. Les n<sup>os</sup> 62, 63, 64 de ce catalogue sont ainsi désignés : « *Passage of the Life of St John the Evangelist from Rouen* ». La présence d'un n<sup>o</sup> 65 de mêmes dimensions : « *The Vision of the Golden Candlesticks from Rouen* », prouve qu'il s'agit des vitraux de Wells, dont l'origine rouennaise, affirmée par la tradition locale, se trouve ainsi confirmée (47).

Mais les panneaux de Costessey apportent une preuve plus

(45) La collection de Costessey ayant été achetée en bloc par M. Ray Grosvenor Thomas, les deux panneaux d'Aristodème sont passés en Amérique, et les trois autres ont été acquis par Sir William Burrell, de Glasgow, qui les a exposés pendant quelque temps au Musée Victoria et Albert.

(46) *English Importations of foreign glass in the early nineteenth century*, dans le *Journal of the British Society of Master Glass-Painters*. Londres, 1927, in-8°, vol. II, n<sup>o</sup> 2.

Hampp semble avoir été établi à Norwich comme peintre-verrier.

(47) Il est possible qu'ils proviennent de l'église Saint-Jean, fermée en 1793 et démolie sous la Restauration. Cf. E. de la Quérière, *loc. cit.*

décisive encore, puisque j'ai reconnu dans le beau donateur en armure et cotte d'armes qui est agenouillé au premier plan du *Supplice de Saint Jean*, un membre d'une famille noble de chez nous, les Bigars de la Londe (48).

Le bourreau qui attise le feu ressemble à l'un des soldats qui maltraitent saint Etienne, dans le vitrail de Saint-Romain de Rouen. Dans les scènes de Wells, les traits « arnulphiens » abondent. Mais je suis resté trop peu de temps à la cathédrale et je ne connais les panneaux de Costessey que par la description enthousiaste qu'en a donnée M. Maurice Drake (49). Aussi ne déciderai-je pas — pas plus aujourd'hui qu'en 1930 — si ce remarquable ensemble légendaire a été exécuté par Arnoult de Nimègue en personne ou par un de ses meilleurs élèves (50).

\*  
\*\*

Une aussi prudente réserve ne se justifierait plus à l'égard du splendide *Arbre de Jessé* de Londres, dont je m'étais

(48) Les Bigars portaient *d'argent à deux fasces de gueules*. Mon ami René Rouault de La Vigne, que je consulte toujours en matière de blason et de généalogies, n'a pas trouvé trace d'un Jean Bigars. Il s'agit peut-être de Louis I<sup>er</sup>, qui rendit aveu en 1518 pour le fief de la Salle-du-Bois à Louviers. Cf. CHARPILLON et CARESME, *Dictionnaire de l'Eure*. Les Andelys, 1879, in-4°, articles *Louviers* et *Tourville-la-Campagne*.

(49) M. DRAKE, *The Costessey Collection of stained glass*. Exeter, 1920, in-fol. Une belle planche (n° VII) reproduit l'épisode de la *Porte Latine* avec le donateur.

(50) Je penche néanmoins pour la seconde hypothèse. Dans la phototypie de l'ouvrage de Maurice Drake, les yeux me paraissent peints à la manière du « Maître du *Martyre de Saint Vincent* ».

D'autre part, l'important paysage du miracle des galets .

contenté, il y a vingt-quatre ans, de signaler la parenté iconographique avec le vitrail de Saint-Godard (51).

J'avais pourtant écrit dans mon carnet de 1909 : « La composition et le style de ce vitrail rappellent très fort Rouen, en dépit de plusieurs différences importantes dans la technique et dans les détails. Le coloris est moins clair, les visages plus travaillés, dans une grisaille plus foncée. Un intervalle de plusieurs années doit séparer les deux verrières. »

Dans mes notes de 1930, je lis : « Costume et décor sont tout à fait ceux d'Arnoult, tels que je les ai étudiés à Louviers et à Saint-Lô. Si les verres gravés sont ici plus abondants, c'est une question de prix. Si le modelé des figures est plus vigoureux, c'est une question de cuisson (52). L'œuvre est décidément et absolument *arnulphienne*. Reste-t-il un doute? Voici de quoi le chasser : cette inscription tracée dans un cartouche, au-dessus de la tête de Jessé, *Virtuti*

(à Wells) rappelle beaucoup la vue de Rouen de la *Légende de Saint Romain*, reproduite à la planche XCIII de G. RITTER, *les Vitraux de la Cathédrale de Rouen*.

La magnifique verrière dont il s'agit, donnée par la Confrérie de Saint-Romain vers 1521, porte l'inscription ARNEI NEMOS. Notre confrère regretté, le Chanoine Léon Jouen, ne comprenait pas que je ne l'eusse pas annexée d'emblée à l'œuvre d'Arnoult de Nimègue. C'est certainement l'œuvre d'un de ses collaborateurs les plus remarquables, qui a travaillé aussi au vitrail voisin, le *Panégyrique de Saint Romain*, offert à la Cathédrale en 1521 par le « seigneur de Brametot », Jacques Le Lieur, déjà nommé. J'attribue au même atelier deux vitraux de l'église de Pont-Audemer : la *Légende de Saint Ouen* et les *Miracles de l'Eucharistie*. Cf. *Arnoult de Nimègue*, note 34.

(51) Cf. *Arnoult de la Pointe*, p. 21 (161) et planche; *Arnoult de Nimègue*, p. 21 (153) et fig. 9.

(52) Je ne corrige pas. On verra plus loin pourquoi la plupart des têtes peintes à Rouen par Arnoult se sont plus ou moins effacées.



*omnia parent*, c'est la devise d'Antoine Bohier. » (53)

L'inscription symétrique : *Le fet lout lovre* traduit dans un français singulier, au moins pour l'orthographe, l'antique adage *Finis coronat opus*. Arnoult de Nimègue faisait-il à son propre ouvrage une allusion dont la superbe serait corrigée par cette troisième devise : *J'espère mieux*? Dans ce cas, il aurait devancé notre jugement, car le vitrail de Londres représente, en vérité, pour nous, l'apogée de son talent.

Il y a certes quelque excès dans la richesse de l'architecture, mais cette surabondance matérielle n'est-elle pas rachetée par la qualité spirituelle des physionomies? (Frontispice.) A Saint-Godard, déjà, certaines têtes de rois et de prophètes surprenaient par leur gravité pensive. Nous les retrouvons ici, dans l'épanouissement d'un style mûri et adouci. Voyez par exemple les deux *David* (Pl. XII et XVII). Ils ont le même visage, où l'on remarque des coups de pinceau identiques, mais celui de Londres est plus fin et plus expressif. De même, la harpe du psalmiste a gardé sa construction « gothique », seulement ciselée d'élégants ornements du nouveau style, comme un pilastre de Gaillon.

Grâce aux excellentes photographies du Victoria and Albert Museum, il serait facile de poursuivre la comparaison, avec des résultats vraiment très curieux. C'est ainsi que l'on trouve les mêmes motifs d'orfèvrerie germanique dans la couronne de l'une et de l'autre Sainte Vierge. Or, la Vierge

(53) Cette devise était inscrite partout au logis abbatial de Saint-Ouen de Rouen.

Pendant mon séjour à Londres, je fis part de cette démonstration à M. Bernard Rackham, alors conservateur de la Céramique et des Vitraux au Victoria and Albert Museum. Il l'admit aussitôt, et il en a fait état dans son *Guide to the Collections of stained glass*. Londres, 1936, in-8°, p. 112.

de Londres est plus jeune que celle de Rouen, à tous les points de vue. Elle ressemble beaucoup à celle de Conches, dont nous avons remarqué le diadème Renaissance. Mais le bas de sa robe se relève au milieu, pour dégager un pied, comme à Saint-Godard (Pl. XVI et XVIII).

Un grand dessin par Bridgens, conservé à la sacristie de l'église Saint-Georges, montre l'*Arbre de Jessé* dans son état primitif, « tel qu'il se dressait autrefois, complet, dans une fenêtre d'un couvent de Malines » (54), car le vitrail n'a pas été fait pour Londres, ni même pour l'Angleterre. C'est encore une épave de la Révolution, achetée en Belgique par le marquis d'Ely, puis acquise par le recteur et les paroissiens de Saint-Georges en 1840.

Ce document d'une précision et d'une fidélité remarquables prouve que David était logé immédiatement au-dessous de la Sainte Vierge, à une place qui conviendrait mieux à son fils Salomon. Toujours l'influence du carton de Saint-Godard, où les rois de Juda étaient répartis entre cinq formes, et où David avait seul trouvé place dans le compartiment central, entre Jessé et la Sainte Vierge.

Cependant l'arbre conventionnel de Rouen est remplacé ici par une fort belle vigne, qui vient à coup sûr d'une estampe

(54) Ces indications ont été portées sur le dessin lorsque Thomas Willement, auteur de la « restauration » de 1840, en fit présent à la fabrique, en 1865. Une inscription conforme se lit sur le vitrail lui-même.

Le dessin de Bridgens a été photographié pour le Victoria and Albert Museum, en trois clichés, dont j'ai publié le premier dans *Arnoult de la Pointe*. Westlake donne une réduction de l'ensemble au tome IV de son *History of Design in Painted Glass*. Londres, 1894, in-fol., p. 165. Je l'ai reproduite dans *Arnoult de Nimègue*, p. 21 (153).

gravée par Alaert du Hamel d'après Jérôme Bosch (55).

Le dessin de Bridgens permet surtout de mesurer l'irréparable dommage infligé au chef-d'œuvre pour l'adapter aux architectures « palladiennes » de la plus mondaine paroisse de Londres.

La baie principale du chevet ne pouvait recevoir que la Vierge dans son auréole, surmontée de la colombe du Saint-Esprit et flanquée de quatre rois, et Jessé dans son trône entouré d'« Aaron », de Jérémie et de deux autres grands prophètes. Encore fallut-il sacrifier le panneau inférieur de ce groupe, *dont les personnages n'ont plus de jambes* (Pl. XVI).

Les huit autres rois furent relégués dans deux entre-colonnes et dans les fenêtres cintrées des collatéraux, garnies de larges bordures décoratives par le peintre-verrier Willement, qui exécuta toute cette opération en 1840, avec un soin et une habileté qui en font ressortir la foncière barbarie (56).

Le *Père Eternel* du sommet n'avait pas trouvé de place. On l'expédia à Wilton, pour tenir, dans la nouvelle église,

(55) Cette estampe, dont le British Museum possède l'unique exemplaire connu, représente un *Couple de musiciens auprès d'une fontaine*. Reprod. Paul LAFOND, *Hieronymus Bosch*. Bruxelles et Paris, 1914, in-fol., p. 86 (pl.) et p. 98; A.-J. DELEN, *Histoire de la Gravure dans les anciens Pays-Bas*, 1<sup>re</sup> partie. Paris et Bruxelles, 1924, in-4°, pl. LXVI.

A. du Hamel est mort en 1509.

(56) Les bordures de Willement contiennent beaucoup de têtes décoratives, dont le style et la facture n'ont qu'un rapport très éloigné avec l'*Arbre de Jessé*. La comparaison permet d'affirmer l'authenticité de *toutes les têtes* du vitrail de Malines. Donc, par un hasard providentiel, le chef-d'œuvre d'Arnoult de Nimègue est en même temps le mieux conservé de tous ses ouvrages.

moyennant les mutilations indispensables, l'emploi de saint Nicolas, patron de la petite ville.

Il faut que les chefs-d'œuvre aient la vie dure pour résister à de pareils traitements. Or, on oublie tout cela à Saint-Georges. Pour un peu, on serait charmé de la présence des galeries qui caractérisent si lourdement les églises anglaises du XVIII<sup>e</sup> siècle, puisqu'il suffit de monter sur un banc pour contempler Roboam face à face, sous sa toque rouge ornée d'un « plumail à pampillettes ». On détaille avec complaisance la beauté des brocarts (où paraît, dans le manteau d'Achas, la fleur de lys de Florence), la richesse des armures ciselées, des couronnes et des joyaux, et la luxuriance d'une architecture décorative pareille à celle du tombeau des cardinaux d'Amboise, à la cathédrale de Rouen.

Toutes ces splendeurs s'harmonisent grâce au verre blanc sur lequel est peint l'arbre d'or chargé de grappes violettes. Ce fond neutre adoucit les contrastes qui s'exaspéraient à Saint-Godard. Il y a ici très peu de vert, et beaucoup de rouge, de pourpre, de bleu, mais ce qui domine, c'est le jaune, avec une gamme d'ors d'une variété infinie. La tonalité générale est chaude, c'est la couleur d'un beau fruit mûr.

\*

\*\*

En rentrant d'Angleterre avec cette magnifique conquête, je me trouvais en face d'un nouveau problème. En effet, pour des raisons qui apparaîtront plus loin, il me semblait impossible d'assigner à l'*Arbre de Jessé* une date antérieure à 1525 (57).

(57) M. Jean Helbig admet un intervalle d'une trentaine d'années entre les verrières de Tournai et l'*Arbre de Jessé* de Malines (*Arnold de Nimègue et le problème de son identité*, dans *l'Art et la Vie*, Bruxelles, septembre 1937).

Or, en raisonnant sur des mentions d'archives où certains artistes jouaient un rôle qui aurait dû être tenu par Arnoult, j'avais été amené à la conclusion que celui-ci avait probablement quitté Rouen en 1512 (58).

La réponse n'allait guère tarder à venir, grâce au Congrès international d'Histoire de l'Art tenu à Bruxelles au mois de septembre 1930. Je soumis en effet à cette assemblée d'historiens et de conservateurs un mémoire qui fut inséré immédiatement après dans le *Bulletin de la Société des Amis des Monuments rouennais* sous le titre : « Arnoult de Nimègue et son œuvre » (59).

Certes, mes trouvailles avaient déjà été signalées au public

(58) Cf. *Arnoult de Nimègue*, p. 22 (154), n. 41. En 1912, j'écrivais que notre peintre-verrier avait dû partir avant 1515. *Arnoult de la Pointe*, p. 7 (147).

Au futur auteur de l'inévitable « vie romancée » d'Arnoult de Nimègue, je signale très volontiers la curieuse petite découverte faite en 1935, à la Trinité de Fécamp, par M. Paul Franchette, le savant architecte des Monuments historiques.

Il s'agit de plusieurs inscriptions tracées à la pointe de diamant sur le verre d'une « mouchette » aux armes d'Antoine Bohier, au sommet d'une fenêtre de la chapelle de la Vierge. D'abord la devise du prélat : *Virtuti omnia parent*, puis cette autre devise : *Anchora mea Deus* (Dieu est mon ancre), la date : 1513, une suite de lettres énigmatiques, d'ailleurs d'une lecture douteuse : *Ezdsmez*, et une tête de moine, plaisamment chargée. Enfin, cette sentence qui expliquerait tout : *Ingratis servire nephas* (pour *nefas*) et les lettres *D C A*.

Je regrette bien qu'une prudence invétérée m'empêche de conclure de tout cela qu'Arnoult de Nimègue a quitté Rouen parce qu'il s'était brouillé avec son grand patron, coupable de lésinerie, en proclamant très haut qu'« on n'a pas le droit de rester au service des ingrats ».

(59) Rouen, Imprimerie Lecerf, 1930, in-4°. Cf. *XII<sup>e</sup> Congrès international d'Histoire de l'Art, Programme du Congrès*, p. 13, et *Résumés des Communications*.

savant, notamment par J.-L. Fischer et par Edmond de Bruyn (60). Marcel Aubert, Jean Verrier, parlaient d'Arnoult de Nimègue à leurs élèves de l'École des Chartes et de l'École du Louvre. Son nom reconqu Coast peu à peu la célébrité qui l'avait entouré jadis : on commençait à l'imprimer tout seul, sans se justifier aussitôt par une note au bas de la page.

Georges Duhamel s'est amusé de la « fièvre de priorité » qui domine, assure-t-il, « toute la société scientifique ». Un de ses héros, Laurent Pasquier, disait en riant de ses collègues en biologie : « Tous des gens bien remarquables. Chacun d'eux n'a qu'une pensée : avoir vu le premier les phénomènes intéressants, avoir fait la première communication, se présenter le premier aux portes de l'avenir.... Alors ces Messieurs parlent, parlent. Ils n'écoutent jamais rien, ni personne.... » (61)

Mes chers Confrères, on peut lire cette citation devant vous sans vous fâcher, car vous accordez toujours une courtoise attention à ceux qui prennent la parole ici. Quand vous feuillotez les *Bulletins* et les *Mémoires* qui s'entassent sur le bureau de l'Académie, ce n'est pas pour y chercher d'abord votre nom. Certes, il n'est pas désagréable d'être appelé en référence. Mais la vraie joie, c'est de voir un mot, une idée, un personnage, longtemps demeuré vôtre, prendre une bonne fois son essor, librement.

(60) J.-L. FISCHER, *Die Glasmalereien in Rouen*, dans *Zeitschrift für alte und neue Glasmalerei*. Munich et Leipzig, 1914, p. 73. Cf. *Handbuch der Glasmalerei*, Leipzig, 1914, in-8°, pp. 126-127 (2<sup>e</sup> édition, Leipzig, 1937, pp. 107-109).

Edmond DE BRUYN, *Arnoult de Nimègue*, dans la *Revue d'Art*, t. XXV, p. 219 (Bruxelles, 1925).

(61) Georges DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, p. 131.

C'est ainsi que je lus en 1926 dans la *Revue catholique des Idées et des Faits* le nom de « mon grand homme », cité tout naturellement au milieu d'un groupe d'artistes célèbres par le chanoine Th. Bondroit, collègue de mon ami Warichez au chapitre de Tournai (62). « Enfin, fis-je, voilà Arnoult qui sort sans son précepteur ! »

Mais, avant le Congrès de Bruxelles, ces échos du dehors ne m'apprenaient rien. Cette fois, j'avais frappé à la bonne porte.

Dès 1930, en effet, le docteur J. van Ryckevorsel publiait dans la revue *De Kunst der Nederlanden* (63) un article de quelques lignes qui apportait à mes hypothèses une consécration décisive et m'ouvrait de nouveaux horizons.

L'érudit Hollandais reconnaissait dans mon Arnoult de Nimègue un peintre verrier qui s'était inscrit à la Guilde Saint-Luc d'Anvers en 1513 sous le nom d'Aert Ortkens, et qui avait laissé dans les Pays-Bas une grande renommée, *mais rien de plus.*

Les vitraux commandés en 1528 à « meester Aerts van Nijmweghen » par Antoine de Lalaing pour son château de Gelmel à Hoogstraeten ont en effet disparu, ainsi que les travaux dont font mention les comptes de la cathédrale d'Anvers en 1536-1538 (64).

(62) L'article du Chanoine Bondroit, intitulé *Un Art du Feu*, a été réimprimé dans le recueil du même auteur : *Pour l'embellissement de notre vie*. Paris et Tournai, s. d., in-4°.

(63) Vol. I (1930), p. 196. Le même auteur a publié dans *Ons Nederland*, décembre 1932, un second article dont je n'ai pu prendre connaissance.

(64) ADRIAENSEN et SEGERS, *De collegiale kerk van de H. Katharina te Hoogstraeten*. Hoogstraeten, 1895, p. 29 et p. 31; et Auguste SCHÖY, *Histoire de l'influence italienne sur l'Architecture dans les Pays-Bas*. Bruxelles, 1879, p. 76. Cf. N. BEETS,

Mais on savait par le *Journal de Voyage* d'Albert Dürer qu'en 1521 Maître Aert avait eu l'honneur d'une visite du grand peintre allemand, qui lui offrit un exemplaire de la *Vie de la Vierge* (65). D'autre part, l'historien italien Louis Guichardin a consacré tout un chapitre de sa *Description des Pays-Bas*, publiée en 1567, à la louange des peintres-verriers anversois : « Les premiers et principaux en cet art, écrit-il, ont été Artus van Oort de Nieumègue, bourgeois d'Anvers et grand imitateur des desseins et inventions d'Italie... et Dirck Jacobs Felart (Vellert).... » (66)

Le savant hollandais G.-J. Hoogewerff m'a appris récemment qu'un témoignage analogue à celui de Louis Guichardin avait été rendu à Arnoult dès 1522 (donc quarante-cinq ans auparavant) par son concitoyen Gérard Geldenhauer, dit *Gerardus Noviomagus* ou *Neomagus*, c'est-à-dire de Nimègue, chancelier du duc de Gueldre.

Cet humaniste notoire donne en effet dans ses *Collectanea* une liste des célébrités de son temps et de son pays, théo-

*Dirick Jacobsz Vellert*, dans *Onze Kunst*, t. XL. Anvers, 1922 (texte français dans la *Revue d'Art*. Bruxelles, 1925, t. XXVI, pp. 116-145) ; et Jean HELBIG, *op. cit.*, pour compléter la bibliographie indiquée dans le dictionnaire de Thieme et Becker.

(65) Albert DURER, *Journal de voyage dans les Pays-Bas*, traduit et commenté par J.-A. Goris et Georges Marlier. Bruxelles, s. d. (1937), in-4°, p. XXXIII et p. 47.

(66) Je suis ici la vieille traduction française, parue en 1612. Voici le texte italien : « *I principali dell' arte sono stati Art van Hort di Nimega, borghese d'Anversa, grandissimo imitatore di disegni d'Italia....* »

« Dirck Staets de Campen », nommé par Guichardin aussitôt après Vellert, n'appartenait pas à la famille d'Henry de Campes. C'était un peintre-verrier originaire de Kampen (Hollande), fixé à Anvers comme son fils Jean Staets. Cf. THIEME et BECKER, *op. cit.*, t. XXXI.



logiens, philosophes, poètes, juristes, etc., et il écrit : « *Inter pictores vitrarios duo de principatu contendebant : Theodoricus Jacobi, Amstelredamus, et Arnoldus Ortgenus, Noviomagus*. Parmi les peintres-verriers, deux se disputaient la première place : Thierry Jacobszoon d'Amsterdam (Dirck Vellert), et Arnoult van Ortgen de Nimègue. » (67)

En nous livrant sous sa forme complète et exacte le nom néerlandais de notre maître, ces passages de Geldenhauer et de Guichardin établissent d'une façon absolument irréfutable l'identification d'Arnoult de Nimègue avec Arnoult de la Pointe qui constitue la base même de ma thèse. Arnoult de Nimègue, qu'on nommait dans sa patrie tantôt Aert van Oort ou van Hort, tantôt Aert Ortkens ou van Ortgen (en employant le diminutif), se faisait naturellement appeler chez nous Arnoult de la Pointe, car le mot Oort signifie Pointe dans l'ancienne langue des Pays-Bas (68).

Comme si cette vraie « preuve par neuf » n'était pas

(67) Les *Collectanea* sont des notes prises au jour le jour par G. Geldenhauer, pour préparer une histoire de son temps. Conservées en manuscrit à la Bibliothèque royale de Bruxelles, elles ont été publiées par le docteur J. Prinsen dans les *Werken uitgegeven door het Historisch Genootschap*, 3<sup>e</sup> série, t. XVI. Amsterdam, 1901, in-8°.

Le passage relatif aux célébrités contemporaines a trouvé place entre la relation d'une pluie de sang en Zélande (novembre 1522) et la transcription d'une lettre datée d'avril 1523 (pp. 72 et 73).

Né à Nimègue en 1482, G. Geldenhauer est mort en 1542, probablement à Marbourg.

(68) Le docteur van Ryckevorsel écrit : « *Immer het middel-nederlandsche woord Hort of Ort komt veelal voor in de betekening van Punt of Spits*. » On disait donc en moyen-néerlandais, *Hort* ou *Ort* quand les modernes disent *Punt* ou *Spits*.

En 1911, essayant de *retraduire* le nom francisé Arnoult de la Pointe, j'avais suggéré, avec toute la prudence nécessaire, la forme « Arnold van der Spits ».

suffisante, les registres de la Guilde Saint-Luc fournissent un autre « recoupement » tiré de la chronologie : j'avais indiqué 1512 comme la date probable du départ de Rouen, et c'est en 1513 qu'Arnoult s'est fait recevoir maître à Anvers. Pouvais-je espérer une plus parfaite concordance ?

En outre, le texte de Louis Guichardin confirme singulièrement la haute opinion que nous nous étions faite d'Arnoult comme propagateur de la décoration nouvelle. Ce brevet de *grandissimo imitatore di designi d'Italia* ne nous engage-t-il pas à rechercher si, après avoir répandu l'art de Gaillon dans toute la Normandie, notre peintre-verrier n'aurait pas joué un rôle capital — peut-être le premier — dans l'introduction de la Renaissance aux Pays-Bas ?

Ce n'est pas le lieu de donner à cette importante question tout le développement qu'elle mérite à coup sûr. Il suffira d'indiquer que les dates déterminées par les professeurs Paul

Je ne sais comment la lecture de quelques lignes du Chanoine Warichez a fait croire à M. Jean Helbig que j'avais trouvé mention d'un Arnold van der Spits dans les archives de Nimègue. Cette méprise a posé, pour mon excellent ami, un « problème d'identité » qu'il a examiné dans l'article déjà cité de *l'Art et la Vie* (Bruxelles, septembre 1937), M. Jean Helbig y dépense beaucoup d'ingéniosité pour aboutir à une conclusion à peu près identique à ma thèse : « Sauf preuve du contraire, écrit-il, il est plus logique de n'admettre l'existence que d'un seul Arnoult de Nimègue, qui fit sans doute son apprentissage dans les Pays-Bas du Nord, travailla à Tournai et en Normandie, vint s'établir à Anvers, où il obtint le droit de bourgeoisie et vit sa renommée croître de plus en plus. »

En vérité, il n'y aurait de « problème d'identité » que si certaine hypothèse du docteur Max Friedländer et l'attribution de plusieurs vitraux de l'église de Hoogstraeten pouvaient tenir un instant devant la révélation des œuvres authentiques d'Arnoult de Nimègue. Ce n'est pas le cas, on le verra plus loin.

Clemen (69) et Paul Parent (70) ne s'opposeraient pas à une pareille prétention. D'autre part, les plus anciennes gravures d'ornement publiées à Anvers — par un maître G. J. qui est peut-être Dirck Vellert dans sa première manière (71) — sont conformes, purement et simplement, au répertoire apporté de Rouen en 1513 par Arnoult de Nimègue (72).

(69) Paul CLEMEN, *Lancelot Blondeel und die Anfänge der Renaissance in Brügge*, chapitre premier de *Belgische Kunstdenkmäler*, tome II. Munich, 1923, in-4°.

(70) Paul PARENT, *L'Architecture des Pays-Bas méridionaux aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Bruxelles et Paris, 1926, in-4°.

Je n'ai pas encore pu consulter C. HORST, *Die Architektur der Renaissance in den Niederlanden*, première partie, tome I, La Haye, 1929, in-4°, où Aert van Oort est cité.

(71) N. BEETS, *Dirick Jacobsz Vellert*, dans *l'Art flamand et hollandais*. Anvers, 1906, t. VI, p. 134. Cette thèse est rejetée notamment par R. BERLINER, *Ornamentale Vorlage-Blätter*. Leipzig, 1926, in-4°, texte p. 33. Berliner renverse l'ordre des initiales et parle du « monogramme J. G. ».

(72) Dans l'article qui vient d'être cité, N. Beets observe que « les rapports entre quelques sculptures de Rouen et les motifs de Vellert sont remarquables ». C'est pour mettre en question l'opinion générale « que la première Renaissance néerlandaise est fille du mouvement similaire en France ». L'auteur voudrait que les gravures de « G. J. » et de Vellert, malgré leur date relativement tardive, aient servi de modèles aux décorateurs du tombeau des cardinaux d'Amboise et de la galerie du Bourgtheroulde, et il sollicite un peu la chronologie. En réalité, c'est au moulin d'Arnoult de Nimègue qu'il fait venir l'eau.

Les vitraux civils du château de Warwick, qui portent le monogramme de Dirck Vellert, offrent les mêmes ornements que nos verrières de Louviers et de Malines. (Reprod. L.-F. DAY, *Windows*, 3<sup>e</sup> édition, Londres, 1909, p. 99 et p. 295.)

On a souvent observé que les artistes néerlandais du XVI<sup>e</sup> siècle avaient pâti de la gloire éclatante de leurs devanciers et de leurs successeurs. Entre le siècle de Van Eyck et celui de Rubens, les grands « ouvriers » de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, sont trop longtemps demeurés dans l'ombre.

Ceux que leurs contemporains célébraient d'une seule voix, Dirck Vellert et Arnoult de Nimègue, étaient même descendus tous les deux — il est assez piquant de le remarquer — au « sépulchre d'ignorance », pour parler comme notre vieux chroniqueur Noël Taillepied. Oublié comme peintre-verrier, Vellert n'était plus désigné, comme graveur, que sous un nom de fantaisie, Dirck Van Staren, imaginé par les collectionneurs d'estampes pour expliquer sa signature : un D et un V séparés par une étoile. C'est en 1901 seulement qu'il est ressuscité, le premier, grâce aux travaux de l'érudite Gustav Glück (73).

\*  
\*\*

Guichardin a dit d'Arnoult de Nimègue autre chose encore. Ce fut, avance-t-il, « *il primo che trovasse la maestra di cuocere e colorire sopra il vetro cristallino* », ou, pour suivre

(73) G. GLUECK, *Beiträge zur Geschichte der Antwerpner Malerei im XVI. Jahrhundert*, dans le *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen der allerhöchsten Kaiserhauses*, t. XXII. Vienne, 1901. La « résurrection » de Dirck Vellert est parfaitement racontée par un bref article de Marcel LAURENT dans la *Revue d'Art*, t. XXV. Bruxelles, 1925, pp. 81-84. Le dernier état des recherches sur Vellert est donné par FRIEDLAENDER, *Die altniederländische Malerei*, t. XII, Leyde, 1935, pp. 42-51, et par le dictionnaire de THIEME et BECKER.

la vieille traduction française, « le premier qui a inventé de cuire et colorer sur le verre chrysalin » (74).

Dans ma crainte constante d'aller trop vite et trop loin, j'ai longtemps laissé de côté cette affirmation de l'historien italien attribuant formellement à Arnoult l'invention de la peinture en apprêt, le recours aux couleurs d'émail appliquées sur le verre blanc qui a si profondément modifié la technique du vitrail vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

« Les émaux, écrit Victor Gay dans son *Glossaire archéologique*, sont des fondants vitreux diversement colorés par des oxydes métalliques et rendus adhérents par fusion à des pièces de métal ou à des terres cuites et des faïences. » Ajoutez « ou au verre », et vous aurez une définition dont le caractère général ne saurait passer pour un défaut. Si elle laisse de côté le jaune d'argent, qui se passe de fondant, et constitue à proprement parler une *teinture*, cette définition s'applique à la grisaille, et il est bien vrai que la grisaille joue souvent le rôle d'un émail.

La peinture en apprêt remonte-t-elle donc aux origines mêmes du vitrail? En fait, on n'en parle qu'à partir du moment où le bleu, le violet, le vert ont pu être appliqués sur le verre blanc sous forme de couleurs fusibles. Car on a prêté peu d'attention aux débuts du rouge de fer, dont il va être question, et pourtant on n'a guère employé en pratique d'autre « émail rouge ».

(74) Texte latin : *rationis colorum vitro crystallino inuendorum primus inventor.*

Il ne faut pas s'arrêter à cet adjectif de « cristallin ». Une histoire manuscrite de Conches (fin du XVII<sup>e</sup> siècle) parle des « vitres de cristal » de l'église Sainte-Foy et Le Brasseur écrit en 1722 que le comte Louis d'Evreux est représenté à la cathédrale « en une vitre de crystal ».

Or, le plus ancien exemple *daté* du bleu d'application, en France, je l'ai trouvé à Montfort-l'Amaury, dans le vitrail de l'*Ecce Homo* (1544). A Rouen, cette couleur se rencontre pour la première fois à Saint-Patrice dans le *Triomphe de la Vierge*, qui remonte aux environs de 1540. Elle paraît avoir été employée dans les paysages d'un vitrail de Saint-Jacques d'Anvers en 1538 (75).

Qu'on pense ce que l'on voudra des conséquences d'une pareille invention, il faut bien reconnaître que les tenants d'une prétendue orthodoxie ont beaucoup exagéré quand ils en ont pris prétexte pour condamner en bloc les vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle.

La phrase de Guichardin devait s'imposer à mon attention quand les préparatifs de la dépose générale des vitraux de Rouen, à partir du mois de septembre 1938, me firent apercevoir des nouveautés surprenantes dans les œuvres que je croyais connaître le mieux.

Sur les échafaudages de Saint-Godard, j'eus ainsi la « révélation » de l'*Arbre de Jessé* de 1506. Jusque-là, pour moi comme pour tout le monde, à tous les étages de ce grandiose chef-d'œuvre, les têtes effacées des prophètes et des rois étaient presque comme des trous béants. Je les vis enfin, ces visages, je retrouvai du moins les traces de leur ancienne beauté, et je compris la raison de leur ruine. Arnoult de Nimègue avait voulu leur donner toutes les apparences de la vie.

Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les verriers tiraient de la sanguine ou d'autres roches colorées par le fer deux pigments : la

(75) Celui de la *Cène*, reproduit partiellement dans LÉVY, *op. cit.*, pl. 25 (portant par erreur le n<sup>o</sup> 28).

« couleur de chair » ou « carnation » et la « couleur de bois » des vieux formulaires.

La première s'appelle encore dans les ateliers le *jeancousin* (ce qui est proprement absurde, vous le voyez). Elle sert à réchauffer les nus « d'une légère teinte », dit Le Vieil, et à « donner à certaines fleurs et à certains fruits les demi-teintes et les reflets nécessaires d'après les plus fortes ombres ». C'est comme un glacié, qu'on applique ordinairement à l'extérieur du verre.

La seconde est propre, comme l'indique encore Le Vieil, à représenter « le bois, les cheveux, les oiseaux et les animaux, de grosses draperies de couleur rougeâtre et des cartouches d'armoiries ». Elle s'emploie comme la grisaille (76).

(76) Il semble qu'aucun ouvrage moderne ne daigne nous instruire sur ce point capital de la technique du vitrail. Le mot révélateur de *sanguine* n'a pas été souvent imprimé, en pareille matière, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

On aurait pu trouver cependant, dans la *Vie de Guillaume de Marcillat* par Vasari, des indications très précises. Le verrier français de Jules II et de Léon X employait deux grisailles : une noire, à base de fer, lui servait pour les ombres ; l'autre, à base de cuivre, lui donnait une teinte tannée propre aux chairs. « Il tirait aussi grand parti, ajoute le biographe italien, d'une pierre dure qui vient de France et de Flandre, connue aujourd'hui sous le nom d'hématite, qui est rouge... et fait divinement sur le verre. » Il est vrai que les versions françaises écrivent *améthyste*, ce qui est proprement inintelligible. (G. VASARI, *les Vies des Peintres...*, traduction par Ch. Weiss, 3<sup>e</sup> édition. Paris, s. d., t. II, p. 621.)

Ayons donc recours aux vieux livres, sans nous laisser rebuter par leur prolixité ni par leur vocabulaire hermétique. Dans l'*Art de la Peinture sur Verre* (2<sup>e</sup> partie, chapitre v), Pierre Le Vieil explique que le fer, à l'état de minerai, « est susceptible des différentes formes et couleurs sous la dénomination desquelles nous le connaissons : *pierre hématite, ferrèt d'Espagne, sanguine à brunir, ou crayon rouge...* Ces sortes diffèrent par le plus ou moins de dureté. La plus tendre est bonne pour faire des crayons,

Arnoult de Nimègue s'avisait le premier, sans doute, de peindre avec cette sanguine épaisse le « trait » de certains visages. Pour d'autres, il restait fidèle à la grisaille, mais il les modelait tous à l'aide d'un mélange de son invention, comportant — autant que je puisse en juger — de l'émail blanc, de la carnation, et sans doute un peu de grisaille. Il complétait son œuvre par des touches de grisaille pure (Pl. XII).

L'effet devait être fort brillant, mais l'expérience n'a pas entièrement réussi. La plus grande partie de la nouvelle couleur rose a tourné au blanc, l'autre au brun, et le verre est piqueté comme s'il avait longtemps souffert des intempéries (77).

La catastrophe dut se produire de bonne heure, car l'auteur semble avoir renoncé assez tôt à exploiter sa dangereuse recette. Son chef-d'œuvre anversoïse, l'*Arbre de Jessé* de Londres, est peint en grisaille, suivant la technique classique (78).

et c'est celle qu'il faut préférer ». Il donne ensuite plusieurs recettes, notamment celle de Haudicquer de Blancourt.

Ce qu'il faut surtout en retenir, c'est que la « carnation » et ce que j'appellerai désormais la sanguine sont tirées de la même préparation. La première couleur provient de la décantation, et la seconde des « effondrilles ». Une recette allemande de 1565, reproduite par Hermann SCHMITZ, *Die Glasgemälde des Kunstgewerbemuseums in Berlin*, Berlin, 1913, in-fol., t. I, p. 232, le dit avec une amusante simplicité : La carnation se prend sur le dessus, et « si tu veux une couleur très rouge, plonge plus profondément. Si tu le désires, tu peux étendre cette couleur rouge sur l'autre côté du verre, là où rien n'est peint ».

(77) J'ai pu constater que la face externe du verre était restée indemne de toute altération.

(78) J'ai vu de près les têtes de Roboam et d'Achas. Elles sont modelées en grisaille brun rouge, avec des lumières franchement



Déjà dans le vitrail de Conches, son chef-d'œuvre normand, il n'y a plus trace d' « émail rose » (79). Cependant, la plupart des visages y sont tracés et *entièrement modelés* en sanguine, la grisaille n'intervenant que pour relever certains détails, comme les yeux. En somme, le contraire de la pratique habituelle. Ainsi modifié, le procédé nouveau conservait ses avantages, en y joignant la solidité.

Dans une autre église de chez nous, en examinant pendant la dépose les ouvrages du « maître de Saint-Vincent », que je considère depuis longtemps comme le principal successeur d'Arnoult de Nimègue à Rouen, j'ai passé en revue plusieurs douzaines de têtes traitées au « rouge de fer » et où le modelé est beaucoup plus poussé qu'à Sainte-Foy de Conches. Aucune n'a « bougé », bien que la sanguine colore le chiffon ou le papier dont vous vous aviseriez de la frotter.

Arnoult avait ainsi résolu le problème des « chairs », qui hantait son esprit depuis tant d'années. A Tournai, il peignait les visages avec de la grisaille sur du verre rose, mais cet expédient, fréquemment employé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, n'était à peu près valable que pour les personnages imberbes et coiffés. Les barbes et les cheveux « réservés » sur le verre blanc sont précisément le triomphe de l'atelier de Saint-Vincent.

enlevées qui mettent le verre à nu. Un peu de « carnation » les réchauffe, à l'extérieur. Le visage d'Achas est légèrement piqueté sur sa face interne.

(79) En somme, nous avons trouvé l' « émail rose » employé, avec les résultats désastreux que l'on sait, à Saint-Romain de Rouen, à Saint-Godard, au Grand-Andely, à Bosbénard-Commin et dans la *Légende de Saint Eustache*, du Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure. Dans ces deux derniers cas, la « mauvaise conservation » qui m'empêchait autrefois d'énoncer une attri-

Déjà à Tournai, Arnoult de Nimègue avait fait un usage hardi et fort heureux de la sanguine dans la dernière scène du *Rétablissement de l'Evêché*, représentant le *Serment du Magistrat*. Debout près du trône épiscopal, un chanoine porte un surplis par-dessus sa robe rouge, dont la couleur paraît à travers le léger vêtement suivant une gradation très habilement conduite : très peu du côté de la lumière, davantage dans l'ombre. D'en bas, j'avais jugé que l'artiste avait tiré parti d'un verre rouge inégalement teinté. Vu de près, c'est du verre blanc entièrement travaillé en sanguine : trait et modelé, les lumières étant enlevées au petit bois et à l'aiguille avec une extraordinaire sûreté de main.

On peut s'étonner que j'aie fait si tard de pareilles constatations. Mais il faut oser le dire. Un vitrail ne révèle ses secrets (ou plutôt une partie de ses secrets) qu'à l'atelier, quand on peut l'examiner sur ses deux faces. Car il y a souvent sur la face externe de curieux travaux de peinture, en dehors de la glaçure brillante du jaune d'argent et des reflets mordorés de la carnation, et pourtant les auteurs n'en soufflent mot.

Je ne dis pas cela pour décourager les rares personnes qui s'adonnent en France à l'étude des vitraux anciens. On peut faire œuvre utile en reconnaissant exactement les sujets traités, en datant les œuvres avec précision, en les rapprochant de

bution positive (cf. *Arnoult de Nimègue*, p. 19 (151)) est devenue à mes yeux une preuve d'authenticité.

Pour Fécamp, je ne saurais rien affirmer, mes notes étant trop anciennes.

Il n'y a pas d'« émail rose » dans les vitraux de Saint-Ouen. Est-ce à cause de leur échelle réduite, ou bien sont-ils antérieurs aux verrières que nous venons d'énumérer? Faut-il y voir les premières œuvres créées à Rouen par Arnoult de Nimègue?

monuments plus connus pour les rattacher à un centre de production ou à une famille artistique. Ce travail élémentaire de classement est bien loin d'être achevé chez nous, et il doit s'accompagner de relevés photographiques aussi complets que possible. Mais je conseille aux *happy few* de ne négliger aucune occasion de s'élever au-dessus du pavé des églises. Une échelle de peintre ou de maçon suffira le plus souvent pour leur procurer les observations directes et les clichés de détail indispensables à la connaissance approfondie des œuvres de valeur.

Mais revenons à l'« invention » des émaux. Mon ami Jean Helbig a posé la question de l'*Origine anversoise de la peinture sur verre dite à l'apprêt* dans la *Revue belge d'Art et d'Histoire* (80). Je reprendrai ailleurs cette étude en partant de la pratique d'Arnoult de Nimègue, qui nous révèle des recherches et des résultats si remarquables.

On verra si le seul hasard a voulu que la plus ancienne couleur du monde — car notre sanguine, c'est l'ocre rouge des peintures préhistoriques — offrît aux verriers des ressources nouvelles dans le temps même où elle transformait la technique du dessin (81).

(80) Tome VIII, fasc. 3. Bruxelles, 1938.

(81) J. MEDER, *Die Handzeichnung*, 2<sup>e</sup> édition. Vienne, 1923, in-4<sup>o</sup>, p. 119. La sanguine a toujours été employée comme couleur par les peintres, notamment par les fresquistes. Comme dessinateur, Léonard de Vinci semble s'en être servi le premier, vers 1480, pour exécuter non seulement des esquisses, mais des études de détail sur papier.

Dans les ateliers, la sanguine était appelée depuis longtemps à bien des usages subalternes. Sur les cartons des peintres-verriers, par exemple, elle indiquait le contour des pièces de verre, avant la coupe.

\*  
\*\*

La simple reconnaissance imposait à Arnoult de Nimègue le devoir de figurer au XV<sup>e</sup> Congrès international de l'histoire de l'Art, convoqué à Londres pour le 24 juillet 1939.

Cette rentrée fut préparée par une conférence donnée à l'Université de Londres (*Courtauld Institute of Art*) le 3 novembre 1938, par une communication à l'Académie de Rouen (25 novembre 1938) et surtout par un voyage en Belgique (avril 1939), le sixième depuis 1912.

Il s'agissait de passer en revue les vitraux des églises et des collections, particulièrement dans la région d'Anvers. Le résultat fut entièrement négatif dans les Flandres, même à la collégiale de Hoogstraeten, voisine de l'ancien château de Gelmel où avait travaillé Arnoult de Nimègue.

De la production anversoise de notre maître, qui a commencé en 1513 pour se prolonger, au témoignage des archives, jusqu'en 1538 au moins, je ne possédais donc qu'un unique échantillon indiscutable, l'*Arbre de Jessé*, passé de Malines à Londres. Grâce à cette œuvre capitale, j'ai pu néanmoins reporter au début de ce quart de siècle deux vitraux de Normandie, œuvres certaines d'Arnoult de Nimègue, mais dont le style trop avancé avait toujours gêné mes essais de chronologie : l'*Assomption de la Vierge et la Trinité*, à Notre-Dame de Saint-Lô, et les *Trois Maries* de Louviers.

Le vitrail de Saint-Lô (82) a été déplacé et mutilé. De

(82) Cf. *Arnoult de Nimègue*, p. 18 (150), et fig. 6; Abbé Bernard JACQUELINE, *les Vitraux anciens de Notre-Dame de Saint-Lô*, dans *Notices, Mémoires... de la Soc. d'Archéologie... de la Manche*, t. LIII. Saint-Lô, 1942, in-8°, p. 53 et pl.

l'*Assomption*, ne subsistent que deux anges et la figure incomplète de la Sainte Vierge. Pour se faire une idée des parties manquantes, notamment des panneaux qui représentaient les Apôtres, il faut se référer à la copie ancienne exécutée pour Saint-Pierre de Coutances (83). Au contraire, le groupe des trois personnes de la Trinité a conservé « l'immense majesté » de son ordonnance.

Quand on s'est émerveillé du modelé exquis des draperies et de la richesse des chapes, pareilles à celles de Fécamp avec leurs grands fleurons d'or, on s'aperçoit que le parti général est emprunté à l'un des chefs-d'œuvre de la peinture sur verre dans la région d'Anvers, le *Couronnement de la Vierge* exécuté en grisaille au milieu du XV<sup>e</sup> siècle pour l'église Saint-Gommaire de Lierre (84) : un vaste disque rouge barré par un large trône d'or et serti d'un anneau de nuages blancs.

Voilà un argument de plus en faveur de l'origine anversoise du vitrail de Saint-Lô (85). Ajoutez que les armoiries

(83) Le vitrail de Saint-Pierre de Coutances est une copie très fidèle (sauf quelques simplifications dans le détail) exécutée vers 1530 par un verrier français. Malgré sa médiocrité, elle témoigne de l'admiration inspirée aux contemporains par l'éblouissante *Assomption* de Saint-Lô. Pareillement, trois verrières de Saint-Ouen de Pont-Audemer, la *Vie de Saint Jean-Baptiste*, la *Légende de Saint Honoré* et le *Martyre de Saint Vincent*, ont été peintes vers 1535, par le Rouennais Mausse Heurtault, d'après les œuvres les plus appréciées de la capitale normande. Cf. mon *Romain Buron*, notes 24 et 37.

(84) Décrit (en style d'esthète) et reproduit dans *les Vitraux de Lierre et d'Anvers*, par J. DE BOSSCHÈRE (*l'Art flamand et hollandais*, t. IX, p. 117. Anvers, 1908).

(85) Arnoult de Nimègue a-t-il connu le vitrail de Lierre plutôt qu'un « exemplaire » anversois, aujourd'hui perdu, de la même composition? La question est sans importance. Si ce n'est lui, c'est donc son frère....

(non encore reconnues) des donateurs sont logées dans le tympan, à la mode néerlandaise.

Le vitrail de Louviers appartient aussi à un type qu'on rencontre souvent aux Pays-Bas. *Les Trois Maries* s'encadrent, en effet, dans un arc de triomphe à deux étages, qui emplit toute la verrière, jusqu'au sommet du tympan. Mais, cette fois, il n'est pas sûr qu'Arnoult ait emprunté. C'est même le contraire qui est vraisemblable, puisqu'il s'agit d'un parti caractéristique de la Renaissance (86).

Les architectures n'ont pas encore l'exubérance qui éclate dans l'*Arbre de Jessé* de Londres, mais elles présentent exactement les mêmes éléments, les colonnes en particulier, avec leurs chapiteaux, leurs fûts cannelés décorés de chapelets de perles attachés à des masques enfantins, et ces singuliers tambours entourés de menus balustres qu'on remarque au tombeau des cardinaux d'Amboise. Elles sont peuplées des mêmes petits génies ailés qui s'emploient à régler la chute harmonieuse de lourdes guirlandes, quand ils ne portent pas des étendards antiques, ou des lyres à volutes pareilles à celles que tiennent les anges de Saint-Lô.

La Vierge Marie, debout dans la forme centrale, a malheureusement beaucoup souffert. Une notable partie de son manteau est refaite; la tête et la couronne sont entièrement modernes. L'Enfant Jésus, bien conservé, rappelle de très près celui de Conches et celui de Londres.

Les sœurs légendaires de la Sainte Vierge, Marie Salomé et Marie Cléophas (Pl. XV), nous intéressent davantage

(86) La devise du donateur : DE TOVT RIEN, tracée en belles capitales sur un cartouche (comme à Saint-Lô l'inscription LOVENGE A DIEV), a trouvé place dans les « mouchettes » du remplage flamboyant.

par leur ressemblance frappante avec les personnages du chef-d'œuvre de Quentin Matsys, le triptyque de la *Parenté de la Vierge* (1509) au Musée de Bruxelles. Ici se révèle l'influence qui domine le style d'Arnoult pendant la douzaine d'années qui a suivi son départ de Rouen (87).

Quant aux futurs Apôtres, ils sont bien de leur âge : aux pieds de leurs jeunes mères, on dirait qu'ils jouent avec leurs attributs, dont quelques-uns sont pourtant de terribles instruments de supplice. Mais si leurs faces joufflues ont toute la fraîcheur de l'enfance, elles montrent aussi les caractères très marqués d'une race. Devenus vieux, les cousins du petit Jésus ressembleront aux cardinaux de Tournai et aux prophètes de Saint-Godard, à qui Arnoult de Nimègue a donné les traits épais de ses flegmatiques compatriotes.

S'accordant avec tous les autres indices, la persistance de ces types anciens nous engage à classer le vitrail de Louviers avant l'*Arbre de Jessé* de Londres, et à lui assigner une date voisine de 1520. La verrière de Saint-Lô, qui appartient évidemment à la même période (88), serait antérieure de quelques années et remonterait aux environs de 1515. Les

(87) Les paysages sur fond blanc, déjà signalés dans *Arnoult de Nimègue*, p. 18 (150), pour leurs fabriques semblables à celles de Saint-Romain de Rouen, montrent des montagnes dont les contreforts baignent dans la mer. Je dirais qu'Arnoult a encore emprunté à Quentin Matsys ce motif de la peinture lombarde si je ne m'avisais qu'il a pu connaître les œuvres d'Andrea Solario, qui travaillait à Gaillon de 1507 à 1509. Cf. A. VENTURI, *Storia dell' Arte italiana*, vol. VII, 4<sup>e</sup> partie. Milan, 1915, fig. 652 (portrait de Charles d'Amboise, au Louvre). Dans la fig. 643 du même ouvrage, on remarquera un arbre semblable à ceux qu'Arnoult a peints sur le fond bleu de la *Lapidation de Saint Etienne*.

(88) Aux rapprochements déjà signalés, on peut ajouter que le même motif décore les manteaux des deux Vierges. C'est un gracieux vase de fleurs encadré de deux rinceaux portant des feuilles.

deux œuvres montrent encore le gai coloris de Conches, et leur exécution est plus légère que celle de l'*Arbre de Jessé*.

J'ai essayé ailleurs (89) de donner quelque idée de l'influence exercée par Arnoult de Nimègue sur l'art du vitrail en Normandie pendant toute la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, en distinguant tant bien que mal entre ses émules, ses élèves et ses imitateurs. J'ajourne l'indispensable revision de ces listes imparfaites, en me contentant d'observer qu'un rayonnement aussi prolongé et aussi étendu, s'il pouvait s'expliquer par le seul prestige des œuvres rouennaises, se comprend mieux encore quand on sait que jusqu'en 1538 le maître continuait de travailler à Anvers, où il forma de nombreux apprentis.

Les registres de la Guilde Saint-Luc conservent la trace de huit de ces jeunes gens : Hennen Paresys, inscrit en 1516, Wouterken Rocx (1521), Hennen in 't Sterre et Tonen in 't Beerken (1523), Frans in 't Vosken (1527), Frans (1528), Hanneken in de Voetboge (1530) et Toemaes de Keysere (1531). Mais ces indications ne font guère que piquer notre curiosité : ce sont de simples noms, et même, pour la plupart, de « petits noms » d'amitié, auxquels s'ajoute l'enseigne d'une auberge : l'*Etoile*, l'*Ourson*, le *Renardeau* et l'*Arbalète* (90).

(89) *Arnoult de Nimègue*, p. 18 (150).

(90) Ph. ROMBOUTS et Th. VAN LERIUS, *les Liggeren et autres Archives historiques de la Guilde anversoise de Saint-Luc*. Anvers, 1872.

A propos des *liggeren*, Arnoult de Nimègue, ou plutôt « *Ardt Ortkens* », y est inscrit, à l'année 1513, avec le titre de « *meester* », ce qui indique qu'il avait déjà obtenu la maîtrise dans une autre ville, selon la juste observation de M. Jean Helbig. En effet, tous les nouveaux maîtres sont immatriculés



Cela nous fait songer que sur leur maître nous en savons moins encore, puisque nous ignorons où il logeait, à Anvers comme à Rouen. Mieux nous connaissons l'artiste et plus nous regrettons de ne pouvoir saisir l'homme. En étudiant les deux *Arbres de Jessé*, j'ai parfois pensé qu'un de ces rois qui vous fixent d'un regard si intense était peut-être le portrait d'Arnoult par lui-même. Ou bien mettra-t-on quelque jour son nom sur l'un de ces beaux crayons qu'Albert Dürer a exécutés pendant son voyage de 1521 et dont l'identification demeure mystérieuse? (91)

\*  
\*\*

J'avais naturellement profité de mon passage à Bruxelles pour explorer les galeries, la bibliothèque et la « photothèque » des Musées royaux d'Art et d'Histoire, en compagnie de M. Jean Helbig. De même, ma visite à Londres m'avait permis — après mon pèlerinage habituel à l'église Saint-Georges — de travailler au Victoria and Albert Museum. Ce fut pour moi l'occasion de faire connaissance avec un faux Arnoult de Nimègue, et de le démasquer.

sans titre, sauf en 1508 « *meester Otto* », sans doute un artiste allemand émigré.

Autre remarque du professeur Friedländer (voir la note 92) : A deux reprises, Arnoult est qualifié non seulement de *glasmaker* ou *gluzenmaker* (fabricant de vitraux), comme tous ses confrères, mais encore de *glasschilder* (peintre de vitraux). De même, Direk Vellert, reçu maître en 1511. Ainsi étaient-ils distingués de la masse des exécutants, qui ne se mêlaient pas de composer et de fournir des esquisses et des cartons.

(91) Voir le très précieux ouvrage de H. TIETZE et E. TIETZE-CONRAT, *Kritisches Verzeichnis der Werke Albrecht Dürers*, t. II, 2<sup>e</sup> partie. Bâle et Leipzig, 1938.

Sachez, en effet, que le savant critique Max J. Friedländer, rencontrant un jour sur un dessin néerlandais du XVI<sup>e</sup> siècle, conservé au British Museum, cette inscription postérieure, et évidemment absurde : *Adam van Noort 1424*, s'était avisé de proposer une correction qui lui semblait plausible au double point de vue de la phonétique et de l'histoire : *Aert van Oort 1524* (92). Dorénavant, il attribua à « Aerd Ortkens » tout un groupe de dessins qu'il avait précédemment catalogués sous l'étiquette, certes moins évocatrice, du *Maître du Cabinet de Leipzig* (93).

C'étaient pour la plupart des esquisses de peintures sur verre, et leur manière était assez accusée pour se faire reconnaître dans un certain nombre de petits vitraux circulaires exécutés en grisaille avec des rehauts de jaune d'argent, appartenant au Victoria and Albert Museum (94), au Kunstgewerbe-Museum de Berlin (95), etc.

Mais quel rapport entre le style d'Arnoult de Nimègue et ces draperies cassées de plis anguleux et monotones, ces têtes simiesques, aux paupières le plus souvent baissées, et

(92) Max J. FRIEDLAENDER, *Der Niederländische Glasmaler Aerd Ortkens*, dans les *Amtliche Berichte aus den Königl. Kunstsammlungen*, 38<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 6. Berlin, mars 1917. Cf. *Die altniederländische Malerei*, t. VII, p. 98; t. XII, p. 50.

(93) *Archiv für Kunstgeschichte*, 2<sup>e</sup> livraison, pl. 23. Leipzig, 1913.

(94) Bernard RACKHAM, *op. cit.*, pp. 109-110. On y lit que Aert Ortkens est « né à Leyde ». Les quatre petits vitraux attribués au maître « ou à son école » ont été photographiés par les services du Musée. Le *Guide* en reproduit deux, pl. 46 B et 47 C.

(95) N<sup>o</sup> 92 de l'Inventaire, avec attribution à « l'École de Cologne ». Cf. Hermann SCHMITZ, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 69 et fig. 114. Friedländer réclame ce morceau pour son pseudo-Aert Ortkens dans l'article cité note 92, et en donne une reproduction (fig. 50).

reliées par un trait qui fait penser à des lunettes, ces architectures d'une grande simplicité? (96)

D'ailleurs, j'imagine mal, je l'avoue, Arnoult de Nimègue figulant des miniatures sur verre. Je sais bien que Dirck Vellert excellait dans ce genre, et que cela ne l'empêchait pas d'exécuter de grands vitraux pour la cathédrale d'Anvers (97). Mais dans ses œuvres du format le plus réduit, comme les scènes légendaires de Saint-Ouen (Pl. XIII), la facture d'Arnoult demeure singulièrement preste et exempte de tout raffinement. Son apparente délicatesse tient à un sens infailible de l'effet produit, à cette *science de la lumière* qui est le partage des vrais peintres-verriers.

Déjà M. Popham marquait quelque scepticisme à l'égard de la créature du professeur Friedländer, qui ne lui semblait mériter en aucune façon le double éloge de Louis Guichardin (98). La résurrection du véritable « Aerdts Ortens » lui a donné raison. Les dessins redeviennent anonymes, et les musées devront changer les étiquettes des « grisets ».

\*  
\*\*

Par un de ces hasards surprenants dont est faite la seconde

(96) Je reprends les expressions mêmes de MM. Friedländer et Popham.

(97) ROMBOUTS et VAN LERIUS, *op. cit.*, p. 75. M. Beets (voir plus haut, note 64) a recherché en Belgique, en Allemagne, en Angleterre et en France, quelques « grandes verrières » exécutées *propria manu* par Dirck Vellert. Sauf *peut-être* pour le *Couronnement de la Vierge*, à Notre-Dame de Lübeck, il n'a rien apporté de convaincant. J'ai montré dans *Romain Buron*, notes 56 et 66, combien ses conjectures sur Notre-Dame de Châlons et sur Sainte-Foy de Conches étaient éloignées de la réalité.

(98) A.-E. POPHAM, *Notes on Flemish domestic Glass-Painting*, II, dans *Apollo*, vol. IX, n° 51. Londres, 1929.

vie d'Arnoult, le Congrès de Londres, où je devais parler surtout de l'*Arbre de Jessé* de l'église Saint-Georges (99), m'a procuré l'occasion de retrouver deux autres vitraux d'égale importance, ceux-là même qui accompagnaient jadis ce chef-d'œuvre dans sa chapelle de Malines.

A titre de comparaison, j'avais voulu revoir quelques-uns des vitraux flamands dont l'Angleterre est si riche, soit qu'ils aient été peints pour ses églises, soit qu'ils aient été achetés sur le « Continent » pour ses collections.

Le premier cas est celui de l'opulente vitrerie de King's College à Cambridge, que j'examinai le 30 juillet 1939, car le Congrès de Londres s'est tenu à la veille même de la guerre. On considère généralement que plusieurs des cartons de ces grandes fenêtres ont été établis par Dirck Vellert. Il est certain que le décor et les architectures rappellent beaucoup les gravures et les dessins de ce maître. Je n'y ai pas trouvé trace d'une influence immédiate d'Arnoult.

Le lendemain, je me rendais à Lichfield, pour étudier les verrières de l'ancienne abbaye de Herckenrode au diocèse de Liège, adaptées en 1803 à la décoration d'une des plus charmantes cathédrales de l'Angleterre (100).

Je jetai d'abord un coup d'œil sur ces œuvres d'une Renaissance assez avancée (elles portent des dates échelonnées entre 1532 et 1539), qui célèbrent joyeusement la fête de la couleur dans sept fenêtres de la chapelle de la Vierge.

(99) Les Actes du Congrès n'ayant pas été publiés, en raison de la guerre, voir *Handbook*, p. 35, et *Résumés des Communications*, p. 28.

(100) Hugh BRIGHT, *The Herckenrode Windows in Lichfield Cathedral*, 2<sup>e</sup> édition. Lichfield, 1934, in-8°.

Puis mon regard se porta sur les vitraux d'un ton plus grave et d'une échelle toute différente qui garnissent depuis 1895 les baies de la première travée (101). Aussitôt j'y reconnus les frères de l'*Arbre de Jessé*.

Du côté nord, la *Fontaine de Miséricorde* s'élève en avant d'une ordonnance architecturale dont la somptueuse fantaisie évoque les décors d'une entrée royale. Ses deux vasques sont animées par une foule d'amusants *putti* — qui jouent en se baignant dans l'eau lustrale sous le regard de deux angelots — et dominées par les majestueuses figures de la *Foi*, de la *Charité* et de la *Force*, au milieu desquelles l'Eternel apparaît dans les cieux (102) (Fig. 1 et Pl. XX, XXI et XXII).

Le vitrail du côté sud représente la *Dormition de la Vierge*,

(101) En remplacement de vitraux héraldiques peints de 1806 à 1808. Cf. JOHN BRITTON, *History and Antiquities of... Lichfield*. Londres, 1820, in-4°, p. 33.

(102) Ce vitrail a été restauré en 1895 par C.-E. Kempe, dans le style de Burne Jones. Les réfections sont particulièrement nombreuses dans le bas. Presque tous les *putti* sont modernes. De même les têtes de la *Foi* et de la *Force*.

La *Foi*, vêtue d'une robe bleu foncé et d'un manteau rouge bordé d'un filet blanc *gravé*, tient un livre ouvert et une monstrance contenant une hostie. La *Charité* brandit un cœur enflammé. La *Force*, couverte d'une armure blanche sur laquelle est jeté un manteau violet, porte une épée nue et un bouclier à l'antique (fig. 1).

L'inscription FONS MISERICORDIE, deux fois répétée, est gravée sur du verre rouge et dorée au jaune d'argent. Quant à la devise FAIRE ET TAIRE, qui court sur l'entablement, c'est peut-être un souvenir du séjour d'Arnoult en Normandie (comme la devise d'Antoine Bohier, rappelée sur l'*Arbre de Jessé* plusieurs années après la mort du prélat). Elle accompagnait la marque de Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen de 1492 à 1519, qui avait une succursale à Rouen, rue Ganterie, à l'enseigne des *Trois fers à cheval*.

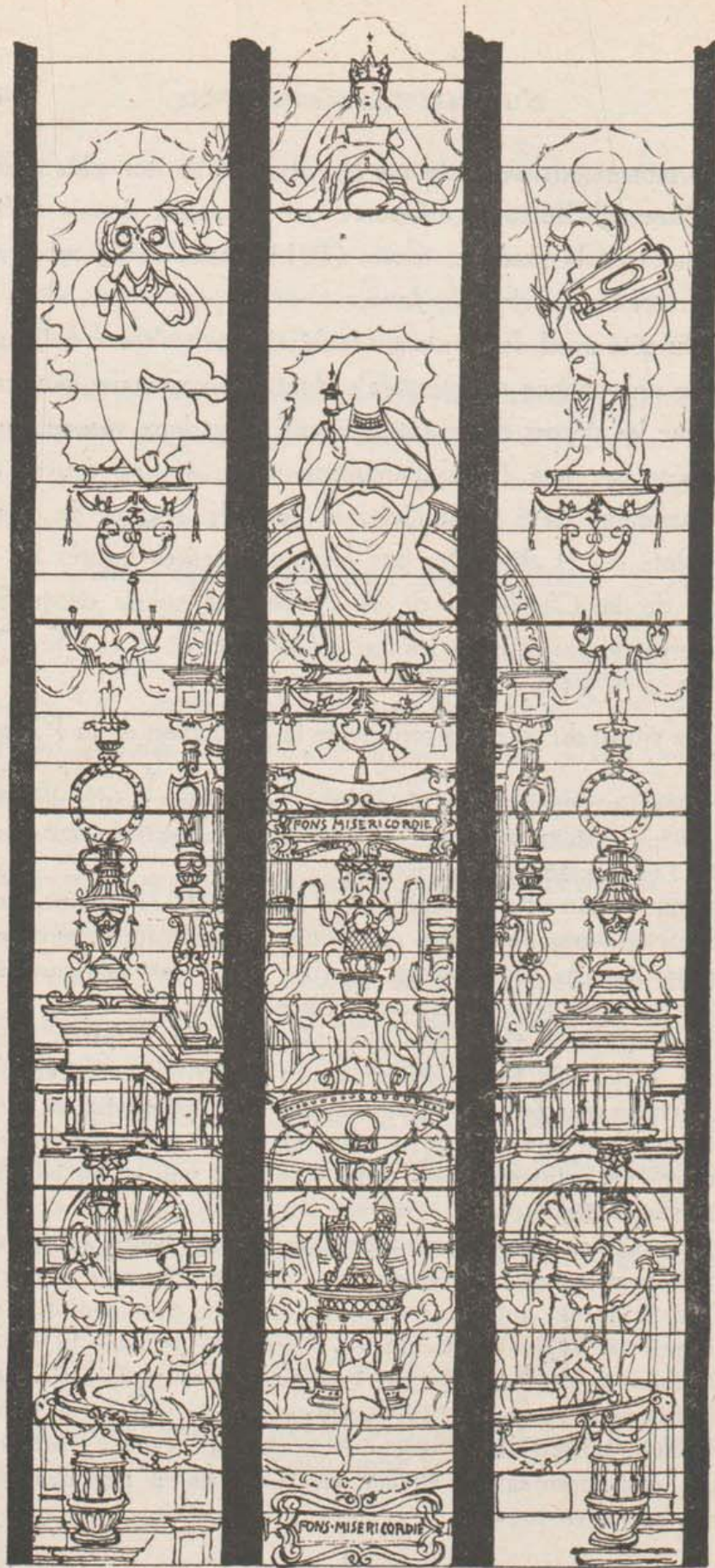


Figure 1

encadrée par un arc de triomphe chargé d'armoiries et d'inscriptions qui indiquent la plus illustre origine. La devise de Charles-Quint : *PLVS OVTRV*, est inscrite en effet sur un cartouche, à mi-hauteur des pilastres latéraux, et le nom ARAGON sur un étendard blanc suspendu devant les écoinçons (103). Encadrées d'un chapeau de laurier, les armes du royaume, *d'or à quatre pals de gueules*, coupent les deux colonnes principales. Elles sont répétées au sommet de l'édifice, sur un losange. Au-dessus, six grands anges montent

(103) On retrouve ici, comme dans la sentence *DIEV SCET TOVT* placée à l'architrave, les belles lettres capitales des inscriptions de Saint-Lô et de Louviers. Sur l'étendard de droite, on distingue au-dessus du nom ARAGON deux lettres plus petites : I F. La seconde est en partie cachée par un plomb de casse, qui dissimule entièrement le dernier chiffre d'une date inscrite au-dessous. Ou de ce qui ressemble à une date : un point, un 1, un 5, un 7, une lacune et un point (Pl. XXIII).

Je ne prétends pas expliquer les initiales. Trop mesquines, sans doute, pour être celles de Jeanne et de Philippe (le P et l'F ont été souvent confondus dans les verrières héraldiques de la famille de Charles-Quint, comme l'a montré M. Jean Helbig dans la *Revue belge d'Archéologie*, t. XI, Anvers, 1941), elles ne conviennent ni à Arnoult ni à aucun de ses élèves connus.

Quant à la date, s'il faut la lire 1570 (ou années suivantes), de toute évidence elle ne saurait s'appliquer au vitrail, ni même, je crois pouvoir l'affirmer, à une pièce refaite. Il est fort probable que nous avons là une faute d'écriture, un 7 pour un Z = 2. Auquel cas le chiffre manquant serait un 9 ou un 8, puisque l'œuvre semble dater des environs de 1530.

Si vous admettez que les inscriptions sont souvent défigurées par des erreurs, je reconnâtrai à mon tour que les corrections les plus vraisemblables entraînent rarement la conviction, lorsqu'elles s'appliquent à une date. Nous concluerons ensemble : le précieux renseignement que le cartouche paraissait nous offrir est inutilisable. J'ai rarement éprouvé pareille déconvenue au sommet d'une échelle.

une garde d'adoration autour de la *Trinité* couronnant Marie (Fig. 2 et Pl. XXIII et XXIV).

Le blason en losange prouve que le vitrail a été donné par une femme ou en son nom. Il s'agit sans doute de la fille des « rois catholiques » Ferdinand et Isabelle, Jeanne d'Aragon, dite Jeanne la Folle, reine de Castille en 1504, veuve en 1506 de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, et mère de Charles-Quint. Dès 1507, elle s'était retirée à Tordesillas, où elle mourut en 1554, mais dans tous les actes du gouvernement espagnol, son nom était joint à celui de son fils. L'Empereur Charles et la reine Jeanne se sont encore associés pour fonder ce vitrail, qui doit prendre place parmi les « verrières historiques de la famille de Charles-Quint » récemment étudiées par M. Jean Helbig.

Arnoult de Nimègue se classe ainsi parmi les artistes de la Cour de Malines, avec Bernard van Orley, Conrad Meyt et Jean Mone ou Monet, le « sculpteur français » cité par Albert Dürer dans la même phrase du *Journal de Voyage* que « maître Aert, le peintre-verrier » (103 bis).

(103 bis) Sur Jean Monet, voir Joseph DESTRÉE, *Bulletin des Musées royaux*, Bruxelles, 1908, p. 45 et p. 63; Erwin HENSLER, dans *Belgische Kunstdenkmäler*, Munich, 1923, t. II, p. 91, et dans le dictionnaire de THIEME et BECKER, t. XXV (1931); Paul SAINTENOY, *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1931, in-4° (t. II, fasc. 2) et tirage à part (n° 1424); et H.-D. ROGGER, *Jean Mone zijn werk en zijn invloed*, dans *De Kunst der Nederlanden*, t. I, 1931, pp. 372-425.

Jean Monet a travaillé pour Antoine de Lalaing à Hoogstraeten, comme Arnoult de Nimègue. Il faudra examiner s'ils n'ont pas exercé l'un sur l'autre une influence réciproque.

Au soubassement du tombeau du cardinal Guillaume de Croy (jadis à Héverlé, aujourd'hui aux Capucins d'Enghien), les bas-reliefs rappellent les figures mythologiques de la *Fontaine de Miséricorde*.



Lorsqu'il a quitté Rouen pour obéir à cette attirance d'Anvers qu'a si bien expliquée Henri Pirenne dans sa magistrale *Histoire de Belgique*, Arnoult savait qu'il y avait une grande place à prendre et qu'il en était digne. Rien n'a manqué à sa carrière, pas même la consécration d'une commande impériale.

Les verrières de Lichfield sont composées d'après le même parti : des architectures qui s'élèvent aux deux tiers de la hauteur, et, au-dessus, un ciel d'un bleu assez sombre, troué par une ou plusieurs gloires d'or. Qu'elles aient jadis formé pendant, de chaque côté d'un vaisseau dont le chevet aurait contenu l'*Arbre de Jessé* de Londres, cela ne paraît guère douteux. Nous en aurions l'entière certitude si nous pouvions les « essayer » aux fenêtres de l'une et de l'autre chapelle conventuelle, dont les anciennes descriptions de Malines vantent l'ampleur, malheureusement sans entrer dans d'autres détails : celle des Cordeliers et celle des Clarisses (104).

Nous savons, du moins, que toutes les trois provenaient de la même collection, celle du marquis d'Ely. L'*Arbre de Jessé* a été vendu à la fabrique de Saint-Georges dès 1840, tandis que les autres vitraux sont restés à Londres pendant plus d'un demi-siècle, oubliés dans leurs caisses chez les fameux *auctioneers* Christie et Manson (104 bis).

(104) GUICHARDIN, *op. cit.*, p. 235 de la version française : « Le Couvent des Cordeliers est pour l'excellence de l'édifice, grandeur et capacité du lieu, estimé pour le plus beau et accompli qu'autres qui sont en tout le pays, comme est celui de Sainte Claire, grand et très beau, autant qu'autre monastère quel que ce soit de cet Ordre. » Cf. *les Délices des Pays-Bas*. Bruxelles, 1697, in-12, p. 155.

(104 bis) H. BRIGHT, *op. cit.*, p. 20. Si le révérend chanoine avait lu avec un peu de soin l'ouvrage classique de WESTLAKE, *A History of Design in painted glass* (t. IV, Londres, 1894,

Sont-ils tout à fait du même âge? Certes, la *Fontaine de Miséricorde* montre exactement la même technique et les mêmes ornements que l'*Arbre de Jessé*. La tête du Père Eternel (Pl. XXII) est absolument pareille à celle du roi Asa. Une petite Sirène, sculptée au tympan du fronton semi-circulaire, aux pieds de la Foi, se retrouve à Londres près de la tête des grands Prophètes (Pl. XXI).

Il ne serait pas malaisé d'instituer de tels rapprochements de détail en partant de la *Dormition* (105). Mais ce qui frappe dans ce vitrail, c'est que, pour la première fois, l'italianisme gagne les figures principales. Si la Vierge mourante rappelle celle de Hugo van der Goes (106) et aussi la sainte Anne du triptyque de Quentin Matsys, les Apôtres qui l'entourent — je ne dis pas qui s'empressent à son chevet, tant leurs attitudes paraissent figées — évoquent Jean van Scorel, Pierre Coeck, Lambert Lombard et les Romanistes.

Il y a là un changement assez déplaisant, car l'académisme ne réussit pas à Arnoult de Nimègue : sous le souffle venu de Rome son dessin se dessèche et s'appauvrit. Mais ce changement demeure trop superficiel pour nous égarer. Il

in-fol., p. 64), il aurait fait ce rapprochement facile. Mais personne ne s'en est avisé, pas même L.-F. Day, qui parle cependant de Lichfield et de Saint-Georges dans le même paragraphe de son beau livre *Windows* (3<sup>e</sup> édition, Londres, 1909, in-8°, p. 210).

(105) L'arc de triomphe s'ouvre sur une rotonde décorée d'*oculi*, analogue à l'hémicycle qui encadre à Londres le trône de Jessé. Le mot SEMPER est inscrit sur l'agrafe de l'Apôtre appuyé au chevet de la Sainte Vierge, et sur le galon de la robe de Salomon à Londres; etc.

(106) Au Musée des Beaux-Arts de Bruges. La ressemblance est plus frappante encore entre l'Apôtre qui porte le seau d'eau bénite dans le vitrail de Lichfield (Pl. XXIII) et plusieurs visages du tableau.

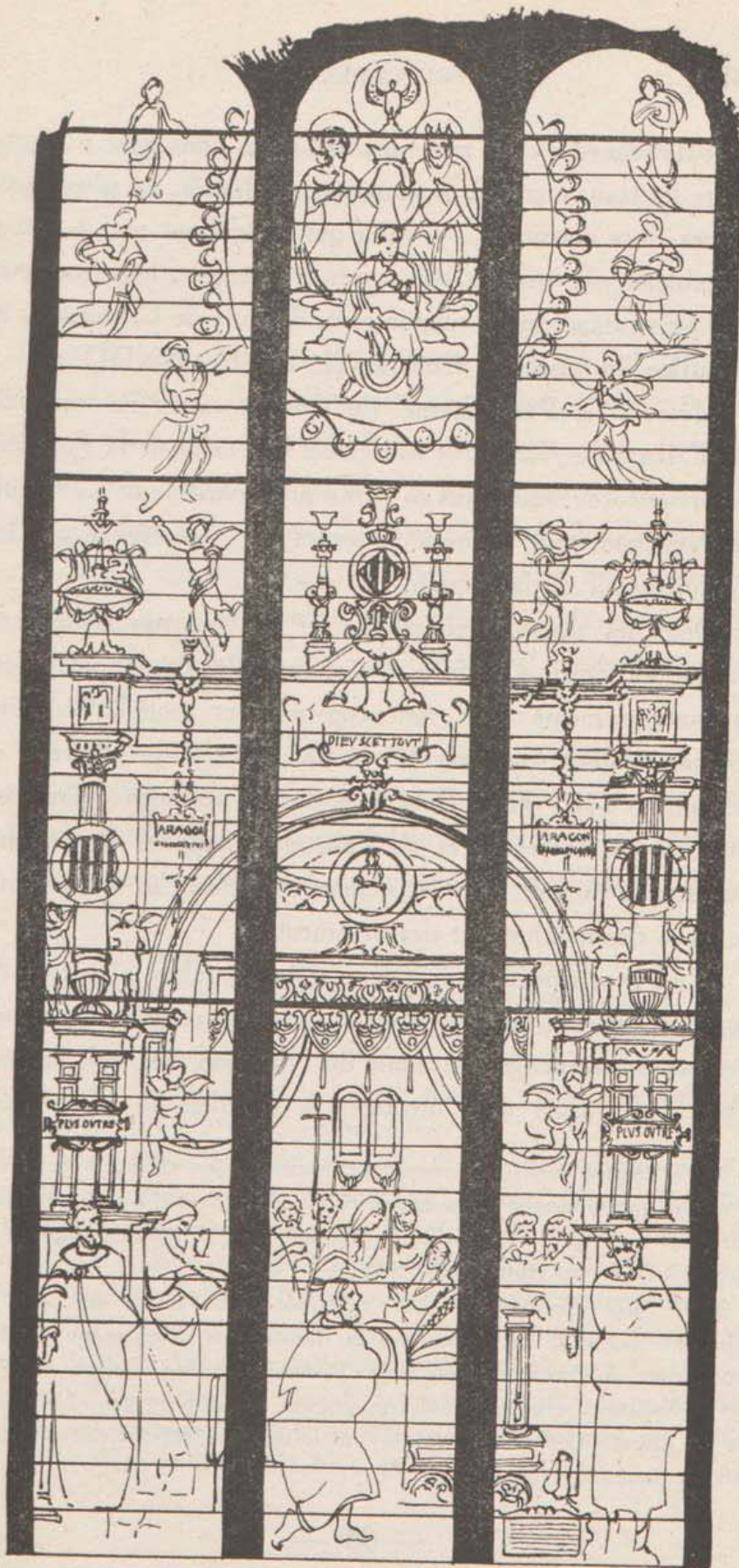


Figure 2

suffit de regarder d'un peu près toutes ces têtes pour y reconnaître les traits auxquels nous sommes habitués. Le plus réussi de ces faux classiques — celui qui est debout seul à droite du tableau — voudrait bien avoir le nez grec, mais ses yeux sont peints exactement comme ceux d'Anne de Croixmare, la donatrice du vitrail de Conches (107) (Pl. XXIV).

Même si le Père Éternel du *Couronnement* ne rappelait pas l'*Arbre de Jessé* aussi fidèlement que celui de la *Fontaine de Miséricorde*, tout dans ce vitrail nous ramènerait à Arnoult de Nimègue, tout, jusqu'à la technique, caractérisée par un emploi massif de la sanguine.

Dans les têtes, le rouge de fer ne sert pas seulement, comme au vitrail d'en face, à réchauffer les carnations. C'est la matière même dont sont construits et modelés certains visages et dont sont exécutés le plus souvent les cheveux et les barbes (107 bis). Bien entendu, la sanguine colorie les marbres du carrelage et de l'arc de triomphe. Il est plus curieux de la voir tenir le premier rôle dans les frises, pour le tracé des moulures et des ornements.

C'est exactement le procédé que j'avais relevé avec tant de surprise dans les vitraux de Saint-Vincent, œuvres du « successeur » rouennais d'Arnoult de Nimègue. On voit comme j'avais eu raison d'en attribuer la création au maître lui-

(107) Aussi bien, l'allongement excessif des têtes, si sensible dans les personnages de la *Dormition*, s'observe-t-il non seulement chez les *putti* de la *Fontaine de Miséricorde* (Pl. XX), mais déjà à Saint-Ouen de Rouen (Pl. XIII).

(107 bis) Comme je l'ai marqué dans la notice de la planche XXIII, les têtes de la *Dormition* paraissent toutes anciennées, à une exception près. Dans le *Couronnement*, la tête de la Sainte Vierge est moderne, comme la plupart des chérubins de la gloire. Les grands anges ont aussi des têtes neuves, sauf un ou deux.

même, à cause des essais si originaux de Saint-Godard, de Conches et de Tournai (108).

\*  
\*\*

C'est la connaissance des vitraux de Lichfield qui me permet d'attribuer formellement aujourd'hui à Arnoult de Nimègue de très importants fragments partagés à Tournai entre l'École Saint-Luc, le Musée des Antiquités et la collection de mon ami regretté, le peintre-verrier Camille Wybo. Je les avais vus en 1929, et photographiés au printemps de 1939. Leur caractère « arnulphien » m'avait frappé, mais pour les souder au reste de l'œuvre, il me manquait le trait d'union.

Ces beaux morceaux proviennent de la cathédrale, et j'en trouve la trace dans les descriptions anciennes de la chapelle-paroisse, fondée en 1516 par Henry VIII, alors maître de la ville, comme pour faire contrepoids à la chapelle Saint-

(108) Dans le paysage de l'avant-dernier épisode du *Martyre de Saint Vincent*, la flamme du vaisseau qui vogue sur le Tage porte les emblèmes de la Maison de Bourgogne : les bâtons noueux en croix de Saint-André et le briquet. Ce détail est tout aussi éloquent que les Tables de la Loi en flamand, dans le vitrail de l'*Adoration du Veau d'Or*, à Cambridge.

Par trois fois, dans son *Journal de Voyage* (édition citée, note 65, pp. 16, 17 et 18, cf. p. XXXII), Albert Dürer parle de « la couleur rouge » que lui a offerte Dirck Vellert et « que l'on trouve à Anvers dans les nouvelles briques ». Comme l'a très justement indiqué M. Hermann Schmitz aux derniers éditeurs allemands du *Journal*, il s'agit bien de notre sanguine. Le même auteur, dans son monumental ouvrage sur les vitraux du Musée de Berlin (voir note 76), signale le premier emploi du rouge de fer par les peintres-verriers de Cologne aux environs de 1525 (t. I<sup>er</sup>, p. 57 et p. 232, note 5 ; t. II, p. 15).

Louis (109). Une inscription conservée dans l'atelier de M. Wybo nomme l'un des donateurs, Guillaume Le Grave, officier du roi d'Angleterre (110). Son effigie est perdue, mais nous avons encore celles de deux chanoines, au Musée et chez M. Wybo. Ces admirables portraits, qui font penser à Lucas de Leyde et à Jean van Scorel, sont à coup sûr d'Arnoult de Nimègue (Pl. XIX).

Les motifs d'architecture et les cartouches chargés d'inscriptions qui, dans les trois collections, accompagnent ces précieux débris, se rencontrent tout pareils dans les vitraux de Lichfield, dans la *Fontaine de Miséricorde* surtout, où des colonnes décorées de têtes de bélier et de chapelets de perles se dressent sur d'étranges soubassements de pierre blanche : quatre S formant comme deux lyres opposées (111).

La facture du maître apparaît aussi dans un remarquable buste de la Collection Wybo (Pl. XIX) que j'avais pris

(109) LÉVY, *op. cit.*, 2<sup>e</sup> partie, pp. 27-29.

(110) Voici cette inscription, exactement copiée. Les lettres entre crochets sont empruntées au texte publié par Lévy :

DIEV TE CO[NSOLE GVIL]IAME LE GRAVE  
 TRESORIR DE [LARTI]LGERYE DU ROY  
 D'ANGLETERRE F[IT CES]TE VARIRE FERRE  
 L[AN] MIL SINCEN[S] ET VINTESIS.

(111) Deux de ces cartouches, chez M. Wybo, offrent des lettres que le manuscrit ancien suivi par Lévy permet de compléter ainsi : SANDERLE HERIPIEPE. Ce serait le nom d'un donateur auquel appartient peut-être la marque peinte sur des panneaux en losange, à l'École Saint-Luc et au Musée des Beaux-Arts : un quatre de chiffre, un P et un S.

A l'École Saint-Luc, un grand écriteau, pareil à celui de la *Dormition* de Malines, porte l'inscription SPERE LVSEM (pour *Spero lucem*). Une tête de femme, en médaillon, avec LECRECIA. B... OXF en exergue, prétend représenter Lucrèce, comme celle de Londres MINERVE LA MERE DE LA[RT L]IBRAL (libéral).

d'abord pour un saint Jean-Baptiste, tant il répond au type traditionnel du Précurseur. J'y ai reconnu depuis le modèle d'un des *Apôtres* « romanisants » de Lichfield, le plus proche de saint Pierre. Or, nous savons que la troisième fenêtre de la chapelle-paroisse représentait l'*Assomption* et le *Couronnement de la Vierge*, et « aussi sa mort heureuse et tranquille au milieu des Apôtres ».

Il faut donc admettre que le vitrail de Malines-Lichfield a été précédé, dans l'œuvre d'Arnoult de Nimègue, par une *Dormition de la Vierge* peinte pour la cathédrale de Tournai dans un style un peu moins « avancé », vers l'année 1526, celle de l'inscription de Guillaume Le Grave (112).

Les trois au quatre vitraux qui constituaient la « seconde suite tournaisienne » se classeraient, en effet, entre l'*Arbre de Jessé* de Londres, que j'ai toujours placé vers 1525, et la *Fontaine* de Lichfield, évidemment antérieure à la *Dormition*, dont le style indique les environs de 1530. On ne saurait trop déplorer leur destruction partielle, ni la dispersion de leurs débris (113).

(112) D'après la description ancienne, cette troisième fenêtre avait été donnée par « Sanderle Heripiépe ».

(113) Je dis trois ou quatre vitraux, parce que je reconnais la facture d'Arnoult de Nimègue dans les deux figures de chanoines donateurs, dans les fragments de la *Dormition* et dans le cartouche de Guillaume Le Grave.

Lévy déclare que dans le vitrail eucharistique donné par le chanoine Pierre Cottrel, « le tableau de la *Cène* était exactement le même » que celui de Hoogstraeten, dont il a publié une reproduction. Je ne saurais dire si les deux *Apôtres* dont j'ai pris note à l'Ecole Saint-Luc en proviennent. Je n'en possède pas de photographie. Une belle tête de *Saint Pierre*, chez M. Wybo, faisait partie d'une scène de plein air. Elle ne ressemble d'ailleurs nullement au *Saint Pierre* de Hoogstraeten.

\*  
\*\*

Les dernières productions d'Arnoult de Nimègue prouvent que notre peintre a évolué jusqu'à la fin de sa carrière. Dans les vitraux historiques de Tournai, le jeune maître dessinait en somme comme les meilleurs auteurs de patrons pour tapisseries, dans le style de Hugo van der Goes et des élèves de Roger van der Weyden, avec une tendance au réalisme caricatural qui accusait ses origines hollandaises.

A Rouen, Arnoult prend pour modèle Albert Dürer. Il imite notamment les gravures sur bois de la *Grande Passion* avec tant d'enthousiasme que sa façon de tracer les visages s'en ressent. Dans son désir de rendre parfaitement les carnations, il se livre à d'audacieuses recherches techniques qui nous obligent à prendre au sérieux l'affirmation de Louis Guichardin, saluant en lui le créateur de la peinture en apprêt. En même temps, il adopte le décor de la Renaissance italienne, tel qu'on le pratiquait à Gaillon, et s'en fait le principal propagandiste, par ses propres vitraux d'abord, et sans doute aussi par les dessins qu'il donnait aux sculpteurs.

Au début de son séjour à Anvers, le peintre subit tout naturellement l'attraction de Quentin Matsys. Quant à l'ornemaniste, qui a aussitôt fait école, il renouvelle son répertoire en empruntant largement à Nicoletto de Modène, dont les estampes rejoignent dans ses portefeuilles celles de Zoan Andrea et d'Agostino Veneziano.

A partir de 1525 enfin, Arnoult, tout en mettant au point une technique nouvelle fondée sur l'emploi de la sanguine pure, s'essaie à « romaniser ».

Ce dernier avatar provoquera-t-il le scepticisme de mes patients auditeurs? Qu'ils réfléchissent qu'Arnoult, né vers



1470, mort vers 1540, était le contemporain de Jean Gossaert (Mabuse) et de quelques années seulement l'aîné de Josse van Cleve, le Maître de la *Mort de Marie* (114). Qu'ils parcourent l'œuvre de ces maîtres dans l'ouvrage monumental du professeur Friedländer sur la Peinture néerlandaise, ils verront se dérouler une évolution absolument parallèle, menée jusqu'au même terme.

Aussi bien possédons-nous comme un fil conducteur capable de nous guider d'un bout à l'autre de la carrière d'Arnoult de Nimègue avec une entière sûreté. Je m'en suis avisé depuis peu de temps seulement, quand j'ai pu joindre aux rares calques que j'avais eu l'occasion de prendre autrefois un nombre considérable de photographies de détail à grande échelle. Ce sont les jeux de pinceau et de plume, les « graphies », si j'ose dire, employées par Arnoult de Nimègue pour exécuter les yeux, par exemple.

J'y ai déjà fait allusion à propos de la *Dormition* de Lichfield. Mais voyez sur la planche XIX (le donateur de la collection Wybo) cette sorte de paraphe en S qui serpente à la commissure des paupières. On le retrouve à l'*Arbre de Jessé* de Londres, et vingt ans auparavant, à l'*Arbre de Jessé* de Saint-Godard de Rouen (115). Quand le personnage se présente de face, le regard direct ou baissé, les lignes forment d'autres combinaisons, mais qui demeurent constantes, de Tournai à Rouen, de Rouen à Anvers. En outre, tous les personnages d'Arnoult ont des poches sous les yeux, même l'Enfant-Jésus et les petits Apôtres de Louviers.

(114) G. Glück a observé que la carrière de Josse van Cleve coïncidait exactement avec celle de Dirck Vellert, l'émule d'Arnoult de Nimègue à Anvers.

(115) A Londres, dans le visage de Roboam; à Rouen, dans celui du voisin du roi David (à droite).

On pourra faire des observations analogues pour la bouche, le nez, les oreilles, les mains (116). Il *faudra* même les faire quand il s'agira de distinguer, dans chaque panneau, les morceaux dont le maître s'est réservé l'exécution et ceux où ses compagnons et ses apprentis s'efforçaient de l'imiter. Car les œuvres sont pour ainsi dire couvertes de signatures, qui ne demandent qu'à parler pour nous.

\*  
\*\*

Voilà ce long récit terminé. Lui reprochera-t-on d'être entré dans des détails trop minutieux? Vous savez bien qu'en ouvrant devant vous mes carnets de notes, je n'ai pas eu la prétention de vous imposer des « impressions de voyage » (117). J'avoue seulement le désir de prouver qu'à aucun moment ma recherche ne s'est laissé égarer par le parti pris de grandir mon héros et d'arrondir ses domaines, ni aveugler par la hâte d'aboutir à une conclusion.

Je crois avoir accepté de bon cœur cette collaboration indéfiniment prolongée avec le Temps, à laquelle sont condamnés le plus souvent les historiens « amateurs ». Quand

(116) Un érudit allemand, le docteur W. Reitsch, oculiste de profession, a consacré une étude singulièrement attachante et instructive à l'« œil chez Dürer » (*Das Dürerauge*) dans le *Marburger Jahrbuch für Kunstwissenschaft*, t. IV (tirage à part, Marbourg, 1928, in-4°). Il n'est pas question de réclamer un pareil honneur pour Arnoult de Nimègue. Je reconnais même que les « graphies » qui viennent d'être signalées, ces tours de *fa presto*, empêchent de ranger un grand peintre verrier, comme le fut certainement notre maître, parmi les grands peintres *tout court*.

(117) Mes comptes de dépenses seraient plus curieux pour beaucoup de gens, puisque ma chambre d'hôtel, à Tournai, coûtait 2 francs (1912).

leurs travaux y gagnent de la solidité, c'est la compensation d'un désavantage trop évident, c'est la consolation des patiences sans fin imposées aux curiosités de leur esprit lancé sur une belle piste.

Rien ne manque donc à mon roman archéologique, pas même la « crédibilité » chère à Paul Bourget... (118)

En 1930, je lui avais donné une conclusion empreinte de quelque scepticisme, en montrant le rôle du hasard, incarné par les nomades comme Arnoult de Nimègue, dans les destinées de nos « écoles » d'art. Aujourd'hui, j'insisterais volontiers sur le côté heureux de l'aventure.

Le sort s'était acharné sur les créations d'Arnoult de Nimègue. Non seulement nous en avons perdu le plus grand nombre, c'est certain, mais de celles qui sont parvenues jusqu'à nous, quatre seulement sont demeurées à leur emplacement primitif : Saint-Godard, Saint-Ouen, Fécamp et

(118) J'ajouterai, pour être tout à fait honnête, « pas même les complications inutiles ». Il est probable, en effet, qu'Arnoult de Nimègue et Arnoult de la Pointe auraient été identifiés sans peine avec Aert van Oort dès 1912 si j'avais poussé mon voyage jusqu'à Nimègue, ou si je m'étais mis seulement en relations avec les savants du lieu. Mais l'histoire aurait été moins belle... et tout aussi longue, puisque je n'aurais pas reconnu les vitraux de Lichfield un jour plus tôt.

Je tiens cependant à marquer que les meilleurs dictionnaires d'artistes, tel WUERZBACH, *Niederländisches Künstlerlexikon* (Vienne, 1906), dûment consultés, ne fournissaient aucune indication capable de me mettre sur la voie : rien à *Nimègue*, rien à *Arnoult*.

Il résulte d'ailleurs de l'article du docteur Van Ryekevorsel (voir note 63) que les archives de Nimègue sont muettes sur le grand peintre-verrier. Les comptes de la ville font seulement mention d'un Gherit Aertken, qui vitre en 1511 la tour d'Egmont et la poudrière. Rien ne prouve qu'il s'agisse d'un artiste ni même d'un parent d'« Aert Ortkens ».

Louviers. Encore, l'*Arbre de Jessé* de Saint-Godard a-t-il fait pendant la Révolution un bien périlleux voyage à Saint-Ouen.

A Tournai, au Grand-Andely, à Conches, à Bosbénard-Commin, à Saint-Lô, les vitraux ont été plus ou moins mutilés et retaillés pour garnir d'autres fenêtres. Ceux de Saint-Etienne-des-Tonneliers et de Saint-Pierre-du-Châtel ont été vendus, ainsi que la seconde suite de Tournai. Ceux de Malines ont passé la Manche, comme les panneaux rouennais de la *Légende de Saint-Jean-l'Évangéliste*, dont certains ont ensuite franchi l'Atlantique.... Et je n'épuise pas la liste.

A tant de ruines, de déménagements et d'adaptations hasardeuses, c'est miracle vraiment qu'aient survécu ces tableaux fragiles, avec les trois signatures qu'il m'a été donné de déchiffrer.

Or le drame constant de l'histoire de l'art, n'est-ce pas la séparation, trop souvent irrémédiable, des œuvres et des maîtres, toutes ces belles choses qui ont perdu leur auteur, toutes ces gloires d'autrefois qui ne s'appuient plus sur rien de tangible?

Ainsi, pendant quatre cents ans, les vitraux d'un des plus féconds décorateurs de la Renaissance, le plus hardi peintre-verrier de sa génération avec Engrand Le Prince, ont subsisté dans des lieux où son nom était tombé dans l'oubli. Ailleurs, cependant, ce nom, inscrit sur des feuillets jaunis, demeurait entouré d'une illusoire renommée. Mais l'âme a fini par rejoindre le corps et Arnoult de Nimègue vivra désormais parmi nous comme tous les grands créateurs de beauté, et de la même vie immortelle.

C'est un roman qui « finit bien ».

## NOTICE DES PLANCHES

---

FRONTISPICE. — LONDRES, ÉGLISE SAINT-GEORGES, HANOVER SQUARE. Vitrail de l'*Arbre de Jessé*, provenant d'un couvent de Malines. Vers 1525. Voir pp. 31-36, planches XVI, XVII et XVIII.

### LA TÊTE DU ROI JOSIAS.

Sous son turban bleu, Josias porte une « cale » formant une pointe sur le front, comme le roi qui lui correspond dans l'ARBRE DE JESSÉ de Saint-Godard, et dont le visage est également vu de face.

Cette photographie est l'une de celles où l'on suivra le mieux le travail du peintre. En se servant d'un long pinceau de petit-gris chargé de grisaille, il pose d'abord le « trait » (qui comprend ici les sourcils, les paupières et la pupille des yeux, la base du nez, la ligne sinueuse de la bouche, quelques poils et les contours de la barbe, etc.). Une fois le trait séché, il procède à l'« étendage » de la grisaille qui doit fournir les ombres. Opération délicate, qu'on achève en « égalisant » soigneusement, à l'aide du « blaireau ». Le modelé est ébauché. Il s'agit maintenant de le parfaire en jetant çà et là quelques touches de grisaille, et surtout en « enlevant » des « lumières » : au turban, avec un pinceau dur; aux yeux et aux agrafes du manteau, avec une pointe de bois; dans la

barbe enfin avec une aiguille, qui égratigne la grisaille de spirales nerveusement enroulées.

C'est à l'aiguille aussi qu'avec une minutie extraordinaire l'artiste a « éclairé » les joues et les différentes parties du visage, non sans multiplier les fines hachures parallèles et les entrelacs. Il dédaignait en effet le modelé un peu mou qu'on obtient en attaquant la grisaille humide avec une brosse, le « pulois ».

Par la perfection du métier comme par la beauté du style, l'ARBRE DE JESSÉ de Malines l'emporte sur toutes les autres œuvres d'Arnoult de Nimègue. C'est pourquoi j'ai placé la tête du roi Josias au frontispice de cette étude. Les autres photographies se succéderont, autant que possible, dans l'ordre chronologique des vitraux.

## PLANCHE I.

### LES TROIS SIGNATURES.

En haut, celle de Tournai, tracée sur les basques d'un cavalier, dans le vitrail de la FUITE DE CHILPÉRIC (Reprod. dans Arnoult de Nimègue, pl. VII). Voir ci-dessus, p. 9 et note 22.

Au milieu, le nom francisé d'Aert Van Oort : ARNOULT DE LA POIN[TE], « enlevé » en clair sur le galon du collet porté par un Prophète de l'ARBRE DE JESSÉ à Saint-Godard de Rouen (Reprod. Arnoult de Nimègue, pl. X). Voir p. 7 et pl. XI.

Enfin, l'inscription ARNOULT DE NIMEG[UE] PEIN[TRE], au collet d'un bourreau de saint Etienne, dans le vitrail de Saint-Romain de Rouen. Voir p. 6 et pl. X.

## PLANCHE II. — TOURNAI, CATHÉDRALE.

## LA VICTOIRE DE SIGEBERT SUR CHILPÉRIC.

Voir p. 10.

Comme tous les vitraux de Tournai (et la plupart des verrières de Belgique, hélas!) ce premier épisode du « récit des Temps mérovingiens » a été restauré sans mesure par J.-B. Capronnier, surtout dans sa moitié inférieure où nous aurons vite fait de signaler les morceaux anciens : un « témoin » du sol jaune avec ses herbes enlevées, le jupon de mailles du cadavre, le petit bouclier rond du fantassin et sa tunique verte avec l'inscription flamande ALTIT BLII (pour Altijd blij = Toujours gai!), la jambe de Sigebert, le caparaçon rouge de son cheval, les nœuds verts et les galons d'or chargés de lettres dont M. Jean Helbig a tenté de percer le mystère (dans l'article cité plus haut, note 22).

Au-dessus de la barlotière, tout le personnage du roi est refait, à l'exception du visage, de la couronne (moitié de droite), de l'épaule gauche et d'une partie de la ceinture rouge gravée de points. La portion de la bride portant la lettre A est moderne.

Il n'y a plus rien de primitif dans les cavaliers de gauche, ni dans ceux de droite (sauf le visage du voisin de Sigebert). Mais de ce côté-ci, les têtes des chevaux sont anciennes, et elles sont fort belles, avec leurs crinières onduleuses. La bride verte du second cheval est marquée d'un A dans un cercle, comme la toque d'un personnage de la LAPIDATION DE SAINT ETIENNE, à Rouen. Ces beaux morceaux font ressortir la facture banale et pesante de Capronnier. Mais on nous a dit (cf. note 19) que ce restaurateur à outrance copiait fidèlement les pièces qu'il croyait devoir remplacer.

Nous le pensons volontiers, car l'ensemble garde une magnifique allure. On n'oublie pas ce Sigebert armé d'or et paré de rouge, qui fonce dans la bataille, lance baissée, au galop d'un cheval transformé en licorne par un chanfrein d'orfèvrerie.

PLANCHE III. — MÊME VITRAIL  
DEUX BUSTES DE SOLDATS.

A gauche, un fantassin coiffé d'un casque autour duquel se noue une écharpe jaune, brandit une javeline. Dans sa bouche, on aperçoit la langue, mais pas de dents.

Même particularité chez le cavalier qui s'écroule à droite, le corps transpercé d'une lance. Ses traits présentent en outre une déformation bestiale dont les caricatures prodiguées par Arnoult dans ses œuvres rouennaises nous fourniront maint exemple.

Capronnier a refait la cuirasse (ainsi que celle du fantassin), en reproduisant soigneusement un motif d'orfèvrerie (quatre grosses perles sur les côtés d'un carré curviligne posé en pointe), qui reparaitra souvent dans nos vitraux. Le bras et la poignée de l'épée sont anciens.

• PLANCHE IV. — TOURNAI, CATHÉDRALE.

Vitraux des *Privilèges féodaux de l'Evêque et du Chapitre*. Vers 1490-1500. Voir p. 10.

A) *LE PONTENAGE*. Voir p. 11 et p. 12.

On peut considérer toute la moitié inférieure comme refaite par Capronnier, et tout le reste comme ancien, sauf la tête de la femme et quelques pièces dans les maisons, à droite.

La vue de l'Escaut, avec le vieux pont démoli il y a un



siècle et les barques amarrées au quai, est fort précieuse pour l'histoire de Tournai.

B) *LE DROIT SUR LES POIDS ET BALANCES.*

Voir p. 11.

Les restaurations sont réparties comme dans le tableau précédent, et toutes les têtes sont anciennes. Elles sont pour la plupart d'une vérité frappante dans la diversité de leurs types. Celles des portefaix annoncent les paysans de Pierre Breughel. Nous ne connaissons rien de semblable dans l'œuvre d'Arnoult.

Henry de Campes ne saurait les réclamer, bien qu'il ait peint le marchand debout à gauche, près de la balance à plateaux. Sur le bordereau que tient ce personnage de belle allure, on lit les dernières lignes d'un compte : « fon[t] ensamble... III<sup>c</sup> l (?) et XX ss » (trois cents livres et vingt sous).

Au fond, un préposé pèse un gros écheveau à l'aide d'une romaine.

Capronnier a reproduit exactement les curieuses marques commerciales inscrites sur le ballot et sur le tonneau, ainsi que l'emblème communal gravé sur les poids. (Cf. Jean HELBIG, art. cit., fig. 15 à 17.)

PLANCHE V. — TOURNAI, CATHÉDRALE.

*Histoire du Rétablissement de l'Évêché.* Vers 1490-1500. Voir p. 11.

*LE PAPE EUGÈNE III RECEVANT LES DÉPUTÉS DE TOURNAI.* Voir p. 15.

Ici encore, les trois divisions inférieures sont en verre neuf. Le prêtre en chape agenouillé à droite a été refait de pied

en cap. La croix pontificale qu'il porte forme monstrance dans sa partie médiane et contient une hostie.

Le pape étend la main droite pour recevoir la supplique du chancelier Letbert : une sorte de livret où sont tracés les mots : A vous perternite (pour paternité) en.... Sa main droite tient un volume dont la reliure ciselée représente l'image du Sauveur.

Il y a beaucoup de variété dans les têtes de la députation tournaisienne, qui ne sont pas toutes de la main d'Arnoult. L'une d'elles, assez gauchement tracée, doit sa chevelure blonde à l'application du jaune d'argent sur le verre rose où sont taillés uniformément les visages de la série du RÉTABLISSEMENT DE L'EVÊCHÉ. Même quand il s'agit d'un vieillard dont la barbe devrait être blanche, comme celui qu'on remarque à gauche (voir p. 49).

## PLANCHE VI. — MÊME VITRAIL.

### LA TÊTE DU PAPE.

Ce visage d'une si auguste gravité est modelé avec une remarquable finesse. Nous y voyons paraître les traits sinueux, presque tremblés, dont Arnoult de Nimègue use souvent dans ses têtes de vieillards (voir p. 25).

Les fleurons de la tiare ressemblent à ceux de la couronne de Sigebert et la croix à triple croisillon offre le décor caractéristique dont nous avons parlé à propos de la planche III et qu'on retrouvera dans la planche suivante.

On observera que le réseau des plombs ne sertit ni la tiare, ni la chape du Saint-Père, qui se détachent assez mal, en conséquence, sur la tenture jaune du trône pontifical.

## PLANCHE VII. — MÊME VITRAIL.

DEUX ÉVÊQUES ET UN CARDINAL. Voir p. 15.

Si l'on raccorde les deux clichés (en prenant pour repère l'ombre de la vergette), on verra comment le cardinal porte son chapeau rouge attaché dans le dos.

Tout le visage de ce personnage est éclairé de fines hachures entrecroisées. Quelques « enlevés » au petit bois dessinent une « patte d'oie » près de l'œil droit.

## PLANCHE VIII. — TOURNAI, CATHÉDRALE.

*Histoire du Rétablissement de l'Évêché.*

Cinquième vitrail : *Le Sacre d'Anselme.* Vers 1490-1500. Voir p. 13.

## BUSTE D'UN ÉVÊQUE.

La signature d'Henry de Campes est peinte en toutes lettres — et même avec deux caractères supplémentaires — sur l'agrafe, en forme de Tables de la Loi, de la chape portée par l'un des évêques consécrateurs (celui de gauche). Il faut donc admettre que la tête du prélat est de sa façon. Elle n'est pas exempte de gaucherie, surtout dans la peinture des yeux et de la bouche, qui, dans ce visage représenté de trois quarts, sont figurés presque de face, alors que le nez est vu de profil ou peu s'en faut. Dans une œuvre « moderne », cette « distorsion » fort désagréable ne se fait pas accepter aussi facilement que les conventions du dessin égyptien. Or, on l'observe dans les meilleurs morceaux exécutés par Henry de Campes (par exemple : ANSELME EN COSTUME DE VOYAGE, dans le septième vitrail). Le sillon de la lèvre supérieure est très marqué et le trait des sourcils est barré de fines hachures.

*Il y a beaucoup d'orfrois à figures dans les vitraux de Tournai. Ici on reconnaît saint Pierre à sa clef, et saint Paul à son épée nue.*

PLANCHE IX. — MÊME VITRAIL.

BUSTE DU PAPE.

*Le grand morceau de verre où est peinte la tiare sort des mains de Capronnier, et sans doute aussi la pièce de gauche et la partie de la chape sur laquelle se détache la main du pape. Tout le reste est ancien. L'agrafe représente la TRINITÉ : Le Christ de Pitié est assis sur les genoux du Père. On voit ici distinctement, à l'intérieur de la monstrance ménagée au pied de la croix pontificale, l'hostie et la lunule qui la supporte.*

*Le portrait d'Eugène III est assez différent de celui de notre planche VI. Mais dans la scène intermédiaire, la NOMINATION D'ANSELME, il est moins « ressemblant » encore. Là, il semble avoir été tracé par Henry de Campes ou un de ses apprentis. Ici, par Arnoult de Nimègue. La ligne sinueuse de la bouche est exactement semblable à celle du frontispice.*

*Il est notable que l'atelier de Tournai ne s'est nullement soucié de suivre les types. Le chancelier Letbert reparait six ou sept fois, sous le même costume, mais non avec le même visage.*

PLANCHE X. — ROUEN, ÉGLISE SAINT-ROMAIN. Vitrail du *Martyre de Saint Étienne*, provenant de Saint-Étienne-des-Tonneliers. Premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Voir p. 5.

*SAINTE ÉTIENNE CONDUIT AU SUPPLICE.*

*Cette scène a été décrite dans Arnoult de la Pointe, p. 2*

(142). Dans Arnoult de Nimègue, p. 8 (140), j'ai publié un calque de l'extraordinaire caricature qu'on aperçoit ici dans la forme de gauche, entre le turban du magistrat et la toque rouge du bourgeois.

Le hallebardier blanc, -à droite, est emprunté à Albert Dürer (Cf. Arnoult de Nimègue, note 8). Quant au flûtiste, son voisin, j'ai cherché à expliquer sa présence par l'influence du théâtre. Les joueurs d'instruments qui accompagnent si souvent le saint homme Job n'ont pas d'autre origine. On peut aussi y voir une « musique militaire » réduite à un seul homme.

On remarquera l'état lamentable du soldat qui lève la main sur saint Etienne. Il est fait littéralement de pièces et de morceaux. C'est merveille que la signature nous ait été conservée.

En laissant voir la mauvaise conservation des visages, notre planche rappelle l'échec de l'audacieuse expérience que nous avons racontée plus haut, p. 48. Dans la tête de saint Etienne, le trait a presque complètement disparu ou paraît en blanc. Restent le jaune d'argent de la chevelure et l'émail rose, là où il n'a pas « tourné au sel », comme on dit à l'atelier, ou formé des taches brunes.

A Saint-Romain, Arnoult ne semble pas avoir employé la sanguine pour le trait des visages, mais seulement une grisaille, qui paraît mauve quand elle demeure translucide. Faut-il en conclure que le MARTYRE DE SAINT ETIENNE est légèrement antérieur à l'ARBRE DE JESSÉ de 1506?

## PLANCHE XI. — ROUEN, ÉGLISE SAINT-GODARD.

L'ARBRE DE JESSÉ. 1506. Voir p. 7, p. 33 et p. 46.

L'immense verrière se partage en trois étages. En bas, le

patriarche Jessé trône au milieu d'une sorte de portique de style Renaissance, accompagné des quatre prophètes majeurs. C'est celui de gauche qui porte la signature Arnoult de la Pointe, reproduite planche I.

Au-dessus, s'arrondissant sur un champ violet, les rameaux symétriques d'un grand arbre vert portent quatorze personnages debout : le roi David qui joue de la harpe, douze rois de Juda armés du sceptre, et, dans un pavillon vert tendu de drap d'or, la Vierge à l'Enfant. Enfin, dans le tympan rouge, paraît l'Éternel entouré de la cour céleste.

Un soubassement a été retranché de cette photographie, parce qu'il présente un seul panneau ancien : un blason supporté par deux génies ailés (cf. Arnoult de la Pointe, p. 8 (148). Les autres panneaux ont été restitués en 1863.

Dans le reste du vitrail, les restaurations sont négligeables. Elles intéressent surtout les architectures. Toutes les têtes sont anciennes. La date de l'œuvre est inscrite sous les pieds de Jessé : ROBERT DE LA MARE ET SES ENFANTS ONT DONÉ CESTE VERIÈRE LAN MIL V<sup>cc</sup> ET SIX PRIES DIEU POUR EULX.

Cette date certaine donne beaucoup d'intérêt au décor de ce vitrail. J'ai montré qu'il venait de Gaillon. Dans son excellent petit livre sur le Style Renaissance (Paris, 1942), M. F. Gébél en souligne à deux reprises l'importance et la précocité (p. 57 et p. 105).

## PLANCHE XII. — MÊME VITRAIL.

### A) TÊTE D'UN ROI.

Ce visage, à l'expression douloureuse, est celui d'un roi du registre intermédiaire, placé à droite de David et de la Vierge.

*Le trait est réalisé pour la plus grande partie en sanguine, la part de la grisaille se réduisant à la paupière supérieure, à la pupille de l'œil et à l'oreille. La tête du personnage, fort beau également, qui se trouve de l'autre côté de la Vierge, a été exécutée suivant le même compromis.*

*Voyez les fâcheux effets de la préparation essayée ici par Arnoult de Nimègue : là où elle n'a pas disparu, elle forme des taches sombres, quelques portions infimes gardant seules leur couleur originelle, rose dans le visage, blanche sur la barbe et sur les lingers. Notre photographie montre, en effet, que le peintre employait son émail, avec ou sans addition de carnation, au modelé de tous les verres incolores. Je l'ai retrouvé, à Saint-Godard, dans les belles frises des niches.*

*La face externe de ce panneau ne porte la trace d'aucun travail.*

#### B) TÊTE DE DAVID.

*D'autres têtes de Saint-Godard ont été entièrement « construites » en sanguine. Celle de David n'est pas du nombre. Elle est peinte avec la grisaille de cuivre dont usait Arnoult, et qui apparaît très consistante et de couleur chocolat — semblable, en un mot, à la grisaille du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle — lorsque le panneau est posé sur la table de l'atelier. Dans la fenêtre, cette peinture fait noir quand elle est épaisse, et mauve quand elle est plus délayée.*

*Le visage a été teinté en rose, à l'intérieur également, car au dehors le verre est nu.*

PLANCHE XIII. — ROUEN, ÉGLISE SAINT-OUEN. *Légende de Sainte Catherine.* Pre-

mières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Voir p. 22.

A) *LA DISPUTE AVEC LES PHILOSOPHES.*

*Arnoult de Nimègue ne s'est fait pas faute de tourner en ridicule les savants personnages opposés par Maxence à la frêle petite vierge d'Alexandrie. On reconnaît au second plan des trognes pareilles à celle que j'ai signalée dans la pl. X.*

B) *SAINTE CATHERINE ENSEVELIE PAR LES ANGES.*

*Un ange, dont on ne voit ici que les mains et une aile, va placer la tête coupée dans le tombeau où ses frères déposent le corps de la martyre.*

*Le corsage de sainte Catherine a été refait en 1852.*

PLANCHE XIV. — WELLS, CATHÉDRALE.  
*LA LÉGENDE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉ-  
GÉLISTE*, provenant de Rouen. Premier quart du  
xvi<sup>e</sup> siècle. Voir p. 28.

*Ces vitraux ont été suffisamment décrits dans le texte.*

*Dans la seconde scène, la perdrix ne fait pas allusion à une histoire de la Légende dorée, comme le croyait le docteur Robinson. C'est un accessoire du paysage qu'on rencontre fréquemment à Rouen dans les œuvres du Maître de la Vie de Saint Jean-Baptiste (Voir Arnoult de Nimègue, p. 19 (151) et Romain Buron, p. 28), puis dans celles de l'atelier de Saint-Vincent.*

PLANCHE XV.

A) *ÉGLISE SAINTE-FOY DE CONCHES.*



Vitrail de *la Vierge entre Saint Adrien et Saint Romain*. Vers 1510. Voir p. 25.

*LA TÊTE DE SAINT ADRIEN*. Voir p. 26 et p. 49.

Tout le trait est en sanguine, sauf les yeux. Il y a des « accents » de grisaille au nez et aux lèvres. La chevelure étant, bien entendu, colorée au jaune d'argent, ses boucles sont dessinées en sanguine et en grisaille. La sanguine fournit aussi le modelé, caractérisé par de larges « lumières » mettant le verre à nu.

Dans le personnage de saint Romain, le visage est tracé en grisaille et repassé à la sanguine. Une ligne de sanguine renforce le nez, à l'extérieur.

Dans ce magnifique vitrail, les physionomies sont traitées comme à Saint-Godard, mais d'un pinceau plus assuré.

B) ÉGLISE NOTRE-DAME DE LOUVIERS.

Vitrail des *Trois-Maries*. Vers 1520. Voir p. 54.

*LA TÊTE DE MARIE CLÉOPHAS*.

Deux chaînes d'or tombent du turban de lingerie qui coiffe cette charmante tête blonde, où reparaît le type des anges de Saint-Ouen. L'une se ferme sur le front en guise de ferronnrière; l'autre forme collier et soutient un petit joyau. Aux angles du décolleté carré, on retrouve les motifs d'orfèvrerie déjà signalés à Tournai, et qui foisonnent à Saint-Godard.

Nous n'apercevons ici qu'un fragment du remarquable paysage peint sur le fond blanc : le sommet d'une montagne, des arbres jaunes sommairement traités, une tour à machicoulis et un pignon à gradins.

PLANCHE XVI.— LONDRES, ÉGLISE SAINT-GEORGES, HANOVER SQUARE. Vitrail de l'*Arbre de Jessé*, provenant d'un couvent de Malines. Vers 1525. Voir pp. 31-36, et Frontispice.

LA PARTIE CENTRALE DU VITRAIL.

Cette planche montre le vitrail de Malines dans son déplorable cadre londonien : un vrai cadre de Procuste, comme nous l'avons expliqué.

A gauche de la Vierge, les rois Josaphat et Osias, à droite Manassé et Jéchonias. A Londres, chacun des ancêtres du Christ porte son nom gravé sur un cartouche rouge, suspendu à un long sceptre d'or. A Rouen, rien ne les distingue les uns des autres. On reconnaît seulement David, à sa harpe.

La devise d'Antoine Bohier est inscrite à droite du médaillon de la Victoire placé au-dessus de la tête de Jessé. La Minerve dont on parle à la note III est suspendue à la colonne de droite. Mais on ne lira distinctement ces détails que sur le précieux dessin de Bridgens, reproduit dans Arnoult de la Pointe.

PLANCHE XVII. — MÊME VITRAIL.

LE ROI DAVID. Voir p. 33.

La fidélité au modèle de Saint-Godard s'affirme ici dans tous les détails du costume et de la parure. Sur la manche, on remarquera un masque en forme de feuille. Ce motif antique a connu une vogue particulière à Caillon. On le trouve dans presque tous les vitraux rouennais où se fait jour l'influence d'Arnoult de Nimègue, jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

*L'Arbre de Malines est une vigne (voir p. 34). Les grappes violettes sont mises en plomb. Les branches, les feuilles et les vrilles sont peintes au jaune d'argent sur le fond blanc de la verrière.*

PLANCHE XVIII. — MÊME VITRAIL.

*LA VIERGE ET L'ENFANT. Voir p. 33.*

*Comme le roi David, la Vierge a été suffisamment décrite dans le texte. J'ai noté aussi la ressemblance de l'Enfant-Jésus avec celui de Conches et celui de Louviers.*

*Dans cette planche et dans la précédente, on remarquera le geste précieux des mains.*

*La « gloire » est bordée d'un cordon de chérubins, comme à Lichfield, mais simplement peints sur le fond d'or.*

PLANCHE XIX. — TOURNAI, ANCIENNE COLLECTION WYBO. Deux fragments provenant de la Cathédrale de Tournai. Vers 1526. Voir p. 69.

A) *TÊTE D'APOTRE. Voir p. 70.*

B) *TÊTE DE DONATEUR. Voir p. 70.*

PLANCHE XX. — CATHÉDRALE DE LICHFIELD. — Vitrail de la *Fontaine de Miséricorde*, provenant de Malines. Vers 1525-1530. Voir p. 61.

*Notre figure I (p. 62) indique le parti général des architectures, exécutées en grisaille avec rehauts de jaune d'argent*

sur du verre blanc, à l'exception des coquilles mauves des niches et des cartouches et médaillons rouges.

Sous la corniche, où règne la devise FAIRE ET TAIRE, une frise comporte des panneaux sculptés : un Bacchus, plus ou moins refait, et un Mucius Scaevola.

L'écriteau qu'on aperçoit en bas, à droite, commémore la donation des deux vitraux en 1895 et leur restauration.

Les putti « préraphaélites » de C.-E. Kempe sont ici moins nombreux que dans la forme de gauche.

## PLANCHE XXI. — MÊME VITRAIL. Détails de la décoration.

### A) UN PILASTRE.

C'est la partie inférieure du pilastre gauche de la niche de gauche. On voit le pilastre symétrique dans la planche précédente. Les arabesques sont assez différentes de celles des œuvres rouennaises d'Arnoult de Nimègue et trahissent l'influence du graveur Nicoletto de Modène.

### B) UNE FIGURE GROTESQUE. Voir p. 66.

On peut en dire autant de cette petite figure ailée, que notre texte appelle à tort une sirène, puisqu'elle se termine par un long rinceau, au lieu de finir en queue de poisson.

### C) L'ABONDANCE.

Au contraire, ce panneau de la frise signalée à la planche précédente semble être la copie d'une de ces plaquettes de bronze que les sculpteurs italiens ont produites à foison, pour le plus grand profit de nos artistes. Il décore la partie gauche, à côté d'un second Bacchus (voir la note 111 bis).

## PLANCHE XXII. — MÊME VITRAIL.

A) *LA TÊTE DE LA CHARITÉ.* Voir p. 61 et note 102.

*Cette belle fille (si j'ose dire) est la sœur du SAINT ADRIEN de Conches (pl. XV). Mais son visage est exécuté, comme les têtes de l'ARBRE DE JESSÉ de Malines-Londres, en grisaille brun-rouge, avec des rehauts de « carnation » à l'extérieur.*

B) *LA TÊTE DU PÈRE ÉTERNEL.* Voir p. 61.

*Même observation, au point de vue de la technique. Dieu le Père est représenté en empereur, avec la couronne et le globe, comme dans le COURONNEMENT DE LA VIERGE du second vitrail de Lichfield et dans l'ARBRE DE JESSÉ de Saint-Godard. Son allure traditionnelle forme contraste avec le maniérisme des VERTUS.*

PLANCHE XXIII. — LICHFIELD, CATHÉ-  
 DRALE. Vitrail de la Dormition et du Couron-  
 nement de la Vierge, provenant de Malines.  
 Vers 1530. Voir p. 61 et fig. 2.

*Les grandes lignes de la composition et du décor se liront dans la figure 2, p. 67, qui permettra de situer exactement nos photographies de détail.*

A) *TÊTES D'APOTRES.* Voir p. 66.

*Il s'agit des Apôtres debout derrière le lit de la Vierge, à la suite de saint Pierre et de saint Jean l'Évangéliste. L'un porte la croix, l'autre l'eau bénite.*

*J'ai noté une seule tête moderne : celle du personnage*

isolé à l'extrême gauche de la composition; si d'autres ont été refaites, elles reproduisent évidemment les originaux.

B) *UN ÉTENDARD*. Voir p. 63 et note 103.

#### PLANCHE XXIV. — MÊME VITRAIL.

A) *TÊTE D'APOTRE*. Voir p. 66 et p. 71.

B) *UN ANGE*.

*C'est celui qui relève la courtine rouge du lit de la Vierge, à droite. Ce personnage raphaëlesque se distingue des simples putti par ses ailes et surtout par son nimbe. Les Apôtres n'en ont pas, ni la Sainte Vierge. Sans doute en ont-ils moins besoin que cet enfant maniéré.*

*Le pilastre qu'on aperçoit derrière lui est de même caractère que celui de la planche XXI. On y voit un second type du masque-feuille, cher aux ornemanistes italiens, aux sculpteurs de Gaillon et à Arnoult de Nimègue.*

## TABLE ALPHABÉTIQUE

---

- A (lettre —, dans un cercle), 79.
- Abondance (L')*, 92.
- Adriaens (Luc), 18.
- Aertken (Gherit), 75.
- Agostino Veneziano, 72.
- Alaert du Hamel, 35.
- Aldegrever, 7.
- Amboise (Charles d'), 55.
- Amboise (cardinal Georges d'), 21, 26, 36, 43, 54.
- « améthyste », 47.
- Andelys (Les), église N.-D. du Grand-Andely, 24, 49, 76.
- Andrea (Zoan), 72.
- Antoine ermite (Légende de Saint)*, 22.
- Anvers, 14, 39, 42, 43, 52, 55, 57, 65, 69, 72, 73; vitraux de la cathédrale, 39, 59; vitraux de l'église Saint-Jacques, 46.
- Apocalypse*, 18, 28, 29.
- Aragon (cardinal Louis d'), 26.
- Aragon (royaume d'), 63.
- Arbre de Jessé*, 9; voir Caudebec; Londres, église Saint-Georges; Rouen, église Saint-Godard.
- Assomption de la Vierge*, 52, 71.
- Aubert (Marcel), 38.
- Austremoine (Légende de St)*, 23.
- Autriche (Marguerite d'), 44.
- Bacchus*, 92.
- Barbe (Sainte)*, 24.
- Beets (N.), 43, 59.
- Berlin, Kunstgewerbemuseum, 58.
- Berliner (R.), 43.
- Bernard (Th.), 22.
- Bigars de la Londe, 31.
- blaireau, 77.
- Bohier (Antoine), 21, 23, 26, 33, 37, 61, 90.
- Bohier (Thomas), 21.
- Bondroit (chanoine Th.), 39.
- Bosbénard - Commin (Eure), église, vitraux, 24, 49, 76.
- Bosch (Jérôme), 8, 15, 35.
- Bourgogne (emblèmes de la Maison de), 69.
- Bouts (Thierry), 18.

- Breughel (Pierre), 81.  
 Bridgens, 34, 35, 90.  
 Bright (chanoine H.), 65.  
 Bruges, 17; Musée, 66.  
 Bruxelles, 16, 37; Musées, 55, 57.  
 Burgkmair (H.), 28.  
 Burne-Jones (E.), 61.  
 Buron (Romain), 7.  
 Burrell (Sir William), 30.
- Cahier (R. P.), 23.  
 Cambridge, Fitzwilliam Museum, 30; chapelle de King's College, vitraux, 60, 69.  
 Campes (Gautier de), 14.  
 Campes (Gérard de), 14.  
 Campes (Henry de), 13-16, 40, 81, 83, 84.  
 Capronnier (J.-B.), 10, 13, 15, 16, 17, 79, 80, 84.  
 caricatures, 8, 15, 22, 80, 85, 88.  
 carnation, 47, 48, 49, 50, 87, 93.  
 carton, esquisse et patron, 12, 14, 17, 27, 51, 57, 58.  
 Catherine (*Légende de Sainte*), 22, 88.  
 Caudebec, église Notre-Dame, 9.  
 Cène (*la Sainte*), 71.  
 Châlons-sur-Marne, église Notre-Dame, 59.  
 Charité (*la*), 61, 93.  
 Charles-Quint, 63, 65.  
 Chilpéric et Sigebert (*Lutte entre*), voir Tournai, cathédrale, vitraux et bas-reliefs.  
 Christie, 30, 65.  
 Clemen (Paul), 43.  
 Coeck (Pierre), 66.  
 Cologne (Allemagne), 69.  
 Conches, église Sainte-Foy, vitraux, 7, 25, 34, 45, 49, 56, 59, 66, 76, 88-89, 91.  
*Condamnation de Banquet (la)*, 17.  
 Congrès internationaux de l'histoire de l'Art, Bruxelles, 37; Londres, 52, 60.  
 Costessey (Angleterre), château, vitraux, 30, 31.  
 Cottrel (chanoine Pierre), 71.  
 « couleur de bois », 47.  
 « couleur de chair », 47.  
*Couronnement de la Vierge*, 24, 64, 93.  
 Cousin (chanoine Jean), 11, 19.  
 Coutances, église Saint-Pierre, vitrail, 53.  
 crayon rouge, 47.  
 Crevel (abbé), 5, 21.  
 Croixmare (Anne de), 25, 66.
- David*, 33, 86-87, 90.  
 Day (L.-F.), 66.  
 De Bruyn (Edmond), 38.  
 Decamps (Jehan), 14.  
 De Keyser (Thomas), 56.  
 Devises et inscriptions : *Arnei Nemos*, 32; *Virtuti omnia parent*, 32, 37; *Le fet lout*



- lovre, 33; *J'espère mieux*, 33; *Anchora mea Deus*, 37; *Ingratis servire nefas*, 37; *De tout rien*, 54; *Louenge à Dieu*, 54; *Faire et taire*, 61, 92; *Plus outre*, 63; *Aragon*, 63; *Dieu scet tout*, 63; *Semper*, 66; *Sanderle Heripiepe*, 70; *Spere lusem*, 70; *Lecrecia*, 70; *Minerve la mere de l'a[rt l]ibbral*, 70; *Allit blij*, 79.
- diamant, 37.
- donateurs (figures de), 25, 31, 70, 71.
- Dormition de la Vierge*, 61, 71.
- Drake (Maurice), 31.
- Duhamel (Georges), 38.
- Dürer (Albert), 18, 26, 29, 40, 57, 64, 69, 72, 74, 85.
- échelle, 22.
- Economiques d'Aristote (les)*, manuscrit de la Bibliothèque de Rouen, 16.
- Elisabeth de Hongrie (Légende de Sainte)*, 22.
- Ely (marquis d'), 34, 65.
- émail (couleurs d'), émaux, 45, 46, 48, 51, 72.
- « émail rose » d'Arnoult de Nimègue, 49, 85, 87.
- Enghien (Belgique), 64.
- esquisse, voir carton.
- étendage, 77.
- Etienne (Martyre de Saint)*, voir Rouen, église Saint-Romain.
- Eustache (Légende de Saint)*, 20.
- Evreux, cathédrale, 45.
- Faron (saint), 23.
- Fécamp, église abbatiale, vitraux, 23, 25, 37, 49, 53.
- ferret d'Espagne, 47.
- Fiacre (saint), 23.
- Fischer (J.-L.), 38.
- Florence, 36.
- Foi (la)*, 61.
- Fontaine de Miséricorde*, 61.
- Force (la)*, 61.
- Franchette (Paul), 37.
- Friedländer (Max), 42, 43, 44, 57-59, 73.
- Gaillon, château, 26, 33, 42, 55, 72, 86, 90, 94.
- Gand (Belgique), 17.
- Gay (Victor), 45.
- Gébelin (F.), 86.
- Geldenhauer (Gérard), 40, 41.
- Glasgow (Ecosse), collection Burrel, vitraux, 30.
- Glück (Gustav), 44, 73.
- Gossaert (Jean), 73.
- gravures utilisées comme modèles, 18, 26, 29, 34-35, 60, 72, 85.
- grisaille, 32, 45, 47, 48, 49, 77, 85, 87, 89, 91, 93.
- Guey (F.), 8, 12.

- Guichardin (Louis), 40, 41, 42, 44, 46, 59, 72.
- Hamp (ou Van Hamp), 27, 30.
- Haudicquer de Blancourt, 48.
- Helbig (Jean), 5, 20, 36, 42, 51, 56, 63, 64, 79, 81.
- hématite, 47.
- Henry VIII, 69.
- Herckenrode (Belgique), 60.
- Heurtault (Mausse), 53.
- Heverle (Belgique), 64.
- Hoogewerff (G.-J.), 40.
- Hoogstraeten (Belgique), château de Gelmel, 39, 52, 64; église Sainte-Catherine, 64; vitraux, 42, 52, 71.
- Honoré (Saint)*, 53.
- Hymans (Henri), 19.
- Immaculée-Conception (l')*, 22.
- jaune d'argent, 45, 50, 58, 61, 85, 89, 91.
- Jean-Baptiste (Saint)*, 21, 24, 53.
- « jeancousin », 47.
- Jean l'Évangéliste (Légende de Saint)*, 28-31.
- Jeanne la Folle, reine de Castille, 63-64.
- Jerningham (Sir William), 29.
- Job*, 85.
- Jouen (chanoine Léon), 32.
- Jubert (Geneviève), 24.
- Jubinal (Achille), 17.
- Kampen (Hollande), 40.
- Kempe (C.-E.), 61, 92.
- Lalaing (Antoine de), 39, 64.
- Langlois (E.-H.), 27, 30.
- La Quérière (E. de), 27.
- Laurent (Marcel), 44.
- Le Grave (Guillaume), 70-71.
- Le Lieur (Jacques), 24, 32.
- Lemaistre d'Anstaing, 9, 10, 15, 16, 18, 19, 20.
- Lenoir (Alexandre), 27.
- Le Pelletier de Longuemare (Henry), 24.
- Le Prévost (Auguste), 25.
- Le Prince (Engrand), 13, 76.
- Le Vieil (Pierre), 47.
- Lévy (Edmond), 12, 17, 18, 70, 71.
- Lichfield (Angleterre), cathédrale, vitraux provenant de Herckenrode, 60; vitraux provenant de Malines, 61-68, 70, 71, 73, 75, 91-94.
- Lierre (Belgique), église Saint-Gommaire, vitraux, 53.
- Lisieux, église Saint-Jacques, vitrail, 29.
- Lombard (Lambert), 66.
- Londres, British Museum, 58.
- Londres, église Saint-Georges, Hanover Square, vitrail de *l'Arbre de Jessé*, 9, 31-36.

- 48, 52, 54, 55, 56, 60, 65, 66, 71, 73, 90-91, 93.
- Londres, Victoria and Albert Museum, vitraux, 57, 58.
- Louviers, 31; vitrail de l'église Notre-Dame, 24, 32, 52, 54-56, 63, 73, 89-90, 91.
- Lübeck (Allemagne), église Notre-Dame, vitrail, 59.
- Lucas de Leyde, 70.
- lumières enlevées, 16, 77, 78, 83, 89.
- Mabuse, voir Gossaert.
- Madeleine (*Légende de Sainte*), 22.
- Maître de la Mort de Marie*, voir Van Cleve (Josse).
- Maître de la Vie de Saint Jean-Baptiste*, 88.
- Maître du Cabinet de Leipzig*, 58.
- Maître du Martyre de Saint Vincent*, 9, 31, 49, 68, 69, 88.
- Maître G. J. (ou J. G.?)*, 43.
- maîtrise, 56.
- Mâle (Emile), 26.
- Malines (Belgique), 34, 52, 60, 64, 65, 76, 77, 90, 91-94.
- Marcillat (Guillaume de), 47.
- Marie Cléophas, 54, 89.
- Marie Salomé, 54.
- Martin (*Légende de Saint*), 22.
- Mathurin (*Saint*), 24.
- Matsys (Quentin), 55, 66, 72.
- Memling, 15 (*Châsse de Sainte Ursule*), 19.
- Meyt (Conrad), 64.
- Minerve, 70, 90.
- modelé, voir trait.
- Modèles utilisés par les peintres verriers, 7. Voir gravures.
- Mone ou Monet (Jean), 64.
- Montfort-l'Amaury, église, vitrail, 46.
- Mucius Scaevola, 92.
- Nancy, Musée, tapisseries, 17.
- Nativité de la Vierge*, 22.
- Nicoletto de Modène, 72, 92.
- Nimègue, 17, 20, 42, 75.
- noms patronymiques traduits dans une langue étrangère, 8, 41, 78.
- Noviomagus, voir Geldenhauer.
- Norwich (Angleterre), 30.
- ocre rouge, 51.
- orfèvrerie, 19, 25, 29, 33, 34, 80, 82, 84, 89.
- orfrois, 84.
- Ortgenus (*Arnoldus*), 41.
- Ortkens (Aert), 39, 58.
- Parent (Paul), 43.
- Parenté de la Vierge (la)*, 55.
- Paresys (Hennen), 56.
- Paris, Musée du Louvre, 55.
- Paris, Notre-Dame, 22.
- patron, voir carton.
- Paul (*Saint*), 24.

- paysage, 31, 55, 88, 89.  
 peinture en apprêt, 45, 72.  
 Philippe le Beau, archiduc  
 d'Autriche, 63.  
*Pierre (Saint)*, 24.  
 Pirenne (Henri), 65.  
 plombs, 82.  
 Pont-Audemer, église St-Ouen,  
 vitraux de la *Légende de  
 Saint Ouen et des Miracles  
 eucharistiques*, 32, 53.  
 Popham (A.-E.), 59.  
*Privilèges féodaux de l'Evêque  
 et du Chapitre (les)*, voir  
 Tournai, Cathédrale, vitraux  
 et bas-reliefs.  
 pseudo-Aert Ortkens (le), 58.  
 putois, 78.
- Rackham (Bernard), 30, 33.  
 Regnault (Pierre), 61.  
 Reitsch (docteur W.), 74.  
 Renaissance, 19, 21, 24, 25,  
 26, 42, 43, 54, 60, 72, 76,  
 86, 92, 94.  
 restauration (principes de), 15,  
 79.  
*Rétablissement de l'Evêché de  
 Tournai (le)*, voir Tournai,  
 Cathédrale, vitraux.  
 Robinson (T. Rév. J. Army-  
 tage), 28-31, 88.  
 Rocx (Wouterken), 56.  
*Romain (Saint)*, 21, 25, 89.
- ROUEN.  
 7, 8, 18, 19, 25, 26, 27, 30,  
 32, 37, 42, 43, 46, 49, 72.  
 Abbaye de Saint-Ouen, église,  
 vitraux de la nef, 21-23, 50,  
 59, 68, 75, 87-88, 89; logis  
 abbatial, 21, 33.  
 Ancienne église Saint-Etienne-  
 des-Tonneliers, 5-8, 76, 84.  
 Ancienne église Saint-Etienne-la-  
 Grande-Eglise, 14, 27.  
 Ancienne église Saint-Jean, 30.  
 Ancienne église Saint-Pierre-du-  
 Châtel, 20, 76.  
 Cathédrale, portail central, 26;  
 tombeau des Cardinaux d'Am-  
 boise, 36, 43, 54; vitraux de  
 la *Légende et du Panégyrique  
 de Saint Romain*, 32.  
 Eglise Saint-Godard, vitrail de  
 l'*Arbre de Jessé*, 7-9, 16, 18,  
 20, 21, 24, 25, 32-36, 46,  
 49, 55, 61, 69, 73, 75, 77,  
 78, 85-87, 89, 93.  
 Eglise Saint-Patrice, vitrail, 46.  
 Eglise Saint-Romain, vitraux du  
*Martyre de Saint Etienne*,  
 5-8, 16, 18, 20, 49, 55, 78,  
 79, 84-85; fragments de vi-  
 traux, 21.  
 Eglise Saint-Vincent, vitraux,  
 9, 31, 49, 68, 69, 88.

- Hôtel du Bourgtheroulde, 43.  
Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, vitraux, 20, 49.  
rouge de fer, 45, 49, 68, 69; voir sanguine.  
Saint-Lô (Manche), église Notre-Dame, vitrail, 24, 32, 52-55, 63, 76.  
sanguine, 46, 47, 50, 51, 68, 69, 72, 85, 87, 89; voir carnation, rouge de fer.  
*Sauveur (le)*, 82.  
Schmitz (Hermann), 48, 69.  
signatures inscrites sur les œuvres d'art, 5, 6, 7, 8, 9, 20, 78, 86.  
Solario (Andrea), 55.  
Staets (Dirck et Jean), 40.  
Stafford (Lord), 29, 30.  
Stevenson, 27.  
*Suzanne (Sainte)*, 24.  
Tapisseries, 7, 16, 17, 72.  
*Taurin (Saint)*, 24.  
Thomas (Ray Grosvenor), 30.  
TOURNAI (Belgique).  
9, 16, 17, 81.  
Cathédrale, vitraux du transept, 9, 18, 49, 50, 55, 69, 72, 73, 76, 78, 79-84; anciens vitraux de la chapelle-paroisse, 69-71, 76, 91; bas-reliefs du grand portail, 11; la *Fausse Porte*, 16.  
Collection Camille Wybo, vitraux, 69-71, 73, 91.  
Ecole Saint-Luc, vitraux, 69-71.  
Musée des Antiquités, vitraux, 69-71.  
Toussain de Frontebosc (Guillaume), 25.  
trait et modelé, 48, 49, 50, 68, 77, 85, 87, 89.  
*Trinité (la Sainte)*, 23, 52-53, 64, 84.  
*Trois Maries (les)*, 24, 52-55, 89.  
Van Cleve (Josse), 73.  
Van der Goes (Hugo), 66, 72.  
« Van der Spits » (« Arnold »), 41, 42.  
Van der Weyden (Roger), 72.  
Van Hamp, voir Hampp.  
Van Hort (Aert), 40.  
Van Noort (Adam), 58.  
Van Oort (Aert), 40.  
Van Ortgen (Aert), 41.  
Van Orley (Bernard), 64.  
Van Ryckevorsel (J.), 39, 75.  
Van Scorel (Jean), 66, 70.  
« Van Staren » (Dirck), 44.  
Vasari (G.), 47.  
Vellert (Dirck), 40, 41, 43, 44, 57, 59, 60, 69, 73.

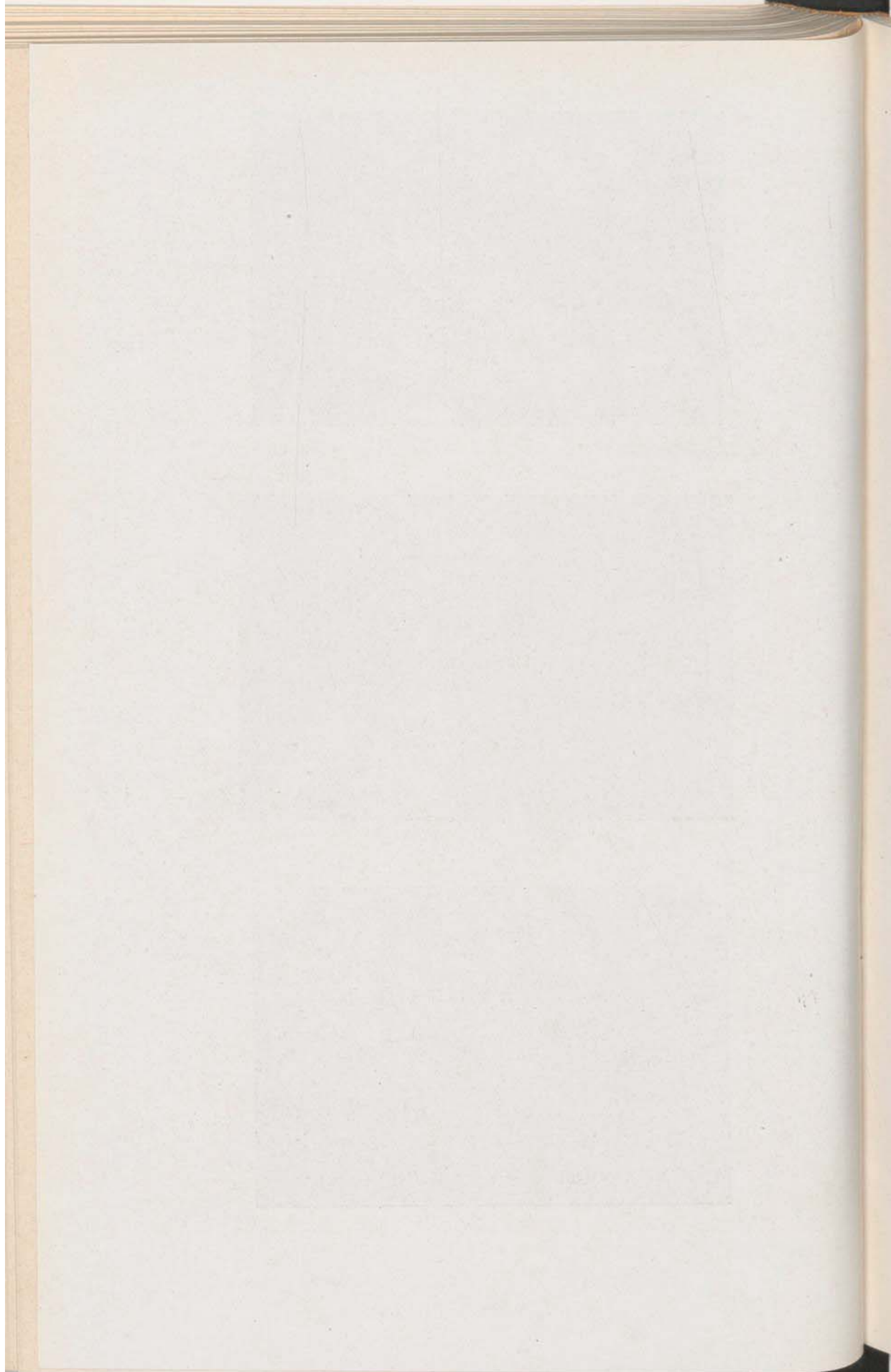
- verre rose, employé pour les  
  chairs, 16, 49, 82.  
verres de Normandie, 18.  
verres gravés, 32, 61, 90.  
Verrier (Jean), 38.  
*Victoire (la)*, 90.  
*Vierge à l'Enfant (la)*, 24, 25,  
  54, 86, 91.  
*Vincent (Saint)*, 53, 69.  
Vinci (Léonard de), 51.
- Warichez (chanoine), 10, 15,  
  19, 39, 42.  
Warwick (Angleterre), vitraux  
  du château, 43.  
Wells (Angleterre), cathédrale,  
  vitraux de la *Légende de*  
  *Saint Jean l'Évangéliste*, 28-  
  31, 88.  
Willement (Thomas), 34, 35.  
Wilton (Angleterre), 35.  
Wybo (Camille), 69-71.



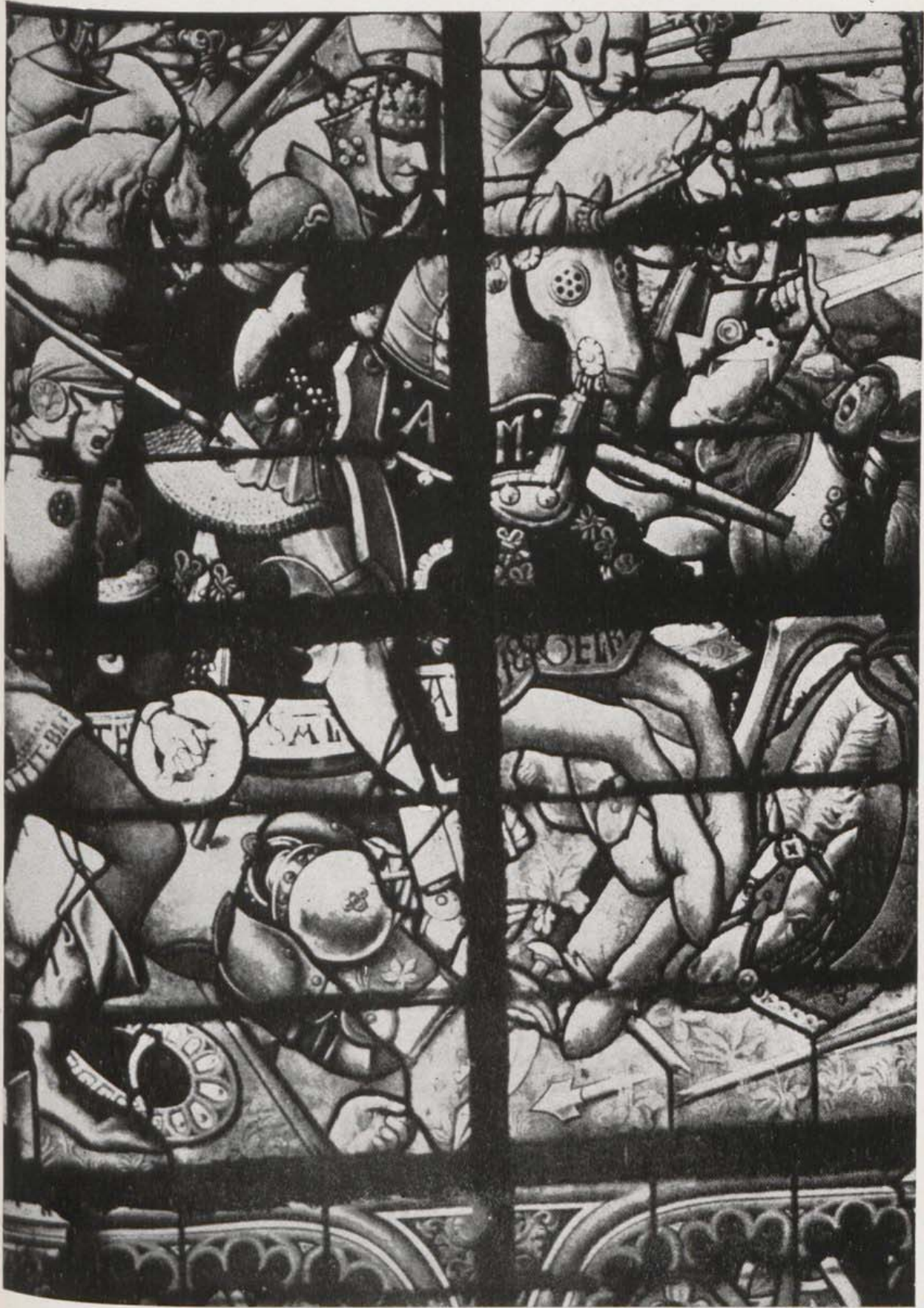


Phot. Jean Lafond

PLANCHE I. — Les Trois Signatures.  
(Voir la Notice des Planches)

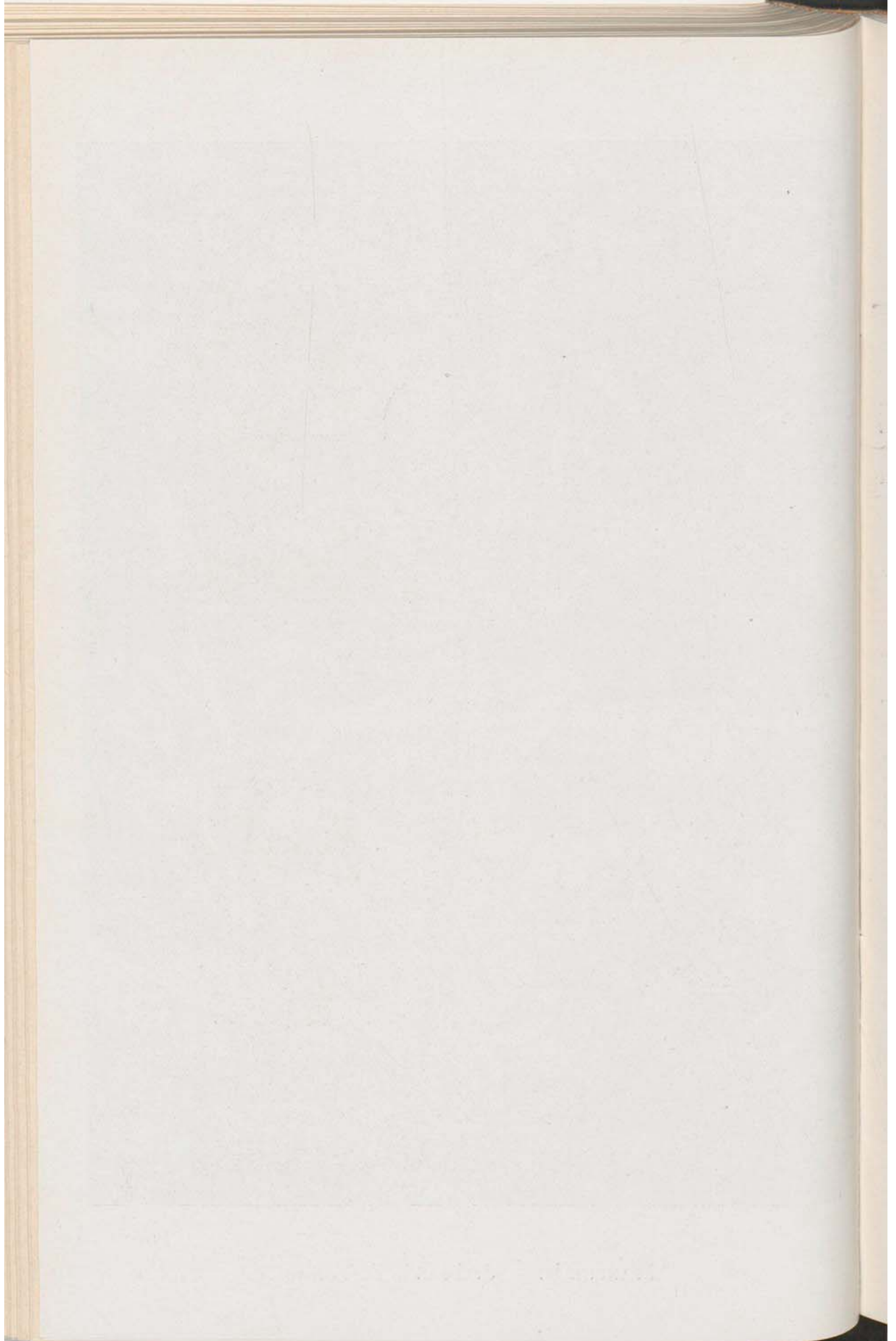






Phot. Carliez

PLANCHE II. — Cathédrale de Tournai.





Phot. Jean Lafouche

PLANCHE III. — Cathédrale de Tournai.

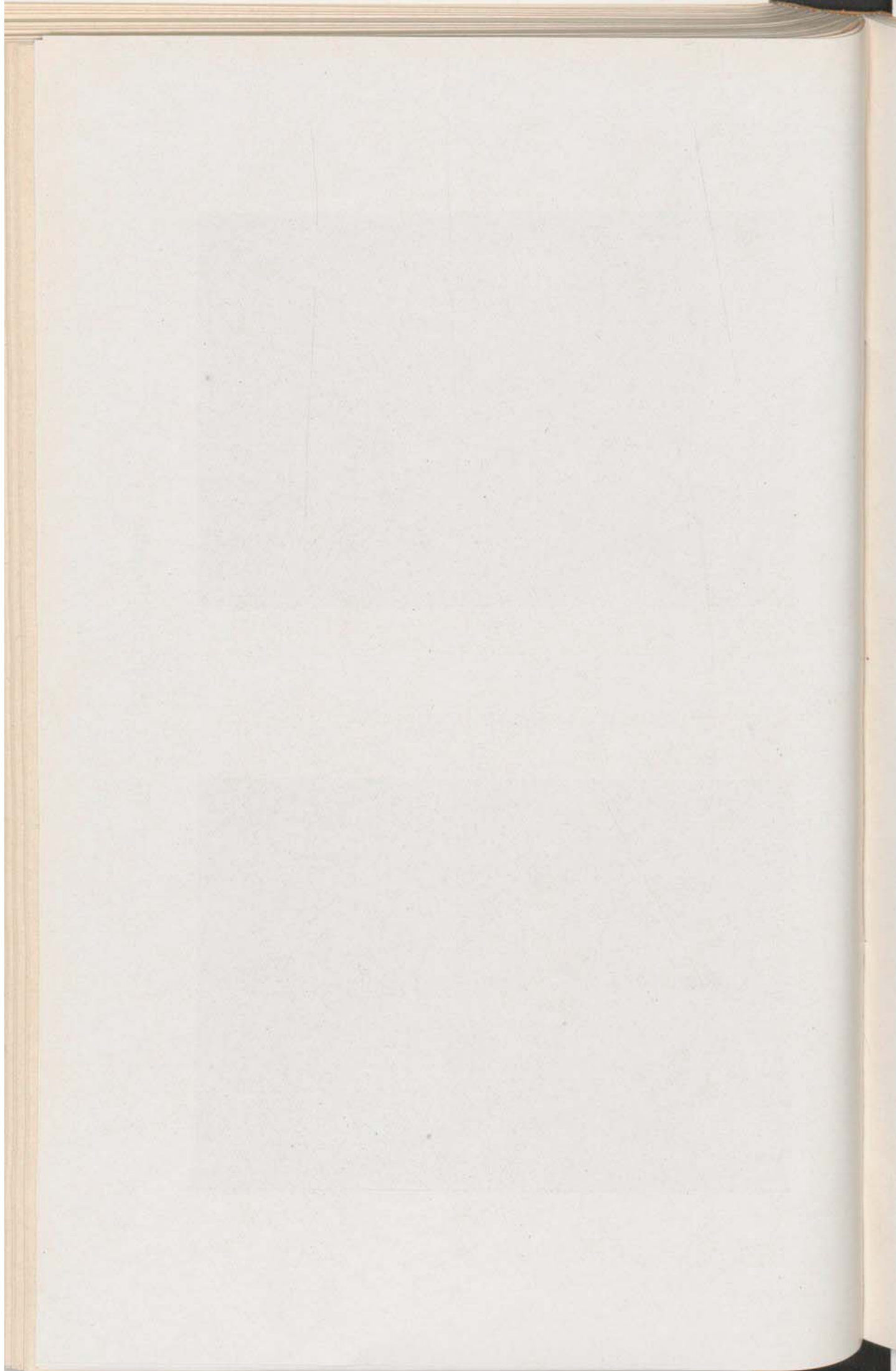
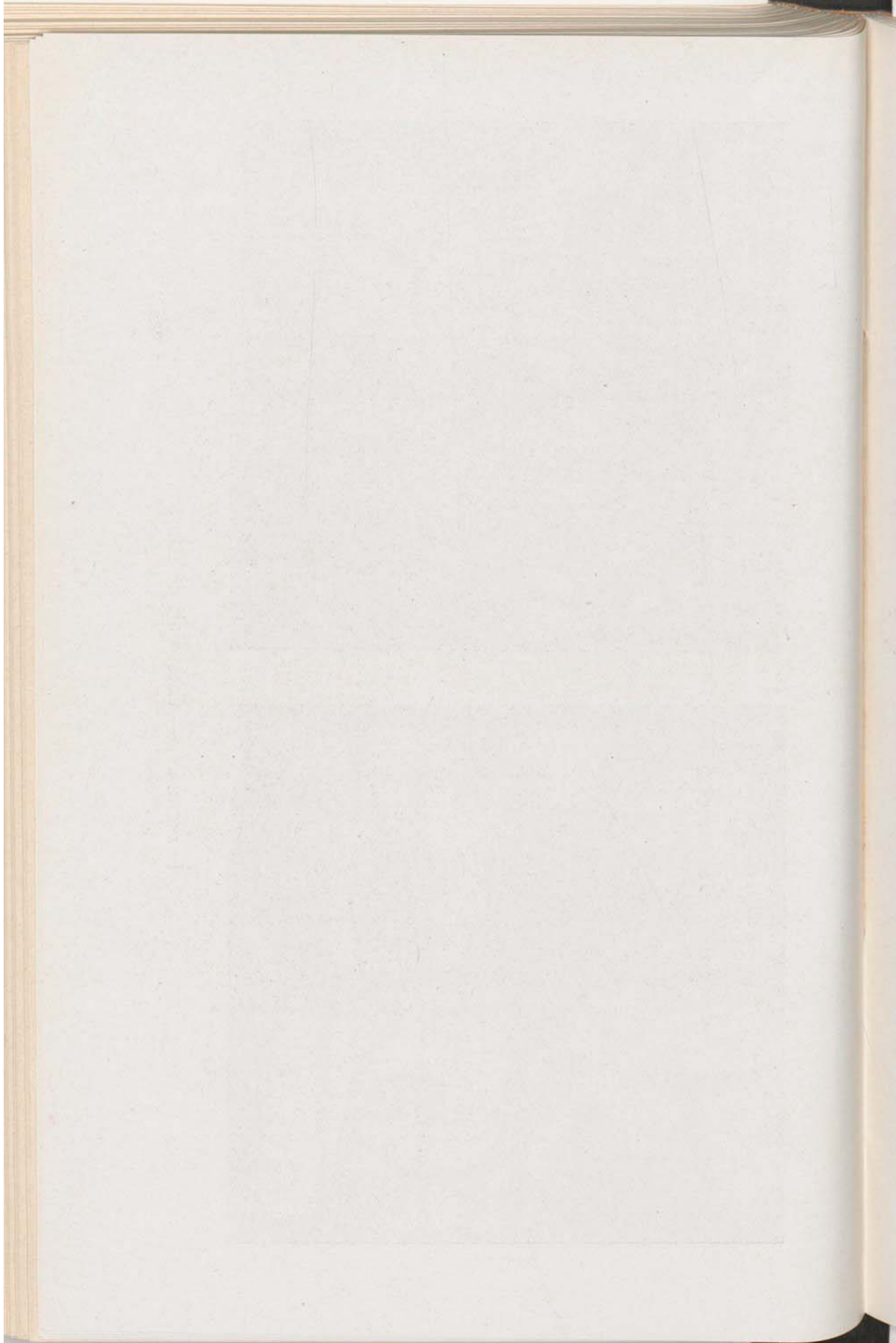




PLANCHE IV. — Cathédrale de Tournai.

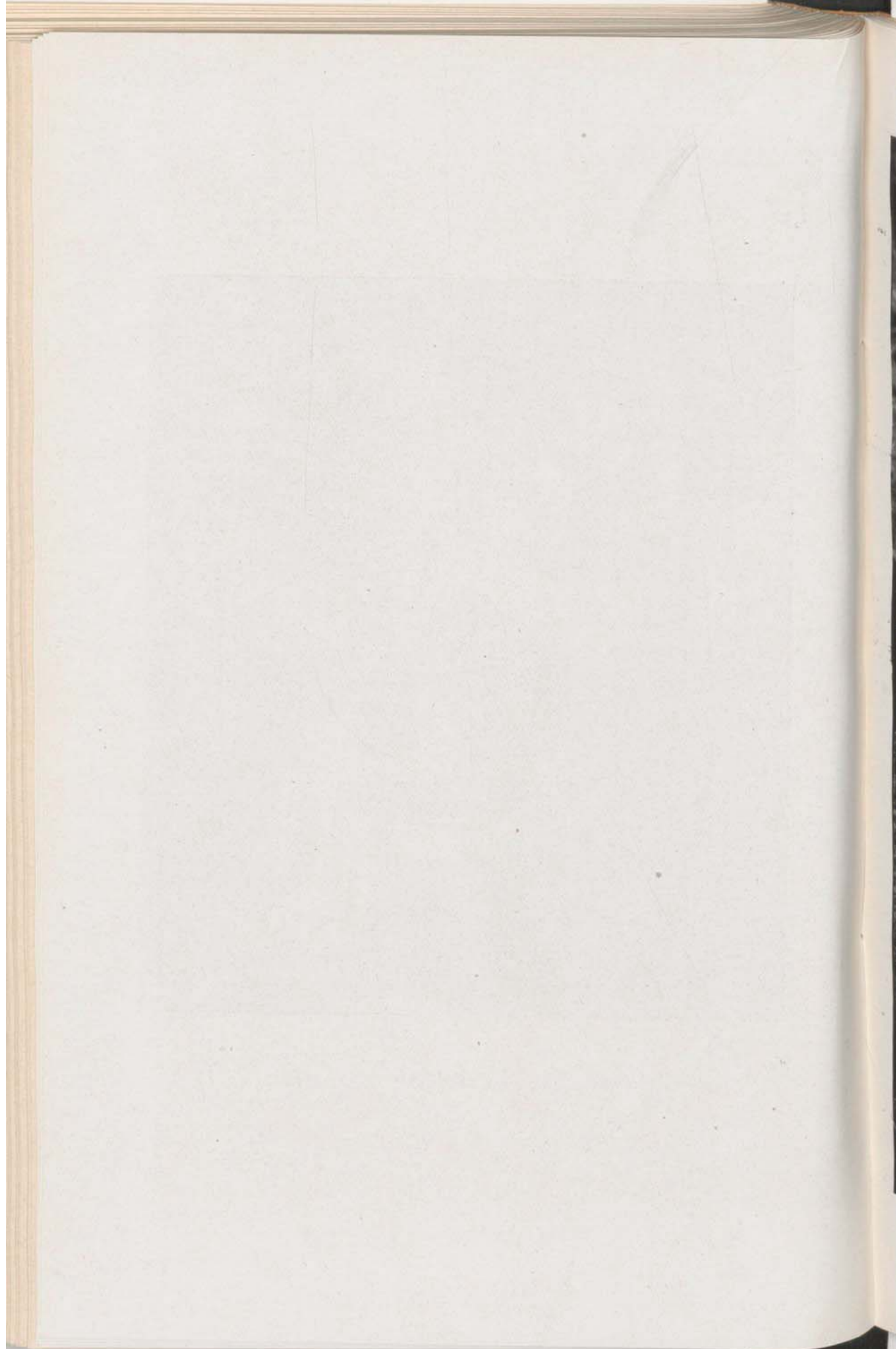
Phot. Cartiez





Phot. Carlier

PLANCHE V. — Cathédrale de Tournai.

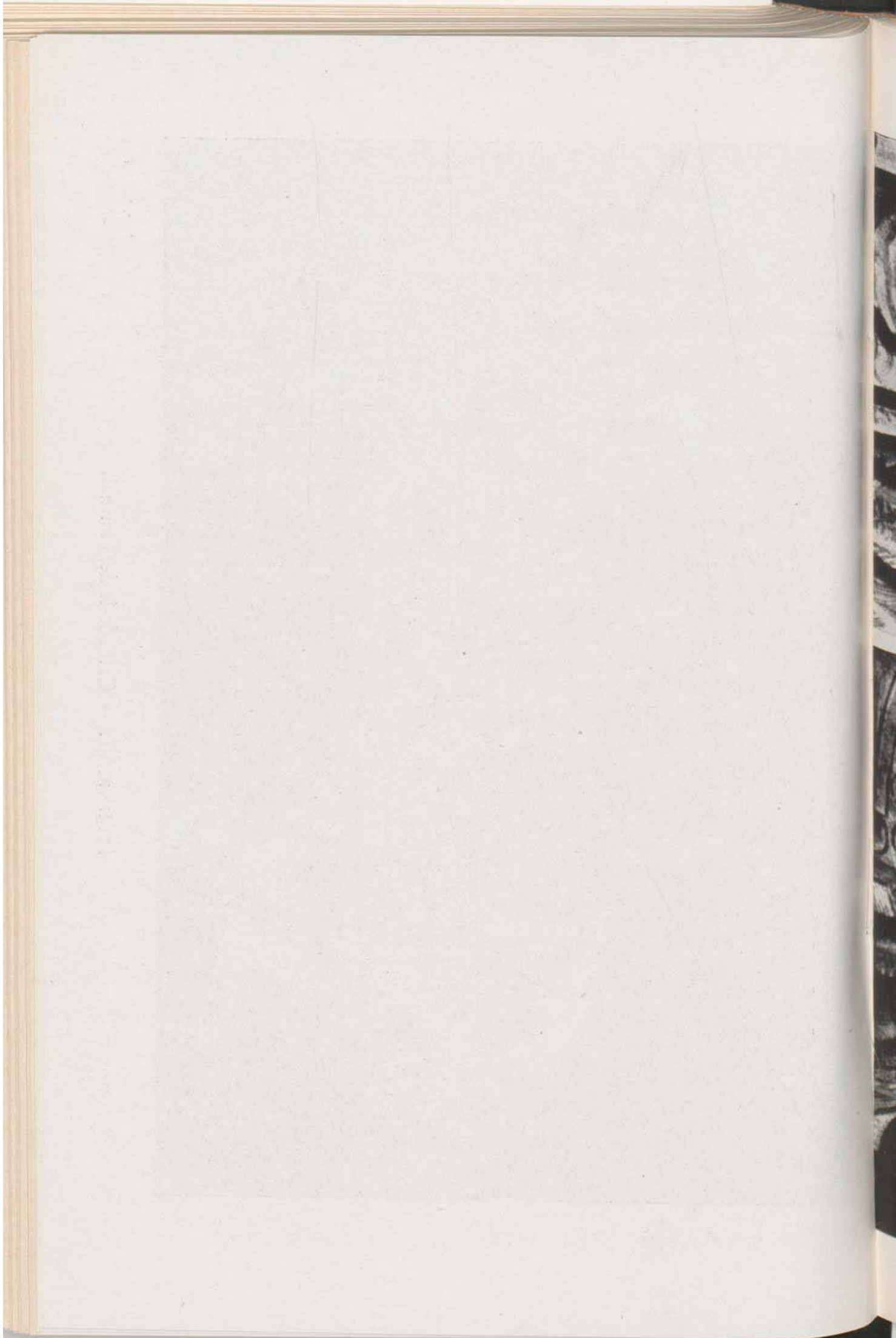






Phot. Jean Lafond

PLANCHE VI. — Cathédrale de Tournai.

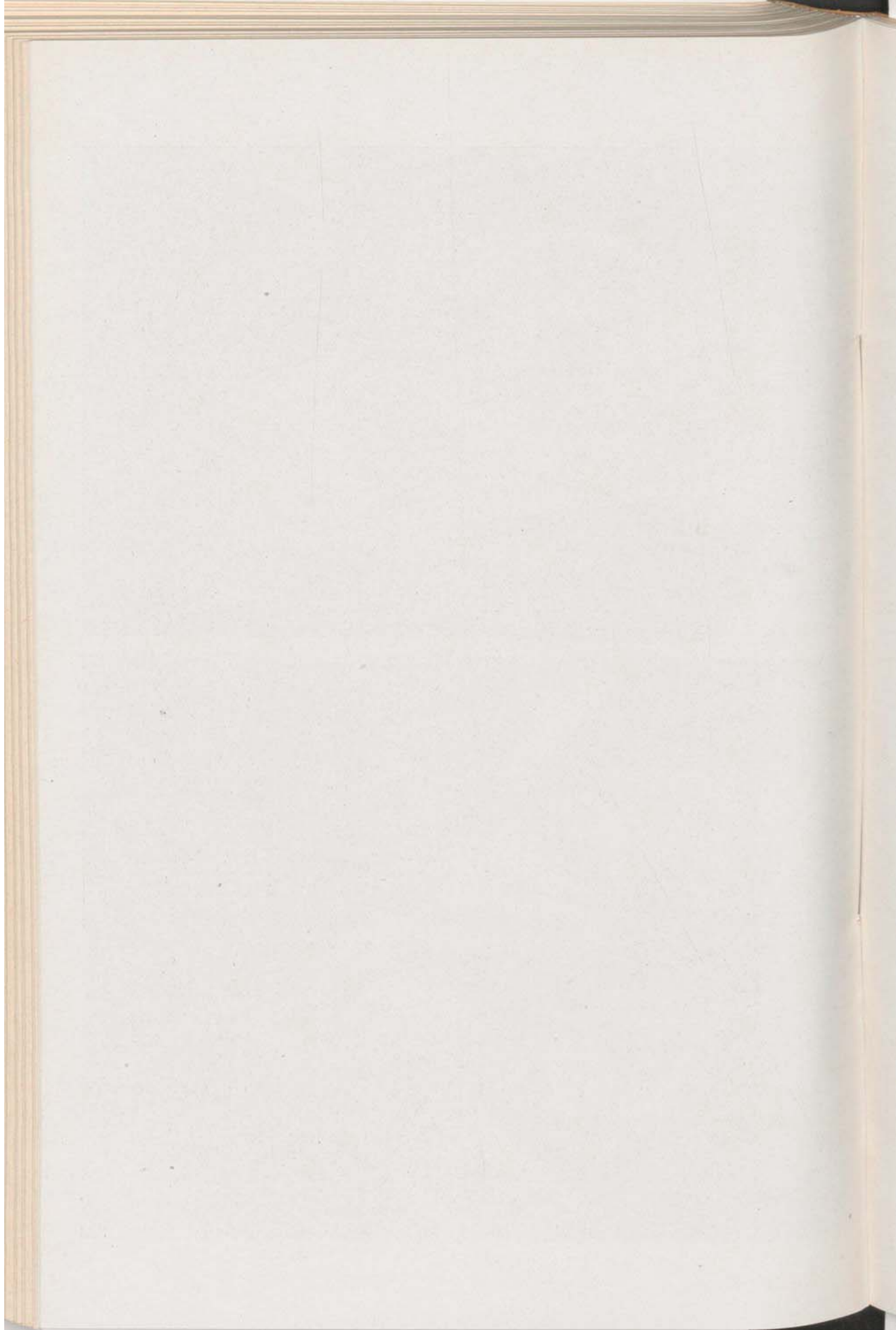




Phot. Jean Lafond



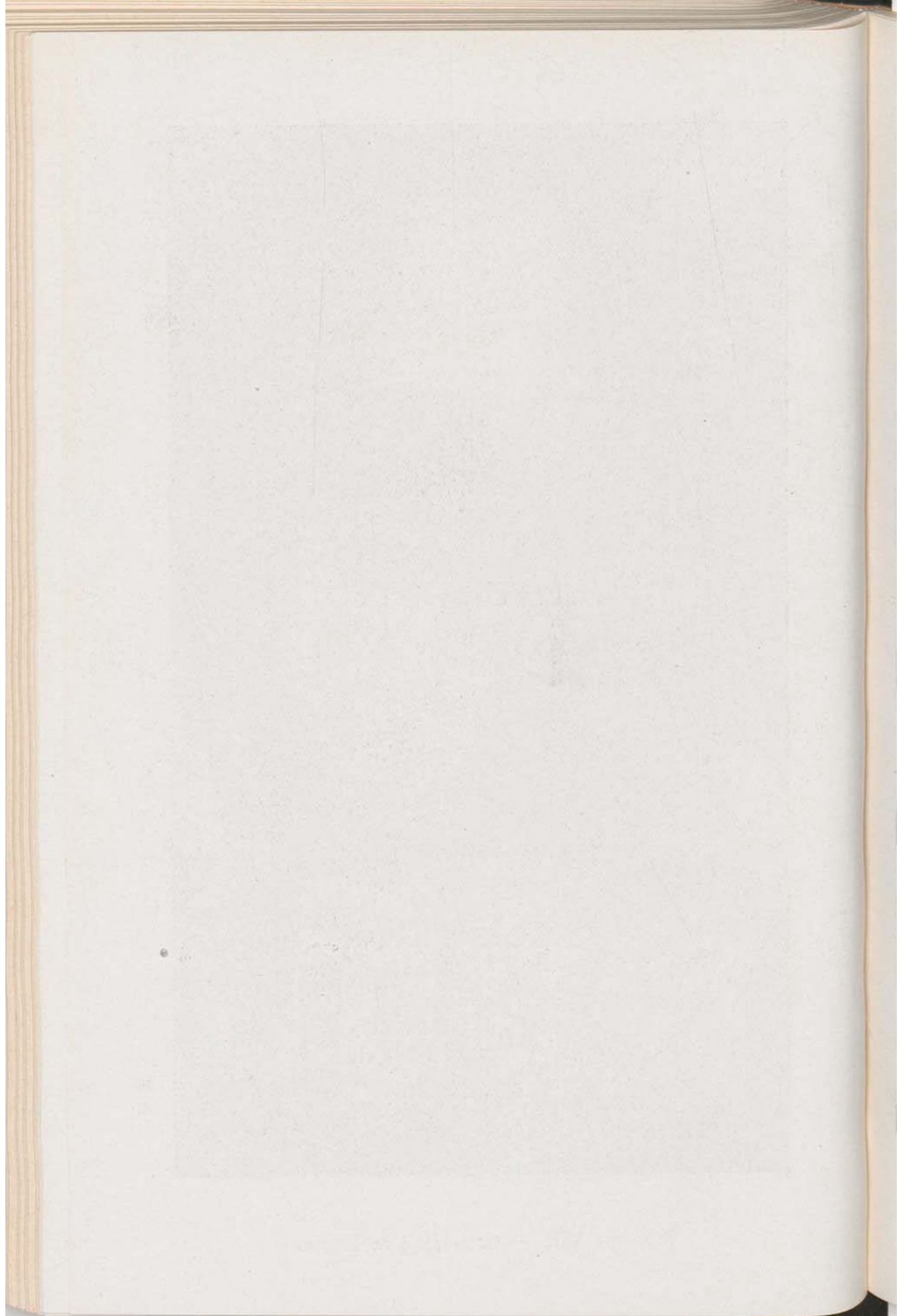
PLANCHE VII. — Cathédrale de Tournai.





Phot. Jean Lafond

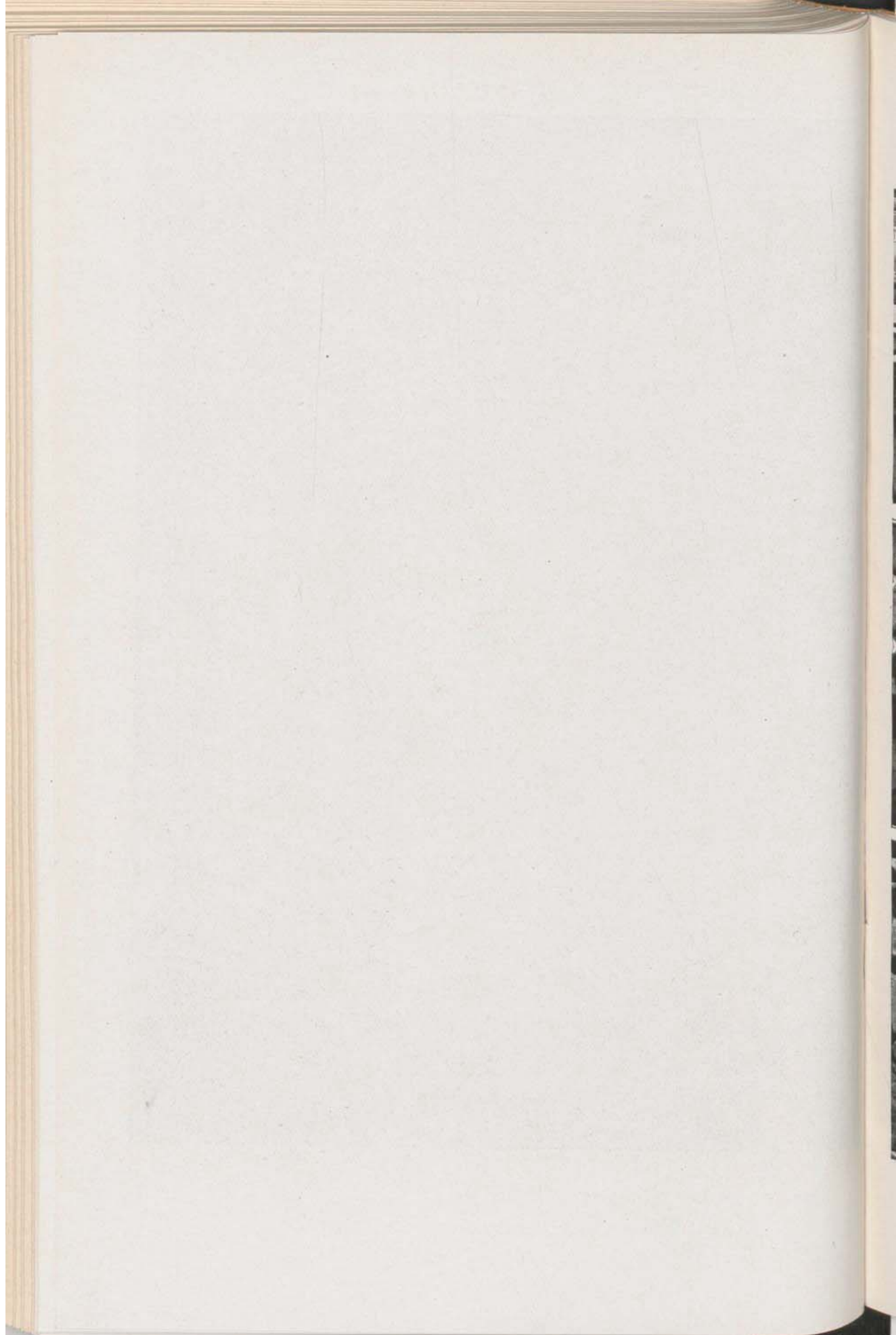
PLANCHE VIII. — Cathédrale de Tournai.



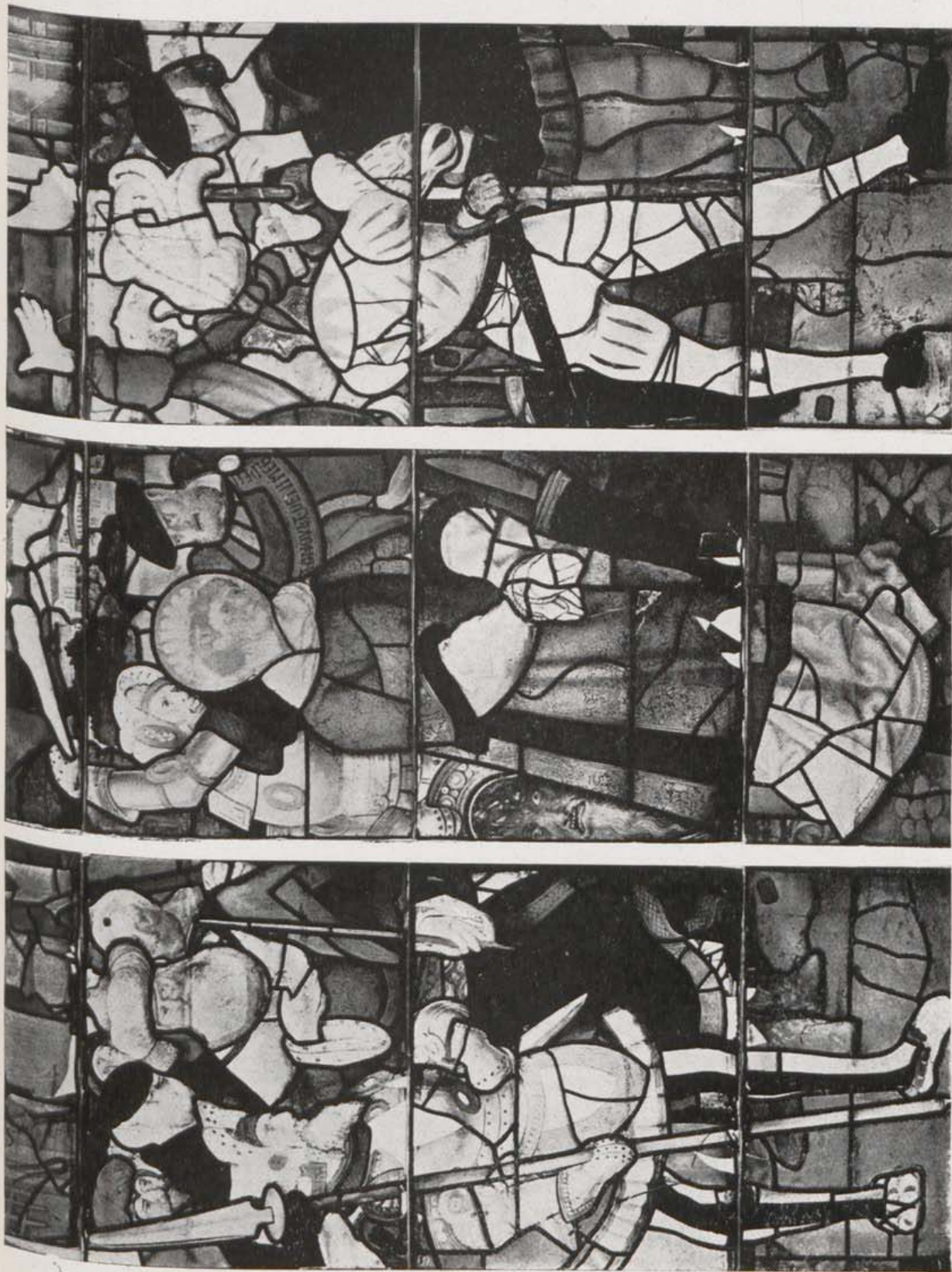


Phot. Jean Lafond

PLANCHE IX. — Cathédrale de Tournai.

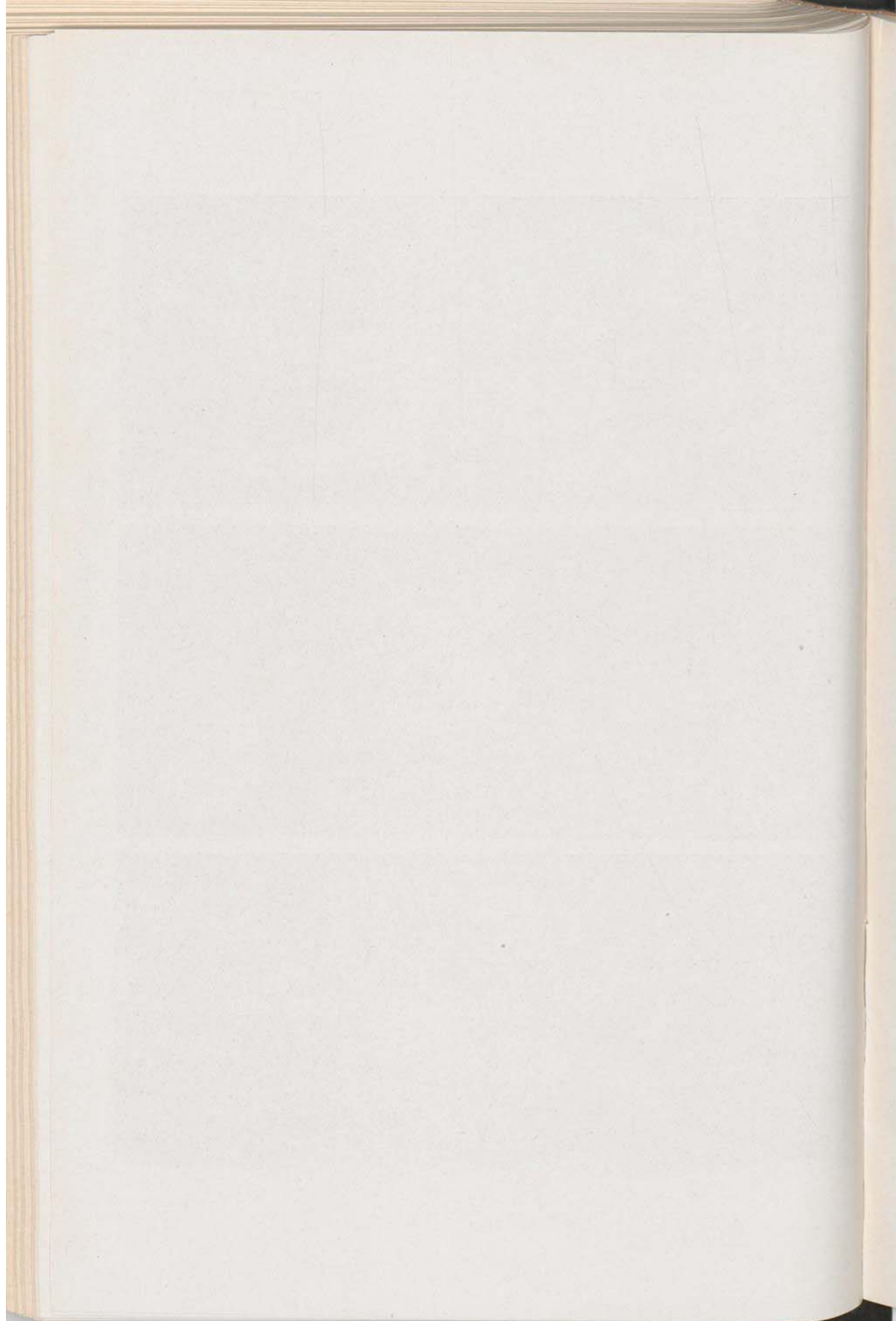


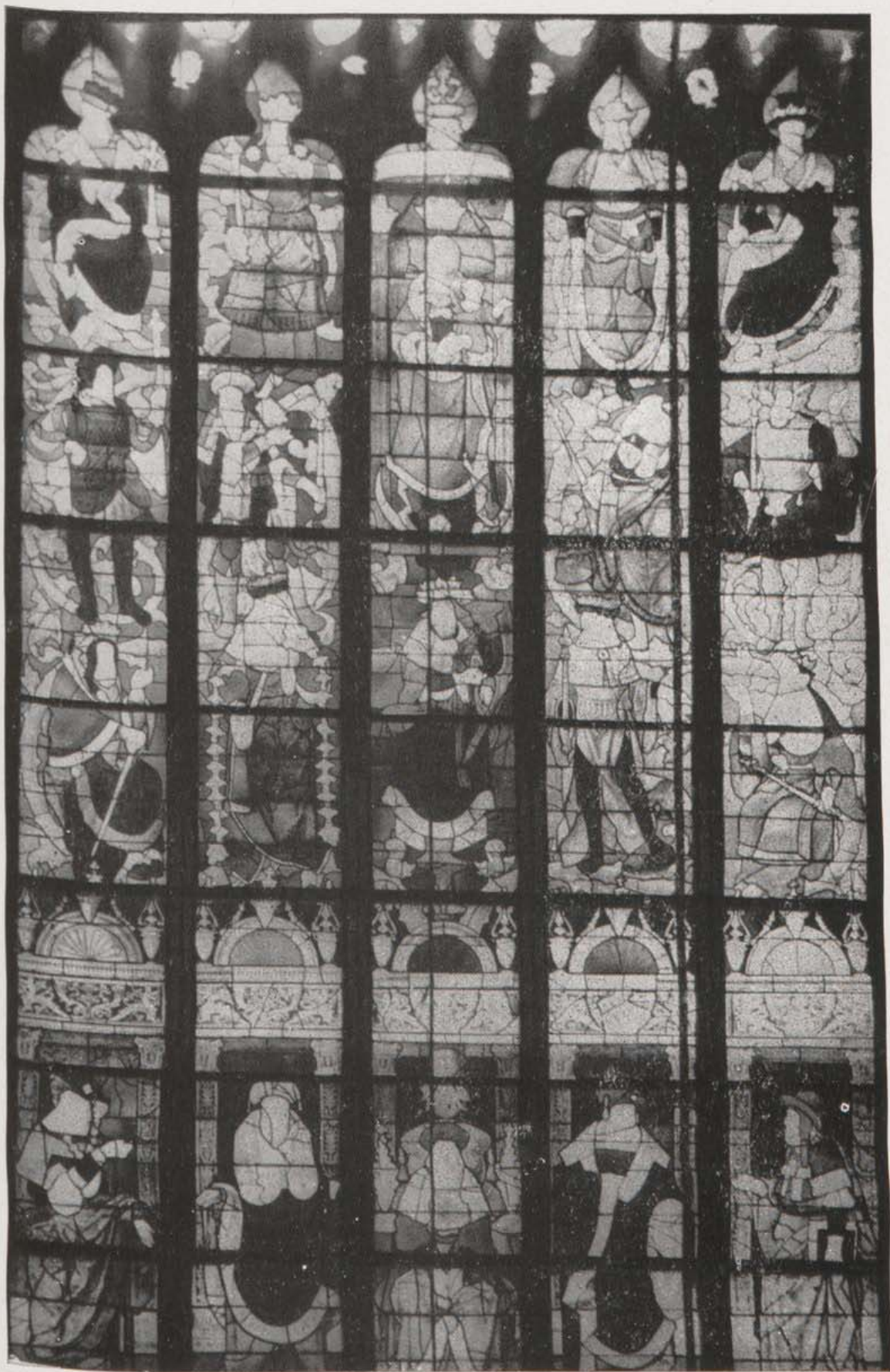




Arch. Phot. d'Art et d'Hist.

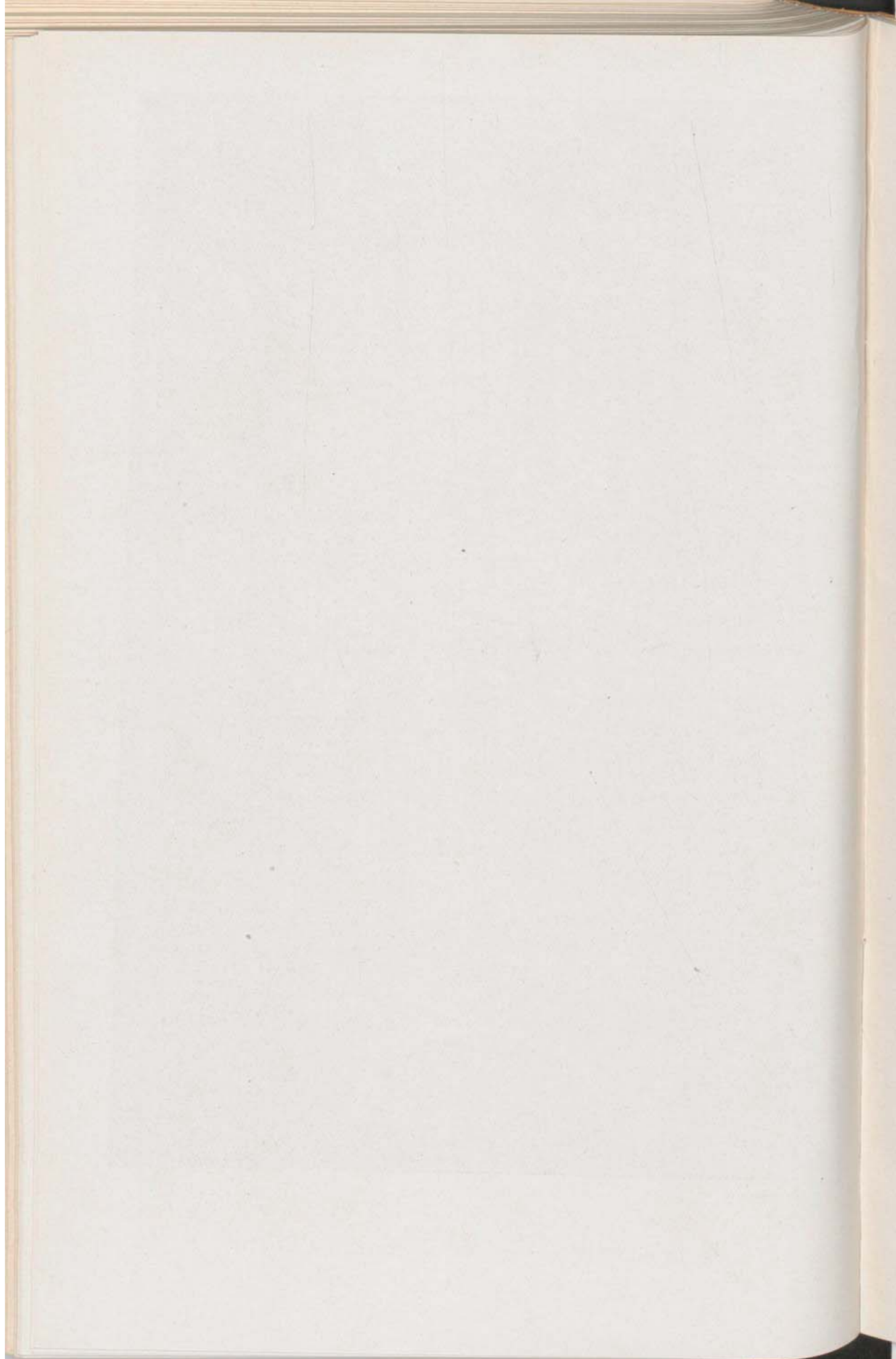
PLANCHE X. — Eglise Saint-Romain à Rouen.

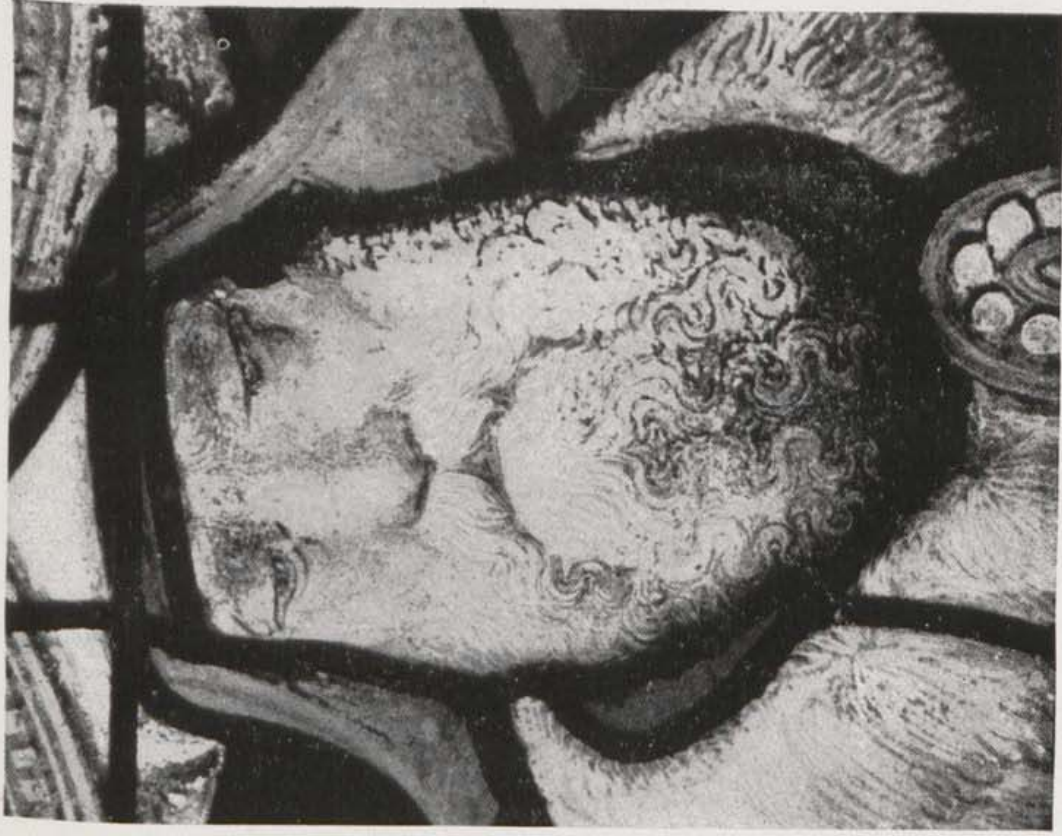




Phot. Albert Monfray

PLANCHE XI. — Eglise Saint-Godard à Rouen.





Phot. Jean Lafond



PLANCHE XII. — Eglise Saint-Godard à Rouen.

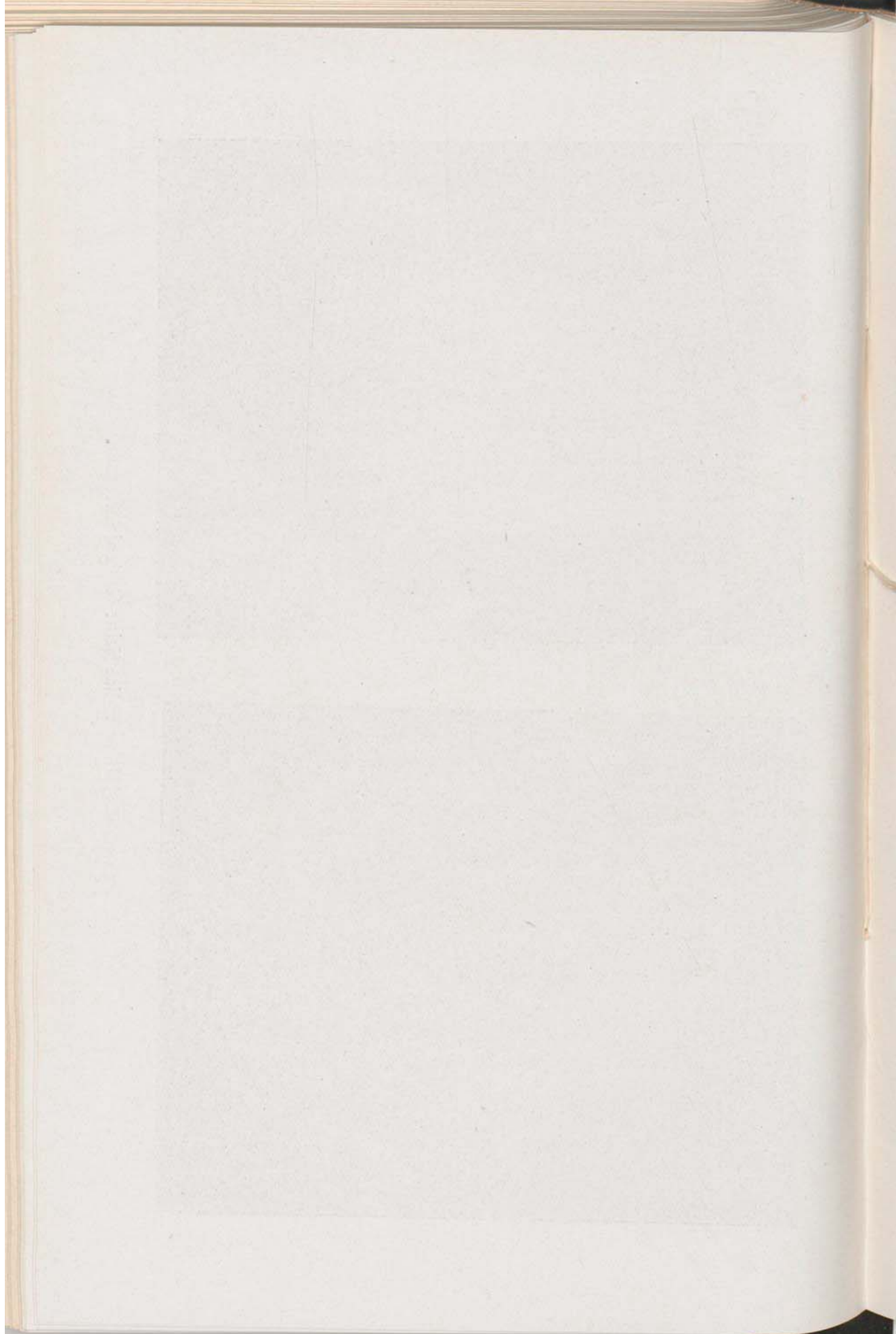
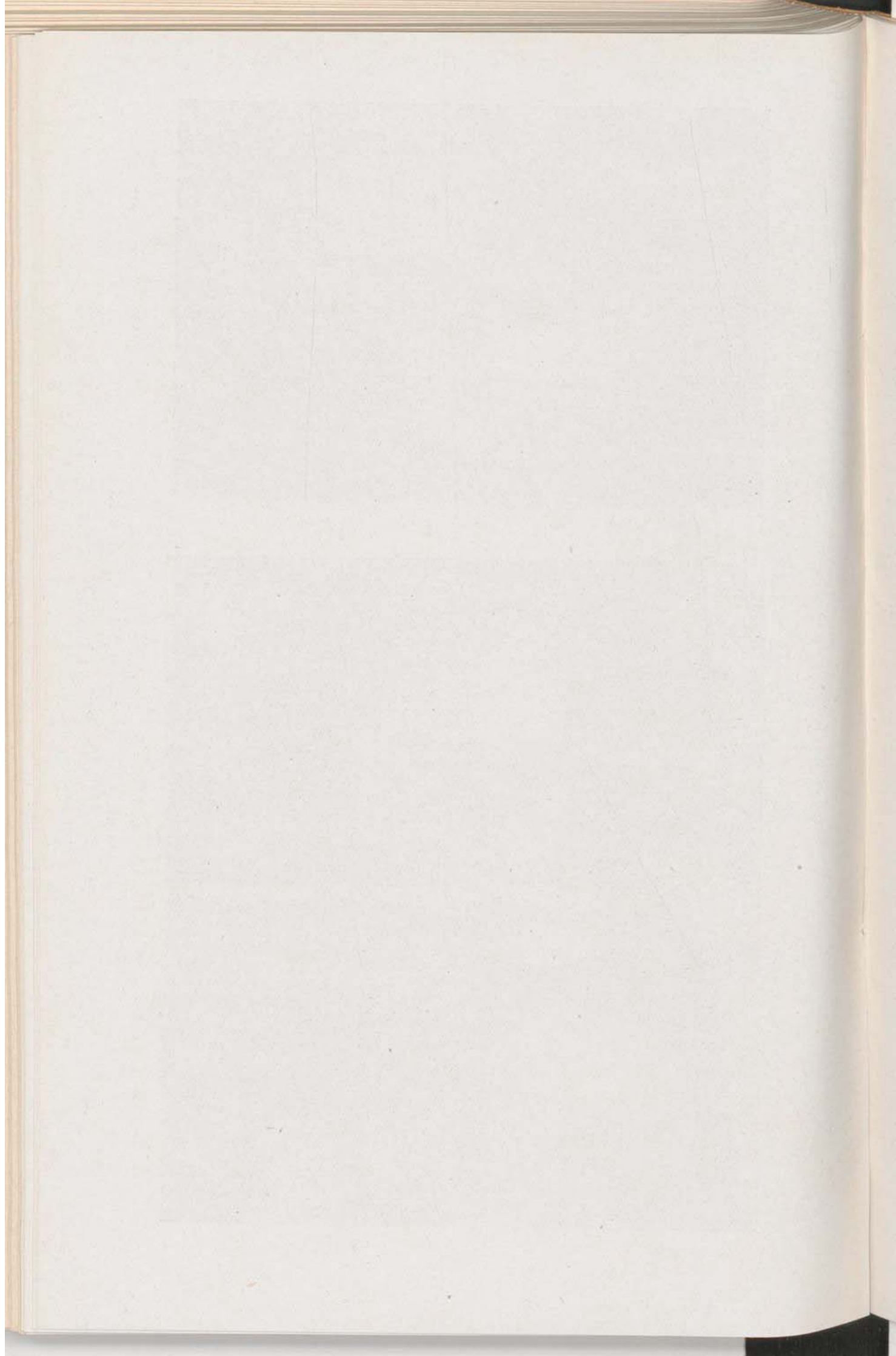




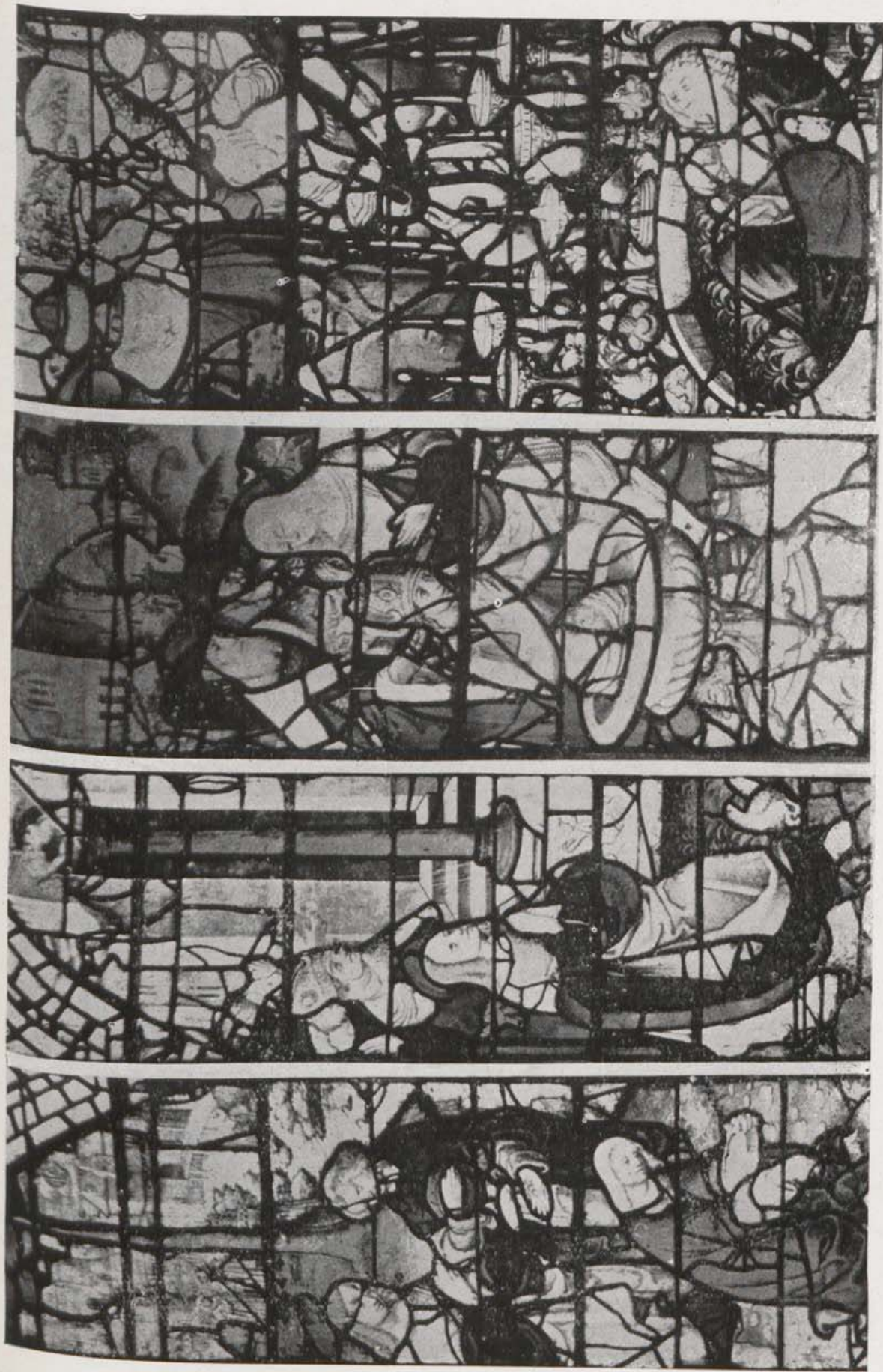
Photo. Jean Lafond



PLANCHE XIII. — Eglise Saint-Ouen à Rouen.

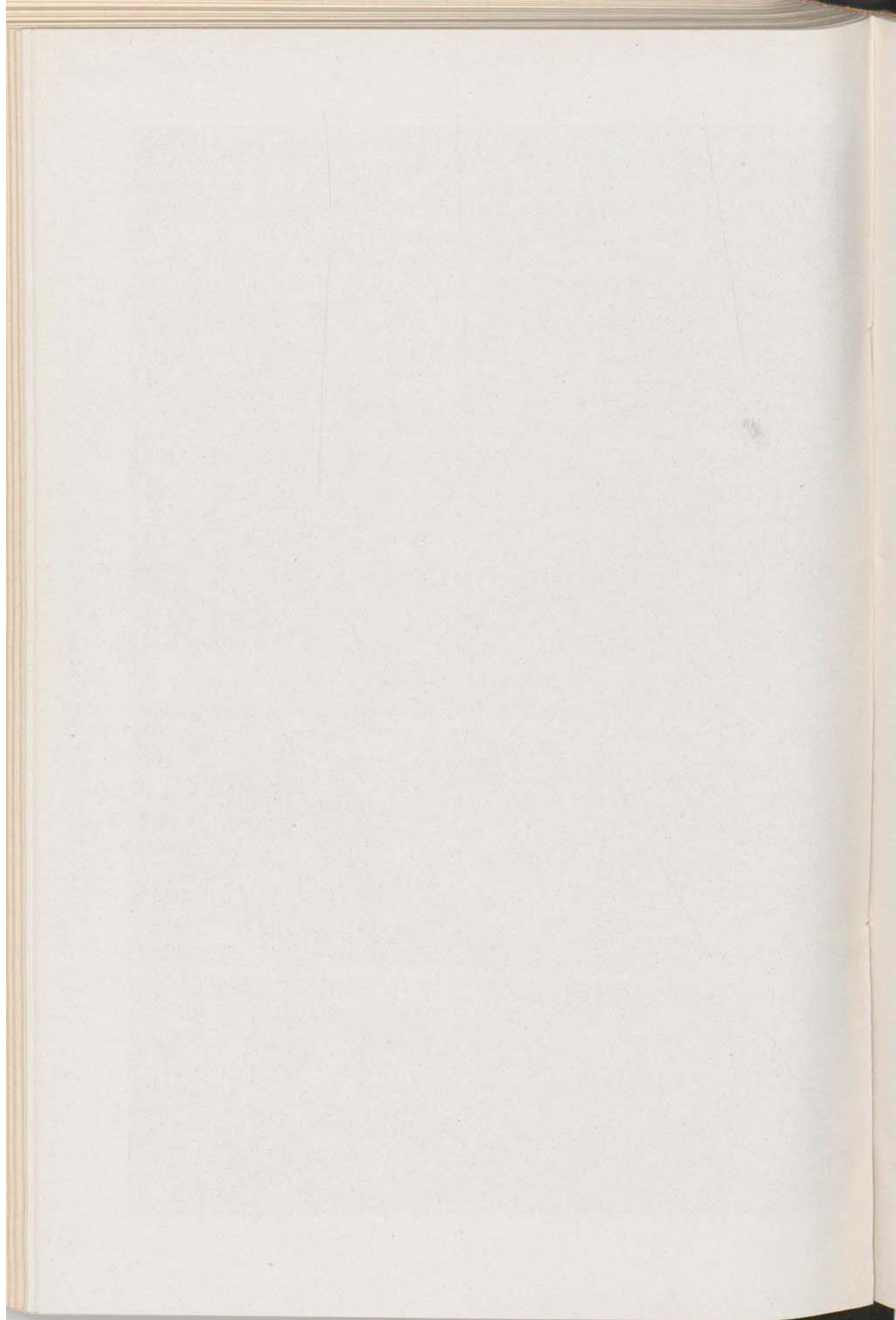






Phot. comm. par le T. R. Doyen de Wells

PLANCHE XIV. — Cathédrale de Wells.

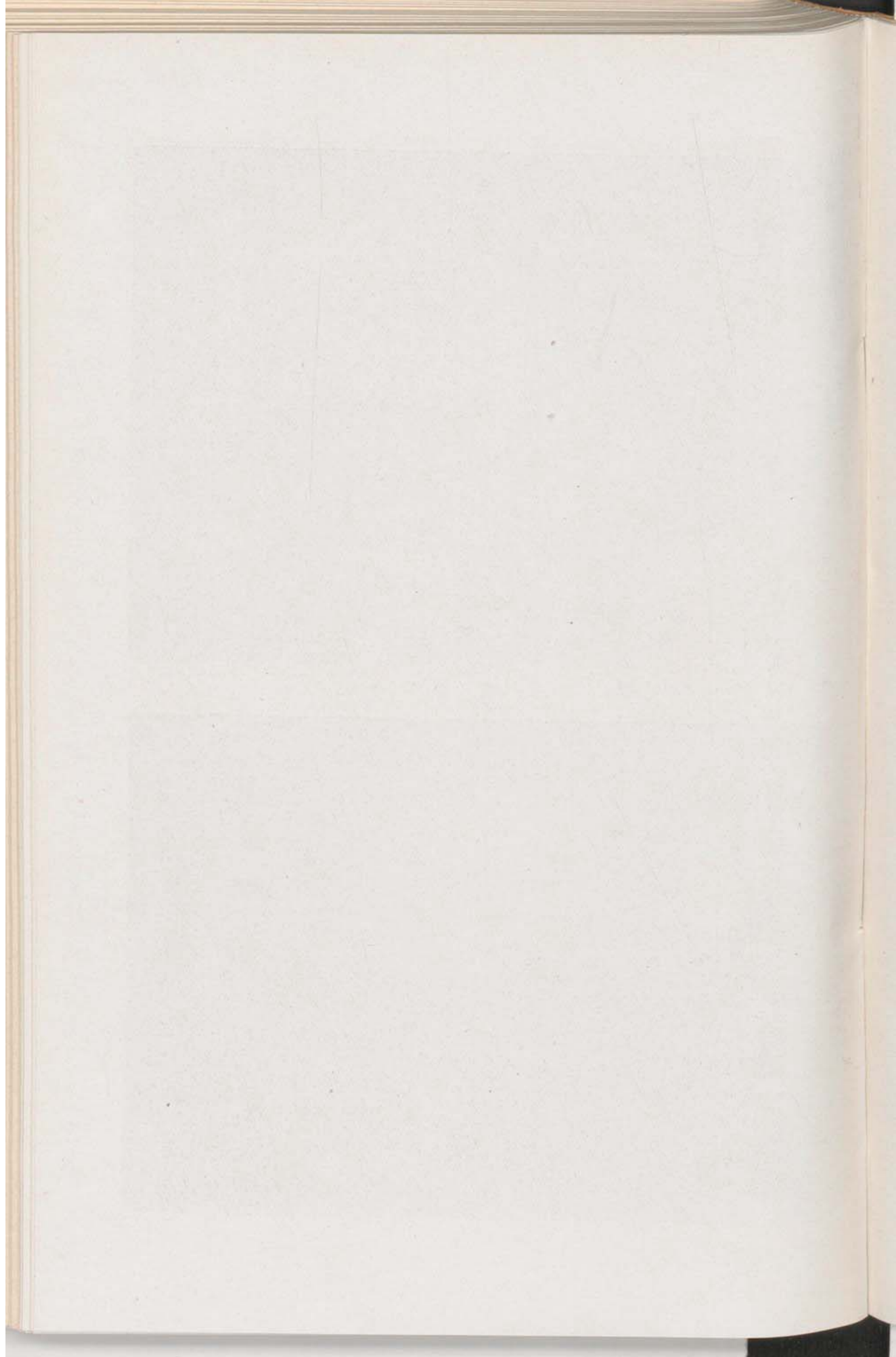


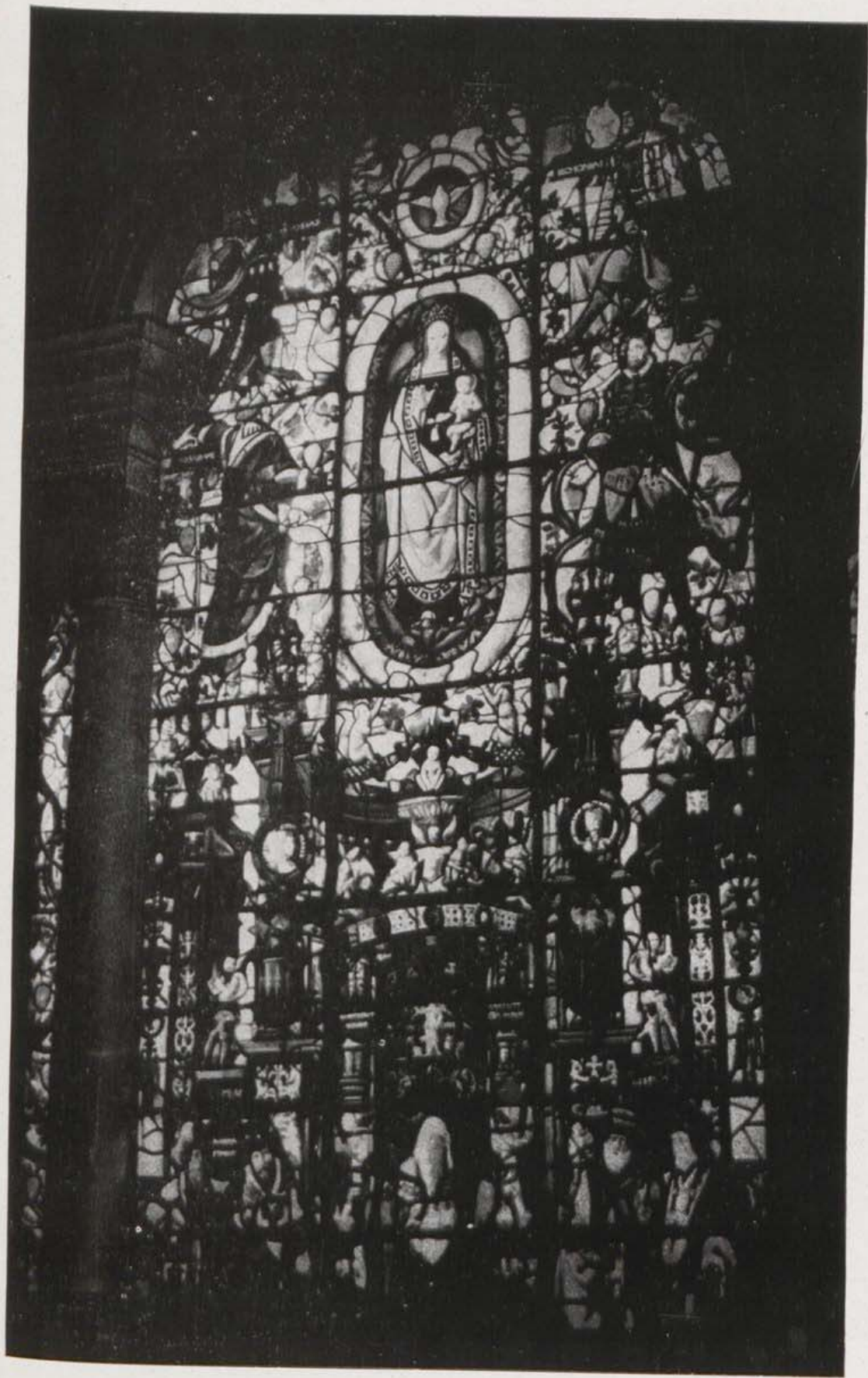


Phot. Jean Lafond



PLANCHE XV. — Eglises de Conches et de Louviers.





Phot. Ethel Knox Little

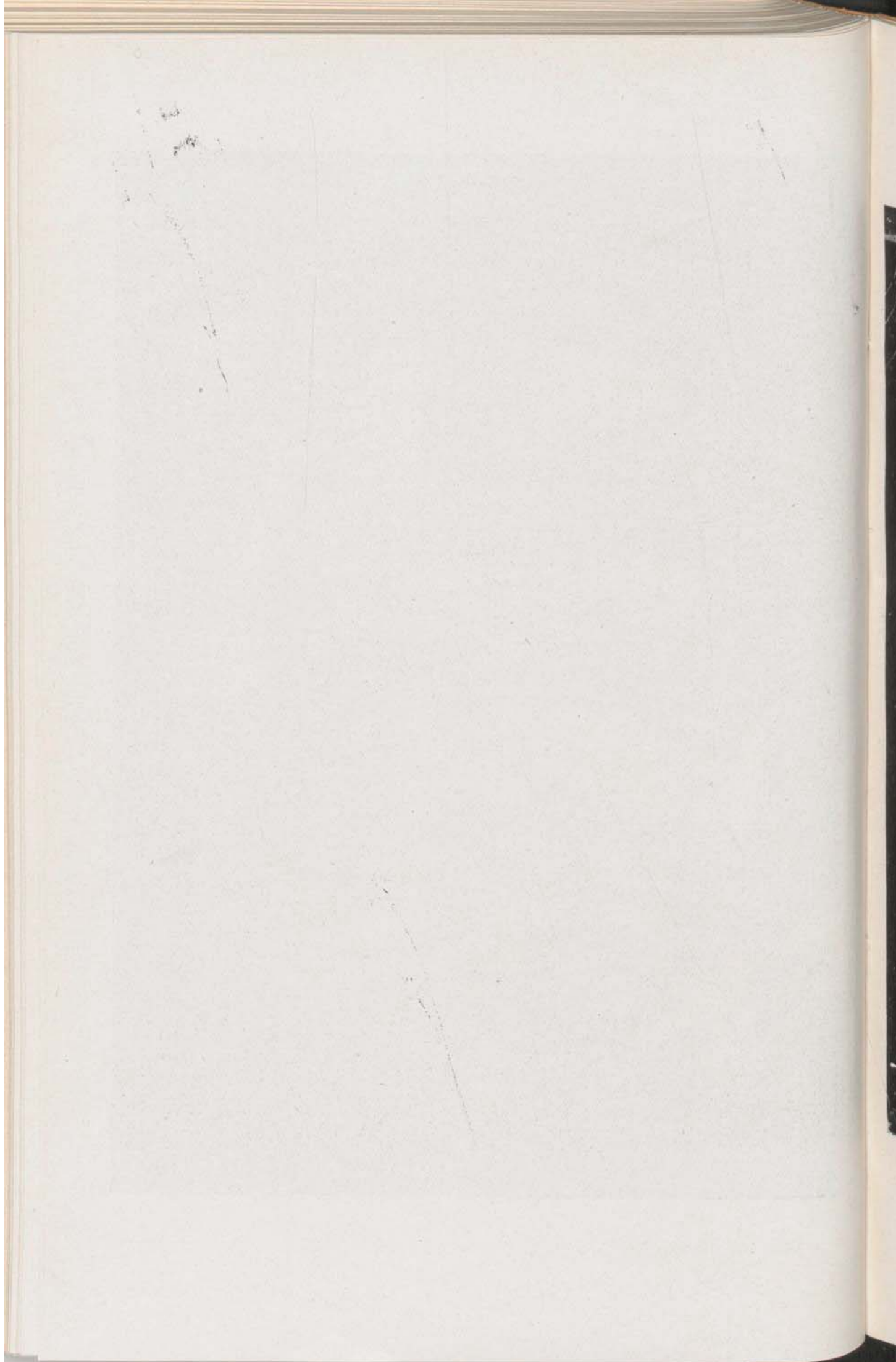
PLANCHE XVI. — Eglise Saint-Georges à Londres.



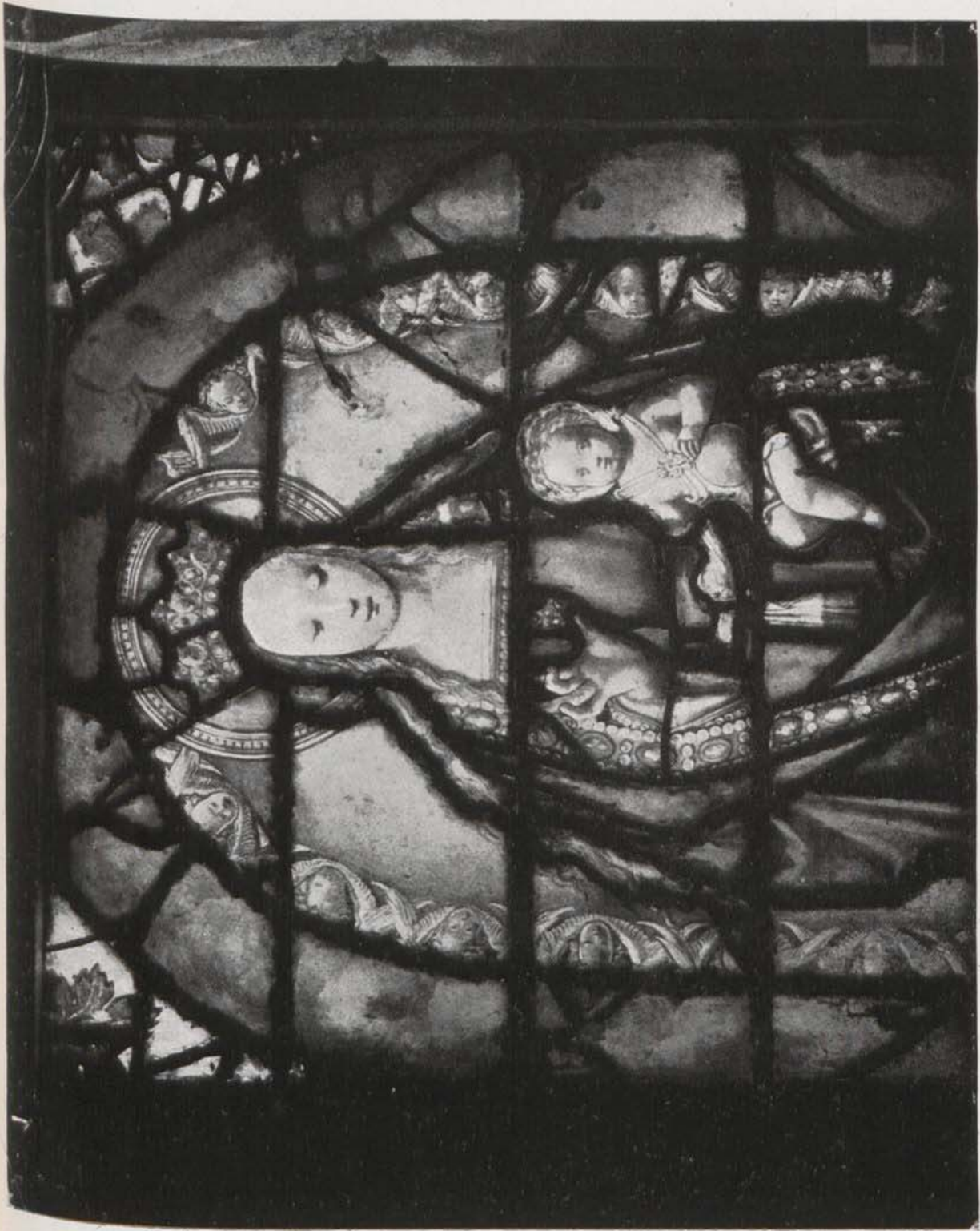


Phot. Victoria and Albert Museum

PLANCHE XVII. — Eglise Saint-Georges à Londres.

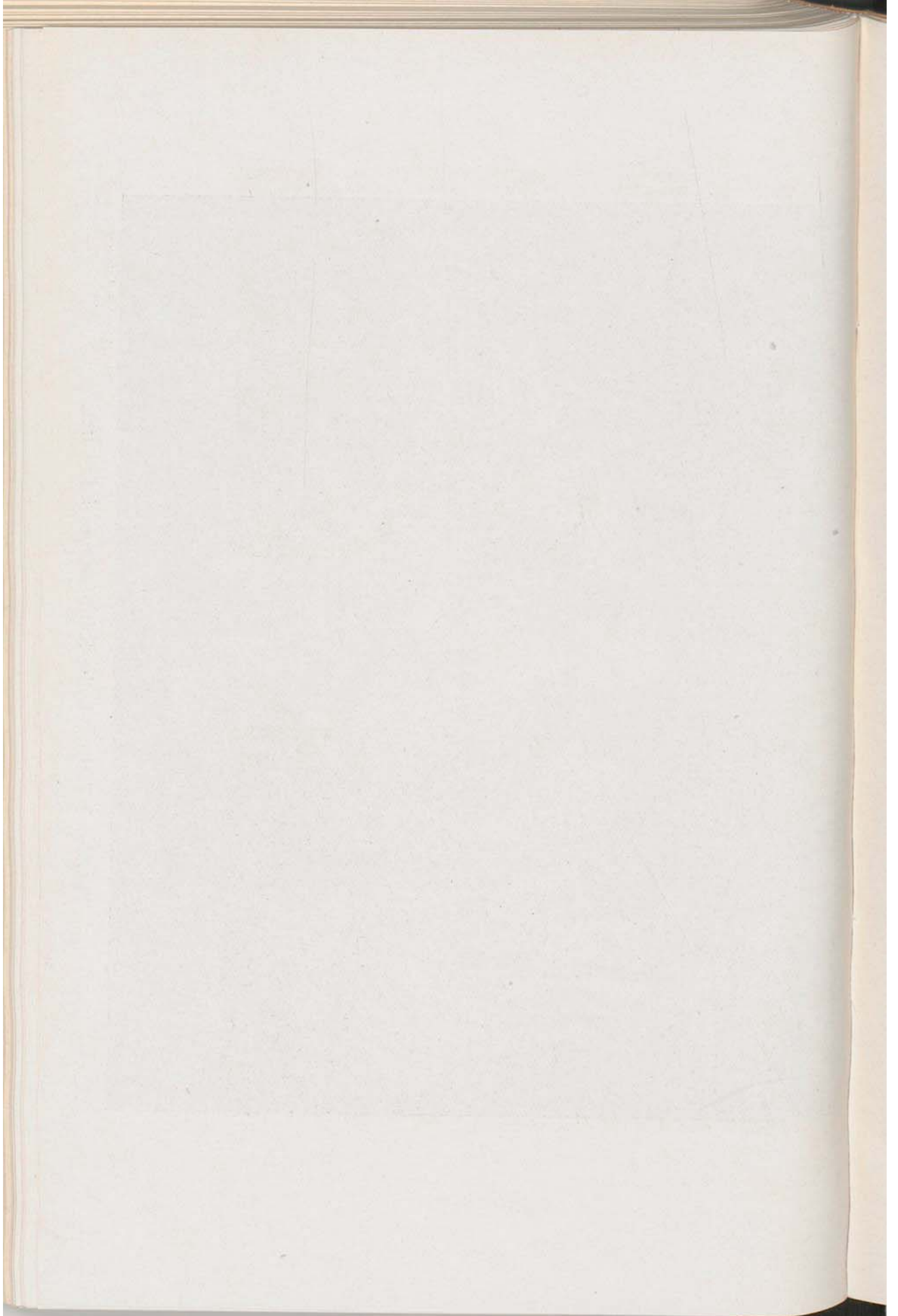






Phot. Victoria and Albert Museum

PLANCHE XVIII. — Eglise Saint-Georges à Londres.





Phot. Jean Lafond

PLANCHE XIX. — Anc. Collection Wybo à Tournai.

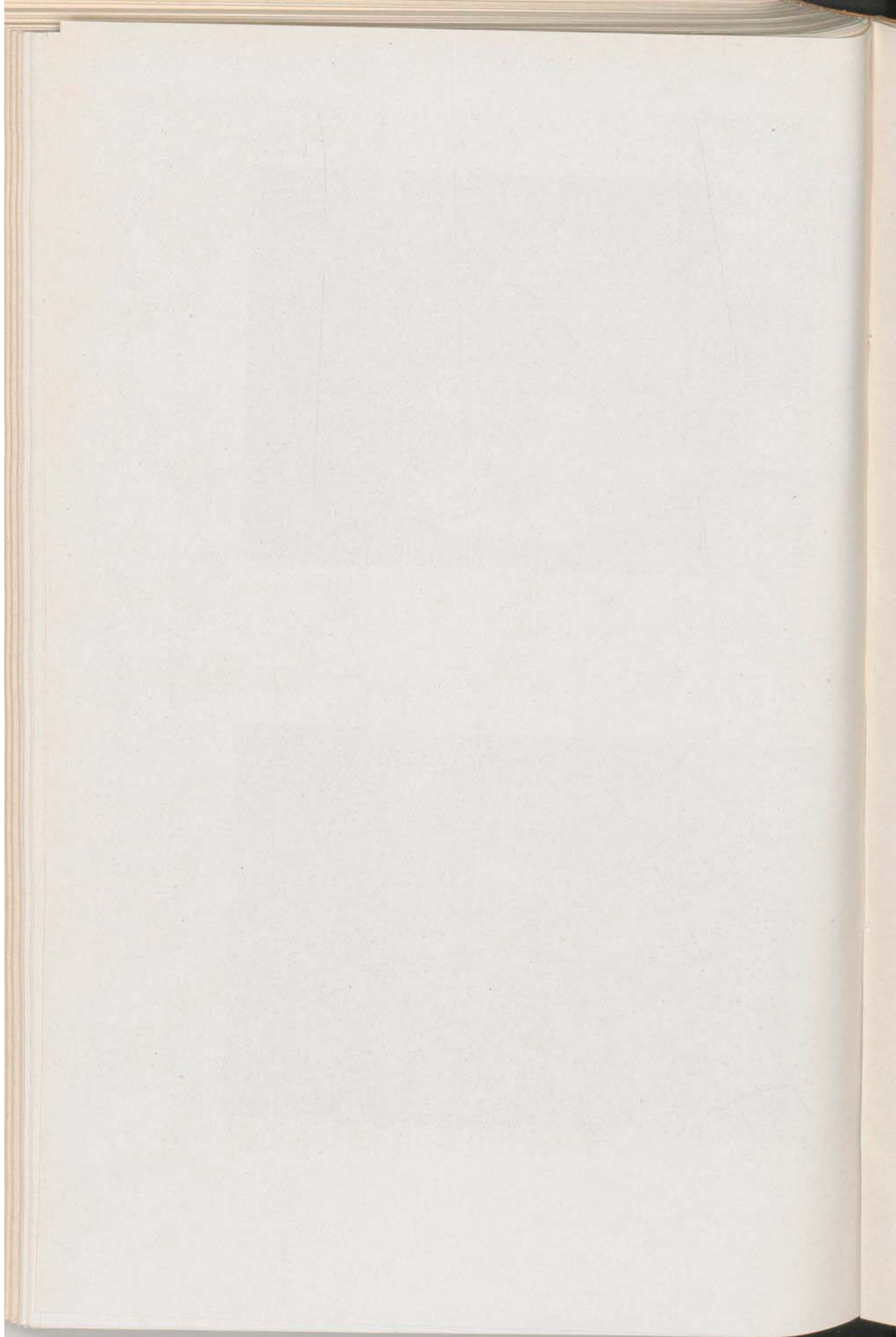




PLANCHE XX. — Cathédrale de Lichfield

Phot. Jean Lafond

1881



Phot. Jean Lafond.

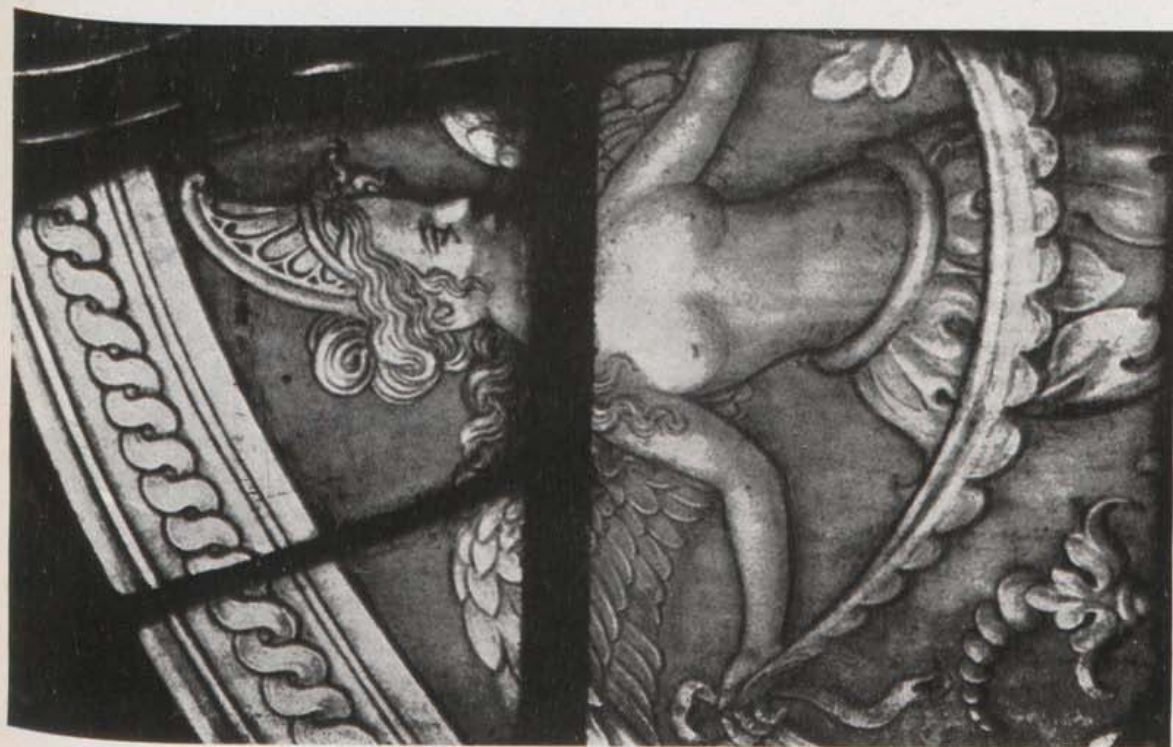
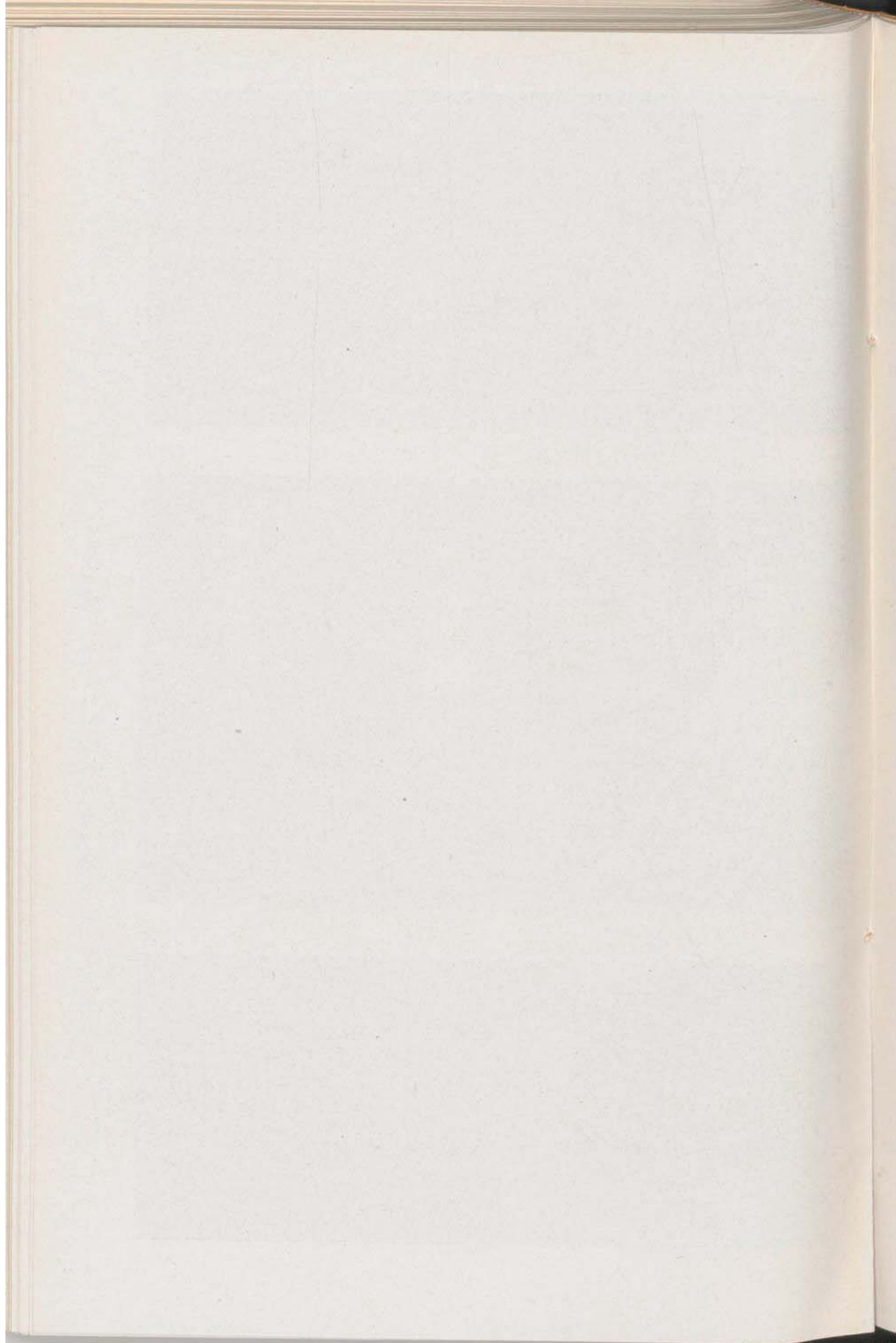


PLANCHE XXI. — Cathédrale de Lichfield.









Phot. Jean Lafond



PLANCHE XXII. — Cathédrale de Lichfield.

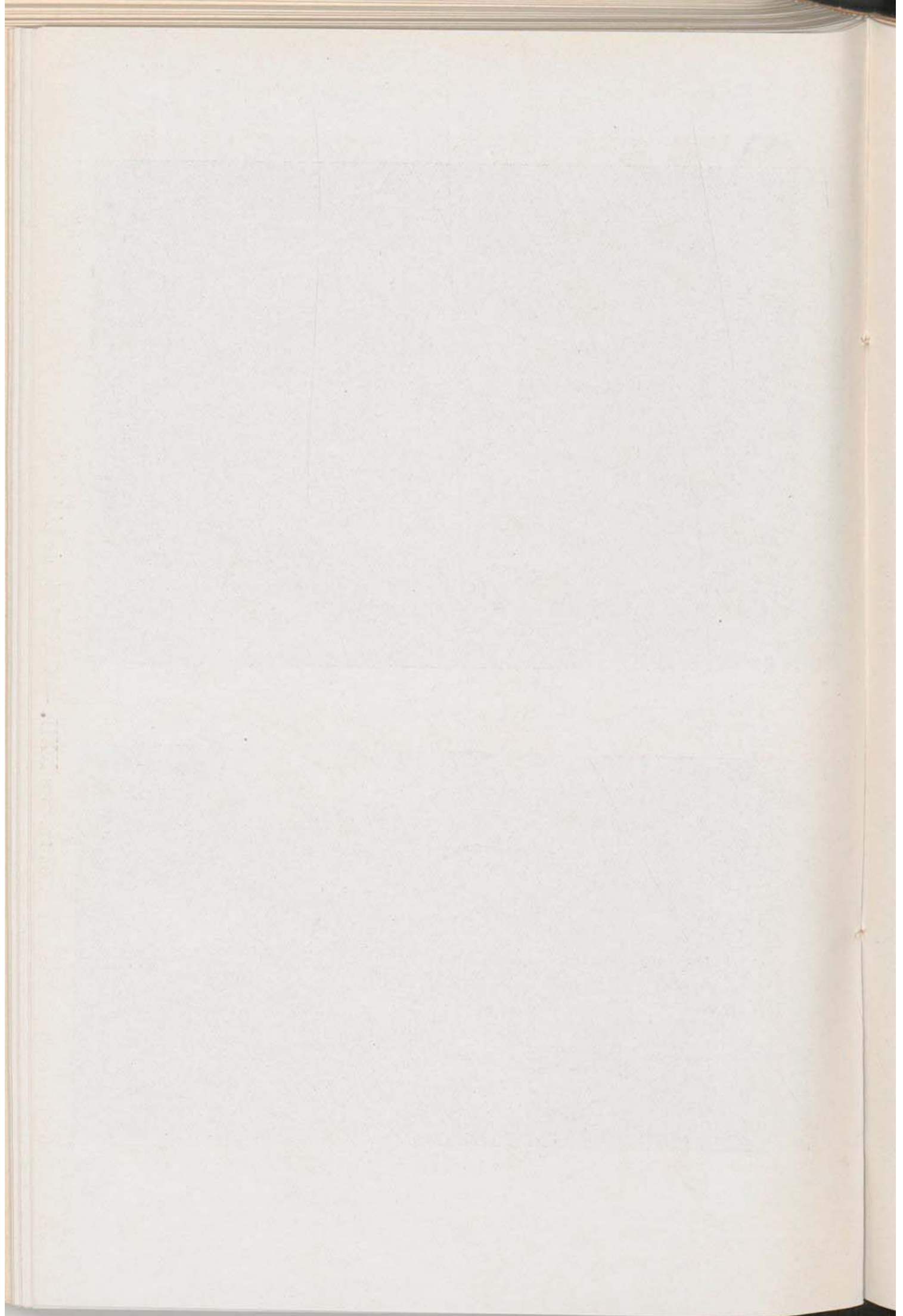




PLANCHE XXIII. — Cathédrale de Lichfield.

Phot. Jean Lafond

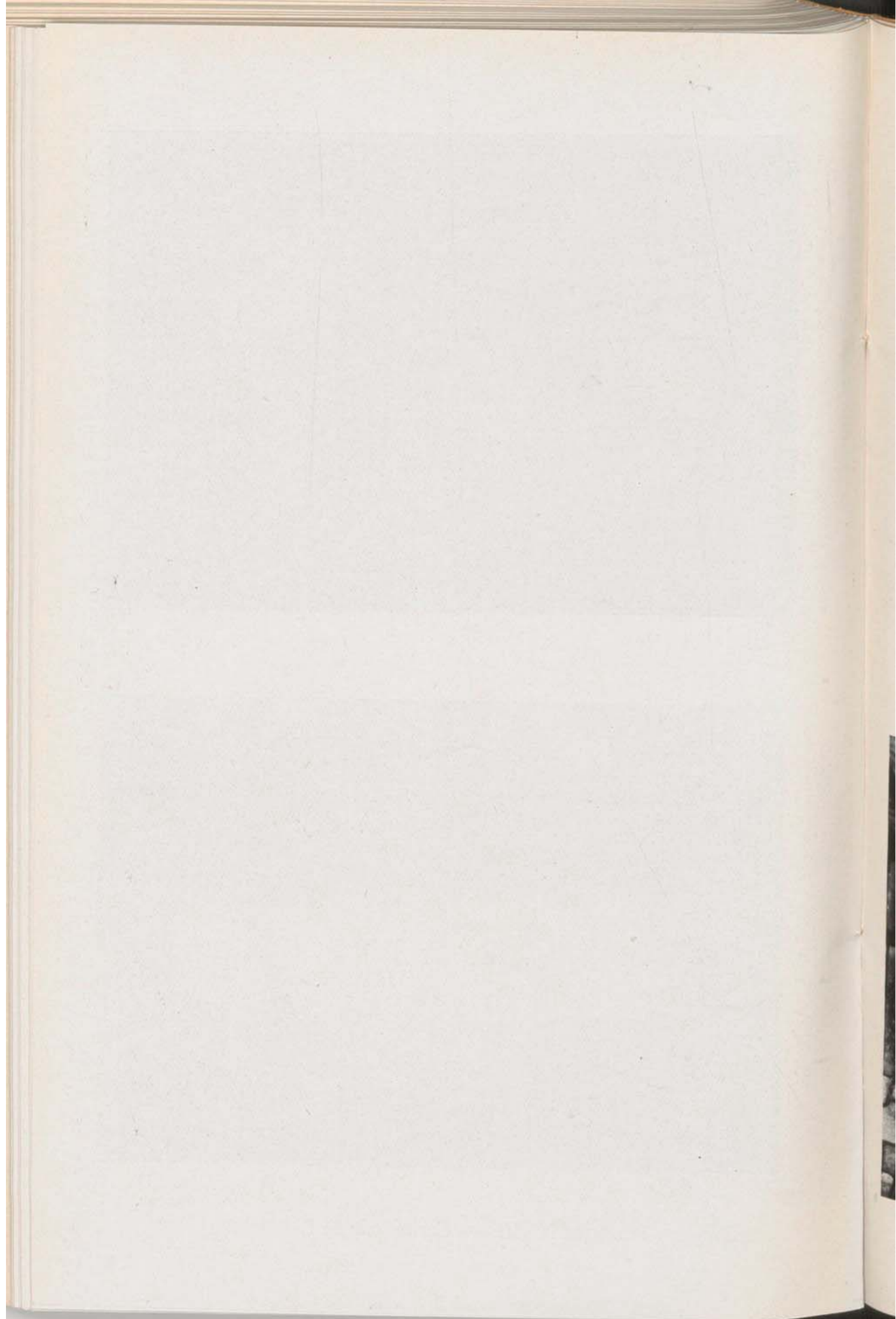
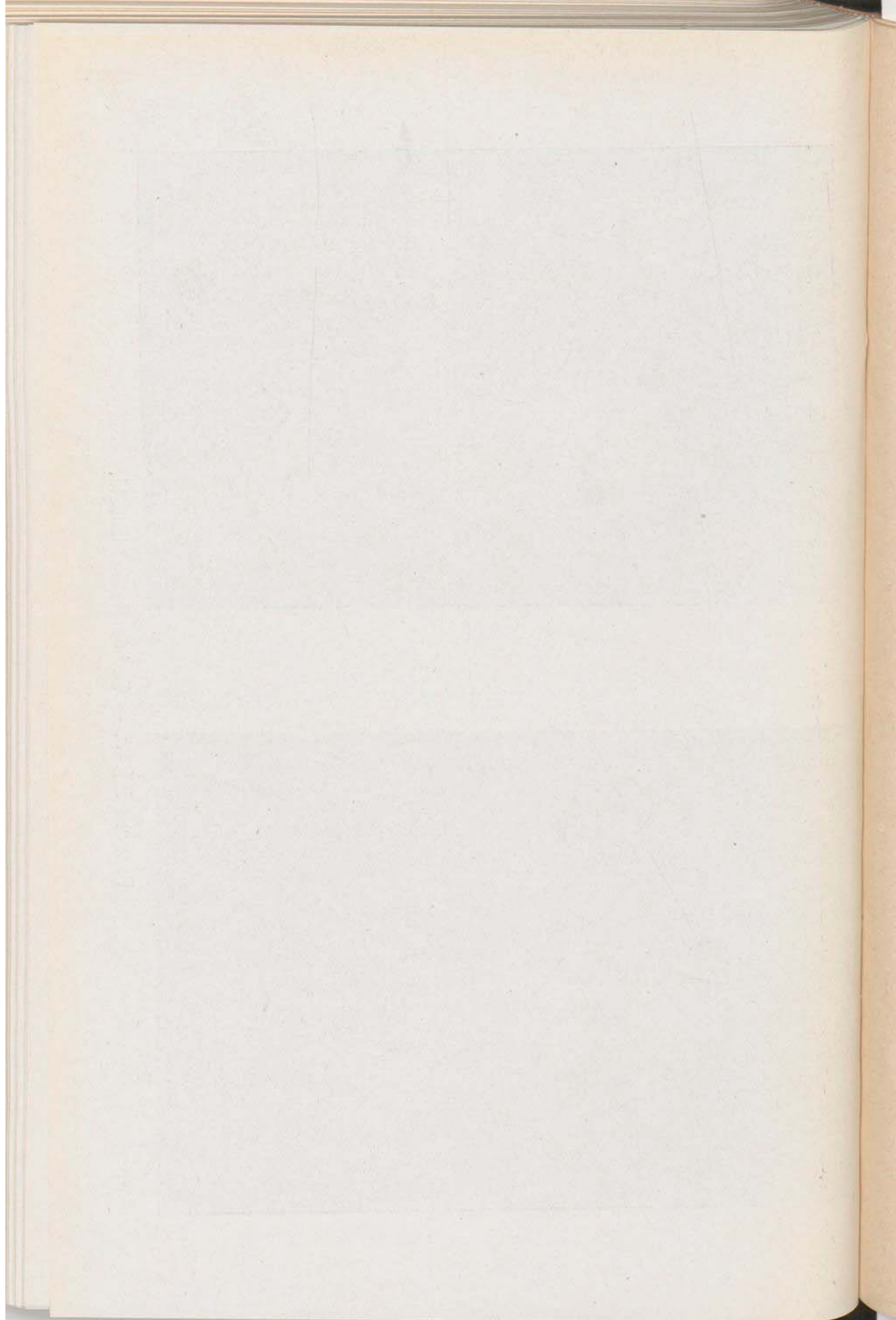




PLANCHE XXIV. — Cathédrale de Lichfield.



Placc. Jean Lafond



# HOMMAGE A NOS MORTS

(*Notices bio-bibliographiques*)

BOUCHER (D<sup>r</sup> LOUIS)

## I. — NOTES BIOGRAPHIQUES

Né à Sancergues (Cher) en 1857, décédé à Rouen le 1<sup>er</sup> mars 1940.

Etudes classiques au Lycée de Nevers et à l'Institution Saint-François-de-Sales de Gien.

Bachelier ès lettres et ès sciences (1875).

Etudiant à la Faculté de Médecine de Paris (1877).

Docteur en médecine (1883).

Médecin des Hôpitaux de Rouen (1887).

Médecin-chef de l'Hospice Général (1891).

Fondateur de l'Union Jeanne d'Arc (1895).

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (1<sup>er</sup> mai 1896).

Président de la Société normande de Géographie (1897).

Conseiller d'arrondissement (1901).

Fondateur du Comité Franco-Anglais d'Entente cordiale, Section rouennaise (1902).

Président de la Section rouennaise du Souvenir normand (1903).

Conseiller général du cinquième Canton de Rouen (1911).

Engagé volontaire dans le Service de Santé (1914).

Président de la Société libre d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure (1924).

Membre de la Commission départementale des Antiquités.

Membre de la Société des Amis des Monuments rouennais.

Président de la Ligue rouennaise contre l'Alcoolisme.

Officier de l'Instruction publique.

## II. — BIBLIOGRAPHIE

La Colonisation de Philippeville à Constantine (1886). — L'Alcoolisme (1887). — La Grippe en 1889-1890 (L'Epidémie à Rouen et dans la Normandie), 1890. — Le Nouveau Traitement

antidiphthérique (1894). — La Peste à Rouen aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (1897). — Notes de Voyage (Congrès international de Berlin) (1899). — Au Congrès international de Moscou (1899). — Berlin au point de vue industriel et commercial (1900). — Notice sur les débuts de Nicolas Lecat (1901). — Notes de Voyage (1901). — Notice nécrologique sur M. de Sapincourt (1901). — La Peste à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle (1903). — Impressions de Voyage de Marseille à Constantine (1904). — Le Travail et l'Assistance mutuelle (1904). — Voyage en Terre-Sainte (1909). — Sur un anneau du XV<sup>e</sup> siècle, dit « Anneau de Jeanne d'Arc » (1910). — Jeanne d'Arc au point de vue médical (1913). — Conférence anti-alcoolique faite au 82<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie lourde (1917). — L'Alcoolisme (Conférence faite à l'Ecole sociale) (1922). — La Première Fête nationale de Jeanne d'Arc à Rouen en 1920 (1922). — Jeanne d'Arc et la prétendue Abjuration de Saint-Ouen (1924). — Manifestation d'Entente cordiale à Hastings, le 30 avril 1924 (1925). — Aubigny-en-Berry (1926). — La Bataille de Mortemer (1929). — Le Secours écossais au temps de Jeanne d'Arc (1929). — Les Trajets de Jeanne d'Arc dans Rouen (1935). — La Bataille de Verneuil et l'Aide écossaise (1937). — Notes sur les similaires de l'Absinthe (1925). — Cinquantenaire de la Société normande de Géographie (1929). — La Cure uvale (1935).

## LENOUVEL (LÉON)

### I. — NOTES BIOGRAPHIQUES

Né à Pontivy le 11 avril 1891, Léon Lenouvel, après de brillantes études au Lycée de Pontivy, puis au Lycée de Reims, fut admis à la fois à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole polytechnique en 1911. Il opta pour l'Ecole normale. A peine avait-il passé sa licence ès sciences qu'il était mobilisé comme sous-lieutenant et participait à la campagne de Lorraine, où il fut blessé dès le 20 août 1914. Reparti au front dès le mois de septembre comme lieutenant, il fut à nouveau blessé, cette fois plus grièvement à Vingré, le 30 octobre 1914.

Versé dans l'aviation comme observateur photographe en avril 1915, il accomplit de nombreuses missions au-dessus des lignes ennemies et effectua des bombardements à grande distance, « faisant preuve en toutes circonstances d'une bravoure et d'une



énergie exceptionnelles », comme l'indique sa cinquième citation.

Il devait revenir de la guerre avec le grade de capitaine et la croix de la Légion d'honneur. Nommé chef de service photographique au Service des Fabrications de l'Aviation en juillet 1917, Léon Lenouvel voyait s'ouvrir devant lui une carrière qui eût pu être lucrative s'il avait répondu aux sollicitations de l'industrie ; il préféra l'enseignement et la recherche : agrégé de sciences physiques en octobre 1919, il était nommé professeur au Lycée et à l'École des Sciences de Rouen en janvier 1921, à l'âge de trente ans. Spécialisé dans l'optique, il soutenait, en 1924, une thèse brillante à la Sorbonne sur la *Méthode de détermination et de mesure des aberrations des systèmes optiques*, qui ne devait pas tarder à le faire désigner comme directeur de l'École des Sciences de Rouen et professeur à l'École de Médecine. En 1931, l'Académie lui ouvrait ses portes ; en 1932, l'Office national de la Recherche scientifique lui donnait le prix Barès.

Collaborateur des grandes revues techniques, ingénieur conseil à la Compagnie aérienne française, Léon Lenouvel publia des études savantes d'optique et réalisa de nombreux appareils (géoscope, viseurs pour l'armée, stigmatomètre et machine à diviser) qui le firent connaître tant à l'étranger qu'en France et désigner pour plusieurs missions.

Affecté au Service de la Recherche scientifique en septembre 1939, il était appelé au Ministère de l'Armement en janvier 1940. Quatre mois plus tard, il devait en revenir pour mourir à Rouen le 17 mai, après une courte maladie.

Elève brillant, officier courageux, aviateur audacieux, professeur érudit, inventeur avisé, Léon Lenouvel fut un grand travailleur qui resta toute sa vie passionné pour la recherche ; les heures de liberté que ses fonctions absorbantes lui laissaient, il les passait dans son laboratoire. Pour lui, le champ des connaissances humaines n'était jamais assez vaste, parce qu'il savait qu'à côté des recherches et des instruments destructeurs que crée la science, il y a tous les perfectionnements, tous les soulagements qu'elle apporte à l'humanité. Le mal ne doit pas nous faire méconnaître le bien : un jour viendra, il faut l'espérer, où le monde pourra être reconstruit sur des bases meilleures et où les découvertes largement diffusées ne seront plus l'apanage des forces de destruction.

Les progrès de l'optique auxquels Léon Lenouvel a concouru

ne lui ont jamais fait oublier, d'autre part, sa mission d'éducateur ; il s'élevait contre la spécialisation prématurée et l'insuffisance de formation générale, car il savait que l'évolution scientifique soumettait les hommes, bon gré mal gré, à sa loi, qu'il était vain de lui résister et que, par conséquent, il fallait, par tous les moyens, y adapter notre enseignement. Dans les circonstances difficiles traversées par notre pays, la perte prématurée de savants comme Léon Lenouvel apparaît comme particulièrement préjudiciable à son relèvement intellectuel.

ROBERT REGNIER.

## II. — BIBLIOGRAPHIE

Thèse de doctorat : *Méthode de détermination et de mesure des Aberrations des Systèmes optiques.*

Etudes et opuscules :

*Amélioration au rendement lumineux dans les appareils de projection ;*

*Collimateur sans aberration ;*

*Etude des objectifs de reproduction ;*

*Le « coin d'air » dans les objectifs ;*

*Fringes des réseaux parallèles ;*

*Etude comparative des méthodes d'essai des objectifs.*

L. LENOUEL et F. LENOUEL : *Etude des Faisceaux convergents.*

## DUPRE (ALBERT)

### I. — NOTES BIOGRAPHIQUES (1)

Né à Rouen le 10 septembre 1860.

Elève du Lycée de Rouen.

Bachelier ès lettres (1879). Bachelier ès sciences (1880).

Suppléant de M. Aimable Dupré, son père, au grand-orgue de Saint-Maclou (1880).

Elève d'Alexandre Guilmant (1883).

Titulaire du grand-orgue de l'Immaculée-Conception d'Elbeuf (1886).

Professeur de musique au Lycée Corneille (1889).

Fondateur de la Société chorale l'Accord Parfait (1896).

Officier de l'Instruction publique (1911).

Titulaire du grand-orgue de Saint-Ouen (1911).

(1) M. Marcel Lanquetuit publiera prochainement une biographie d'Albert Dupré.

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (1918).

Président de l'Académie (1925).

Chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand (1931).

Mort à Biarritz le 6 juillet 1940.

## II. — PREMIERES AUDITIONS DONNEES A ROUEN

- 3 janv. 1890 . Scène religieuse de *Parsifal* ... WAGNER.  
 3 avril 1892 . *Ruth* ..... FRANCK.  
 23 juin 1898.. *Elie* ..... MENDELSSOHN.  
 26 nov. 1899.. *Le Messie* ..... HÆNDEL.  
 2 mars 1900 . *Oratorio de Noël*..... SAINT-SAENS.  
 21 déc. 1900 . *Paulus* ..... MENDELSSOHN.  
 3 avril 1903 . *Passion de Saint Jean*..... BACH.  
 4 juin 1904. *L'Enfance du Christ* ..... BERLIOZ.  
 13 avril 1905 . *Requiem* ..... BRAHMS.  
 6 avril 1906 . *Rédemption* ..... FRANCK.  
 6 avril 1909 . *Actus Tragicus* ..... BACH.  
 17 mars 1910 . *Passion selon Saint Matthieu*.. BACH.  
 10 avril 1910 . *Messe en UT* ..... BEETHOVEN.  
 1<sup>er</sup> mai 1910.. *La Damselle élue*..... DEBUSSY.  
 28 avril 1911 . *Magnificat* ..... BACH.  
 29 mai 1911 .. *Requiem* ..... FAURÉ.  
 15 déc. 1911.. *Symphonie avec Chœurs*..... BEETHOVEN.  
 28 mars 1912 . *Les Sept Paroles du Christ*... HAYDN.  
 7 août 1914.. *Le Christ au Mont des Oliviers*. BEETHOVEN.  
 11 fév. 1922... *Oratorio de Noël*..... BACH.

## CHEVALIER (JOSEPH)

(1861-1940)

Secrétaire de la Classe des Sciences (1938-1940)

Elu membre de l'Académie en 1932, reçu le 10 mars 1933, Joseph Chevalier en devint le secrétaire en 1938 et y siégea jusqu'en mai 1940.

Parti de Rouen avec sa famille au moment des événements tragiques de juin, il y rentra dès le début d'août, quand un lamentable accident mit fin brutalement à ses jours : renversé

par un camion militaire le 10 août 1940 sur les quais de Rouen, alors qu'il revenait d'une promenade à bicyclette sur la rive gauche de la Seine, il était transporté en ambulance à l'Hôtel-Dieu et y décédait le soir même sans avoir repris connaissance.

Sa disparition met en deuil la Normandie, dont il était un des meilleurs botanistes et nos Sociétés normandes, dont il était un membre actif; elle cause d'autant plus de regrets que sa santé était parfaite, et que son intelligence était restée très vive.

Joseph-François Chevalier était né à Paris le 19 septembre 1861, d'une famille angevine venue de Provence à l'époque du roi René.

Son grand-père avait combattu dans l'armée vendéenne; son père, entré dans l'administration sous les auspices de son compatriote et ami M. de Falloux, était directeur des Services hospitaliers au Ministère de l'Intérieur.

Après avoir fait son Droit, il entra à la Direction des Chemins de Fer de l'Ouest, et comme la vie sédentaire lui plaisait médiocrement, il passa bientôt dans les services actifs et fit toute sa carrière à Rouen, où il prit sa retraite comme inspecteur de l'exploitation.

Dès l'âge de treize ans il prit goût à la botanique sur les conseils de son oncle, E. de Fourcy, inspecteur général des Mines, fils du savant mathématicien Lefebvre de Fourcy, et auteur lui-même d'une *Flore des Environs de Paris*. Dès sa sortie du Collège Sainte-Croix du Mans, il voyagea en Algérie, puis en Espagne, où il herborisa particulièrement dans la Sierra Nevada. Les facilités que lui donnait sa situation au Chemin de Fer lui permirent de fréquents voyages dans le Nord de l'Italie, le Nord de l'Espagne, dans une grande partie de la France et surtout dans le Midi, le Sud-Ouest et la Bretagne. Il visita ainsi la région du Lautaret avec G. Rouy, les Alpes maritimes avec Saint-Yves, Wijjeck, Verguin, les Pyrénées avec le savant frère Sennen, etc....

Ami personnel de l'éminent auteur de la *Flore de France*, le chanoine Coste, il herborisa avec lui dans les Causses de l'Auvergne et le Cantal, de même qu'aux environs de Cherbourg avec le savant auteur de la *Flore de Normandie*, M. Corbière. Mais c'est la Corse qui l'attira surtout en raison de la flore particulièrement riche en endémiques et aussi par son charme incomparable.

Joseph Chevalier y a fait une vingtaine de séjours et publié à la suite de ceux-ci plusieurs articles dans *le Monde des Plantes* et le *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*. Il a consacré à l'Île de Beauté, dont il aimait parler des sites splendides et sauvages, la partie essentielle de son discours de réception.

D'autre part, la possibilité qu'il avait de circuler sur les voies de chemin de fer lui permit de récolter de nombreuses plantes adventices, dont il publia la liste.

A ses qualités de chercheur, que lui facilitait sa grande sportivité, Joseph Chevalier alliait un esprit scientifique et méthodique qui lui permit de réunir un herbier complet des plantes françaises (France et Corse) et une collection considérable de plantes d'Espagne.

Se conformant au désir exprimé par notre regretté confrère, M<sup>me</sup> Joseph Chevalier et ses enfants ont fait don au Muséum de Rouen de ce magnifique herbier, ainsi que d'un certain nombre de brochures et notes de botanique. Cet ensemble constitue une documentation de premier ordre, qui classe désormais la Section botanique de Rouen parmi les meilleures des établissements scientifiques français : à la qualité de la présentation et à la variété des échantillons, J. Chevalier joignait la précision des renseignements, n'omettant jamais d'indiquer sur les étiquettes le jour, le lieu et les circonstances de la découverte. L'herbier qui ne comporte pas moins de trente mille plantes est dans un état parfait de conservation ; il contribue à perpétuer le nom de notre savant secrétaire.

Par ses connaissances botaniques étendues, par son affabilité et sa simplicité, par sa haute culture et la droiture de son caractère, Joseph Chevalier s'était acquis l'estime générale : il se défendait d'être un savant et se considérait avant tout comme un amateur et un fervent admirateur de la nature. La contribution importante qu'il a apportée à la connaissance de la flore de France, de Corse et d'Espagne prouve de quelle valeur était sa science.

Il était profondément attaché à notre Compagnie, dont il était un des membres les plus assidus des séances. L'Académie ne peut oublier ceux qui comme lui l'ont bien servie et dignement représentée : elle se réjouit de voir l'œuvre d'un des siens entrer dans le plus grand musée scientifique de la région pour perpétuer sa mémoire (1).

ROBERT REGNIER.

(1) La bibliographie complète des travaux de M. Joseph Chevalier est publiée dans le *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles et du Muséum de Rouen (1940-1941)*

DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE (GEORGES)  
(1863-1941)

I. — NOTICE

M. Georges de Beaurepaire, fils aîné de l'archiviste Charles de Beaurepaire, naquit à Rouen le 12 mars 1863. Ses études de Droit achevées, il se fit inscrire au Barreau de Caen, puis de Rouen. Sa science de juriste, sa probité d'avocat lui valurent d'être promu, en 1919, au Bâtonnat. Professeur remarquable, il fut l'un des fondateurs et le directeur de l'Ecole libre de Droit, puis, de 1924 à 1936, des Cours de Droit de Rouen.

Elu membre de notre Compagnie en 1901, il donna aussitôt l'exemple de la régularité dans l'accomplissement des obligations académiques. Il devint secrétaire en 1903, vice-président en 1909, président en 1910.

Les nombreux travaux d'histoire locale qu'il publia dans le *Précis* révèlent les qualités d'un bon historien : le souci de l'exactitude, la recherche du détail précis, l'art de la composition. C'est avec la même science — et le même succès — qu'il écrivit, de 1901 à 1904, ses rapports de Secrétaire de la Classe des Belles-Lettres et Arts. L'usage lui imposait chaque année une analyse diligente de l'activité de notre Société : la bienvenue aux académiciens nouveaux, l'éloge des membres morts, le rappel des mémoires et des discours, des manifestations publiques et des commémorations, tous les travaux de ses collègues — littérature ou musique, peinture ou architecture — y étaient présentés avec sagacité, d'une plume alerte et élégante.

L'homme était à l'égal de l'académicien. Sa dignité de chef de famille, ses sentiments élevés, ses convictions religieuses, son désintéressement commandaient le respect. Sa courtoisie de gentilhomme et sa bonté appelaient la sympathie.

L. LETELLIER.

II. — BIBLIOGRAPHIE

A. — *Précis de l'Académie de Rouen*. — L'Abbé de Saint-Pierre (Discours de Réception) (1900-1901). — Rapport sur les Prix Rouland et Dumanoir (1900-1901). — Rapport sur le Prix Gossier (1902-1903). — Rapport sur les Travaux de la Classe des Belles-Lettres et des Arts (Années 1903 à 1909). — Léopold Delisle (1909-1910). — Notes sur l'Hôtel-Dieu et les Anciens Hôpitaux de Rouen (1909-1910). — Fécamp pendant la Révolution (1909-1910). — Notice sur M. Christophe Allard (1911-1912). — Rapport sur le Prix Gossier (1912-1913). — Rapport

sur les Prix de Vertu (1921). — Le Contrôle de la Librairie à Rouen à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1928). — Notice sur M. Lucien Valin (1928). — Le Parlement de Normandie et l'Unité de Législation (1929). — La Fortune patrimoniale de Gustave Flaubert (1930). — Conflit entre l'Archevêque de Rouen et les Religieux de Fécamp au XVII<sup>e</sup> siècle sur l'exemption et la juridiction de l'Abbaye (1931). — Le Parlement de Normandie et l'Université de Caen (1934). — Deux Normands : Louis Bouilhet, Pierre Corneille (1935). — Procès relatif à la succession de M. du Bocage (1936). — Procès entre Mgr de Belbeuf et les Religieux du Mont-Saint-Michel (1937). — L'Abbé Terrisse et les Religieux de Saint-Ouen (1938).

B. — *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*. — Note sur la Maladrerie d'Arques (1903-1905). — Note sur une pierre tombale de la famille de Campion (1903-1905). — Note relative à la construction du Monastère des Ursulines (1906-1908). — Inscription relative au Président François de Bordeaux (1906-1908).

C. — *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*. — Allocutions, Correspondance, Discours prononcé aux obsèques de M. Edouard Dubeau, ancien président (1914-1920). — Visite du Palais de Justice de Rouen (1920-1921).

D. — *Bulletin du Patronage Saint-Godard*. — A propos d'un vitrail de Saint-Godard (Août 1925). — Notes sur les vitraux de Saint-Godard (Janvier 1926 et avril 1926).

E. — *Divers*. — Du Culte des Ancêtres chez les Romains dans ses rapports avec le Droit privé. — Des Avaries communes (Thèse de Doctorat en Droit) (1890). — Note sur la Manufacture royale d'Andely (1894). — Excursions historiques et archéologiques aux environs de Pavilly (1898). — Excursion archéologique de Neufchâtel à Gaillefontaine (1903). — Les Confréries du Saint-Sacrement dans l'ancien Diocèse de Rouen (1910). — Les Palinods rouennais (*Bulletin religieux de l'Archidiocèse de Rouen*, 17 décembre 1910). — Le Livre de Raison de Jean Fiquet (1911). — Les Publications du Millénaire normand (*Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> janvier 1912).

## PAULME (HENRY)

### I. — NOTES BIOGRAPHIQUES

Notre confrère, M. Henry Paulme, est décédé à Rouen le 5 décembre 1941 ; il était né à Paris le 13 août 1849. Après de brillantes études où il manifestait déjà son goût pour la litté-

rature et les arts plastiques, notre confrère entra dans l'administration financière de notre province où il demeura vingt-cinq ans ; carrière bien inattendue, certes, mais où la souplesse de son esprit devait lui permettre par une adaptation rapide de conquérir une haute situation.

Cependant, son activité intellectuelle était si vaste qu'il pouvait, tout en accomplissant avec une scrupuleuse exactitude les travaux de sa charge, se livrer encore à des études et à des recherches personnelles. Il ne devait pas tarder à y manifester, sous de multiples formes, ses goûts pour les arts et leur histoire. Le *Bulletin de la Société des Amis des Arts d'Evreux* reçut de lui maintes études sur les peintres de notre terroir ; leurs expositions eurent de sa plume de subtiles et pénétrantes critiques dans le *Journal des Arts de Paris*. Fixé à Rouen, où il devint directeur de la Succursale régionale du Crédit Foncier, on lui doit une intervention efficace en faveur de l'acquisition de la Maison de Pierre Corneille et la création du Musée cornélien. En 1901, il prononçait son discours de réception et y retraçait l'histoire de la Galerie d'Estampes dont il déplorait à si juste titre l'absorption par la Bibliothèque, oublieuse des conditions mêmes de la création de cette Collection. Les manifestations du Millénaire de la Normandie, en 1911, eurent en lui un animateur ardent, et il sut tirer de l'Exposition dont il avait été un des plus infatigables organisateurs, les éléments d'un Musée d'Art normand, à l'installation et à la conservation duquel il devait s'attacher. Mais une tâche plus importante lui était encore réservée : la création et l'organisation du Musée de Ferronnerie, de concert avec le donateur de la collection, Le Secq des Tournelles.

Les relations amicales qu'il sut lier avec nos cousins nordiques se traduisirent par un mouvement de sympathie profonde qu'il devait entretenir inlassablement. Le Gouvernement apprécia à sa juste valeur tant d'initiatives et notre confrère reçut la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, cependant que du Nord lui parvenaient successivement celles de Chevalier, puis d'Officier de l'Ordre Royal de Saint-Olaf.

Appelé nous-même à la direction du Musée des Beaux-Arts en 1922, nous eûmes le plaisir d'entrer en relations avec lui ; nul ne pouvait se défendre d'aimer ce septuagénaire resté si alerte et si plein d'une ardeur qui faisait oublier son âge. Il avait conservé l'allure rapide, la démarche souple et ferme d'un homme en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels. Henry Paulme, presque centenaire, devait rester ce qu'il avait toujours été, d'une bonté inépuisable, d'un caractère affectueux et sensible,



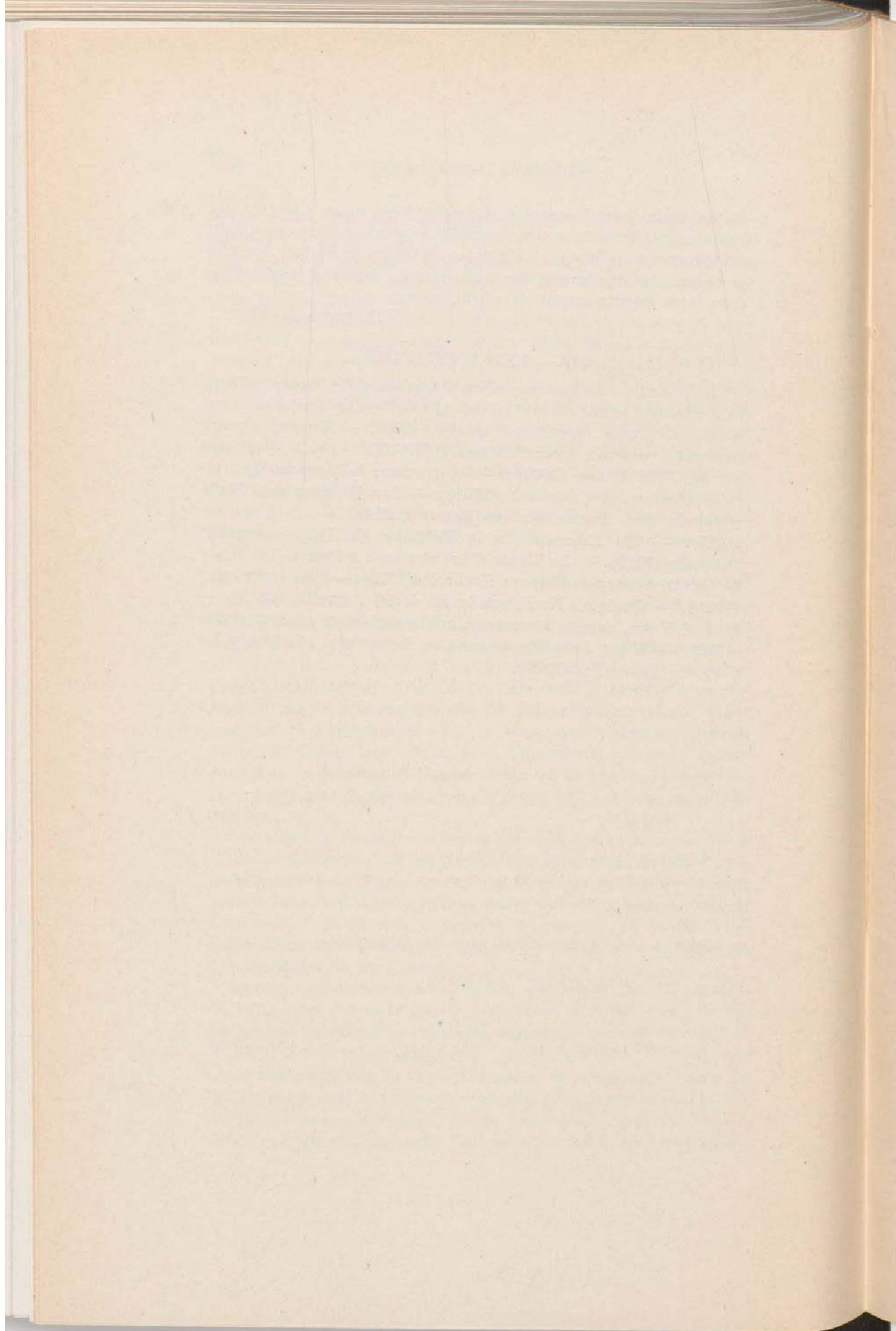
et ses amis, parmi lesquels il voulut bien nous compter, ont, jusqu'à ses derniers jours, entendu sa voix sonore, aux intonations si nuancées, leur exprimer, revêtus des formes les plus parfaites, des sentiments dont le souvenir demeure impérissable dans leurs esprits comme dans leurs cœurs.

FERNAND GUEY.

## II. — BIBLIOGRAPHIE

La Chambre de Commerce et l'Académie de Rouen : leurs rapports aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (1905). — Le Troisième Centenaire de Pierre Corneille à Rouen (1906). — Un jeune poète rouennais moderne, Albert Thomas (1873-1907) (1911). — Notice sur M. Jules Hédou (1907). — Rapport sur le Mouvement littéraire (Assises de Caumont) (1908). — Les Origines de l'École régionale des Beaux-Arts de Rouen (1914). — A Corneille (1915). — En l'honneur de la Belgique (1915). — Auguste Dorchain (1919). — Le Musée d'Art normand à Rouen (1913). — Le Peintre rouennais Philippe Zacharie (1922). — Emile Hérissay (1923). — Quelques Notes sur la vie de P. Corneille (1935). — Samuel Frère, avocat, littérateur, critique d'art et artiste peintre (1932). — L'Art de la Ferronnerie en Normandie : le Musée Le Secq des Tournelles (1926).

---



ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

---

## PROGRAMME DES PRIX (1942-1944)

---

PRIX A DECERNER EN 1942 ET EN 1943

*Prix annuels*

PRIX DE LITTÉRATURE RÉGIONALISTE : 1.000 francs à un travail inspiré par la Normandie, manuscrit ou publié au cours des deux dernières années.

PRIX EUGÈNE PELLECAT : Deux prix, de 1.000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE : 1.000 francs, à la « personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux ».

PRIX DUMANOIR : Un prix de 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND : Trois prix, de 300 francs chacun, dont un non décerné en 1941, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL : 44.000 francs de prix ou allocations d'importance variable, à des familles de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, de nationalité française, comptant au moins six enfants vivants ou morts pour la France, ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

Une notice de candidature faisant connaître les pièces à produire est à la disposition des intéressés au Secrétariat des Sociétés savantes, 40 bis, rue Saint-Lô, à Rouen.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 juin 1942.

Les candidats aux prix de la fondation Braquehais-Verdrel qui ont déjà posé leur candidature dans les trois dernières années ne sont pas obligés de constituer un nouveau dossier, mais doivent adresser à l'Académie une lettre de maintien de candidature, faisant connaître, s'il y a lieu, leurs charges et leurs ressources nouvelles.

FONDATION AUGUSTE GUÉROULT : Secours à des artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs, âgés de soixante ans au moins, habitant Rouen ou la Seine-Inférieure, ou nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande, en février, juin et octobre, à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts).

### PRIX A DECERNER EN 1942

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1942 : *Belles-Lettres*) : 500 francs à une œuvre littéraire, de préférence inédite ou publiée dans l'année.

PRIX GOSSIER (1942 : *Lettres*) : 600 francs à une

œuvre littéraire ou historique intéressant la Normandie, inédite ou publiée au cours des trois dernières années.

PRIX LA REINTY (1936, 1942) : 500 francs à un marin de l'ancien pays de Caux, reconnu, de préférence parmi les plus âgés, comme le plus méritant par ses services soit à l'Etat, soit au commerce maritime et à la pêche, par des actes de dévouement, par sa conduite et sa moralité.

Concourront aussi pour ce prix, dans la même circonscription, le marin qui aura le plus contribué au progrès et au développement de la pêche maritime et côtière, les femmes également méritantes de marins placés dans les conditions à ne pouvoir pas attendre de pension, par exemple la veuve d'un marin qui aurait péri dans le naufrage d'un navire de commerce, et la femme d'un marin qui serait mort ou seulement devenu incapable de continuer sa profession, par suite d'une blessure grave reçue dans l'accomplissement d'un acte de dévouement ou d'une action d'éclat.

Seront admis, à défaut d'autres, à recevoir ce prix, les hommes appartenant aux professions qui concourent à la construction, à l'installation, à l'armement et à la conduite de navires à voile ou à vapeur; enfin, tous ceux qui contribueront à l'amélioration du sort de la population maritime dans les ports de l'ancien pays de Caux.

---

#### PRIX A DECERNER EN 1943

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1943 : *Beaux-Arts*) : 500 francs à une œuvre musicale dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie.

PRIX COURTONNE-LENEPVEU (1943) : 800 francs à un archéologue, ou à un architecte, ou à un musicien.

PRIX VERMONT (1939, report, 1942) : 900 francs « au meilleur mémoire présenté sur une question sociale et de préférence sur une question de prévoyance. Chaque mémoire devant être rédigé dans un sens libéral et chrétien ».

PRIX LA REINTY (1936, 1942) : 500 francs à un marin de l'ancien pays de Caux, reconnu, de préférence parmi les plus âgés, comme le plus méritant par ses services soit à l'Etat, soit au commerce maritime et à la pêche, par des actes de dévouement, par sa conduite et sa moralité.

Concourront aussi pour ce prix, dans la même circonscription, le marin qui aura le plus contribué au progrès et au développement de la pêche maritime et côtière, les femmes également méritantes de marins placés dans les conditions à ne pouvoir pas attendre de pension, par exemple la veuve d'un marin qui aurait péri dans le naufrage d'un navire de commerce, et la femme d'un marin qui serait mort ou seulement devenue incapable de continuer sa profession, par suite d'une blessure grave reçue dans l'accomplissement d'un acte de dévouement ou d'une action d'éclat.

Seront admis, à défaut d'autres, à recevoir ce prix, les hommes appartenant aux professions qui concourent à la construction, à l'installation, à l'armement et à la conduite de navires à voile ou à vapeur; enfin, tous ceux qui contribueront à l'amélioration du port de la population maritime dans les ports de l'ancien pays de Caux.

PRIX HOUZEAU (1940) : 800 francs « à l'auteur du meilleur travail de chimie pure ou appliquée ».

## PRIX A DECERNER EN 1944

(Indépendamment des prix annuels)

PRIX BOUCTOT (1944 : *Sciences*) : 500 francs à l'auteur du meilleur travail original sur une question d'hygiène urbaine applicable à la ville de Rouen.

PRIX ROUSSELIN-MAYET (1944) : 1.000 francs à une famille de Rouen d'au moins cinq enfants, dont les vertus et la situation mériteront d'être spécialement encouragées.

PRIX LA REINTY (1938, 1944) : 500 francs à toute personne appartenant au pays de Caux et, par préférence, aux communes de ce pays où ont résidé les familles Belain, Diel et Baillardel et qui se sera distinguée par ses vertus, par une action d'éclat ou par des services qui, sans avoir un caractère maritime, auront été utiles au pays de Caux. Les lieux aujourd'hui connus pour avoir été habités par ces familles sont, sauf omission : Allouville, Beaunay, Bec-de-Mortagne, Cailleville près Saint-Valery-en-Caux, Canouville près Allouville, Crasville-la-Mallet, Dieppe, Ernambusc près Sainte-Marie-des-Champs, Hautot-Saint-Sulpice, Les Hamiaux près Gonnevillle, Limpiville, Miromesnil près Tourville-sur-Arques, Sainte-Geneviève et Vénesville.

## OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *franco de port avant le 15 juin* (terme de rigueur) au Secrétariat de l'Académie, 40 bis, rue Saint-Lô, à Rouen.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.*

« *Les lauréats des prix Bouctot et Pellecat devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres.* »

---

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, ou des familles nombreuses de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, susceptibles de concourir respectivement pour les prix *Eugène Pellecat, Boulet-Lemoine, Dumanoir, La Reinty, Octave Rouland, Braquehais-Verdrel* et *Rousselin-Mayet*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40 bis, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 15 juin.

N. B. — *Eu égard aux récentes lois fiscales, le montant nominal des prix pourra être diminué de celui du prélèvement légal (10 0/0).*

---

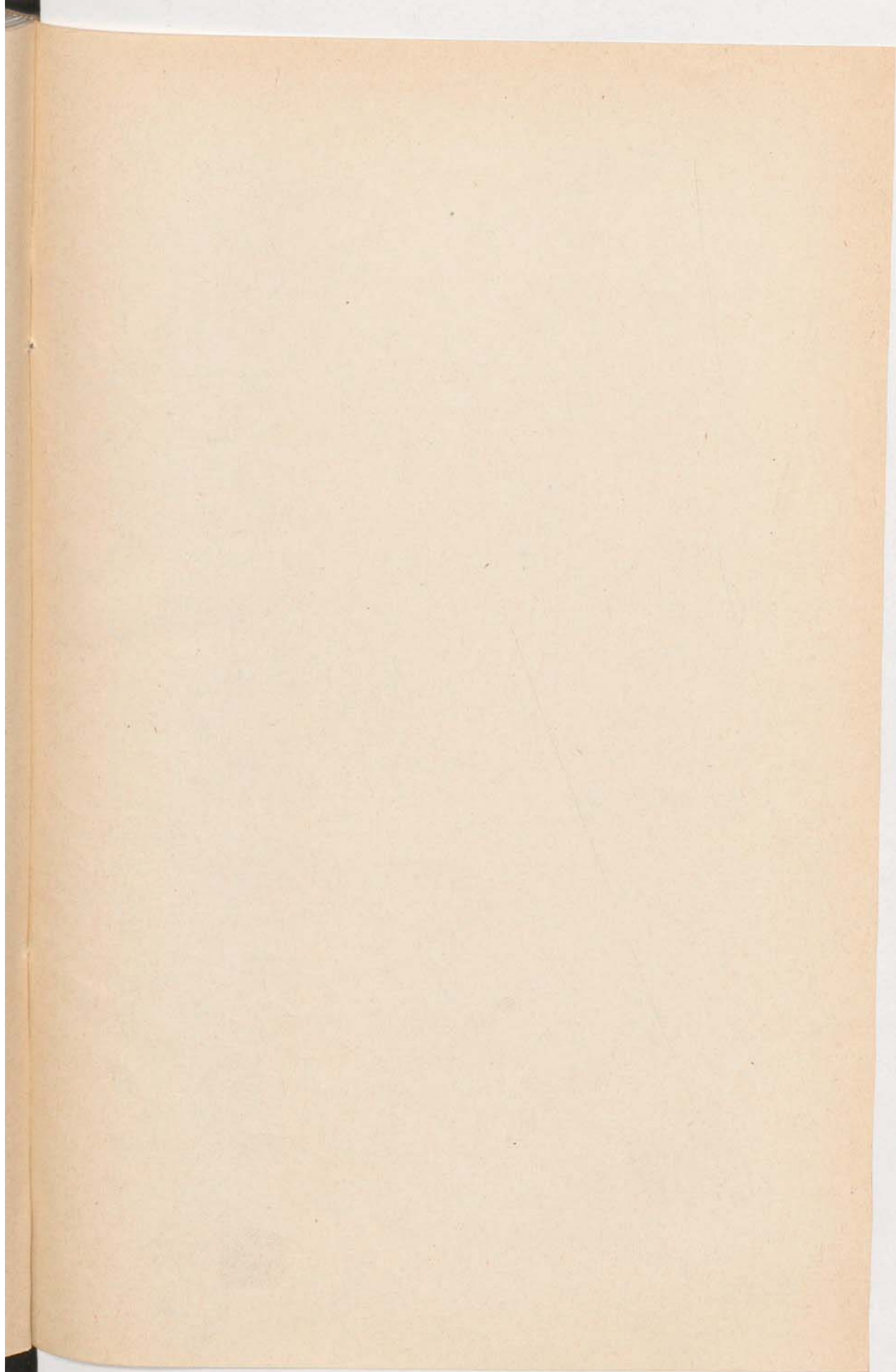


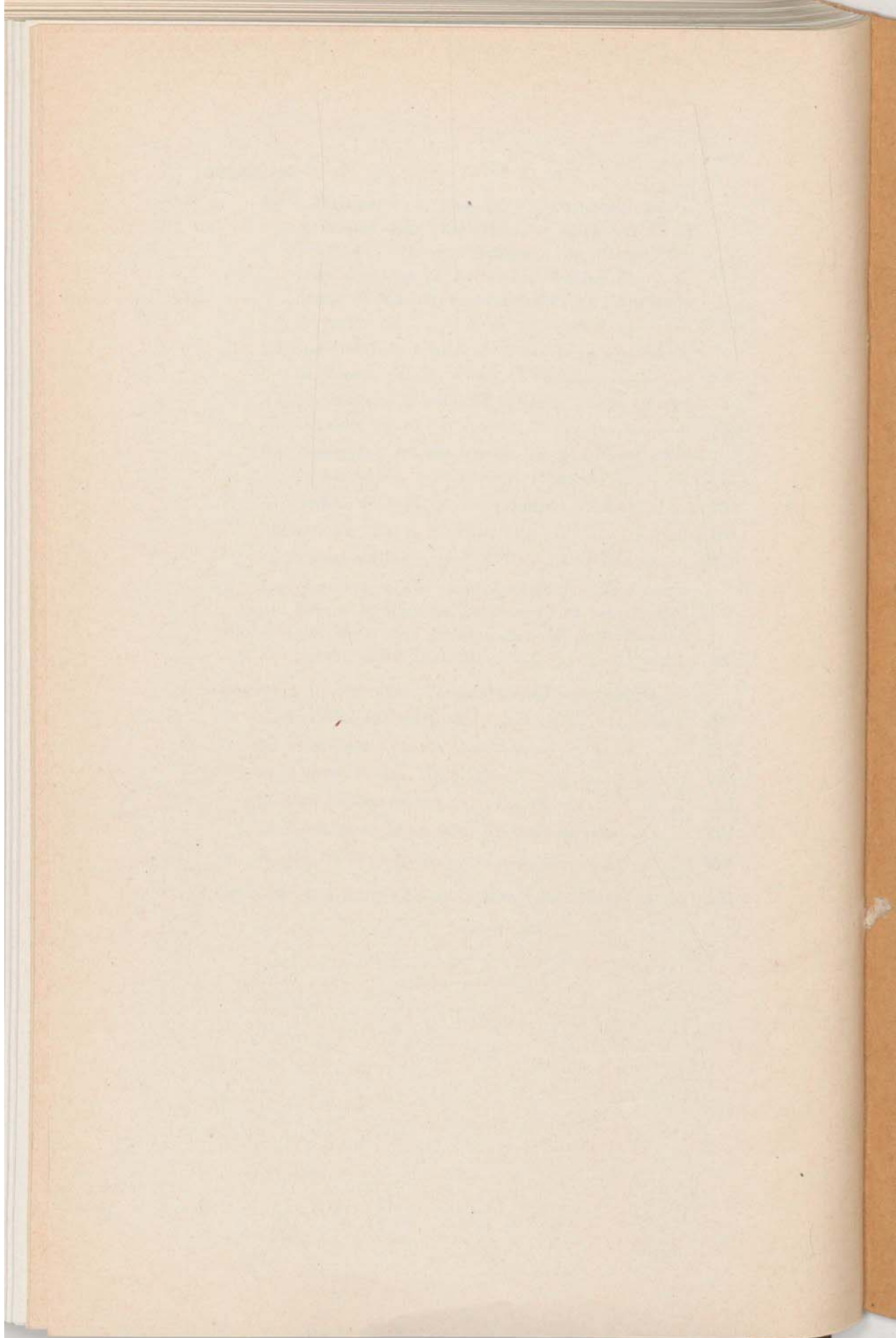
# TABLE DES MATIÈRES

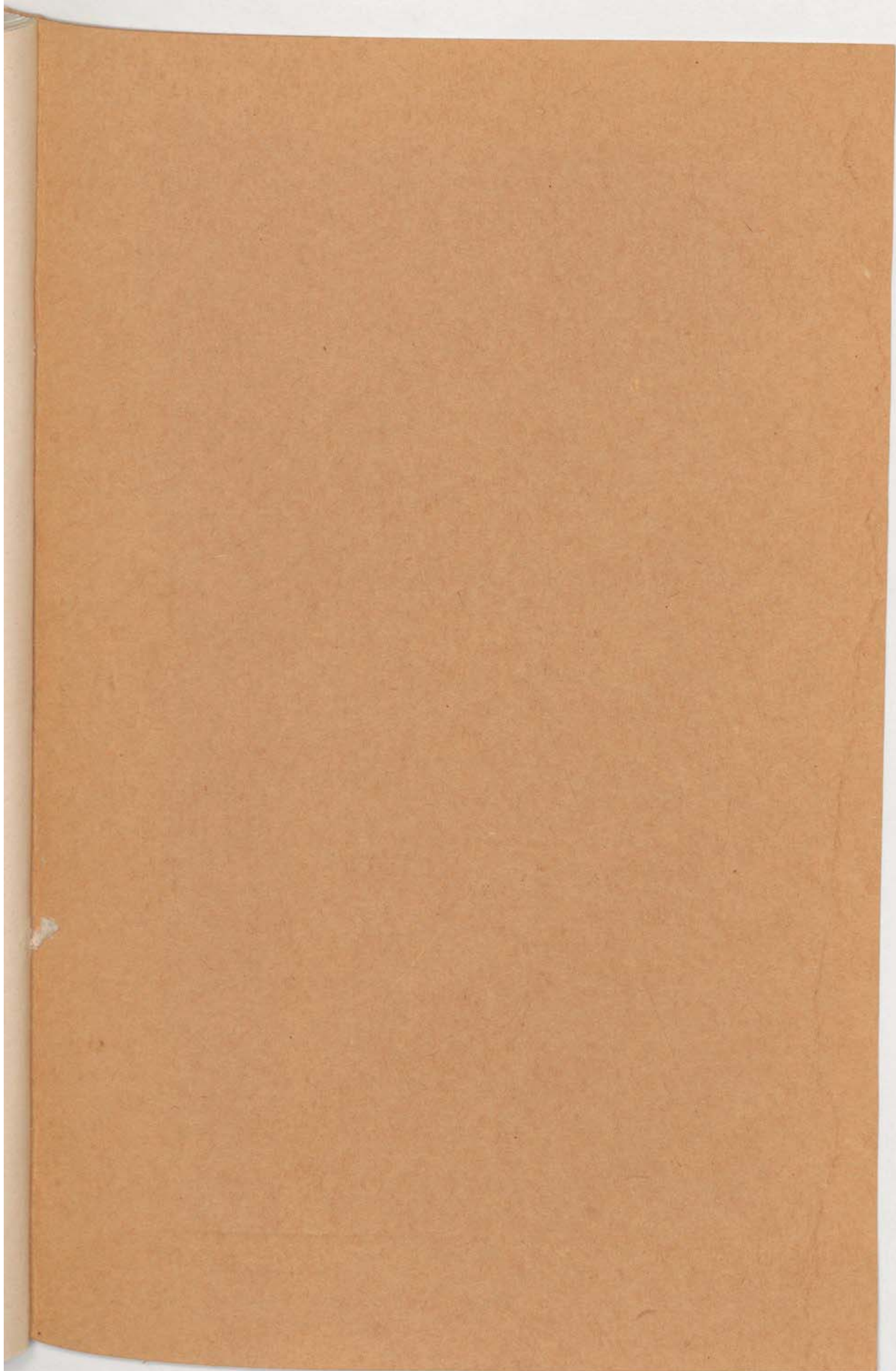
	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1941.....	5
EXERCICE 1940	
CHRONIQUE DE L'ANNÉE, par M. le Chanoine LETELLIER...	11
COMPTES DE L'ANNÉE, par M. René HERVAL.....	15
SÉANCE PUBLIQUE DU 21 DÉCEMBRE 1940 :	
Rapport sur les prix de la fondation Braquehais-Verdrel, par M. Pierre CHIROL.....	19
Rapport sur les prix des fondations Dumanoir, Boulet-Lemoine et Octave Rouland, par M. Paul LAIGNEL-LAVASTINE .....	27
Rapport sur le prix Bouctot, par M. Edouard DELABARRE .....	33
Rapport sur le prix Pellecat, par M. Edouard DELABARRE .....	37
Rapport sur le prix Courtonne-Lenepveu, par M. Robert REGNIER.....	43
Rapport sur le prix La Reinty, par M. Henri LABROSSE .....	47
EXERCICE 1941	
CHRONIQUE DE L'ANNÉE, par M. le Chanoine LETELLIER...	61
COMPTES DE L'ANNÉE, par M. René HERVAL.....	66
SÉANCE PUBLIQUE DU 20 DÉCEMBRE 1941 :	
Rapport sur les prix Rousselin-Mayet et Braquehais-Verdrel, par M. Pierre CHIROL.....	71
Rapport sur les prix Dumanoir, Boulet-Lemoine et Octave Rouland, par M. Paul LAIGNEL-LAVASTINE .....	81
Rapport sur les prix Pellecat et Bouctot, par M. Maurice PELLET.....	89



	Pages
<b>MÉMOIRES :</b>	
<i>Le « Tercenal » de Nice et le « Clos-des-Galées » de Rouen dans l'évolution des ports</i> , par M. le Professeur Marcel HÉRUBEL, de l'École des Hautes-Études en Sorbonne, Membre de l'Académie de Marine, Correspondant de l'Académie de Rouen .....	99
<i>Le Bas-Relief de l'Autel du Vau de la Cathédrale de Rouen</i> , par M. Pierre CHIROL.....	125
<i>Adolphe Willette, Normand d'adoption</i> , par M. Georges LAISNEY .....	133
<i>Un descendant des Hauteville. Le Roi-Poète Enzo de Sardaigne</i> , par M. René HERVAL.....	143
<i>Le Verglas de 1940</i> , par M. Maurice PELLET.....	153
<i>Poèmes</i> , par M. René HERVAL.....	165
<i>Le Semeur d'Etoiles</i> , par M. Paul-Louis ROBERT... ..	171
<i>La Résurrection d'un Maître d'autrefois, le Peintre-Verrier Arnoult de Nimègue (Aert van Oort ou van Hort, Aert Ortkens, Arnoult de la Pointe)</i> , par M. Jean LAFOND.....	185
<b>HOMMAGE A NOS MORTS : Notices bio-bibliographiques :</b>	
M. le D <sup>r</sup> Louis BOUCHER.....	287
M. Léon LENOUVEL.....	288
M. Albert DUPRÉ.....	290
M. Joseph CHEVALIER.....	291
M. Georges DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE .....	294
M. Henry PAULME.....	295
<b>PROGRAMME DES PRIX ET FONDATIONS (1942-1944).....</b>	<b>299</b>









---

Imp. LAINE, Rouen ♦♦  
N° 81.0803